

50377  
1981  
201

50377  
1981  
201

UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LILLE I.  
.A. CNRS 268. FLUX ET ORGANISATION DE L'ESPACE.  
INSTITUT DE GEOGRAPHIE.

-----

LES HAUTES TERRES ARTESIENNES:  
ETUDE DE GEOGRAPHIE RURALE ET REGIONALE.

Essai de définition d'un espace régional en fonction  
de sa ruralité profonde.

-----

JURY

Président: P.FLATRES

Rapporteur: P.BIAYS

J.P. MOREAU

M.BONNEAU

H.ADAM.



le 02 juin 1981.

Institut de géographie de LILLE I.

JEAN-PIERRE RENARD.





50377  
1981  
201

50377  
1981  
201

A RETOURNER LE

13 NOV. 1995

10 MAI 1999

DE PICARDIE.

ETUDE

DIAGNOSTIC

Essai de définition d'un espace régional en fonction  
de sa ruralité profonde.



THESE DE TROISIEME CYCLE.

UNIVERSITE DE LILLE I.

1981.

L.A. CNRS. 288. FLUX ET ORGANISATION DE L ESPACE.  
DEPARTMENT OF GEOGRAPHY. LILLE I. Bâtiment 2.

D61297

.....A mon épouse et à mes enfants  
qui ont souvent entendu parler d'une  
thèse de géographie.....

## AVANT- PROPOS.

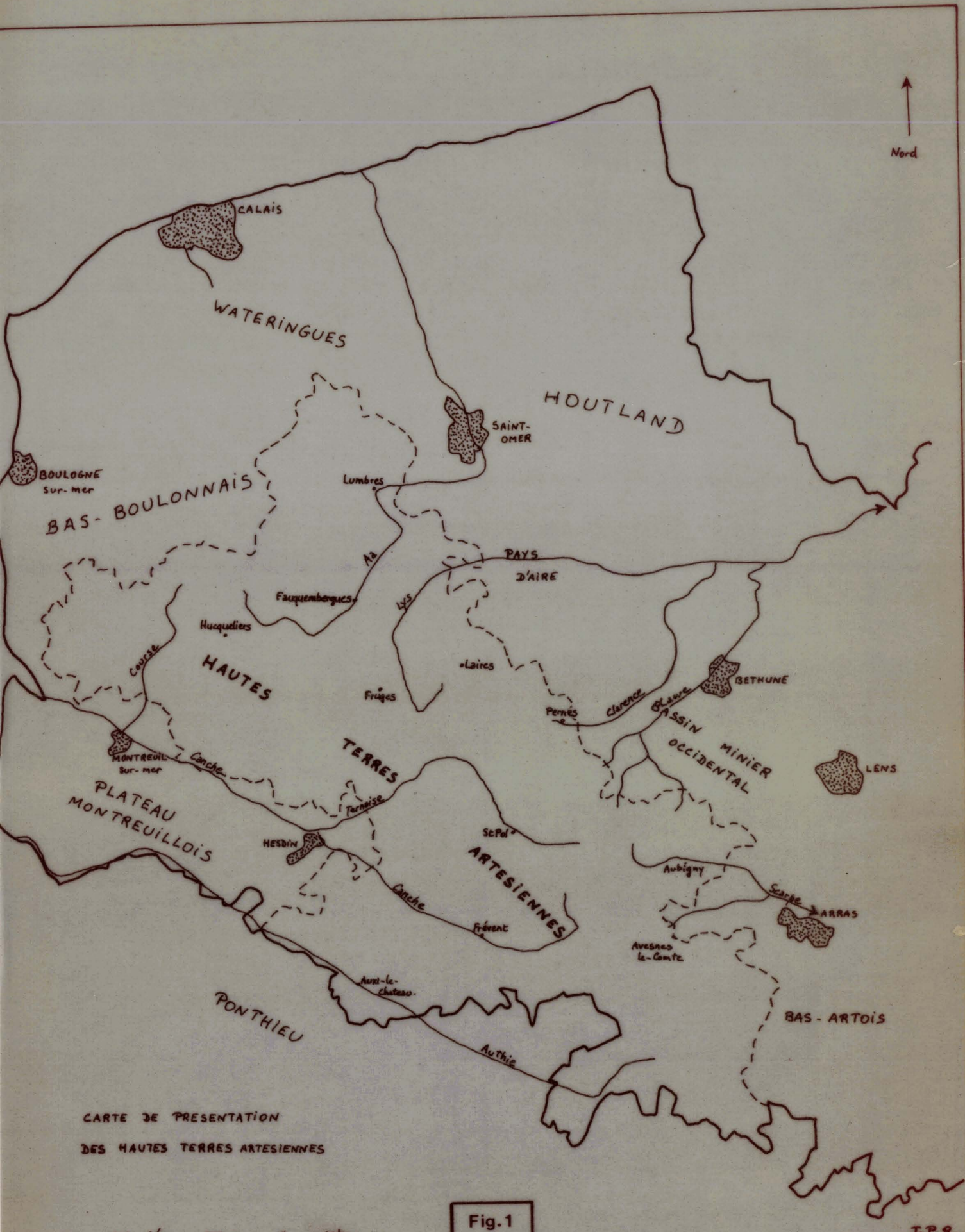
L'objet de cette étude est de mesurer, et donc de définir la ruralité d'un espace régional dans le cadre de la France septentrionale. Il est aussi d'analyser sa structure en le replaçant dans son environnement géographique. Dès lors nous pouvons considérer que ce travail relève bien de la géographie régionale, et tente de répondre à ses préoccupations essentielles.

Dans le cadre du Nord-Pas-de-Calais, renommé pour ses très fortes densités de population, son étonnante urbanisation, cas unique en France provinciale, la complexité et la richesse de son réseau urbain, l'omni-présence de l'industrie qui a modelé selon ses besoins, certaines sous-régions du Nord-Pas-de-Calais et les mentalités de ses habitants- autant de caractéristiques qui rapprochent davantage cette région des pays voisins de la Mer du Nord que de l'Espace Français (1) - les Hautes Terres Artésiennes, s'appuyant sur l'anticlinal dissymétrique de l'Artois, s'opposent totalement à ce schéma régional par leur peuplement clairsemé, la faiblesse du réseau urbain, d'ailleurs inachevé, enfin l'absence de réelle tradition industrielle....

Ainsi les Hautes Terres Artésiennes sont analysées en tant que sous-système régional qui s'insère et ne se définit que par et dans un cadre plus vaste, celui de l'Europe du Nord-Ouest, au sein de laquelle, elles constituent une petite entité originale. Considérée comme un sous-système, la région des Hautes Terres Artésiennes est donc replacée dans son envi-

(1): THUMERELLE. P.J. 1979. "Pour la région du Nord, il n'y a jamais eu rupture des densités vers le nord, mais uniquement vers le sud". Thèse. Tome 1 p.118





CARTE DE PRESENTATION  
DES HAUTES TERRES ARTESIENNES

Fig. 1

Ech: 1/500.000 0 5 10km

J.P.R.

ronnement géographique, composé de sa structure construite que nous analysons dans ce travail, d'un écosystème de haut pays atlantique qui retient notre attention, mais aussi d'une structure englobante que nous définissons en termes de pièces de "puzzle" géographique et de "contre-image".

Je ne saurais pas assez rappeler combien ce travail est aussi le fruit des encouragements et des multiples conseils de mon maître de recherches et de mon ancien Professeur à l'Université de LILLE 1: Pierre BIAYS.

De même ma gratitude va aussi aux nombreux secrétaires de mairies qui ont accepté soit de me recevoir, soit de répondre aux questionnaires que je leur avais envoyés.

Merci également à Madame DESIRE, Cartographe à l'UER des Sciences historiques et géographiques de l'Université de Picardie, pour les conseils techniques qu'elle m'a aimablement apportés.

Mes remerciements vont aussi aux chefs d'entreprises-agricoles artisanales ou industrielles-avec qui j'ai eu parfois des entretiens très fructueux et qui me permettaient de progresser dans cette recherche.

Enfin j'adresse mes remerciements au Comité d'Histoire du Haut-Pays à Fruges, et tout particulièrement à son secrétaire M. LESAGE, avec qui j'ai pu m'entretenir et correspondre, en obtenant ainsi de précieux renseignements.

Cette recherche n'est en fait que la première pierre d'un travail plus volumineux, qui, cette fois couvrira l'ensemble de la région Nord-Pas-de-Calais.

PREMIERE PARTIE

POSITION ET DELIMITATION DES

HAUTES TERRES ARTESIENNES.

"Il n'y a pas de géographie sans position".



J.DEMANGEOT écrivait,il a quelques mois:

"Il n'y a pas de géographie sans position...Cette position qui est une donnée brute de la géographie physique, joue un rôle essentiel dans les rapports entre les hommes..."(1).Ainsi pour comprendre la structure géographique authentique des Hautes Terres Artésiennes,nous pensons qu'il est nécessaire de positionner cet espace dans son environnement politique et géographique.De ce fait elles appartiennent à la Région du Nord-Pas-de-Calais, et par celle-ci,doivent être replacées dans le cadre plus vaste des Bas-pays de la Mer du Nord;Par ailleurs ce sont aussi des terres françaises,avec toute l'organisation humaine,économique que cela suppose.C'est avec la même conviction que R.BRUNET(2) écrivait ces quelques lignes:"...Car l'Ardenne,pas plus qu'un autre ensemble régional,n'est séparable de sa position,et,plus largement,de son environnement;...Un système local(Ardenne) n'est ce qu'il est que dans et par son environnement."

(1):J.DEMANGEOT:intervention orale au débat d'un colloque de l'A.G.F. PARIS,sur le thème des systèmes en géographie.1979.

(2):R.BRUNET.1979.Systèmes et approche systémique en géographie. AGF.PARIS.

## POSITION GEOGRAPHIQUE DES HAUTES TERRES ARTESIENNES.

Constituées pour l'essentiel du Haut-Pays d'Artois et du Ternois, (une délimitation très précise à l'échelle communale, sera proposée ultérieurement), les Hautes Terres Artésiennes constituent l'une des multiples pièces du puzzle nordiste. L'une des propriétés fondamentales du Nord-Pas-de-Calais est d'être composé de multiples sous-régions, ou pays, ou encore sous-systèmes, très différents les uns des autres de par leur taille ou leur superficie des plus inattendues, allant de quelques communes à l'ensemble d'un arrondissement; de par leurs bases tantôt historiques, tantôt géographiques; Les limites historiques pouvant certes trouver leur justification dans les caractères des milieux naturels. Cependant aucun déterminisme n'existe à ce sujet comme l'a montré J. SOMME (1):

"Par une sorte de paradoxe, c'est ainsi la région basse où les limites des unités physiques s'imposent avec le plus d'évidence alors même que les formes sont estompées." En revanche, sur les Hautes Terres Artésiennes, là où le relief est beaucoup plus marqué, contrasté, les altitudes fréquemment supérieures à 120 mètres, entourées de régions nettement plus basses comme la dépression de l'Aa-Neufossé, l'étude du milieu physique s'appuie plus difficilement sur certaines limites historiques.

(1): J. SOMME. 1975. Les plaines du Nord de la France et leur bordure. Etude géomorphologique. Thèse Paris.

Aux pays-terroirs, ou aux régions naturelles, il faut donc ajouter les sous-régions dont les limites actuelles correspondent plus ou moins bien à d'anciennes frontières politiques, administratives d'Ancien Régime, ou même ecclésiastiques. Le Haut-Pays d'Artois, le Bas-Artois oriental, le Ternois, le Ferrain, le Baroeul(1) répondent différemment à ces références primordiales. C'est donc dans une véritable mosaïque géographique que doivent être replacées les Hautes Terres Artésiennes. "...Pour parler de monotonie dans le Nord, il faut ou bien ne pas savoir regarder ou bien n'y être jamais allé."(2)

Trop souvent en effet, le Nord est présenté ou ressenti comme une plaine, dont on exagère l'étendue et la platitude; Plaine ou ensemble de plaines dans lesquelles coulent paresseusement des rivières, sans s'y enfoncer, augmentant ainsi la nébulosité et l'humidité, autre caractère répulsif de la région. En fait, ce pauvre pays chanté et immortalisé par J. BREEL ne concerne qu'une partie du Nord-Pas-de-Calais. En réalité il y a peu de plaines dans cette région. Les principales sont la plaine de la Scarpe au nord du Cambrésis, la plaine de la Lys en aval d'Aire-sur-la-Lys, ou encore la plaine maritime venant mourir au pied des remparts de Bergues, ou à la base des Collines Guinoises dans le Calaisis. Trop souvent en réalité, plaines et collines sont confondues (Pévèle, Ferrain, Houtland...). Toutefois les Hautes Terres Artésiennes

(1): RENARD J.P 1980. Etude géographique de limites politico-administratives, le cas du Cambrésis.

(2): GAMBLIN. A 1973. Le Nord.



s'opposent avec évidence à ce schéma général. Tout comme l'appellation des Monts de Flandre n'est pas usurpée, celle de Haut-Pays accidenté se justifie pleinement, en ce qui concerne ces espaces artésiens. Bien sûr cette notion est toute relative... Cependant, même si les altitudes culminent vers 180 à 200 mètres, ces pays appartiennent assurément aux hauts pays de l'Europe atlantique, aux basses et moyennes montagnes atlantiques d'après certains aspects en particulier d'ordre climatique. En premier lieu, les Hautes Terres Artésiennes présentent l'aspect d'un plateau, parfois diséqué, lacéré par de multiples cours d'eau, et entouré par l'isohypse de 80 mètres. Cette ligne apparaît fondamentale dans la géographie du Nord de la France, de par les incidences multiples qu'elle engendre (J.SOMME.) (1): "Le contraste d'ensemble entre haut et bas pays apparaît nettement sur une carte hypsométrique sélectionnant des courbes de niveau repères. Au choix de R.DION (isohypses de 30, 60, 120 et 180 mètres), il me paraît préférable de substituer celui des courbes de 30, 50, 80, 120 et 180 mètres. En effet l'isohypse de 80 mètres permet beaucoup mieux de limiter grossièrement l'auréole de hauteurs qui forme le haut-pays; elle semble trouver aussi sa justification dans le domaine bio-climatique." Cependant la seule prise en considération des altitudes ne permettrait pas de définir avec satisfaction, cette notion de haut-pays. Le relief caractéristique des Hautes Terres Artésiennes s'articule en fonction de la superficie occupée soit par les vallées encaissées, soit par les surfaces planes, et de leur répartition dans l'espace. Les vallées forme de relief en creux, constituent l'élément du relief le

(1): J.SOMME. 1975. Les plaines du Nord de la France et leur bordure. Thèse. Op, cité.

plus commun.

Ces vallées encaissées présentent dans le Haut-Pays, un certain nombre de caractéristiques. D'une part on constate, qu'en relation avec le substrat crayeux, les vallées sèches sont très nombreuses, alors que dans les bas-pays voisins comme la plaine de la Scarpe et de la Lys, les vallées très humides posent de gros problèmes de drainage. Forme de relief pertinente des hauts pays artésiens, la vallée sèche est appelée différemment selon son encaissement (1). C'est un "fond" quand elle crée une dépression dans le terroir agricole le fond de Tangry, le fond Pichon, et le fond d'Etrée près du village de Verchin. Quand l'encaissement s'accroît, la vallée devient "Ravin" ou "Cavée" (le Ravin de Garimelle vers Monchy-Breton). De même le terme de "Val" est fréquemment utilisé (2). Selon PINCHEMEL, il pourrait tantôt correspondre à une dépression de grande ampleur, résultant par exemple de la convergence de plusieurs vallées dont les interfluves sont assez bas pour donner l'impression d'une seule vallée, tantôt le Val est cité pour désigner des vallées sèches simples, comme par exemple en amont de la source de la Lys. Au fond de ces vallées sèches, se localisent aussi souvent de petits ravins secs, aux flancs très escarpés, profonds de 1 à 2 mètres, parfois discontinus et partiellement cachés par la végétation: il s'agit des "creuses" qui résultent probablement de la dissolution de la craie au fond de la vallée, entraînant l'effondrement de la paroi supérieure et créant ainsi une creuse. L'on peut donc parler de phénomènes karstiques.

(1) PH. PINCHEMEL. 1954. Les plaines de craie du nord-ouest du Bassin Parisien et du sud-est du Bassin de Londres, et leurs bordures. Etude de géomorphologie.

(2): carte de LILLERS. 1/50.000°. IGN. F.XXIII-5.

En outre le profil longitudinal et transversal des vallées, alluviales ou sèches, constitue aussi un critère de personnalisation du haut-pays. Les pentes des talwegs sont souvent égales ou supérieures à 4 ou 5/1000 dans le haut-pays artésien, et peuvent même dépasser 10 mètres par km en tête de vallée (Lys, Aa, Bléquin, Hem...). Par contre dans les bas-pays sableux et argileux, au nord de l'anticlinal artésien, les pentes longitudinales des talwegs très inférieures à 1 m/km. A titre d'exemples, citons l'Yser, ou la Lys et la Scarpe près de la frontière belge (0.1 à 0.2 m/km). Malgré un certain nombre d'irrégularités, on note toutefois dans l'ensemble une assez bonne concordance entre l'isohypse de 80 mètres et les pentes des talwegs égales ou supérieures à 5/1000.

D'amont en aval, la Lys permet de bien mettre en évidence l'opposition entre haut et bas pays. De sa source à Verchin, le talweg de la rivière a une pente de 5 à 10 mètres par km, puis tombe de 2 à 5 jusqu'à Aire-sur-la-Lys, puis devient brusquement inférieure à 1/1000 au niveau de la plaine de la Lys, vers 19-20 mètres d'altitude. (1). D'après TONNERRE (2), "à partir d'Aire-sur-la-Lys, la Lys canalisée coule dans une vallée sensiblement horizontale; la pente n'est plus que de 0.28 m/km d'Aire à Merville et tombe à 0.07 m/km de Merville au confluent de l'Escaut".

Enfin l'asymétrie des vallées, tant de fois démontrée, notamment par PINCHEMEL en 1954 et SOMME J en 1975, est aussi un trait commun à l'ensemble du haut-pays et de ses marges. Les pentes les plus fortes se rencontrent surtout sur les versants exposés à l'ouest et au sud-ouest, d'ailleurs

(1): DION, R. 1974. Premières observations sur le régime de la Lys.

(2): TONNERRE. 1969. Description du réseau hydrographique du bassin de la Lys canalisée.



souvent démunis de leur couverture limoneuse. Il semblerait par ailleurs que l'indice de dissymétrie irait en augmentant avec l'accentuation de l'encaissement du cours d'eau.

Les versants et sommets sont également bien en évidence par la toponymie locale artésienne. Celle-ci traduit assez bien l'allure générale du relief. Même en Thiérache forestière, à la frontière belge, là où les altitudes remontent nettement en direction du Massif Ardennais, la notion de haut pays est très peu usitée. Par contre, sur le Haut-Pays d'Artois surtout, les "Monts" et "Montagnes" sont très nombreux. Il apparaît en général que le terme de Mont désigne soit une hauteur simple, soit un éperon entre deux vallées, comme le Mont-Saint-Liévin, le Mont d'Elnes, le Mont de Setques, le Mont Roblin, le Mont d'Erny... alors que le terme de montagne s'applique plutôt au versant, à l'escarpement proprement dit et non au sommet qui est le Mont: la Montagne de Lumbres, ou d'Acquin...

Les pentes marquées, surtout celles des versants de vallées, sont fréquentes sur les Hautes Terres Artésiennes. Une carte générale des pentes moyennes dans la Région du Nord-Pas-de-Calais illustre bien l'opposition fondamentale entre hauts et bas pays. Globalement les bas pays seraient caractérisés par des pentes dominantes de valeur inférieure à 1.5%, sauf dans la région des Monts de Flandre intérieure et localement dans le Pévèle-Mélantois ou le Weppes (1). C'est dans le Ternois, le Haut-Pays d'Artois, et dans le Haut-Boulonnais, que le paysage devient nettement heurté, coupé par des versants escarpés, des "raideries"; Les pentes de 6 à 10% sont en effet assez fréquentes.

(1) SOMME J. 1966. Les pentes dans diverses régions du Nord.

Cependant sur les interfluves, on retrouve des pentes beaucoup plus faibles (entre Saint-Pol-sur-Ternoise et Frévent, par exemple). Ainsi la distribution des pentes, la densité des vallées ainsi que leur encaissement, l'ampleur de leurs versants, permettent d'introduire une note de diversité paysagère sur ces hautes terres. Ainsi depuis la Lys, en particulier à l'est de la Bouttonnière de Matringhem et au sud de l'escarpement lié à la faille de Pernes-en-Artois, jusqu'au Bas-Artois oriental, on peut suivre un haut plateau, étroit, au sommet peu raviné et sur lequel on rencontre le toponyme de "plaine" qui signifie un élément horizontal, une surface plane et encadrée par des vallées. Ce terme de plaine doit avoir une résonance agricole (plaine d'Antin, plaine de l'Abie, vers Valhuon et La Thieuloye, plaine de Rocourt, du Moulin...), en effet à proximité, l'on trouve fréquemment de nombreux lieux-dits qui traduisent la vocation agricole de ces surfaces sommitales: le Terroir, le Grand-Champ, la Grande-Pièce... En revanche vers la haute Aa, le plateau artésien apparaît beaucoup plus disséqué (1), dans les secteurs de Fauquembergues, de Thiembronne, ou d'Audincthun, par exemple. De même au nord du Bléquin, affluent de rive gauche de l'Aa, le plateau haut-artésien ne subsiste plus que sous forme de lanières: les vallées très proches les unes des autres (le Bléquin, le ruisseau de Seningham, le ruisseau d'Acquin), la proximité immédiate des Bouttonnières du Boulonnais et de Licques, ont découpé le plateau en de multiples lanières. Enfin au sud du pays d'Hucqueliers et de Fruges par exemple, le plateau, dont les altitudes diminuent, présente l'aspect d'un glacis raviné par un système de vallées à peu près parallèles, et à direction unique, coulant vers la Canche; la Planquette, la Bimoise,

(1): carte de Desvres. 1/50.000°. topo. IGN. F-XXII-4

la Créquoise, Bronne, la Course.

Les Hautes Terres Artésiennes constituent également au sein de la Région Nord-Pas-de-Calais, un important château-d'eau, séparant par ailleurs deux grands bassins hydrographiques: celui de la Mer du Nord, avec l'Aa et la Lys, et celui de la Manche avec la Ternoise, la Canche et leurs affluents de rive droite très nombreux. Le problème de l'eau devient maintenant très sensible surtout dans une région aussi urbanisée et industrialisée que le Nord, donc très grosse consommatrice, surtout que les risques de pollution des nappes vont parfois en augmentant. La Lys par exemple, tout au moins dans son cours supérieur, est classé en groupe 1, c'est-à-dire reconnue comme livrant des eaux de très bonne qualité. Cela conduit la Métropole à puiser et à amener vers elle cette eau à grands frais. (1). Cette spécialisation de la haute-Lys, productrice d'eau pure et donc potable, implique également des restrictions: "Les eaux doivent rester très pures pour pouvoir être transformées facilement en eau potable: ces cours d'eau devront avoir un rôle exclusif de collecteurs d'eau de bonne qualité; ils devront rester à l'abri, non seulement de toute pollution permanente mais encore de toute pollution accidentelle grave qu'aucune station d'épuration n'est capable d'arrêter. La vocation rurale et touristique de leur vallée doit s'affirmer par le refus d'y implanter des industries polluantes. Ces vallées ne doivent pas renoncer à tout développement industriel, mais seulement orienter celui-ci vers des industries de transformation non polluantes". Pour les Hautes Terres Artésiennes, l'eau est aussi un élément d'avenir car c'est probablement l'un des facteurs essentiels à l'aménagement et au développement de cette région. C'est ce qu'a démontré

(1): DELOUX M: 1974. Maîtrise et aménagement de l'eau dans la CUDL.



F.DUFOUR (1) en prenant l'exemple de la haute vallée de l'Aa; en effet la création de plans d'eau, d'étangs de pêche, la multiplication des piscicultures le long des rivières artésiennes peuvent contribuer au développement touristique de ces régions. De toutes manières, compte-tenu des réserves en eau potable limitées dans la Région du Nord-Pas-de-Calais, les nappes et rivières des Hautes Terres Artésiennes constituent un capital précieux à préserver et à protéger.

La géologie contribue également à positionner les Hautes Terres Artésiennes au sein de la Région du Nord. En effet il faut veiller à ne pas schématiser la nature du substrat anté-quaternaire du Nord-Pas-de-Calais. L'image de l'agriculteur embourbé dans une masse d'argiles yprésiennes, lourdes à travailler, ne convient nullement à l'espace artésien étudié: terres engorgées d'eau après les fortes pluies d'automne ou d'hiver, après la fonte des neiges de février ou de janvier, provoquant régulièrement d'importantes inondations dans la basse plaine de la Lys; des sols qui se glacent après une violente averse d'été ou de fin de printemps; ou encore des sols qui se fendillent et forment de véritables carapaces quand le temps de mai va à la sécheresse, compromettant la levée des semis des jardiniers... En réalité il n'existe aucune uniformité géologique dans le Nord-Pas-de-Calais. On note une opposition fondamentale de part et d'autre d'une ligne joignant Calais à Saint-Omer, Béthune, Lille et le Tournaisis. Au nord de cette ligne, se situent essentiellement les pays d'argiles et de sables tertiaires auxquels il faut ajouter la plaine maritime holocène, alors qu'au sud s'étendent

(1): DUFOUR F: 1974. La haute vallée de l'Aa. Son avenir touristique.

les terres crayeuses du Crétacé: le Cénomaniën, turonien et Sénonien. Deux exceptions toutefois à cette règle d'organisation de l'espace régional doivent être signalées: le Pévèle argileux et la plaine de la Scarpe sableuse, l'Ostrevent. Quant à la Thiérache, elle laisse apparaître le socle et les sédiments primaires, annonçant déjà l'Ardenne toute proche. De même à l'ouest des Hautes Terres Artésiennes, la fosse du Boulonnais est caractérisée par une extrême diversité géologique, résultant de l'évidement du pli anticlinal, où dominent les strates anté-Crétacées du Portlandien, Kimméridgien, rauracien... et même le Primaire. Dans l'ensemble, l'opposition géologique entre hauts et bas pays pourrait être située de part et d'autre de la bande d'affleurement du Landénien.

Les cartes géologiques au 1/80.000° de Saint-Omer et d'Arras, de l'IGN, laissent bien apparaître certaines entités naturelles, et permettent de circonscrire les Hautes Terres Artésiennes dans leur environnement immédiat. Au nord et au nord-ouest, s'étend l'ancien golfe marin de Flandre maritime qui s'étrangle sensiblement au niveau de Watten, avant de se terminer en poche dans l'Audomarois. Cette basse plaine, d'altitude moyenne de 1 à 2 mètres au-dessus du niveau marin actuel, est le résultat d'une épaisse accumulation marine Flandrienne. On peut distinguer essentiellement l'assise dunkerquienne du Flandrien supérieur, formé de sables blancs marins et d'argiles de polders, recouvrant la tourbe qui vient s'intercaler entre les deux niveaux. Sous cette tourbe reposent les sables pissarts du Flandrien moyen de l'assise de Calais. Aux sols tourbeux ou limoneux-sableux, il faut opposer les sols limoneux du Houtland qui

limite les Hautes Terres Artésiennes au nord et au nord-est. Sous la couverture limoneuse, apparaissent parfois, à l'occasion de déchirures du manteau superficiel, les argiles tertiaires de l'Yprésien. L'argile supérieure des Flandres contient par ailleurs des couches de sable argileux, très fin. Cette couverture argileuse est parfois dominée par des sables lutétiens avec des bancs de grès formant ainsi les Monts de Flandres. En revanche les Hautes Terres Artésiennes apparaissent comme les pays de la craie secondaire, du Crétacé. L'étage le plus ancien qui affleure parmi les horizons crétacés est le Cénomaniens. Celui-ci apparaît en de rares occasions, le long de l'axe de l'Artois principalement, quand la structure faillée du rebord artésien a favorisé le travail de l'érosion différentielle qui laisse affleurer dans le fond des boutonnières élémentaires, les marnes crayeuses du Cénomaniens. Dans l'ensemble, c'est le Turonien et le Sénonien qui composent la majeure partie du substrat anté-quaternaire picard et artésien. Le Sénonien présente une craie fine, blanche et pure, dépourvue le plus souvent de silex. En revanche le Turonien supérieur offre à sa base une craie à silex (de gros silex noirs), recouverte d'une craie grise, dure et glauconifère. Dans son ensemble, le Turonien est formé de craie marneuse, légèrement plus argileuse que la craie sénonienne. Ainsi GOSSELET associait, pour l'Artois, le Turonien moyen et inférieur au Cénomaniens, sous le nom de marnes crayeuses ou encore de Dièves: les mineurs appelaient ainsi une marne argileuse tendre qui se débite à l'air et se transforme en argile plastique. On remarquera par ailleurs que le Turonien affleure assez souvent dans les régions les plus hautes de

l'Artois.

Les formations superficielles recouvrant le substrat anté-quaternaire contribuent elles-aussi à renforcer l'opposition entre hauts et bas pays, de même qu'à développer les différences entre les Hautes Terres Artésiennes et le Bas-Artois-oriental et le Hainaut. J. SOMME (1) nous a livré une définition de la notion de formations superficielles ensemble de formations diverses, recouvrant les terrains du Secondaire et du Tertiaire, au sein desquelles, le complexe limoneux joue un rôle déterminant. Sur les Hautes Terres Artésiennes, la couverture limono-argileuse à silex est discontinue, moins épaisse que dans le Hainaut-Cambrésis; l'épaisseur moyenne y étant souvent inférieure à 5 mètres. De même le moindre colmatage des vallées du haut-pays, la présence de cônes de cailloutis à silex s'étalant à la limite du haut-pays le long de l'Aa ou de la Lys par exemple, marquent bien les différences entre les Hautes Terres Artésiennes et les bas-pays.

De même, dans le domaine de la géographie sociale et économique, la personnalité des Hautes Terres Artésiennes se comprend mieux à la lumière des principales oppositions qui régissent l'organisation régionale du Nord-Pas-de-Calais. Cet espace est par définition, une terre de contacts, source de variété des paysages. Ces contacts sont par ailleurs multiples et leur fréquente concordance spatiale n'est pas le fruit du hasard. Le Nord fut tout d'abord une terre de contacts et de rivalités politiques et historiques.

(1). SOMME, J.: 1978. Formations superficielles, quaternaire et géomorphologie. Les données de la région du Nord-Pas-de-Calais:

Pendant très longtemps, la région actuelle fut divisée en Comtés (Flandre, Hainaut, Artois...) souvent rivaux. Jusqu'au règne de Louis XIV, la région du Nord-Pas-de-Calais fut partagée en Terres d'Empire et Terres de France. Il est d'ailleurs remarquable que certaines lignes de contacts politiques aient influencé l'organisation de la région à tel point que de nos jours, l'Aa, la Scarpe ou la Sensée demeurent encore des limites géographiques fondamentales. Ainsi certains secteurs comme la forêt de Mormal ou la vallée de la Sensée, ont toujours joué le rôle de terres marginales, de ligne de défense stratégique, parfois même au 20<sup>e</sup> siècle, lors de la Première Guerre Mondiale. Les Hautes Terres Artésiennes correspondent pour l'essentiel aux anciens Comtés d'Artois et de Saint-Pol qui passèrent définitivement sous tutelle française lors des rectifications du tracé des frontières engendrées par le "Traité des Pyrénées" de 1659, d'Aix-la-Chapelle en 1668 et de Nimègue, 10 ans plus tard. (1). Toutefois il convient de remarquer que dans le haut-pays, les limites géographiques naturelles n'ont jamais coïncidé avec les anciennes limites politiques. Par ailleurs le pays d'Hucqueliers au sud-ouest des Hautes Terres Artésiennes relevait avant 1790 de la Généralité d'Amiens, et de la Sénéchaussée du Boulonnais, qui recouvrait ainsi deux réalités géographiques fort différentes: c'est-à-dire le Bas-Boulonnais, la "Fosse", et le Haut-Boulonnais, c'est-à-dire le glacis de craie qui descend vers la Canche et que nous situons géographiquement dans le Haut-Pays d'Artois.

(1): LENTACKER F: 1974. La frontière franco-belge. Étude géographique des effets d'une frontière internationale.

La toponymie, et autrefois plus que maintenant, la langue parlée, contribuent aussi à renforcer cette notion de terres de contacts. Ainsi de part et d'autre d'une ligne allant de Saint-Omer à Aire-sur-la Lys, puis descendant vers Halluin et Menen (Menin) en empruntant le cours de la Lys, l'on pourra opposer le Français au Flamand, encore usité il y a quelques années dans nos campagnes de Lys et du Houtland. De même qu'une autre ligne allant de Lille à Béthune puis prenant la direction du Ternois et du Montreuillois, limite approximativement l'extension vers le sud des toponymes typiquement germaniques (zeele, hem, inghem...) à moins que la romanisation ait fait reculer plus au nord l'ancienne limite. Ainsi dans les pays de Fruges ou d'Hucqueliers, les noms de villages se terminant par hem ou inghem abondent; citons pour mémoire: Radinghem, Wicquighem, Maningham. En revanche à l'approche de la Canche, et surtout sur le plateau d'interfluve d'entre Canche et Authie, ce toponyme d'origine germanique disparaît comme dans le Ponthieu voisin. De même la comparaison entre les pays de Lillers et de Saint-Pol-sur-Ternoise (1) laisse apparaître la même constatation: le long de la haute Lys ou à proximité, se suivent les villages de Matringhem, Reclingham. En revanche au sud de la Ternoise, ce toponyme disparaît alors que les villages en court, ville ou mont se multiplient.

Mais le Nord-Pas-de-Calais est aussi le lieu de confrontation de deux grandes civilisations agraires: celle de la Mer du Nord dont les caractéristiques paysagères essentielles se vérifient au nord d'une ligne joignant

(1) Cartes au 1/50.000° de LILLERS F.XXIII-5 et de Saint-Pol-sur-Ternoise F.XXIII-6 IGN.



Samer à Desvres, Saint-Omer, Béthune, Lille et Tournai; et celle de l'Europe moyenne qui s'étend au sud et au sud-est de la précédente. L'interprétation de cartes topographiques (1) est à ce sujet très enrichissante. Dans le Houtland, les fermes sont assez souvent dispersées, tout comme dans la plaine de la Lys (dispersion organisée ou non le long des routes et chemins ruraux). Il est quasiment impossible de rouler pendant quelques minutes sans rencontrer une forme d'habitat quelconque. Associée à cet état, la présence des haies clôturant les prairies est aussi caractéristique de la civilisation agraire de la Mer du Nord. Enfin l'Hofstede aux bâtiments non mitoyens, répartis autour d'une cour, représente un type prédominant de maison rurale traditionnelle. Par contre dans le Haut-Pays d'Artois ou dans le Ternois, l'habitat est déjà beaucoup plus groupé, sans interdire toutefois la dispersion intercalaire, les haies se concentrent en auréoles serrées autour des villages, alors qu'au-delà s'imposent les champs ouverts, et enfin la Cense à cour fermée est très fréquente.

Très rapidement, dès que l'on aborde l'étude de ces espaces, les Hautes Terres Artésiennes se présentent comme une contre-image du Nord-Pas-de-Calais. Récemment une (2) étude classait la région du Nord parmi les espaces organisés selon le modèle rhénan, au même titre que les Midlands anglais, les Pays-Bas, la Belgique ou encore l'Alsace; modèle régional caractérisé par un semis urbain très dense, une population également dense, une industrialisation poussée et généralisée, un réseau de transport très actif et complexe.

(1) cartes topographiques de l'IGN: CASSEL I/50.000°  
F.XXIII-3 et SAINT-OMER F.XXIII-4.

(2) ERA 214 STRASBOURG: Espaces et régions en Europe occidentale.

De même beaucoup de Français retrouveront le Nord-Pas-de-Calais au travers de ces quelques lignes qu'écrivit A. DEMANGEON: "...Un entrecroisement serré de routes, de canaux, de voies ferrées; le va et vient continu des voyageurs et des marchandises, les puits de mines épars dans les campagnes, avec leur cortège de corons aux briques rouges; les groupes d'usines avec leurs hautes cheminées, leurs traînées de feu, leurs bâtiments massifs; des cités populeuses débordant de leurs vieilles enceintes, tout laisse l'impression d'un pays riche qui produit beaucoup, d'un territoire où se trouvent accumulées les formes les plus ardentes de l'énergie nationale." Certes ce tableau apparaît maintenant bien dépassé... De même le Nord-Pas-de-Calais pris comme un ensemble, apparaît être structuré verticalement, à la différence de l'espace parisien tout proche, grâce à la présence de nombreuses villes-carrefours, importantes de par leur masse démographique, implantées en milieu dense, aux activités économiques développées, relayées à leur tour par de nombreux centres d'espaces régionaux de taille plus réduite, gérant chacun une fraction de l'espace nordiste.

Peut-on réellement appliquer ce schéma d'organisation régionale et de développement aux Hautes Terres Artésiennes? Celles-ci constituent assurément dans le cadre du Nord-Pas-de-Calais, l'espace le plus rural et encore étroitement dépendant des activités agricoles. La notion de ruralité profonde, qui représente l'élément essentiel de l'organisation régionale du plateau haut-artésien, sera analysée avec soins ultérieurement. Cependant il nous semble indispensable de la présenter à grands traits, dès à

présent, afin de situer les Hautes Terres Artésiennes dans le cadre de la région du Nord-Pas-de-Calais. De multiples critères permettent de définir et d'évaluer cette ruralité artésienne authentique.

Cet espace comprend encore de nos jours d'innombrables communes de moins de 300 habitants, voire même de moins de 200 habitants, que nous devons appeler micro-communes, et qui par contre, sont numériquement peu représentées dans le bas-pays, ou dans le département du Nord (35 communes de moins de 200 habitants en 1975, soit 5.3% de l'échantillon départemental.). Quelques exemples illustreront la particularité de la géographie de la population des Hautes Terres Artésiennes. (RGP 1975-INSEE)-comme l'indique le tableau n°1.

TABLEAU N°1: Quelques micro-communes au recensement de 1975. population sans doubles comptes.

communes	1962	1968	1975
CANTELEUX	31	27	25
BOUBERS-1-H	80	90	85
CANETTEMONT	78	65	60
CONTEVILLE	126	118	84

Certains cantons situés à l'intérieur de cet espace ne possèdent encore aucune ville ou tout au moins une commune atteignant ou dépassant le seuil des 2000 habitants. C'est le cas par exemple du Canton d'Aubigny-en-Artois dont le chef-lieu n'atteignait pas 1200 habitants en 1975, de celui d'Avesnes-le-Comte (moins de 1500 habitants au chef-lieu de canton), de Fauquembergues, d'Heuchin ou encore d'Hucqueliers. Dès lors l'armature urbaine de cette région est très incomplète. Aucune ville appartenant aux Hautes

Terres Artésiennes ne possédait 10.000 habitants lors du recensement général de la population en 1975. Saint-Pol-sur-Ternoise qui est la ville la plus importante, tant sur le plan démographique que sur celui des activités et de l'attraction, n'était peuplée que de 5717 habitants. Lumbres (3800), Fruges (2500), Frévent (4300), et Auxi-le-Chateau (3200 hab) complètent le " réseau " urbain des Hautes Terres Artésiennes.

Micro-communes rurales, rareté du phénomène urbain vont de pair avec les très faibles densités de population, non seulement dans le cadre du Nord-Pas-de-Calais, dont le profil moyen en la matière le rapproche davantage de la situation courante des pays de la Mer du Nord et du Delta rhénan -(316 hab/km<sup>2</sup> et 438 hab/km<sup>2</sup> pour le seul département du Nord)-mais aussi dans le cadre de l'espace géographique français. En effet de très nombreuses communes des cantons de Fauquembergues, d'Hucqueliers, de Fruges, d'Auxi-le-Chateau, ou d'Avesnes-le-Comte, présentaient en 1975 des densités moyennes inférieures à 40 hab/km<sup>2</sup>. (1), soit moins de la moitié de la densité moyenne nationale. Cette répartition de la population, réelle contre-image de celle de l'ensemble Nord-Pas-de-Calais, associée à un déclin démographique durable et très ancien (environ 150 ans), expliquent les faiblesses notables de l'armature commerciale et des activités artisanales, phénomène que nous avons voulu démontrer dans deux études antérieures (2). Quelques lignes devraient rappeler la problématique exposée: Les jeunes adultes, surtout de 20 à 35 ans émigrent vers d'autres régions, mouvement démographique qui désorganise à la fois l'économie et les structures de population du haut-pays. Ainsi les exemples communaux de

(1) THUMERELLE N. P.J. 1978. Les densités de population en 1975.

(2) RENARD J.P. 1976. Equipements commerciaux dans le Haut-Artois. Etude régionale.

RENARD J.P. 1979. Dévitalisation régionale et état de l'équipement artisanal de production.

tendance au vieillissement se multiplient, de même que les cas de difficile gestion de l'espace. C'est dans ce cadre géographique guère favorable, que l'étude des équipements artisanaux de production, notamment, peut prendre tout son intérêt dans la mesure où la quantité et la diversité des entreprises artisanales peuvent assurer sur place, ne serait-ce qu'en nombre limité, des emplois non-agricoles indispensables, contribuer donc à un certain maintien de la qualité de la vie, et donner à certains centres comme Fruges, Frévent, Fauquembergues ou Pernes-en-Artois, une fonction d'organisation et de direction au sein d'un petit pays, et enfin limiter l'intensité des flux migratoires définitifs, qui se substituent trop facilement aux navettes quotidiennes des actifs, dévitalisant et désorganisant cet espace. Cette population active, d'ailleurs assez peu mobile, vit encore en majorité de l'agriculture. Le profil socio-professionnel communal, établi d'après le RGP de 1975, permet d'illustrer, à l'aide du tableau n°2, cette affirmation.

TABLEAU N°2: Source INSEE.RGP 1975/CSP/lieu de résidence.  
le poids des actifs agricoles.

Communes	Actifs agricoles en%	Ouvriers %
AUBROMETZ	47.1	32.4
AUDINCTHUN	55	25.7
AVONDANCE	73.3	13.3
AZINCOURT	57.7	19.2
AVERDOINGT	60.6	21.3

De même la répartition des emplois au lieu de travail, par sous-zones B, selon la définition de l'INSEE, en 1975, confirme très nettement la faiblesse des activités secondaires et tertiaires. Dans la sous-zone de Lumbres,

qui est en fait, la moins rurale de cette région, étant donné la présence déjà ancienne de divers établissements industriels le long de l'Aa, l'agriculture et l'énergie représentaient en 1975 40% du total des emplois au lieu de travail, contre 50% sept ans plus tôt. Le secteur industriel quant à lui, assurait 29% des emplois. Dans les sous-zones regroupées de Saint-Pol-sur-Ternoise et d'Avesnes-le-Comte, le secteur primaire représentait encore en 1975 35% des emplois au lieu de travail contre 28% pour le secteur secondaire; enfin dans les sous-zones regroupées d'Hesdin et d'Hucqueliers, le secteur primaire occupait plus du tiers de la population active au lieu de travail. Il est d'ailleurs regrettable que l'INSEE ait livré des statistiques confondues pour les deux sous-zones d'Hesdin et d'Hucqueliers, car la ruralité de cette dernière est encore bien plus importante que celle du secteur d'Hesdin dans la mesure où des établissements industriels divers se répartissent dans plusieurs communes de la vallée de la Canche.

En définitive, les Hautes Terres Artésiennes constituent l'exemple type d'un espace géographique peu urbanisé et éclaté. Les principales villes du département du Pas-de-Calais se situent, en effet, toutes à la périphérie, à l'extérieur de cette région rurale: il s'agit notamment de Boulogne-sur-mer, de Saint-Omer, de Béthune, d'Arras, secondairement de Montreuil-sur-mer qui est aussi un chef-lieu d'arrondissement. De ce fait la polarisation des Hautes Terres Artésiennes est d'une part très incomplète, à l'image du "réseau urbain indigène", et d'autre part multiple et périphérique. En effet alors que les secteurs de Lumbrès et de



Fauquembergues regardent vers le district audomarois, Saint-Omer et Arques principalement, les cantons d'Aubigny-en-Artois, d'Avesnes-le-Comte, de Pas-en-Artois sont plutôt attirés par Arras. En revanche certaines communes du canton d'Hucqueliers vivent en relation plus continue avec la fosse du Boulonnais (Desvres et Boulogne-sur-mer), alors que la bordure méridionale des Hautes Terres Artésiennes est déjà tournée vers quelques villes de la Somme comme Doullens ou Abbeville. En conclusion, il nous faut donc bien distinguer dans le cadre de la Région du Nord-Pas-de-Calais:

a) Les Bas-Pays rattachés au "Delta d'or", selon une expression chère à A. GAMBLIN, caractérisés par de très fortes densités de population même en régions rurales ou à caractère mixte, comme la Lys et la Flandre, par une forte urbanisation et un semis urbain dense, un réseau urbain complexe et hiérarchisé; des villes aux vieilles traditions marchandes et manufacturières (textiles, draps...), très attachées à leur autonomie, très fières de leur pouvoir de commandement remontant au Moyen-Age, le beffroi en étant le symbole, ces villes ayant été ensuite différemment touchées par la révolution industrielle contemporaine.

b) Les hauts pays artésiens, crayeux, du sud de la région, pour lesquels les héritages furent très différents: de moindres densités de population, (phénomène déjà clairement vérifié avant même le boom du bassin houiller au 19<sup>e</sup> siècle), une plus forte ruralité, un réseau urbain incomplet, discontinu, beaucoup moins dense, des échanges économiques moins intenses. En fait, avec les Hautes Terres Artésiennes, on assiste à la disparition des phénomènes humains et économiques répartis

en "bassins" denses, alors que la répartition prédominante est ponctuelle, sinon linéaire comme le long de l'Aa en aval de Lumbres, le long de la Ternoise à proximité de Saint-Pol-sur-Ternoise, et le long de la Canche surtout de part et d'autre d'Hesdin.

c) L'importance de ces contacts est soulignée par la localisation des villes de contact entre pays argileux et crayeux, entre hauts et bas pays. Une fois de plus, nous retrouvons un axe structurant dans le Nord-Pas-de-Calais qui va de Calais à Saint-Omer, Aire-sur-la-Lys, Béthune et Lille. Les promontoires crayeux de Gohelle et du Mélantois interrompent cette ligne d'urbanisation privilégiée. Elle reprend néanmoins plus à l'est avec Douai et Valenciennes qui soulignent le contact entre les sables de la plaine de la Scarpe et la craie du Cambrésis.

L'agriculture confirme l'originalité économique des Hautes Terres Artésiennes au sein de la région du Nord-Pas-de-Calais. Diversité des productions, intensivité des systèmes agricoles, productivité par travailleur, (6° rang en France en 1977), revenu brut par exploitation, (4° rang en France), ont toujours fait de l'agriculture nordiste une des premières agricultures régionales françaises, même si récemment on constate une diminution de sa contribution à la production nationale, (5.5% en 1968 contre 4.7% dix ans plus tard) et un tassement dans l'accroissement du revenu global de l'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. (1). Les cartes de la P.A.F. (production finale moyenne par hectare en 1970) et du résultat brut moyen par exploitation en 1970, réalisées par

(1): DUCLERCQ: 1980. Conférence donnée à l'Institut de géographie de LILLE I. L'évolution de l'agriculture dans la région du Nord-Pas-de-Calais.

J.VAUDOIS (1) montrent très nettement les disparités agricoles régionales existant au sein du Nord-Pas-de-Calais. Ces mêmes documents dévoilent ainsi la situation spécifique de l'agriculture des Hautes Terres Artésiennes, caractérisée par une P.A.F par hectare généralement inférieure à 3.000 fr, voire même souvent inférieure à 2.000fr, alors que la moyenne régionale était de 3452 fr en 1970 et plus de 4000fr pour le seul département du Nord. Les secteurs les plus défavorisés se situent au sud d'Hucqueliers et de Fruges, en direction du Val de Canche, ou encore dans le canton d'Auxi-le-Chateau. De même le revenu brut par exploitation en 1970 exprime le même retard sur le plan régional: alors que la moyenne du Nord-Pas-de-Calais s'élevait en 1970 à près de 35.000fr par exploitation, contre 21.555fr pour l'ensemble de la France, de nombreuses communes appartenant au Hautes Terres Artésiennes présentent un R.B.E. inférieur à 20.000fr, soit encore moins que la moyenne nationale. La situation est tout particulièrement défavorable dans le cadre de la région agricole du Haut-Artois, légèrement meilleure dans le Ternois, globalement. Il serait évidemment intéressant d'expliquer cette position de l'agriculture artésienne dans le cadre de la région du Nord. Pourquoi une moindre productivité du sol agricole, une moindre intensivité des systèmes agricoles, et un revenu de l'agriculteur inférieur à la moyenne régionale?

La nature du système agricole des Hautes Terres Artésiennes constitue assurément un élément explicatif de premier ordre. Dans ses grands traits, on pourrait définir le profil agricole de cet espace en ces termes: il s'agit d'une

(1) VAUDOIS. J.: 1979. Cartes Atlas du Nord-Pas-de-Calais. deux planches du deuxième fascicule.

polyculture céréalière et fourragère partiellement valorisée par un élevage mixte de bovins et de porcins relativement important. La superficie toujours en herbe et les cultures fourragères occupent environ 43% de la S.A.U., soit une proportion qui est déjà nettement supérieure à la valeur moyenne de la région Nord-Pas-de-Calais (35% dans le département du Pas-de-Calais contre 42% dans le Nord). Par ailleurs l'évolution récente des modes d'occupation agricole du sol, de 1955 à 1970, confirme cette nette orientation vers la surface fourragère principale et donc vers l'élevage. Ainsi dans le canton d'Hucqueliers par exemple, la part des terres labourables est passée de 75% de la S.A.U en 1955 à 62% en 1970, alors que les surfaces en herbe, de 23% de la S.A.U en 1955, passèrent quinze ans plus tard à 37%.

Par ailleurs au sein des associations culturales, les céréales s'imposent très nettement, obtenant un score sensiblement égal à celui des surfaces fourragères et mises en herbe. Cependant la répartition des cultures céréalières y est par exemple, très différente de celle du Bas-Artois-oriental, ou encore du Pays de Montreuil, plus généralement du plateau d'interfluve entre Canche et Authie. En effet dans le cadre des Hautes Terres Artésiennes, la culture du blé tendre est nettement dominée par celle de l'orge et de l'escourgeon. Une analyse des résidus de régression, couvrant l'ensemble des cantons appartenant au bombement anticlinal artésien, soit le Haut-Pays d'Artois, le Ternois, mais aussi le Pays de Montreuil et le Bas-Artois-oriental dont l'est du Cambrésis, et mettant en corrélation linéaire la culture du blé tendre

d'une part, avec celle de l'orge-escourgeon. d'autre part (1) montre que tous les cantons appartenant aux Hautes Terres Artésiennes, présentent une déviation positive par rapport au modèle mathématique défini comme suit:

$$y = 0.802 x + 8.3789 \quad \text{avec } y = \text{Orge-escourgeon}$$

$$x = \text{Blé tendre.}$$

Ces résultats signifient que, eu égard à l'importance relative de la culture du blé, les Hautes Terres Artésiennes présentent une orientation préférentielle plus ou moins marquée selon les cantons, pour la culture de l'orge. Cette analyse de régression simple permet par ailleurs de bien opposer les Hautes Terres Artésiennes au Pays de Montreuil voisin et surtout au Bas-Artois-oriental. Une analyse multivariée des résidus de régression mettant en corrélation cette fois, la culture du blé, de l'orge et de la betterave industrielle, confirme très nettement cette orientation, en particulier pour les cantons de Hucqueliers, Fauquembergues, Heuchin, Lumbres, Fruges, Pas-en-Artois et Auxi-le-Chateau.

Les Hautes Terres Artésiennes n'appartiennent pas aux régions de cultures très intensives, et spéciales, pour lesquelles betterave sucrière, blé tendre mais aussi cultures industrielles et légumières sont bien développées. Une carte évaluant l'importance relative en 1970, de ce que nous appelons approximativement, les cultures intensives, en fonction du rapport suivant:

$$\frac{\text{céréales} + \text{légumes} + \text{plantes sarclées non fourragères}}{\text{surface agricole utilisée}}$$

-montre que la région artésienne étudiée échappe totalement à cette bande de terres à cultures intensives, de direction

(1): coefficient de corrélation linéaire  $r = 0.755$ .

sub-méridienne, allant depuis la Flandre maritime et la plaine de Wateringues, jusqu'au Bas-Artois -Cambrésis, en passant par la Flandre intérieure, la plaine de la Lys et le Béthunois, la région de Lille et la Gohelle. A cet égard, une comparaison avec les cantons de Marquion et de Bertincourt, à l'est et au sud-est d'Arras, appartenant au Bas-Artois-oriental, les cantons d'Hesdin et de Campagne-les-Hesdin appartenant eux à la région agricole du Pays de Montreuil, selon la définition de la D.D.A. du Pas-de-Calais, apparaît très significative, comme l'exprime le tableau n° 3.

TABLEAU N°3. Source R.G.A. 1970 D.D.A PAS-DE-CALAIS.  
cumul du blé tendre, des cultures industrielles, légumières, et de la betterave industrielle. En % de la S.A.U totale.

CAMPAGNE-les-Hesdin:	34%	FRUGES:	20.4%
HESDIN	: 29.7%	HUCQUELIERS:	9.9%
MARQUION	; 50.8%	AUXI-le-Chateau:	20.5%
BERTINCOURT	: 53.2%	SAINT-POL-sur-Tern.:	24.8%

Toutefois les Hautes Terres Artésiennes n'appartiennent pas davantage aux régions très herbagères nettement orientées vers l'élevage des vaches laitières, pour lesquelles les cultures céréalières occupent toujours moins de 30% de la S.A.U, alors que les cultures industrielles et les plantes sarclées non fourragères ne couvrent généralement guère plus de 5% de la S.A.U. Ce type d'agriculture est celui des cantons de l'Avesnois-Thiérache, de l'est de la plaine de la Scarpe, ou encore du fond de la fosse boulonnaise (secteur de DESVRES) En définitive, le système agricole des Hautes Terres Artésiennes est un système de transition, en particulier entre le



Bas-Artois-oriental (culture céréalière, betteravière et légumière), et le Boulonnais (à économie herbagère et laitière).  
 Le Tableau n°4 permet de donner une vue d'ensemble sur l'agriculture des Hautes Terres Artésiennes et de dévoiler les nuances intra-régionales qui existent.

TABLEAU N° 4 Source R.G.A 1970 OCCUPATION DE LA S.A.U  
 informations au niveau des cantons.

CANTONS	Total terres labourables	S.T.H	Céréales	blé tendre
Aubigny-en-A	72.4%	27.3	49.2	19.8
Avesnes-le-C	65	34.6	43.1	18.1
Auxi-le-Chat.	60.8	39	39.9	15.2
Heuchin	66.3	33.4	43.9	14.2
Le Parcq	64.4	35.2	41.5	17.1
Pas-en-Artois	69.6	30.2	46.3	18
Saint-Pol-sur-T	66.4	33.3	43.2	17.6
Fruges	64.8	34.9	42.3	15.4
Hucqueliers	62.7	37	42.6	7.9
Fauquembergues	67.9	31.8	46.7	11.3
Lumbres	69.8	29.9	48.4	12.8

TABLEAU N° 4 suite.

	orge	cult; ind.+ légumes	bett ind	plantes fourr.
Aubigny-en-A	26.4	0.5	6.1	15.8
Avesnes-le-C	22.8	0.7	3.2	17.4
Auxi-le-Chat.	21.9	1.1	4.2	15.2
Heuchin	23.1	1.5	2.5	17.7
Le Parcq	21.7	2	5.2	14.8
Pas-en-Artois	26.7	1.7	5.7	14.6
Saint-Pol-sur-T	22.8	2.2	5	15.1
Fruges	20	2.1	2.9	16.9
Hucqueliers	20.4	0.6	1.4	17.3
Fauquembergues	24	1.1	1.7	16.9
Lumbres	22.3	1.8	2.8	15.4

Malgré une incontestable unité géographique, les Hautes Terres Artésiennes présentent quelques nuances agricoles internes intéressantes à préciser. Globalement, on peut remarquer que d'est en ouest :

-l'importance des cultures fourragères et de l'herbe augmente; ainsi le canton d'Hucqueliers surtout, annonce bien déjà le Bas-Bouloonnais. En effet alors que dans le canton d'Aubigny-en-Artois la superficie fourragère principale occupe 37% de la S.A.U, dans celui d'Hucqueliers, son importance relative atteint 49%.

-la culture du blé tendre décroît alors que celle de l'orge est relativement plus importante. Le rapport orge/blé donne les résultats suivants: 1.33 pour le canton d'Aubigny-en-Artois; 1.26 pour Avesnes-le-Comte; contre 2.58 pour Hucqueliers et 2.12 pour le canton de Fauquembergues.

-la part de la betterave industrielle décroît: de 6.1% de la S.A.U à Aubigny-en-Artois, elle passe à 5.7% à Pas-en-Artois, et surtout à 1.4% dans le canton d'Hucqueliers et 1.7% dans le canton de Fauquembergues.

A ces productions végétales, il faut associer un élevage mixte bovin-porcine relativement important. Ces quelques données statistiques permettront de le situer (R.G.A de 1970): dans l'ensemble la densité bovine pour 100 hectares de S.A.U est de l'ordre de 110 à 115 contre, à titre d'exemple 127 dans le canton de Desvres et seulement 64 dans celui de Croisilles (Bas-Artois). Par contre la densité bovine à l'hectare fourrager apparaît moyenne après comparaison avec le Bouloonnais et le Bas-Artois-oriental. Enfin les Hautes Terres Artésiennes appartiennent bien à l'ensemble des régions agricoles de l'ouest du Nord-Pas-de-Calais, à peu

près toutes caractérisées par un important élevage de porcs. En définitive l'orientation vers l'élevage mixte est déjà nettement marquée dans le cadre de cette polyculture. C'est ce que traduit cet indice de valorisation par l'élevage, ainsi calculé:

STH + cultures fourr. + plantes sarclées fourr. + orge, avoine - blé tendre + cultures indust. + cultures légumières + bét.

On constate une fois de plus que cet indice s'accroît d'est en ouest, comme le suggère le tableau suivant n° 5.

TABLEAU N°5. RGA 1970. Indice de valorisation du système agricole par l'élevage.

Aubigny-en-Artois	2.75	Pas-en-Artois	2.87
Avesnes-le-Comte	3.50	Saint-Pol-sur-T	2.98
Auxi-le-Chateau	3.84	Fruges	3.86
Heuchin	4.44	Hucqueliers	8.99
Le Parcq	3.06	Fauquembergues	5.96
		Lumbres	4.65

niveau cantonal.

-----  
 Le tableau n°6 permet de donner une vue d'ensemble sur la situation de l'élevage sur les Hautes Terres Artésiennes en 1970.

TABLEAU N°6. RGA 1970. L'élevage sur les Hautes Terres Artés.

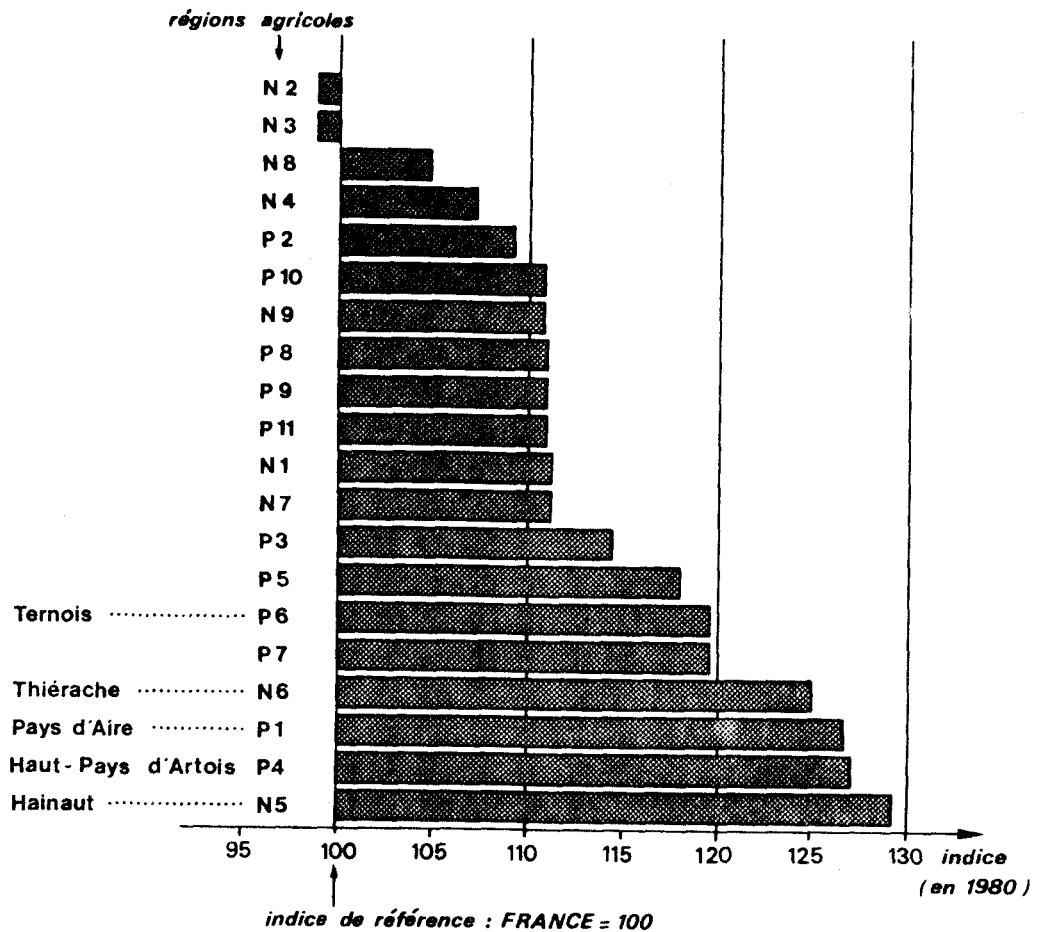
cantons	bovins/ 100 ha SAU	Bovins/ 100 ha STH + cult.fourr.	porcins/exploi
Aubigny-en-A	114	307	34
Avesnes-le-C	121	267	26
Auxi-le-CHateau	108	220	27
Heuchin	118	266	32
Le Parcq	112	247	24
Pas-en-Artois	112	282	23
Saint-Pol-sur-T	117	274	34
Fruges	110	234	23
Hucqueliers	111	227	36
Fauquembergues	111	258	33
Lumbres	99	249	34

-----

Afin de mieux situer les Hautes Terres Artésiennes par rapport aux régions qui les encadrent, rappelons que la densité des bovins pour 100 hectares de S.A.U était en 1970, de 50 dans le canton de Marquion, contre 64 pour Croisilles et enfin 127 dans celui de Desvres. De même le nombre de bovins pour 100 hectares de superficie toujours en herbe ou en cultures fourragères était de 316 dans le canton de Marquion, 394 à Bertincourt et 198 dans le canton de Desvres. Enfin le nombre de porcs par exploitation était, dans le même ordre des cantons, de 15, 19, et 26.

Cette orientation de l'économie agricole vers l'élevage bovin en particulier, doit sans doute être mise en relation avec le barème indicatif de la valeur vénale des terres dans la région du Nord-Pas-de-Calais. A propos des Hautes Terres Artésiennes, nous constatons très nettement, comme l'indiquent les Figures n° 2, 3 et 4, que la valeur des prairies naturelles est très supérieure à celle des terres labourables.

Dans quelle mesure le milieu naturel peut-il contribuer à expliquer le bilan et les caractéristiques de l'agriculture du Haut-Pays-d'Artois et du Ternois? Le relief accidenté, avec de nombreux escarpements, influence beaucoup l'état et la nature du sol, ainsi que l'écoulement des eaux et donc également la micro-climatologie et le processus d'érosion des eaux. En réalité, le relief exerce surtout un rôle restrictif : il peut en gênant certains travaux comme les labours, ralentir le rythme de certaines pratiques culturales et ainsi favoriser, privilégier les herbages moins exigeants en entretiens et donc en heures de



**CLASSEMENT DES RÉGIONS AGRICOLES DU NORD-PAS-DE-CALAIS**

selon le rapport :  $\frac{\text{valeur vénale moyenne des PRAIRIES NATURELLES}}{\text{valeur vénale moyenne des TERRES LABOURABLES}}$

**Fig-2**

JPR et JD

Liste des régions agricoles du Nord-Pas-de-Calais.

- |                         |                       |
|-------------------------|-----------------------|
| N1:Flandre intérieure   | P1:Pays d'Aire        |
| N2:Région de Lille      | P2:Collines guinoises |
| N3:Pévèle               | P3:Boulonnais         |
| N4:Plaine de la Scarpe. | P4:Haut-Pays d'Artois |
| N5:Hainaut              | P5:Béthunois          |
| N6:Thiérache            | P6:Ternois            |
| N7:Plaine de la Lys     | P7:Pays de Montreuil  |
| N8:Flandre maritime     | P8:Bas-Champs picards |
| N9:Cambrésis            | P9:Plaine de la Lys   |
|                         | P10:Wateringues       |
|                         | P11:Artois.           |

PRAIRES NATURELLES  
milliers de Francs

# BAREME INDICATIF DE LA VALEUR VENALE MOYENNE DES TERRES AGRICOLES DANS LES REGIONS DU NORD-PAS-DE-CALAIS ET DE PICARDIE

d'après Le J.O. 17-10-1981 N.C.283

Essai d'ajustement-régression

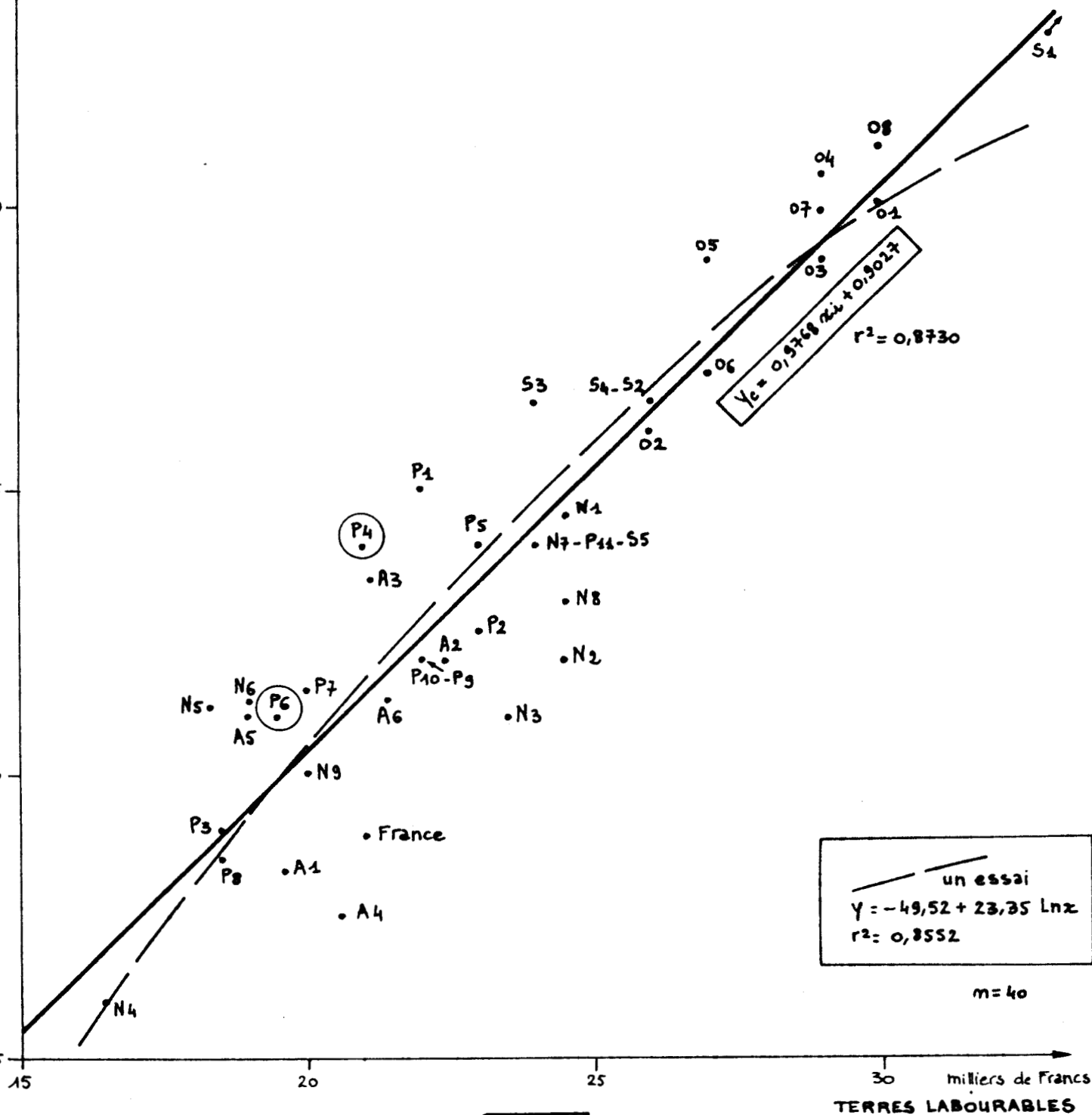
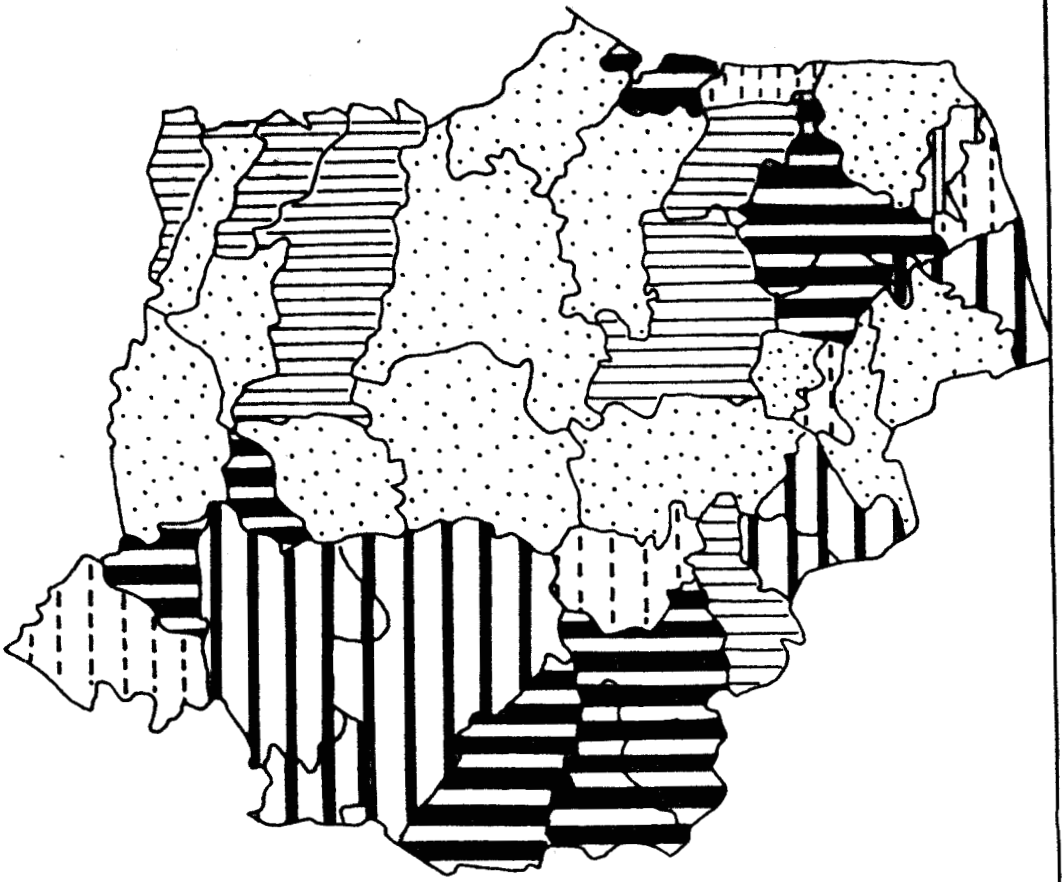
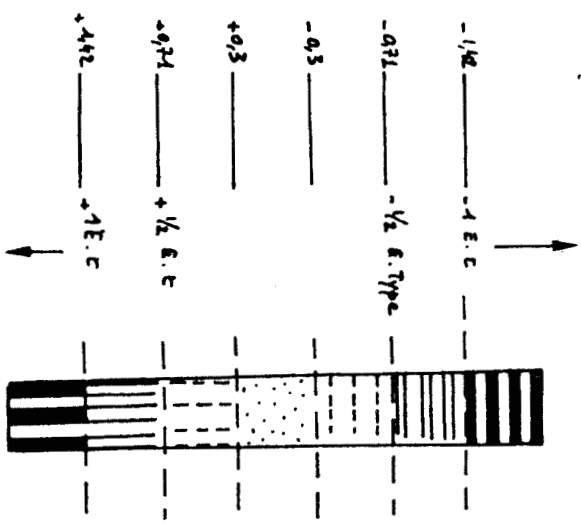


Fig. 3





0  50km  
 — limite de région agricole



ANALYSE DE REGRESSION LINEAIRE  
 VALEUR VENALE MOYENNE DES TERRES  
 AGRICOLES - 1980  
 NORD-PAS-DE-CALAIS - PICARDE

$x_i$  : valeur réelle des terres labourables  
 $y_j$  : valeur réelle des terres naturelles.

$$y_j = 0.9768x_i + 0.9027$$

$$r^2 = 0.8730$$

J.P.R.

FIG.4

LISTE DES REGIONS AGRICOLES DU NORD-PAS-DE-CALAIS  
ET DE PICARDIE.

Annexe aux figures 3 et 4.

N1:Flandre intérieure

N2:Région de Lille

N3:Pévèle

N4:Plaine de la Scarpe

N5:Hainaut

N6:Thiérache

N7:Plaine de la Lys

N8:Flandre maritime

N9:Cambrésis

P1:Pays d'Aire

P2:Collines guinoises

P3:Boulonnais

P4:Haut-Pays d'Artois

P5:Béthunois

P6:Ternois

P7:Pays de Montreuil

P8:Bas-Champs picards

P9:Plaine de la Lys

P10:Wateringues

P11:Artois

A1:Saint-Quentinois et Laonnais

A2:Champagne crayeuse

A3:Thiérache

A4:Soissonnais

A5:Valois

A6:Tardenois et Brie

O1:Pays de Thelle

O2:Clermontois

O3:Noyonnais

O4:Plateau picard

O5:Soissonnais

O6:Valois

O7:Vexin français

O8:Pays de Bray

S1:Santerre

S2:Ponthieu

S3:Marquenterre

S4:Vimeu

S5:Plateau picard

travail; surtout quand il devient difficile de trouver des salariés puis de les payer, sans risquer de mettre en déséquilibre ou tout au moins de diminuer le revenu de l'exploitation. Ainsi l'abondance des rideaux, créant des versants en marches d'escalier, peut être un obstacle à certains moyens de cultures et même présenter de réels dangers pour qui pilote des engins mécanisés de plus en plus imposants. Pour PH. PINCHEMEL, les rideaux représentent la deuxième grande forme de relief de la plaine picarde, après les vallées sèches. Ils introduisent assurément dans ces paysages crayeux, un élément nouveau dans notre champ de perception puisqu'ils détruisent la régularité et la convexité des versants. Ont-ils été créés par l'homme? Ou résultent ils des effets de l'érosion karstique? Celle-ci en effet, par dissolution souterraine assurée par le biais de la circulation diaclasienne des eaux, sous les vallées sèches, provoque des affaissements des terrains suivant les plans des diaclases sillonnant les versants. Toujours est-il que de telles ruptures de pente, constituent une gêne certaine au maintien des terres labourables, après mécanisation des travaux agricoles. Ces mêmes rideaux sont souvent gagnés par la végétation qui ne demande qu'à s'étendre sur les parcelles de cultures voisines, surtout quand ils ne sont pas régulièrement entretenus. Compte tenu de leur importance, la contrainte physique est réelle; c'est ce que veut souligner le tableau n°7.

TABLEAU N°7. Importance des rideaux dans quelques communes du Haut-Pays d'Artois. (1)

Wavrans-sur-Aa	23.6 kms	soit 2.1 kms/km <sup>2</sup>
Wismes	28.8 kms	soit 2.5 kms/km <sup>2</sup>
Seninghem	37.2 ---	---- 2.5 -----
Elnes	14.2-----	-----2.34-----
Lumbres	5.2-----	-----0.57-----
	-----	-----

(1): LACHERE. M: 1973. Situation, évolution et avenir de l'agriculture d'un secteur du Haut-Pays d'Artois. Lumbres.

Par ailleurs le caractère plus herbager des Hautes Terres Artésiennes peut aussi s'expliquer partiellement par des données géologiques et pédologiques. Ainsi par exemple :

- La craie turonienne, plus marneuse que celle du Sénonien, affleure davantage sur les Hautes terres Artésiennes que dans le Bas-Artois-oriental.
- Le plus large développement de l'argile à silex est aussi très certainement un élément explicatif. Il s'agit d'une formation superficielle qui s'étend largement dans l'ouest de la Picardie et sur les Hautes Terres Artésiennes. Sa présence dans les champs est perceptible dans la mesure où elle contribue à engendrer des sols plus lourds, parsemés d'éclats de silex colorés par l'argile.
- La fréquence des sols biefveux, riches en silex, plus difficiles à travailler, ne donnant pas aux betteraves sucrières toutes leurs chances de développement. Les biefs à silex constituent en fait des dépôts apparentés à l'argile à silex; c'est-à-dire un complexe remanié, ayant subi un déplacement pendant lequel il est probable que des éléments étrangers soient venus s'y ajouter.
- L'importance des sols hydromorphes dans les fonds de vallées, propices aux prairies, aux peupleraies et aux haies d'aubépine, explique aussi le caractère plus verdoyant et bocager des vallées.
- Enfin, et surtout peut-être, l'ambiance climatique, l'effet climatique des Hautes Terres Artésiennes, constitue une donnée explicative pertinente du profil d'ensemble de cette économie agricole.

L'effet climatique, particulièrement pluviométrique, des Hautes Terres Artésiennes est réel, très sensible, à tel point que P. BIAYS n'hésite pas à les comparer au Dartmoor ou aux Monts d'Arrée, à les qualifier de "basses et de moyennes montagnes atlantiques". (1). P. FLATRES (2) s'exprime à ce sujet: "Cet ensemble Haut-Boulonnais et Haut-Artois constitue le plus élevé des hauts pays du Nord. Il se produit là un phénomène qui rappelle les caractères des Montagnes atlantiques de Grande-Bretagne. Les précipitations sont très fortes (plus de 1000 mm/an), les vents violents. Les températures d'hiver ne tombent pas très bas, mais la neige, irrégulière, peut, certaines années, tomber en grande abondance."

Ainsi les Hautes Terres Artésiennes constituent l'espace nordiste le plus abondamment arrosé. Contrairement à une idée fausse mais très répandue, le Nord-Pas-de-Calais n'est pas une région de précipitations importantes puisqu'en effet, une partie considérable de son territoire, (depuis la Flandre maritime, jusqu'au seuil du Cambrésis), reçoit moins de 700 mm/an. Par contre, sur cet ensemble modérément arrosé, les Hautes Terres Artésiennes assurent un vif contraste, puisqu'elles reçoivent plus de 800mm/an, voire même plus de 900mm (1947-1976: G. PETIT-RENAUD:3) sur le rebord supérieur du Boulonnais et dans le secteur artésien topographiquement élevé, situé entre les sources de la Course, de l'Aa, de la Lys et du Bléquin. A titre de comparaison, signalons que la Thiérache forestière, malgré des altitudes comparables, n'enregistre pas de telles chutes d'eau. Ainsi la première efficacité pluviométrique des Hautes Terres Artésiennes consiste

(1): BIAYS. P: 1968. Esquisse climatologique du Nord de la France  
 (2): FLATRES P: 1980. Nord et Picardie.  
 (3): PETIT-RENAUD. G: 1979. planches de l'Atlas du Nord-P-d-C.

à augmenter sensiblement le total annuel. Les moyennes établies pour la période 1947-1976 donnent des totaux pluviométriques annuels comparables pour Dunkerque (634 mm), Boulogne-sur-mer (617 mm), et Lille-Lesquin (613mm), alors que Frévent totalise 843 mm. Encore faut il signaler que Frévent se situe dans la vallée de la Canche, et que dès lors elle peut éventuellement ne pas être considérée comme station-type ou représentative des Hautes Terres. Ainsi Fruges, pour la même période enregistre un total annuel de 906 mm, et Lottinghem, commune située dans l'extrême avancée orientale de la fosse boulonnaise, 974 mm, contre 634 à Arras ou encore 600 mm à Bierne, dans les Flandres. (1). Cette recrudescence pluviométrique s'explique davantage par l'orientation et par le volume de ces hautes terres que par l'altitude qui demeure modeste. Ce haut plateau est en effet frappé de plein fouet par les vents dominants de secteur ouest à sud-ouest qui véhiculent des masses d'air très humide, souvent proche même de la saturation. Dès lors la montée en altitude, le frottement engendrent des précipitations abondantes, tout particulièrement en automne et en hiver. De même les Hautes Terres Artésiennes peuvent recevoir certaines années, comme en février 1969 ou en janvier 1979, d'abondantes chutes de neige, dans la mesure où elles se posent perpendiculairement aux flux de nord-ouest - temps perturbés favorables aux chutes de neige avec une arrivée d'air froid quelque peu dénaturé - et aux "invasions polaires", courants froids de secteur nord, engendrant des types de temps favorables aux chutes de neige exceptionnelles. (2).

(1) PETIT-RENAUD G. 1979. Le climat de la région du Nord.

(2) DUPLESSIS-KERGOMARD. Cl. 1973. La neige dans l'ouest de la région du Nord.

Toutefois les variations inter-annuelles sont grandes ce qui s'explique surtout par l'influence océanique prédominante qui est la plus susceptible d'être affectée de variations notables, alors que l'influence continentale manifeste la plus grande régularité, phénomène particulièrement mesurable au printemps. Le relief contribue très probablement à accroître cette variabilité inter-annuelle des précipitations dans la mesure où il accentue la teinte océanique de saison froide. KIRALY (1) constate ainsi qu'à Frévent de 1932 à 1970, se succèdent des périodes assez pluvieuses, courtes, entrecoupées de brèves périodes sèches. Alors qu'en 1959, on n'enregistre que 563 mm de précipitations, minimum absolu sur 50 ans!, l'année 1966 fut celle du maximum avec 1162 mm. Sur 50 années de relevé pluviométrique à Frévent, de 1884 à 1894, puis de 1932 à 1970, on a pu définir quatre grands types de régimes:

- Les années pluvieuses recevant plus de 900 mm. L'hiver est alors copieusement arrosé: la teinte océanique est accentuée par le relief. Ces années pluvieuses sont fréquentes, presque aussi fréquentes que les années dites normales, c'est-à-dire deux années sur cinq.
- Les années normales reçoivent entre 750 et 900 mm.
- Les années à précipitations modérées reçoivent entre 650 et 750 mm. Sur 50 années d'observation, quatre seulement répondent à cette définition!. Ce type définit donc une rupture brutale dans la distribution.
- Enfin les années sèches, avec un total inférieur à 650 mm, sont rares sur les Hautes Terres Artésiennes. Sept cas sur 50 ont enregistré un total annuel compris entre 550 et 650 mm.

(1): KIRALY. Y: 1971. Précipitations et températures à Frévent.

En définitive, même si les variations inter-annuelles sont grandes, il est rare que la "sécheresse" marque les Hautes Terres Artésiennes, ce qui signifie que l'influence océanique l'emporte sur l'influence continentale. Ceci est confirmé par le régime pluviométrique saisonnier, du type AHEP. Le profil moyen de Frévent établi sur la période 1947 à 1976 est le suivant:

Automne: septembre-octobre-novembre: 247 mm, soit 29.3%

Hiver: décembre-janvier-février: 219 mm, soit 25.58%

Eté: juin, juillet, août: 214 mm, soit 25.39%

Printemps: mars, avril et mai: 163 mm, soit 19.34%

A Fruges, pour la même période, le profil moyen est le suivant:

Automne: 405 mm, soit 38.21%

Hiver: 268 mm, soit 25.28%

Eté: 210 mm, soit 19.81%

Printemps: 177 mm; soit 16.7%

Ainsi l'effet climatique et pluviométrique des Hautes Terres Artésiennes joue en automne, en hiver et en été. La rose des vents de Boulogne-sur-mer permet de comprendre cette situation. En hiver, la direction des vents de secteur sud-sud-ouest l'emporte largement, suivie du secteur ouest, de même qu'en été où la prédominance est alors écrasante. En automne les vents apparaissent plus instables mais le secteur sud à ouest prédomine toujours. Par contre c'est au printemps que le secteur nord à nord-est occupe une place plus importante qu'au cours des autres saisons, mais sans dominer nettement. En général, on peut dire que les secteurs nord à nord-est et ouest à sud-ouest s'équilibrent à peu près. C'est cette alternance de la circulation méridienne et de la circulation



zonale qui explique la moindre pluviosité du printemps, de même que l'influence "continentale" explique la plus grande régularité inter-annuelle de cette saison. Afin de mieux comprendre le rôle des hautes terres, en particulier à l'automne et en hiver, nous comparons, à l'aide du tableau n°8, les stations de Lille-Lesquin, et de Frévent, dont les écarts s'accroissent nettement en période froide, alors qu'ils s'atténuent au cours du printemps.

TABLEAU N°8. Répartition mensuelle des précipitations à Frévent et à Lille-Lesquin. Moyenne 1947-1976. en mm.													
station	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D	Tot
Lille-L	45	41	39	38	47	56	59	60	59	53	63	53	613
Frévent	71	61	58	52	53	73	67	74	85	69	93	87	843
rapport	1.6	1.5	1.5	1.4	1.1	1.3	1.1	1.2	1.4	1.3	1.5	1.6	1.4

Ce rapport est calculé de la façon suivante:

Frévent/ Lille-Lesquin. Les valeurs sont arrondies au dixième.

On dégage de ce tableau, plusieurs enseignements.

-D'une part il montre clairement les différences pluviométriques existant entre haut et bas pays, à la fois d'après le total annuel et d'après la répartition saisonnière. A Lille-Lesquin, l'été et l'automne sont à égalité. Le seul point commun entre ces deux régions pluviométriques est la dernière place occupée par le printemps.

-Les rapports de précipitations mensuelles entre les deux stations montrent que l'effet climatique des Hautes Terres Artésiennes est particulièrement sensible de Novembre à Mars, mais qu'en revanche au printemps et au début de l'été, les écarts entre les deux stations s'atténuent quelque peu, en relation avec les types de temps et la plus grande fréquence de la circulation méridienne à cette époque de l'année.

Les Hautes Terres Artésiennes sont aussi fréquemment arrosées: on enregistre plus de 160 jours de précipitations par an sur le Boulonnais, le Haut-Pays d'Artois et le Ternois, soit davantage que sur le Pays de Montreuil et l'Hesdinois voisins ou encore le Houtland au nord, et la Flandre maritime. A Frévent, de 1931 à 1970, le nombre de jours de précipitations moyen s'élève à 166, mais il est également affecté par d'importantes variations inter-annuelles: 123 jours en 1959, contre 204 en 1951. (KIRALY). Certes selon les saisons, la nature des précipitations change: alors qu'en hiver les fortes pluies sont assez rares, en été les précipitations d'origine orageuse sont plus fréquentes. En conclusion, la pluviométrie des Hautes Terres Artésiennes pourrait être définie en quelques mots par:

- L'abondance annuelle des précipitations: plus de 800 à plus de 900 mm.
- L'importance des précipitations neigeuses certaines années.
- La prédominance de l'influence océanique marquée par un maximum d'automne suivi de l'hiver. Cependant l'influence continentale (importance relative des pluies d'été) ne peut pas être négligée.
- La prédominance de la circulation zonale, de secteur sud-ouest à ouest en toutes saisons, sauf au printemps.
- Un effet pluviométrique accentué en automne et en hiver.
- Le grand nombre de jours de pluie.
- La fréquence des étés humides, parfois "pourris". L'exemple de la station de Frévent est très révélateur:

1931/1935 = 226 mm de P. en été

1936/1940 = 226

1956/1960 = 264 mm

1941/1945 = 173

1961/1965 = 226

1946/1950 = 205

1966/1970 = 229 mm

1951/1955 = 223

-Enfin les Hautes Terres Artésiennes créent une nette opposition pluviométrique entre un versant au vent et un versant sous le vent.

En ce qui concerne l'analyse des données thermiques, les remarques que nous proposerons seront nécessairement limitées compte tenu du peu de documentation existant en la matière. Souvent en effet, les séries sont de courte durée ou discontinues. Cependant il est certain que le relief l'éloignement relatif de la mer, doivent jouer un rôle thermique non négligeable, quant aux conséquences agricoles. Il serait toutefois nécessaire de procéder à de multiples relevés sur le terrain et de les confronter aux renseignements livrés par exemple par la station de Lille-Lesquin. D'une façon générale on peut toutefois dire que l'atténuation de l'influence océanique dans le domaine des températures est certaine. C'est ce que suggère le tableau n°9, en comparant Frévent, aux stations de Dunkerque, Boulogne-sur-mer et de Lille-Lesquin.

TABLEAU N°9. Comparaison de la distribution des températures mensuelles dans quelques stations du Nord-Pas-de-Calais. 1947-1976.

stations	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D	moy
Dunkerque	4.2	4.1	6.2	8.7	12.1	14.9	16.9	17.4	15.8	12.1	7.7	5.1	10.4
Boulogne	4.3	4	6.2	8.5	11.8	14.7	16.4	17	15.4	12.1	7.7	5.2	10.1
Lille-L	2.9	3.2	5.9	8.8	12.4	15.3	17.1	17.2	14.8	10.9	6.1	3.5	9.8
Frévent	3.1	3.1	5.8	8.5	12.6	15.9	16.4	16.9	14.7	10.8	5.9	3.3	9.1
-----													

Ainsi Frévent est la station qui présente la moyenne thermique annuelle la plus faible parmi les quatre, prises comme référence. En outre, alors que Dunkerque et Boulogne-sur-mer situent leur minimum en février et leur maximum en août, déplacement provoqué par l'influence maritime, Frévent connaît

déjà une dégradation de l'influence maritime dans la mesure où existe un double minimum situé sur janvier et février. Au cours des années 1961 à 1970, décembre fut à 5 reprises le mois le plus froid, janvier 3 fois et février 2 fois, soit une répartition qui confirme bien l'atténuation de l'influence océanique. Par ailleurs, la montée des températures moyennes au printemps, de mars à juin, est beaucoup plus importante, plus tranchée à Frévent qu'à Boulogne-sur-mer ou à Dunkerque: + 10.1° à Frévent, contre + 8.7° à Dunkerque, et + 8.5° à Boulogne-sur-mer. Le phénomène symétriquement inverse est observable au cours de l'automne. Il s'en suit une amplitude thermique plus forte à Frévent que le long du littoral de la Manche et de la Mer du Nord: 13.8° à Frévent, contre 13° à Boulogne-sur-mer. Enfin l'éloignement de la mer et le relief expliquent aussi les minimas moyens d'hiver, calculés certes sur une période trop courte (1952-1971), et qui s'établissent en-dessous de 0° pour les mois de décembre à février: -0.15° en décembre; -0.96° en janvier; -0.86° en février. En revanche les maximas moyens mensuels des mois d'été culminent à 21-22°. Il est très rare que ces maximas atteignent ou dépassent toutefois 23°. Par contre les minimas moyens d'été descendent très bas vers 10 à 11° en août et en juillet.

A ces données pluviométriques et thermiques, il faut ajouter les effets d'un vent tenace, souvent fort, qui provoque des congères quand la neige tombe en abondance, perturbe ou paralyse la circulation pendant quelques heures à quelques jours; ce vent fait courber les arbres qui tournent le dos à l'ouest. Les toponymes expriment parfaitement cette donnée climatique: la Cense de Hurtebise, sur le plateau

de Fiefs-Laires, vers 180 à 190 mètres d'altitude, à proximité des "Monts Cornet " et "Mont Caron".(1). Les fermes isolées au sud du pays d'Hucqueliers comme Hurtevent, Hurtebise entre les villages de Montcavrel et de Sempy.(2); ou encore Heurtevent, ferme isolée à cour ouverte près de Lacres, à proximité de la cuesta boulonnaise (3). Malgré la présence fréquente du vent, le nombre moyen de jours de brouillard à Frévent et sur le Haut-Artois est déjà nettement supérieur (plus de 20 jours) au nombre moyen déterminé le long du littoral, tout particulièrement de septembre à février, avec les brouillards d'advection.

Toutes ces conditions climatiques, auxquelles il faudrait ajouter des gelées tardives, blanches, encore fréquentes de mars à mai, ne sont guère favorables aux cultures. Le démarrage de la végétation est retardé, la fraîcheur et l'humidité des étés retardent aussi la date des récoltes et de la moisson. Ainsi on peut estimer que le retard moyen par rapport à l'Artois-Cambrésis est de l'ordre de 12 jours, de 7 jours par rapport au Bas-pays de Béthune, et encore de 4 jours par rapport au pays de Montreuil. (4). Le tableau n°10 permet de comparer différentes régions agricoles du Pas-de-Calais.

En conclusion, l'on pourrait dire que le climat des Hautes Terres Artésiennes fait de cette région, un espace agricole de frange, ou de limite dans le cadre de la France du nord-ouest, comme le suggère P. FLATRES. Il suffirait que l'altitude s'élève au maximum de 80 à 100 mètres encore, pour que se développe le paysage de landes britanniques, pour que les labours laissent la place à l'élevage extensif. D'ailleurs

(1) carte topographique de LILLERS. 1/50.000° IGN F. XXIII-5

(2) carte topo. FRUGES. 1/50.000° IGN F XXII-5

(3) carte topo. BOULOGNE-sur-Mer. 1/50.000° IGN. F XXI-4

(4) source: Préfecture du Pas-de-Calais.

il convient de remarquer que de très belles landes atlantiques se maintiennent dans le Boulonnais voisin, aux environs de Wimereux et d'Ambleteuse.

Globalement on peut donc affirmer que les Hautes Terres Artésiennes constituent un écosystème de haut pays atlantique tel que le montre la Figure N°5.

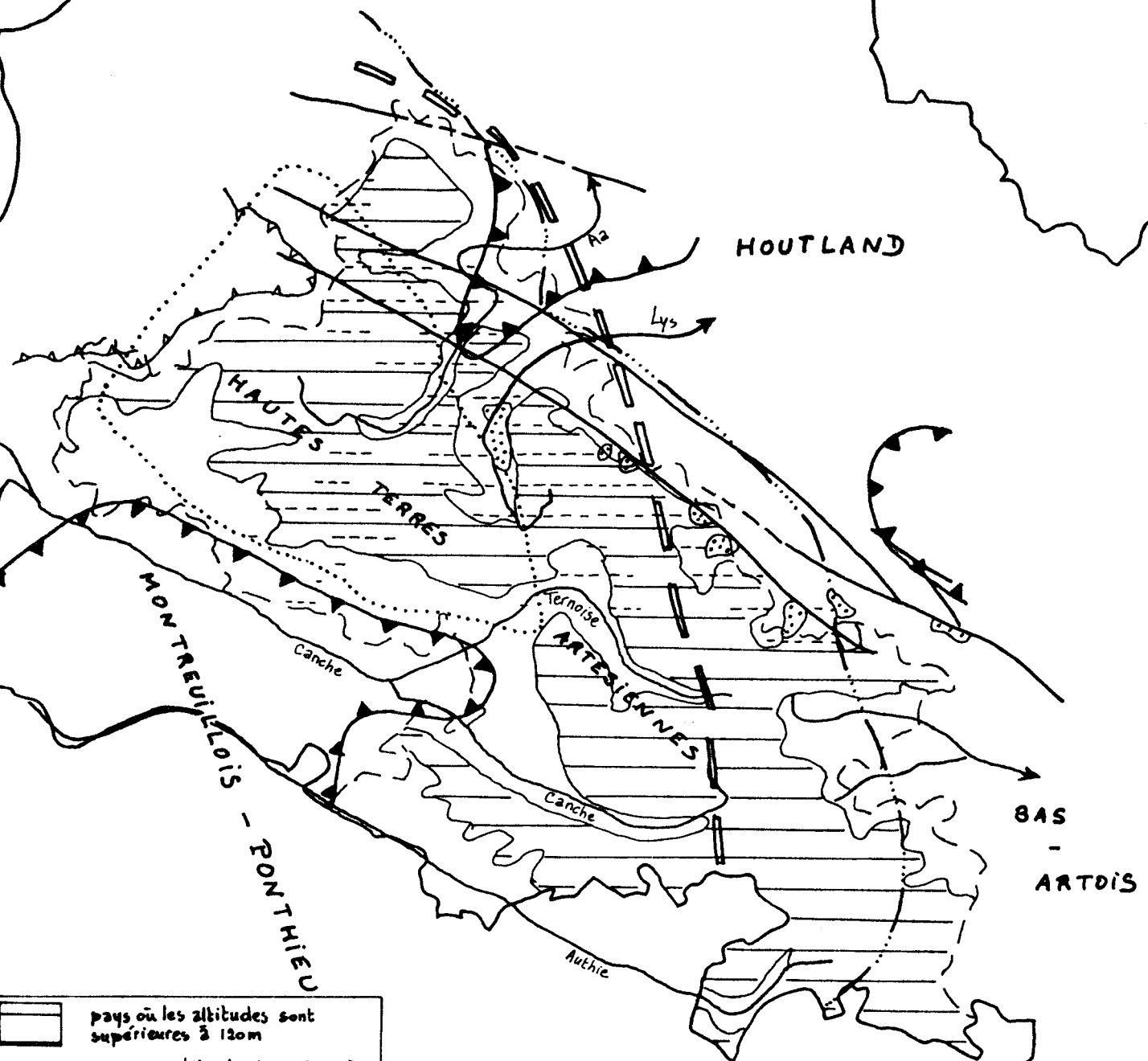
TABLEAU N° 10. Date d'enlèvement des récoltes. Source  
Préfecture du Pas-de-Calais.



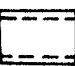


Récoltes	Bas-Artois	Béthunois- Flandres	Ternois- Montreuillois	Ht-Artois
blé d'automne	25/07	30/07	02/08	06/08
blé de printps	05/08	10/08	13/08	17/08
escourgeon	01/07	06/07	09/07	13/07
orge printemps	20/07	25/07	28/07	01/08
pomme de terre	25/09	30/09	03/10	07/10
betterave	01/10	06/10	09/10	13/10
prairies patur.	01/05	06/05	09/05	13/05
maïs-fourrage	15/08	20/08	23/08	27/08
	-----	-----	-----	-----






Certes les conditions climatiques ne suffisent pas pour expliquer totalement le caractère traditionnel et de moindre intensivité de cette polyculture de haut pays. Les structures agraires, tout comme la mentalité paysanne contribuent elles-aussi à rendre compte de ce bilan.

# LES HAUTES TERRES ARTÉSIENNES :

un écosystème  
de haut-pays  
atlantique



-  pays où les altitudes sont supérieures à 120m
-  zone de petites boutonnières où affleurent essentiellement les grès géliniens
-  sur le faite du haut-pays : affleurement des crâtes marnouses et marnes crayeuses du Turonien moyen-inferieur et du Cenomanien ailleurs : affleurement de la craie sénopienne et turonienne supérieure (avec silex)
-  limite d'extension des argiles et sables de l'Albien et du Wealdien
-  failles et relais de failles artésiennes

-  limite septentrionale et orientale du régime pluviométrique maritime AHEP. Au-delà : effets de "continentalisation"
-  limite des régions ayant moins de 160 jours de précipitations par an
-  isohyète 900 mm P/an
-  isohyète 700 mm P/an
-  limite des hautes-terres artésiennes

- |                           |  |
|---------------------------|--|
| HAUTES-TERRES ARTÉSIENNES | domaine de végétation f. x. x. potentielle, forêt atlantique mésophile de hêtres     |
| MONTREUILLOIS-PONTIÉU     | domaine de la forêt mixte hêtres-chênes-charmes et frênes                            |
| BAS-ARTOIS                | domaine de la forêt mésophile à chênes-charmes et frênes                             |
| HOUTLAND                  | domaine de la forêt mésophile à chênes-charmes et frênes, avec éléments hygrophiles. |

0 5 10km

d'après TRAUBUX de DELATTRE, GÉHU, KERGOMARD, PETIT-RENAUD, SOMMÉ

Fig. 5

JPR

Une étude de la taille des exploitations agricoles (RGA 1970) fut conduite à l'échelle des régions agricoles du Nord-Pas-de-Calais (définition de la DDA). Elle montre notamment que le Haut-Pays d'Artois présente un profil très proche de celui de l'ensemble régional Nord-Pas-de-Calais. Ceci signifie que la petite exploitation de moins de 20 hectares est encore très largement répandue: 65% du total des exploitations en 1970 contre 76% en 1975. Deux classes prédominent: celle de moins de 5 hectares représentant soit la micro-exploitation spécialisée, soit l'exploitation qui entre dans le cadre de la double activité; et celle de 10 à moins de 20 hectares, soit 25.5% du total. Quant aux exploitations moyennes de 20 à 50 hectares, elles représentent, en 1970, près de 30% du total contre 20% seulement en 1955. Enfin il existe relativement peu de grandes exploitations de plus de 50 hectares dans le Haut-Pays d'Artois, à peine plus de 5% du total. En définitive, le mouvement général constaté entre 1955 et 1970, traduit une diminution importante des petites exploitations, surtout celles de moins de 10 hectares, au profit des unités moyennes de 20 à 50 hectares. Le Ternois présente déjà quelques différences par rapport au profil précédent, dans la mesure où le poids relatif des exploitations moyennes de 20 à 50 hectares y est plus élevé: 39% du total en 1970. Cependant c'est beaucoup plus l'état du parcelaire que la répartition par taille des exploitations agricoles, qui constitue un frein à la modernisation de cette agriculture de haut pays. En effet les exploitations sont beaucoup trop éparpillées en de nombreuses parcelles réduites,



éloignées les unes des autres. Cet état traduit parfaitement les mentalités paysannes qui, sur le haut pays, acceptent encore assez mal l'idée du remembrement et n'apparaissent guère unanimement convaincues de l'intérêt d'une telle opération. Le comportement très individualiste est très vif dans ces campagnes. Au cours de la décennie qui vient de s'achever, les Hautes Terres Artésiennes ont paru peu intéressées par le remembrement, tout particulièrement le Haut-Pays d'Artois; les opérations terminées furent quand même plus nombreuses dans le Ternois méridional (le canton d'Auxi-le-Chateau) et oriental, au contact avec le Bas-Artois-oriental. Mais surtout le peu d'opération encourus, à l'exception des secteurs périphériques directement concernés par le tracé de l'autoroute A26, confirme bien le maintien de cet esprit individualiste et traditionaliste. Le nombre important de petits propriétaires implique un attachement réel et profond à la terre. En plus de l'attachement à la propriété, des complications peuvent naître du fait que certains agriculteurs estiment avoir donné à leurs parcelles une "plus-value", par le biais de travaux d'adduction d'eau, de travaux d'implantation de points d'eau dans leurs terres de cultures ou dans leurs pâtures, dont ne tiendrait pas compte l'échange des terres, malgré les pondérations calculées. Ainsi le remembrement est-il rendu encore plus difficile. Il faut croire que la propriété de la terre demeure encore un élément de considération sociale, de hiérarchie, même si, ici comme ailleurs dans le Nord-Pas-de-Calais, le faire-valoir mixte prédomine. J. LANDRIEU (1) signale la survivance de comportements économiques anciens chez les agriculteurs : "Les habitants du canton (Hucqueliers) se

(1): LANDRIEU J: 1979. La qualité de vie dans un canton rural: Hucqueliers. (Fruges)

contentent de peu, moins par nécessité que par esprit d'épargne". En effet le trait essentiel de ces comportements économiques anciens chez les agriculteurs est bien l'épargne, que nous pouvons considérer comme un héritage du système d'auto-financement, impliquant des économies de prévisions et de précautions, c'est-à-dire pour reprendre une image populaire, "ne pas mettre les deux pieds dans le même sabot". Dans les années 60 encore, les paysans âgés économisaient sou après sou pour acheter des bons du trésor ou des titres d'emprunts, qui représentaient pour eux l'idéal économique, une garantie certaine, dans l'attente d'une vente de terres. C'était bien en effet l'objectif ultime de ces économies: investir dans l'achat de terres pour agrandir l'exploitation, pour jouir d'une sécurité plus grande et d'une considération sociale accrue, montrer ainsi indirectement que l'affaire tournait bien. En fait ces agriculteurs essayaient de vivre le plus possible en autarcie et de ne recourir, uniquement en cas extrême, à l'emprunt. Toutefois sur les Hautes Terres Artésiennes les mentalités comme les structures évoluent. Apparaissent surtout chez les agriculteurs plus jeunes, des comportements économiques dits modernes. Ceux-ci se concrétisent par le recours plus fréquent à l'emprunt dans le but d'investir. On s'adresse maintenant au Crédit agricole plutôt qu'au Percepteur. L'agriculteur moderne est maintenant évalué d'après son endettement! Cependant même dans ce cas, le comportement individualiste subsiste avec force; au-lieu de vouloir posséder sa terre, on investit pour acheter son propre matériel. Ceci implique des difficultés de développement pour les Coopératives d'utilisation en commun du matériel agricole,

les syndicats intercommunaux de développement agricole. Toutes les formes d'agriculture en groupe ou reposant sur l'entraide concrète, mouvement encouragé cependant dans le cadre des P.A.R, et des programmes de développement agricole financés par l'E.P.R, connaissent ainsi des difficultés pour s'établir et pour se développer; de même les Opérations groupées d'Aménagement foncier apparaissent encore trop peu nombreuses.

Enfin de nombreuses exploitations sont dirigées par des chefs d'exploitation âgés. Même si la tendance au vieillissement n'est pas aussi accentuée que dans les cantons de Beaumetz-les-Loges, de Croisilles ou de Bapaume, il est clair néanmoins que la population des chefs d'exploitations agricoles est déjà nettement plus vieillie sur les Hautes Terres Artésiennes que dans les bas pays flamands voisins. C'est ce que nous avons voulu démontrer dans une étude publiée en 1977. (1).

Une région isolée sans vocation européenne...

L'isolement est certes une notion géographique et économique fort complexe. Toutefois à ce stade de l'analyse régionale, nous nous proposons de ne l'aborder que sous l'angle unique des effets de l'insuffisance des voies de communication et des moyens de transports, dont le rôle économique moteur, très important, n'est plus à prouver.

Alors que bien des régions -le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine ou encore la Région lyonnaise- mettent en évidence leur position européenne en se présentant d'emblée comme des régions de passage ou de carrefour, notion quelque

(1): RENARD JP. 1977. Structures par âges des chefs d'exploitations agricoles dans le "haut pays" du Nord.

peu trop utilisée et qui, dès lors, se vide de son contenu, il ne saurait en être question pour les Hautes Terres Artésiennes. En effet dans le cadre de la région du Nord-Pas-de-Calais, et à fortiori, dans l'espace européen de la Mer du Nord, ce haut pays semble évité, contourné tant par les routes, que par les voies ferrées et bien sûr, par les voies navigables. Dès lors les Hautes Terres Artésiennes se trouvent être écartées, évincées des principaux bassins et foyers de décision et de commandement économique. Cet isolement géographique, favorable par ailleurs au maintien de comportements anciens et traditionnels, accentué par les diverses politiques qui furent appliquées, notamment en matière de voies de communication et de moyens de transports, destinées tantôt à renforcer la primauté parisienne à travers l'hexagone, tantôt à développer le rôle des Métropoles d'équilibre en province, est réellement très profond. Les Hautes Terres Artésiennes constituent avec la Thiérache, située à l'autre extrémité de la Région Nord, l'une des deux régions les plus enclavées au sein du Nord-Pas-de-Calais, pour qui l'époque des pavés appartient bien à l'histoire ou à l'exploit sportif (Paris-Roubaix). Cette situation justifie la boutade lue dans la presse régionale en 1979: le Haut-Pays d'Artois n'est traversé que par les corbeaux, encore ceux-ci volent ils sur le dos, pour ne pas apercevoir la misère d'en-bas!...

L'autoroute, expression de la circulation moderne et des relations humaines rapides, est un critère de premier choix pour mesurer l'état d'isolement de ces Hautes Terres. Alors que le Nord-Pas-de-Calais possède un réseau autoroutier qui se situe parmi les plus denses de France, avec

340 kms en 1979, les Hautes Terres Artésiennes ne sont traversées par aucune autoroute, ou même une voie express, et ne le seront pas, assurément, dans un avenir proche. L'artère autoroutière principale, de direction méridienne, passe à travers le Bas-Artois-oriental, sur laquelle viennent se greffer plusieurs transversales dont aucune n'aborde le haut-pays artésien: l'autoroute A25 vers Dunkerque traverse les bas pays flamands, l'A2 assure la complémentarité entre le Cambrésis et le Valenciennois, la C27 rapproche le Hainaut de la métropole lilloise; et enfin l'autoroute A 26, Arras-Calais, en cours de construction ne concerne pas directement les Hautes Terres Artésiennes, puisqu'elle s'installe sur les marges septentrionales de cette région, passant notamment au nord de la chaussée Brunehaut (D.341) entre Théroouanne et Aire-sur-la-Lys. En projet, de plus en plus hypothétique semble-t-il, la construction de l'autoroute A16, ne devrait concerner que le Boulonnais et le Calaisis, passant encore à l'extérieur des Hautes Terres Artésiennes. Or toutes ces autoroutes ont un impact économique régional considérable: en effet elles stimulent ou favorisent les migrations alternantes permettant parfois de réduire l'émigration définitive; elles accélèrent les mutations socio-professionnelles et économiques en favorisant la mobilité de résidence et professionnelle; les échangeurs sont des sites privilégiés pour les zones de créations d'emplois, et enfin, les autoroutes semblent accélérer à la fois les travaux de remembrement, et les tendances d'évolution voire même de spécialisation de l'agriculture locale. En définitive, le réseau autoroutier, tel qu'il est conçu et réalisé dans le Nord-Pas-de-Calais, risque d'accentuer

les disparités intra-régionales et donc, corrélativement, d'aggraver le retard économique des Hautes Terres Artésiennes. Mais fait plus grave encore, cette région est également très faiblement traversée par des routes nationales ou départementales importantes, à fonction de liaisons régionales ou inter-régionales.

L'approche de l'étude du réseau routier ordinaire se fera en deux temps et à deux niveaux. En survolant la moitié septentrionale de la France et la Belgique, on constate que le réseau routier des Hautes Terres Artésiennes est beaucoup plus proche du réseau de l'ouest de la Picardie, que de celui des bas-pays du Nord et de la Belgique, beaucoup plus dense, complexe et hiérarchisé. On distingue quelques axes méridiens vers Paris via Abbeville et Amiens comme la RN1, qui de Calais, traverse le Bas-Boulonnais, vient "lécher" les Hautes Terres Artésiennes à travers le plateau du Haut-Boulonnais à l'ouest de la vallée de la Course, puis se dirige vers Abbeville et la région parisienne. La D.928 (ex RN28), que l'on baptisera la route de la Normandie, est l'artère centrale du Haut-Pays d'Artois, empruntée par les poids lourds qui, de Rouen, veulent regagner Dunkerque, via Saint-Omer, Fruges, Hesdin, et Abbeville. Enfin la D.916, vers laquelle conflue la RN41 (Lille, Béthune, Saint-Pol-sur-Ternoise, ), constitue la troisième grande artère méridienne, située la plus à l'est des Hautes Terres Artésiennes, et qui de Flandre, traverse le Ternois via Saint-Pol-sur-Ternoise et Frévent, pour se diriger vers Doullens et au-delà, vers Amiens, par le relai de la RN25. Des transversales de direction nord-ouest à est-sud-est complètent la trame. Parmi celles-ci deux revêtent une importance

non négligeable: la RN 39 qui contourne le Haut-Pays d'Artois par le sud via Montreuil-sur-mer et Hesdin avant de traverser le pays de Saint-Pol-sur-Ternoise pour rejoindre vers l'est Arras et l'autoroute A1. De même, au nord des Hautes Terres Artésiennes, la RN42 (Boulogne-sur-mer, Lumbres, Saint-Omer, Hazebrouck, et l'A25) ne traverse que le district rural de Lumbres dont le profil géographique et économique diffère déjà nettement de celui de l'ensemble du haut-pays. Cependant l'effet d'entraînement engendré par la RN42 après aménagement en cours, avec mise à quatre voies sur certaines portions du parcours, après raccordement à l'A26, ne doit toutefois pas être négligé. En effet la RN42 devrait notamment améliorer et intensifier les relations économiques et commerciales entre Boulogne-sur-mer et Lille, plus généralement avec l'aire urbaine centrale; ce qui pourrait, par la même occasion, mieux "aérer" le nord du Haut-Artois et profiter aux industries de la haute vallée de l'Aa, dans la région de Lumbres.

A l'intérieur de cette trame relativement lâche, qui isole surtout la partie centrale -pays de Fauquembergues, de Fruges, le canton d'Heuchin- un réseau d'axes secondaires de liaison infra-régionale, assez succinct, existe. Du nord-est au sud-ouest, on peut rejoindre la Côte d'Opale et Montreuil-sur-mer à partir d'Aire-sur-la-Lys en suivant la D126, qui est vraiment la route du Haut-Pays, ne manquant pas d'offrir un intérêt touristique certain; c'est en effet la route qui permet, en quelque sorte, de circuler aisément à travers la haute vallée de la Lys, de l'Aa puis de rejoindre la vallée de la Course. Du sud-est au nord-ouest, par la D343, on peut

depuis Saint-Pol-sur-Ternoise, gagner Desvres et le Boulonnais. Cette route très sinueuse, étroite, difficile à suivre surtout la nuit, et étranglée à Anvin, par le passage sur la Ternoise, rejoint Fruges puis Hucqueliers. En cela elle mérite une attention particulière dans la mesure où elle met en contact quelques chefs-lieux de cantons, qui, dans cet espace rural profond, constituent les seuls centres de services et d'emplois non-agricoles.

La présentation de ce réseau est intéressante puisqu'elle permet de hiérarchiser les centres traversés. On distinguera des carrefours de première importance comme Saint-Omer, Béthune et Arras, tous extérieurs à la région étudiée. Saint-Omer constitue en quelque sorte le trait d'union ou le relai entre l'aire urbaine centrale et le Calaisis; Béthune est la dernière "plaque tournante", le dernier grand centre urbain avant Abbeville; quant à Arras, sa position sur l'axe Paris-Lille, l'a favorisée. Parmi les carrefours de deuxième ordre doivent figurer Saint-Pol-sur-Ternoise, Hesdin et Montreuil-sur-mer. Enfin Fruges, Desvres et Frévent constituent des centres de passage secondaires. En définitive la position des Hautes Terres Artésiennes apparaît nettement défavorisée dans le cadre de la France du Nord. L'étude du réseau routier à l'échelle strictement régionale montre mieux encore le vide du haut pays et met nettement en évidence les mauvaises relations dans le sens est-ouest, avec Lille et l'Aire urbaine centrale d'une part, mais aussi avec Boulogne-sur-mer d'autre part. Situation particulièrement défavorable puisque, en partant de Lille pour aller à Fruges, beaucoup



d'automobilistes préfèrent passer par Saint-Pol-sur-Ternoise avant de remonter par la D343. Il manque donc clairement un axe central qui de Béthune, permettrait d'accéder rapidement à Fruges, en venant aussi se greffer à la fois sur la D928 et la D343.

L'état du réseau ferroviaire est très simple: deux lignes essentielles contournent les Hautes Terres Artésiennes. L'une, en venant du bas pays de Béthune, passe par Saint-Pol-sur-Ternoise, descend la Ternoise pour rejoindre Hesdin, puis en suivant la rive gauche de la Canche arrive à Montreuil-sur-mer et Etaples, venant ainsi se raccorder à la ligne Calais-Paris. La seconde contourne le haut-pays en passant par le Nord: de Lille, on peut rejoindre Calais et Boulogne-sur-mer, via Armentières, Hazebrouck et Saint-Omer. Cette absence de liaisons par chemin de fer à travers les Hautes Terres Artésiennes se comprend aisément dès que l'on tient compte des faibles densités de population de cet espace et donc du peu de clientèle potentielle existante. Cependant la lacune devient particulièrement grave quand les liaisons régulières par autobus, qui pourraient combler cette absence et répondre aux besoins de la population locale, sont elles aussi insuffisantes. C'est ce qu'a montré P. LASSELIN en 1974. (1). Tout particulièrement dans le Haut-Artois, les fréquences des services sont très réduites. Certes pour des raisons évidentes de rentabilité, on peut comprendre que des compagnies ne multiplient pas leurs lignes à travers cette région peu peuplée. Par ailleurs l'attraction des principaux pôles urbains du Nord-Pas-de-

(1): LASSELIN. P: 1974. Les transports routiers collectifs inter-urbains de voyageurs dans la région du Nord-Pas-de-Calais.

Calais est déjà nettement atténuée par les distances à parcourir, pouvant aller jusqu'à 40 voire même 60 kms. Toutes les lignes régulières existantes comme Fruges-Hucqueliers-Montreuil-sur-mer, ou Fruges-Saint-Pol-sur-Ternoise, ou encore Saint-Pol-sur-Ternoise à Hesdin... permettent aux ruraux d'accéder aux commerces et services des petites villes et plus généralement des chefs-lieux de cantons; notamment les jours de marchés, élément d'animation économique et sociale de grande importance en milieu rural profond. Cependant les Comités d'Aménagement rural, les Unions commerciales et artisanales également, les services de l'Inspection Académique tentent actuellement d'améliorer cette situation et ces liaisons indispensables, en affrétant des cars, devant répondre à des besoins urgents et spécifiques.

En conclusion, on constate très bien que les Hautes Terres Artésiennes sont encadrées mais peu traversées par des axes de liaisons importantes. Au nord, empruntant une voie naturelle Aa-Neuffossé, existe un axe de liaisons interrégionale constitué par la RN43, la voie ferrée vers Calais, le canal à grand gabarit vers l'Escaut et bientôt l'A26. A l'est, le seuil de Bapaume, autre voie naturelle, fut aussi bien mis en valeur par les routes nationales, les autoroutes, canaux et voies ferrées. Au sud du Haut-Pays, nous retiendrons l'axe Saint-Pol-sur-Ternoise, Montreuil-sur-mer. Enfin à l'ouest la RN1 et la voie ferrée Calais-Paris soulignent la tradition historique des relations entre le Boulonnais, la Picardie, et la Capitale.

Un sous-système régional destabilisé, à la recherche  
d'un nouvel équilibre.....

La population du Nord-Pas-de-Calais a connu au cours des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles une croissance démographique soutenue, l'apparentant davantage au type belge, néerlandais et britannique, plutôt qu'au type français. Les effets de cette croissance, venant s'ajouter aux densités de population déjà élevées à l'aube du 19<sup>e</sup> siècle, expliquent la position démographique originale de la région du Nord au sein de l'espace français, lui presque d'atteindre le seuil des 4 millions d'habitants en 1975, et lui attribuant des densités comparables à celles de l'Europe du Nord-Ouest. C'est ce que constate le tableau n° 11.

TABLEAU N° 11: Densités de population au sein de l'Europe communautaire. 1977. Sources: commission des Communautés européennes. Bureau de Bruxelles.

Unités territoriales	Densité de population en km <sup>2</sup> -1977.
R.F.A	247
Rhénanie du Nord-Westp.	500
Sarre	423
PAYS-BAS	337
BELGIQUE	322
FRANCE	98
Nord-Pas-de-Calais	316
Est	103
Ouest	82
Sud-ouest	54
ROYAUME-UNI	229
EUROPE DES 9	170

Toutefois depuis le recensement de 1968, la croissance démographique du Nord-Pas-de-Calais s'est sensiblement

ralentie puisque l'accroissement naturel est diminué par suite de l'affaiblissement de la natalité et de la fécondité, alors qu'en même temps, le bilan migratoire net de la région est devenu plus que jamais déficitaire avec toutes les autres régions françaises. (1). Le Nord-Pas-de-Calais présente désormais une situation et une évolution démographique comparable à celle de la Bretagne dans les années 50-60. Seules la fécondité, traditionnellement plus élevée dans le Nord-Pas-de-Calais que dans l'ensemble moyen national, et une structure par âges encore favorable, expliquent le maintien de la population régionale au niveau des 4 millions d'âmes. Mais pour combien d'années encore? Le recensement de 1975 confirme bien cette tendance récente. Pour cette question, on lira avec profit les travaux de P.J. THUMERELLE. (2).

En revanche, la croissance démographique de la population résidant sur les Hautes Terres Artésiennes, ne répond pas au schéma précédent. Déjà bien moins peuplées que le bas pays en 1801, ces hautes terres ont connu aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, une évolution démographique défavorable, accentuant très nettement les disparités anciennes. Dépeuplement continu, déséquilibres graves dans les structures de population, tendance au vieillissement, tels sont les mots-clés qui résument à la fois le processus évolutif contemporain et le bilan actuel, conditionnant l'avenir de cette région par le biais de la force d'inertie des structures et des comportements démographiques. Depuis 1830 environ, la population du haut pays a diminué. Ce dépeuplement, même s'il n'a pas toujours été très intense, à l'image du mouvement actuel et

(1): D. COURGEAU. 1975. Les migrations internes en France de 1954 à 1975. Vue d'ensemble.

(2): THUMERELLE P.J. 1979. La population de la région du Nord-Pas-de-Calais. Etude géographique.

récent qui affecte l'ancien bassin charbonnier, est toutefois très grave dans la mesure où il fut, depuis cette date, incessant, provoquant à long terme, une réelle "saignée à blanc", affectant même l'accroissement naturel devenu, dans certains cas, déficitaire. La carte qui situe l'année du Maximum de population (1801-1975) exprime l'originalité démographique des Hautes Terres Artésiennes au sein du Nord-Pas-de-Calais. De très nombreuses communes ont connu leur maximum de peuplement avant le recensement de 1826 (1); il en est ainsi pour, à titre d'exemples: Aubrometz 1806 et 273 hab, Béthonsart 1801 et 299 hab, Blangermont-Blangerval 1806 et 317 hab, Bonnières 1801 et 1132 hab, Bûdre-au-bois 1821 et 847 hab, Buneville 1821 et 255 hab, Canettemont 1806 et 118 hab, Canteleux 1821 et 121 hab, ... soit au total 48 communes sur 219 qui constituent la région agricole du Ternois (définition 1970, RGA). Au sein de la région agricole du Haut-Artois, sur 114 communes, 16 répondent à ce critère, dont: Aix-en-Ergny 1801 et 362 hab, Alquines 1806 et 847 hab, Avondance 1806 et 116 hab, Bléquin 1806 et 629 hab, Bourthes 1801 et 1187 hab, Coupelle-Neuve 1821 et 375 hab....

Si nous adoptons comme année de référence le recensement de 1851, dans ce cas l'originalité démographique des Hautes Terres Artésiennes, apparaît encore plus évidente par rapport au Sud-Arrageois et surtout par opposition au Cambrésis, pour qui de nombreuses communes rurales ont continué à progresser jusque dans le dernier quart du 19<sup>e</sup> siècle grâce au développement de la culture de la betterave sucrière qui employait saisonnièrement de la main-d'oeuvre, et au maintien du textile à domicile. 69 communes sur 114 dans le

(1): RENARD J.P. 1978. Le maximum de population-1801-1975.

Haut-Pays d'Artois ont atteint leur maximum de peuplement avant 1851. Il convient toutefois de différencier les marges de ce haut pays et le district de Lumbres, du coeur de cette région agricole. Dans le Ternois, 114 communes sur 219 ont obéi à cette tendance d'évolution démographique. Depuis l'année du maximum de peuplement, l'érosion humaine a parfois atteint des proportions catastrophiques, supérieure à 40%, voire même à 60%, du maximum au recensement de 1975. (1). Il est intéressant de constater qu'une bande d'intense dépeuplement supérieur à 40%, couvre de façon continue un vaste espace depuis le Nord de la Forêt de Mormal dans le canton de Bavay, jusqu'au rebord du Boulonnais, embrassant ainsi le Bas-Artois oriental, le Ternois et le Haut-Artois ainsi que le plateau d'interfluve entre Canche et Authie. La diminution de la population atteint des valeurs très élevées dans le sud du Ternois et aux limites du pays de Fruges et d'Hucqueliers, ainsi que le confirment ces quelques exemples, regroupés dans le tableau suivant n° 12.

Toutefois cet intense dépeuplement ne s'est pas réalisé à un rythme constant. Ainsi selon P.J. THUMERELLE la diminution de population fut relativement peu sensible dans les régions rurales du Nord-Pas-de-Calais jusqu'en 1861, bien que ce mouvement affectât déjà nettement le pays de Fruges et d'Hucqueliers dans le Haut-Artois. Ainsi Hucqueliers, pourtant chef-lieu de canton, ne put résister à ce dépeuplement rural, puisque l'année du maximum de peuplement se situe en 1846, et même en 1826 pour Fruges! Cependant ce qui permet de distinguer les chefs-lieux de cantons, de leur environnement, c'est la moindre intensité du dépeuplement:

(1): THUMERELLE N & P.J & RENARD J.P: 1978. Diminution de la population depuis l'année du maximum. Atlas Nord-Pas-de-Calais.

-30.3% pour Hucqueliers, -20.3% pour Fruges (d'après le RGP de 1975). Entre 1861 et 1876, le mouvement de dépeuplement va progressivement s'étendre aux cantons méridionaux des Hautes Terres Artésiennes (1), qui connurent à leur tour une diminution importante de leurs effectifs: ce fut le cas pour les cantons d'Auxi-le-Chateau, le Parcq, et Pas-en-Artois. Les chefs-lieux de cantons du Ternois ont plus ou moins bien résisté à cette hémorragie; alors que Pas-en-Artois et le Parcq ont dans l'ensemble assez bien suivi le mouvement général, Auxi-le-Chateau, avec de nombreux accidents, atteignait son effectif maximum en 1975. Toutefois même quand l'année du maximum fut précoce (Pas-en-Artois 1801, ou le Parcq), la diminution relative de la population jusqu'en 1975 fut moins importante que dans bien d'autres communes rurales sans fonction supra-communale.

TABLEAU N°12. Evolution en % de la population depuis le maximum de population. 1801-1975. Source INSEE.LILLE.

communes	année du Max.	pop.max.	intensité du dépeuplement.
Avesnes	1841	148 hab.	-64.2%
Avondance	1806	116	-63.8%
Coupelle-N.	1821	375	-65.9%
Hezecques	1846	324	-69.1%
Reclinghem	1831	424	-68.2%
Rimboval	1831	574	-73.7%
Sibiville	1846	452	-70.1%
Le Souich	1826	680	-74.6%
	-----	-----	-----

De 1876 à 1911, le déclin se généralisa à travers toutes les Hautes Terres Artésiennes, sauf, ou avec une moindre intensité, dans les cantons bordiers comme

(1): RENARD J.P. 1979. Structures d'un espace rural: le Ternois.

Lumbres ou encore Aubigny-en-Artois qui semblent donc avoir mieux résisté à cette déprise humaine, soit parce qu'ils possédaient certaines industries (papeteries, cimenteries), soit parce qu'ils se situaient à proximité de centres de travail importants, comme Saint-Omer, Arras et surtout le bassin houiller. Le dépeuplement s'est poursuivi ensuite au 20<sup>e</sup> siècle, même au-delà de la deuxième guerre mondiale, sauf pour quelques cantons de marges comme Aubigny-en-Artois ou Beaumetz-les-Loges qui connaissent le phénomène de la suburbanisation arrageoise. (Le long de la RN25, par exemple à Beaumetz-les-Loges).

Ce déclin précoce de la population artésienne trouve ses origines dans la situation économique de ces campagnes à l'aube du 19<sup>e</sup> siècle. Jamais l'industrie n'a joué un rôle important dans le Haut-Pays, qui ne possède pas, par ailleurs, de tradition urbaine. Des activités textiles médiévales, réparties à travers la campagne, ne subsistait plus que la filature à domicile pour les fabriques picardes, au début du 19<sup>e</sup> siècle. Dès lors les filatures industrielles eurent tôt fait de ruiner définitivement ces "occupations" extra-agricoles, d'appoint avant même le milieu du siècle de la révolution industrielle. Ce n'est que dans les vallées que l'artisanat et l'industrie purent, dans certains cas, se maintenir, dans la vallée de l'Aa, dans celle de la Canche ou encore de la Ternoise. Elnes, près de Lumbres vécut autrefois avec l'extraction des pierres blanches, avec une briqueterie aussi. Les agriculteurs de la région pouvaient, pendant les temps morts de l'hiver transporter les pierres de taille sur les lieux de construction ou à la gare de Lumbres, d'où elles partaient vers Lille,



Boulogne-sur-mer ou encore vers la région parisienne. Non loin de là, à Dennebroeucq, l'agriculture faisait vivre de nombreuses personnes au 19<sup>e</sup> siècle, dans le cadre de petites exploitations. L'artisanat local plus ou moins associé à l'agriculture, était très vivant et permettait de satisfaire l'essentiel des besoins (bourrelier, maréchal-ferrand, charron, meunier, fileuses, ...). Dès lors la communauté pouvait vivre presque en autonomie. A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, et au début du 20<sup>e</sup>, certaines de ces activités disparaissent, alors qu'en 1892 on ouvrait une ligne ferroviaire qui subsista pendant 60 ans. C'est aussi à partir de la dernière décennie du 19<sup>e</sup> siècle que la population de Dennebroeucq se mit à décliner. On peut dès lors se demander dans quelle mesure l'ouverture de cette économie traditionnelle sur le monde extérieur en pleine industrialisation, n'est pas responsable du déclin démographique contemporain.

Alors que l'agriculture se transformait et libérait de la main-d'oeuvre salariée, le développement des activités houillères dans la région de Béthune, Bruay-en-Artois, capta cette population active qui ne trouvait guère à s'employer sur place. C'est très certainement cette profonde disparité économique qui fut à l'origine de la généralisation du dépeuplement à travers les Hautes Terres Artésiennes, dans le dernier quart du 19<sup>e</sup> siècle.

Les conséquences d'une telle déprise humaine sont multiples. Les premières qui s'imposent à notre analyse sont d'ordre démographique. Une lente érosion humaine, de longue durée provoque inévitablement un laminage du groupe des jeunes adultes de 20 à 29 ans révolus notamment, et

engendre un processus de vieillissement plus ou moins accentué en fonction de l'évolution de la fécondité. Dans la typologie des degrés de vieillissement en milieu rural, et adaptée au cas de la région du Nord-Pas-de-Calais, publiée en 1978, (1), les Hautes Terres Artésiennes apparaissent directement concernées par ce processus. Peu de communes nordistes répondent au type très vieilli, défini par le rapport suivant: au moins une personne âgée de 65 ans et plus pour deux personnes de 20 à 64 ans révolus. Elles sont six au total, dont deux qui appartiennent à notre terrain d'étude: Il s'agit de Avesnes dans le canton d'Hucqueliers, qui en 1968, possédait déjà 24.3% de personnes âgées de plus de 65 ans, contre 35.7% de jeunes de moins de 20 ans; et de Guinecourt dans le canton de Saint-Pol-sur-Ternoise, avec respectivement 35.7% et 21.3%. Parmi les communes vieilles (type V) définies par un rapport de l'ordre de 41.5 à 50 personnes âgées pour 100 adultes, 11 d'entre-elles, sur un total de 31, appartiennent aux Hautes Terres Artésiennes. Cette proportion caractérise déjà mieux l'état général du haut pays; c'est le cas par exemple des communes de Boubers-sur-Canche, de Canteleux, dans le canton d'Auxi-le-Chateau, ou encore de Wavrans-sur-Ternoise dans le canton de Saint-Pol-sur-Ternoise. Enfin, 88 communes du Nord-Pas-de-Calais appartiennent au type moyennement ou modérément vieilli (type M) - 33.3 à 41.5 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans révolus - dont de nombreuses, relèvent des hautes terres, comme Fiefs, Fresnoy, Galametz, Radinghem, Reclinghem, Aubrometz...

Donc sans reprendre le détail de cette analyse, nous constatons que le haut pays est largement représenté

(1): THUMERELLE PJ et RENARD JP: 1978. Le vieillissement de la population rurale de la région Nord-Pas-de-Calais.

dans les différents types et degrés de vieillissement, de modéré à accentué. Toutefois il convient de noter que cet espace, partage ce triste privilège avec le Bas-Artois oriental et la bordure de la forêt de Mormal. Les structures par âges actuelles laissent penser que ce processus risque à court terme de s'étendre et de se généraliser. Ainsi déjà en 1968 l'essentiel des Hautes Terres Artésiennes apparaissait dans le cadre du Nord-Pas-de-Calais, très vieilli, en particulier les cantons d'Hucqueliers, de Fauquembergues, Fruges, Heuchin, le Parcq, Auxi-le-Château, Saint-Pol-sur-Ternoise, Aubigny-en-Artois et Avesnes-Le-Comte. Pour une proportion moyenne de 16.5% de personnes âgées de 60 ans et plus, dans le Nord-Pas-de-Calais, les valeurs caractéristiques du haut pays se situaient en 1968 vers 21 et 23%. En revanche les jeunes de moins de 20 ans étaient sous-représentés. Toutefois le vieillissement par la base de la pyramide des âges n'a pas toujours atteint des proportions considérables, auxquelles on aurait pu s'attendre, compte tenu du mouvement de dépeuplement ancien et continu. En effet la fécondité de ces campagnes, traditionnellement bonne, limite les effets du vieillissement et maintient la proportion des jeunes à un niveau moyen: de l'ordre de 34 à 35% dans les cantons en 1968, contre 36.6% pour l'ensemble de la région du Nord. Toutefois l'amenuisement du groupe des jeunes adultes de 20 à 29 ans révolus - mouvement qui se poursuit encore de nos jours - risque tôt ou tard, de précipiter le vieillissement vers une situation de non-retour. Déjà on signale des exemples de communes rurales présentant un mouvement naturel déficitaire. Ainsi dans l'avenir, la dépopulation pourrait remplacer le dépeuplement.

De même l'ancienne érosion continue des effectifs de population a contribué à multiplier les micro-communes rurales, dont certaines apparaissent comme de "véritables accidents" dans la mesure où elles ne totalisent même plus en 1975, 60 habitants: Grincourt-les-Pas 45 hab, Guinecourt 27 hab!, Neulette 26, Noyelles-les-Humières 50... Quant aux densités de population, très souvent inférieures à 40 hab/km<sup>2</sup>, elles contribuent à confirmer le concept de "contre-image" du Nord que nous avons voulu démontrer.

Vieillesse, développement des micro-communes rurales, de très faibles densités de population, autant de réalités quotidiennes dont les incidences sur la vie économique, la gestion de l'espace, et la vie sociale sont très importantes. Cette situation démographique est responsable en effet de multiples difficultés dans le haut pays. Comment en effet gérer et mettre en valeur le patrimoine immobilier local, quand la commune se vide de ses habitants et de ses jeunes actifs? Ainsi on constate que le nombre de résidences principales diminue d'un recensement à un autre, en particulier dans les cantons de Fruges ou d'Hucqueliers (1), alors que les logements vacants tendent à se multiplier malgré la recherche de résidences secondaires. Dans le domaine de l'artisanat et du petit commerce rural, la perte de clients potentiels et réels, provoque une diminution de la rentabilité des entreprises familiales, jusqu'à un certain niveau, au-dessous duquel la fermeture est inévitable et remet en question l'éventualité d'une succession. (2). De même les services, même parmi les plus indispensables, sont de plus en plus soumis au risque-

(1) RENARD JP. 1978. Les tendances de l'évolution des résidences principales 1962-68 à 1968-75. Carte Atlas régional.

(2) RENARD JP. 1979. Dévitalisation régionale et état de l'équipement artisanal de production. (Op.cité.)

de disparaître; ainsi ferment les écoles, disparaissent les services de transports en commun. Toutes ces disparitions peuvent engendrer par ailleurs un déclin de la vie associative, et de l'animation sociale: comment maintenir en vie les marchés hebdomadaires, les foires traditionnelles, les rencontres sportives et culturelles?... Tout ceci contribue à renforcer l'isolement vécu, lui-même cause de l'exode; les populations résidentes tendent à vivre de plus en plus repliées sur elles-mêmes. Le cadre de vie se restreint tout en s'appauvrissant. Toutes ces conditions figent en fait la vie sociale.

Toutefois c'est pour enrayer ce processus de désorganisation et de dévitalisation régionale, que furent définis les Plans d'Aménagement Rural (PAR) qui délimitent les principes et objectifs de l'action à mener. Les Hautes Terres Artésiennes sont désormais totalement intégrées dans les P.A.R, dont les deux plus importants sont celui du Haut-Pays d'Artois et celui du Ternois. L'intervention financière de l'Etat, mais aussi de l'Etablissement public régional (EPR) dans le cadre de l'aménagement régionalisé, devrait permettre aux efforts déployés en matière de développement rural, de déboucher sur des réalisations concrètes suffisantes pour améliorer le logement, l'emploi, le cadre de vie, permettant de retenir la population sur place. Cependant il conviendra de préserver l'authenticité du cadre de vie rural dans cette perspective de recherche d'un nouvel équilibre économique et social. Il est évident que la crise économique actuelle rend le combat encore plus difficile...

## CONCLUSION-RESUME.

Estimant que le concept de position est fondamental en géographie régionale, nous avons voulu présenter les Hautes Terres Artésiennes au sein de la Région Nord-Pas-de-Calais et même plus largement, les situer au contact des bas pays de l'Europe du nord-ouest et des anciennes terres françaises. Le milieu naturel est marqué par un climat digne des basses et moyennes montagnes atlantiques, qui "mouille" abondamment ce haut pays, présentant par ailleurs l'aspect d'un plateau accidenté, traversé par de multiples vallées encaissées, souvent sèches. Les pentes des versants et talwegs, l'encaissement des cours d'eau, les creuses et fonds secs, les monts et montagnes..., autant d'éléments géographiques qui différencient nettement les Hautes Terres Artésiennes du reste du Nord-Pas-de-Calais. A la topographie et au relief, il faut ajouter la contribution de la géologie et des formations superficielles quaternaires, qui positionnent également ce haut pays crayeux par rapport aux plaines et collines voisines soit sableuses soit argileuses, parfois même tourbeuses.

Les différences physiques, mais aussi humaines et économiques, font des Hautes Terres Artésiennes une contre-image de la région du Nord. Au schéma d'ensemble d'organisation régionale du Nord-Pas-de-Calais, selon le modèle rhénan, il faut opposer la profonde ruralité du haut pays qui ne possède ni tradition urbaine, ni tradition industrielle. De même, dans le domaine de l'agriculture, le système de polyculture traditionnelle des hautes terres à faible production

finale, et revenu brut par exploitation, constitue un contre-exemple de l'idée que l'on veut bien se donner de l'agriculture nordiste à haute productivité, mais qui en fait n'est absolument pas unique; derrière les statistiques départementales ou régionales, se dissimulent des réalités locales ou micro-régionales fort diversifiées. L'handicap agricole des Hautes Terres Artésiennes trouve les explications à la fois dans le milieu naturel et dans les mentalités paysannes, mais aussi probablement dans l'état d'isolement vécu par ses habitants. L'insuffisance du réseau de voies de communication met le haut pays à l'écart des grandes voies de passage, des carrefours, clés du développement économique et de la création d'emplois. Une fois de plus, ce haut pays apparaît bien différent des basses terres du Bénélux ou du Nord de la France.

Enfin la longue déprise humaine, commencée vers 1830, a affecté ces hautes terres, en désorganisant les structures de population, en augmentant les difficultés économiques, en gênant considérablement la gestion de l'espace et en appauvrissant l'animation sociale. Progressivement la société s'est figée, "engluée" dans ses traditions locales, dans ses rivalités de clocher, s'est fermée au monde extérieur. Toutefois depuis le début de la décennie 1970, la politique nouvelle des P.A.R tente de mettre fin à ce lent processus de dévitalisation et de désorganisation.

Le positionnement des Hautes Terres Artésiennes étant assuré, nous pouvons désormais proposer une délimitation très précise de cet espace. Les critères permettant d'aborder le problème des limites en géographie régionale, sont toujours très nombreuses. Cependant il nous semble que la

première limite d'une région est celle que l'on vit, celle que l'on voit, celle encore que l'on peut sentir sous les pieds et qui possède donc l'évidence du concret. Certes il s'agit peut-être là d'un réflexe conditionné de géographe. Et l'on pourra bien sûr répliquer, à juste titre d'ailleurs, que toutes les limites physiques ne sont pas évidentes. Toutefois il apparaît que dans le Nord-Pas-de-Calais, les limites de premier ordre, telles que les a définies A. GAMBLIN, (1), sont très souvent des limites de régions naturelles, concrètes parce que perceptibles, avec plus ou moins de netteté. C'est donc à ce type de contact qu'il nous faut donner la priorité, car il est clair que dans bien des cas, une limite physique est plus directement ressentie qu'une limite "calculée ou négociée" avec les statistiques. Cependant après cette première prise de contact avec le terrain, il se peut que s'impose la nécessité d'ajuster une limite physique permanente (à l'échelle de la vie humaine) aux conditions socio-économiques, au cadre administratif et politique, qui sont, par essence, constamment en mutations, mais qui cependant, représentent les bases des régions voulues à aménager.

(1): GAMBLIN. A. 1963. Les régions du Nord de la France.



## LES LIMITES DES HAUTES TERRES ARTESIENNES.

-:-:-:-:-:-:-

La diversité des limites physiques.---

Globalement, les Hautes Terres Artésiennes dessinent un vaste quadrilatère orienté du nord-ouest au sud-est dont les limites physiques et paysagères sont franches, sauf vers le sud-est, en direction du Bas-Artois oriental, où le contact est plus nuancé, plus progressif. Ces limites sont par ailleurs diversifiées: alors que vers le sud-ouest les Hautes Terres Artésiennes dominent les massifs dunaires de la Côte d'Opale au niveau de la falaise morte, plus au nord, la limite nette du haut pays correspond au tracé de la cuesta qui ceinture la fosse du Boulonnais. En direction des "collines guinoises" et de la plaine des Wateringues, la région étudiée se rétrécit sensiblement et est sectionnée par les Boutonnieres annexes du Boulonnais. Vers l'est, dominant les basses terres du nord, les limites du Haut-Artois et du Ternois, tout en demeurant très franches, présentent néanmoins une succession d'escarpements liés aux failles artésiennes, délimitant chacun un gradin. Vers le sud-est, en direction de l'Arrageois, l'abaissement plus progressif des altitudes et surtout les limites de bassins hydrographiques nous aideront pour fixer les limites de l'espace analysé. Enfin, vers le sud, les vallées encaissées, tantôt celle de la Canche, tantôt celle de l'Authie,

constituent les bases essentielles de la délimitation des Hautes Terres Artésiennes.

Vers le sud-ouest, le plateau du Haut-Boulonnais s'arrête brutalement au-dessus des communes littorales de Dannes et de Camiers, au niveau de la falaise morte. Par opposition au Boulonnais voisin, où le relief littoral est très souvent constitué de falaises vives et d'estrans rocheux, tout le secteur de la Côte d'Opale qui s'étend au sud de Neufchâtel-Hardelot présente d'importants massifs dunaires, dont certains peuvent atteindre une trentaine de mètres d'altitude (les Garennes). Vers l'intérieur des terres, au-delà d'une mince bande marécageuse dont l'altitude varie de 20 à 30 mètres et où sont installées Dannes et Camiers, à proximité de la RN 40 et de la voie ferrée, s'élève brutalement l'escarpement qui correspond en fait à une falaise morte, dont la dénivellation, au-dessus de Dannes par exemple, peut atteindre 60 à 100 mètres. Ce contact net, franc, n'est toutefois pas rectiligne; il est souligné par une succession de Monts, séparés de rentrants, de "fonds", c'est-à-dire des vallons secs à versants raides, rappelant quelque peu les reculées, comme le fond des Anglettes à Camiers. Citons les Monts de Neufchâtel, à Railloux, au Guet, de Dannes...; En outre quelques carrières exploitant la craie turonienne, soulignent encore mieux le rebord des hautes terres. Il faut d'ailleurs noter que c'est le même type de contact qui sépare la plaine des Bas-Champs Picards ou du Marquenterre, au sud de la Canche et le plateau du Montreuillois-Ponthieu: "Physiquement, la région des Bas-Champs est située entre la mer et la falaise morte, le talus qui passe à l'est des marais de Verton, de Balançon,

au pied de la commune de Saint-Aubin." (1). Le contact est cependant moins précis dans la commune de Lefaux, dominant Etaples; le rebord méridional du plateau du Haut-Boulonnais, est ici très disséqué, raviné par de nombreuses vallées sèches, de telle sorte que le plateau présente une suite de lanières orientées du Nord au sud, ou du nord-ouest au sud-est, dont les altitudes s'abaissent du nord au sud. Les vallées étroites et encaissées (de 70 à 80 mètres généralement) de l'Huitrepin et de la Dordonne, affluents de rive droite de la Canche, compartimentent le plateau et concentrent l'essentiel de l'habitat, réparti en un ruban lâche de Frencq à Tubersent, ou de Cormont à Brexent-Enocq. En revanche sur le plateau crayeux, les terres de labours, dont seuls les rideaux rompent la monotonie, créent un paysage nu et vide d'arbres. Dans la partie septentrionale du plateau du Haut-Boulonnais, la moindre dissection du relief tabulaire, les plus hautes altitudes culminant vers 175 à 180 mètres, comme le Mont Violette à 176 m, expliquent sans doute les différences d'organisation des paysages et de la répartition de l'habitat qui quitte les fonds de vallées pour s'installer également sur les hauteurs. Les différences de paysages entre le nord et le sud ont été en partie représentées à l'aide de deux coupes: Figures 6A et 6B.

Plus au nord, le haut pays domine la fosse du Boulonnais. Ici encore la limite physique, correspondant à la cuesta crétacée turonienne et cénomaniennne, parfois double, constitue une limite de premier ordre. En effet à peine quelques centaines de mètres séparent parfois la limite naturelle, de la

(1): RENARD JP. 1976. Les Bas-Champs, aspects régionaux et problème des limites.

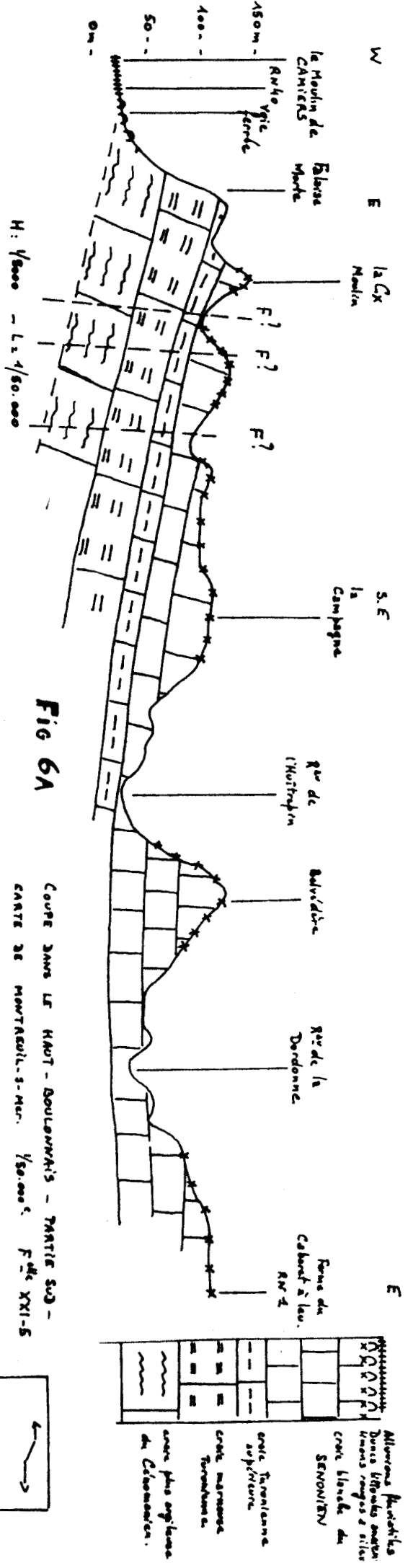


Fig 6A  
 COUPE DANS LE HAUT - DOULONNANIS - PARTIE SUD -  
 CARTE 28 MONTREUIL-S-MER. 1/50.000<sup>e</sup> P. 46 XXI-5

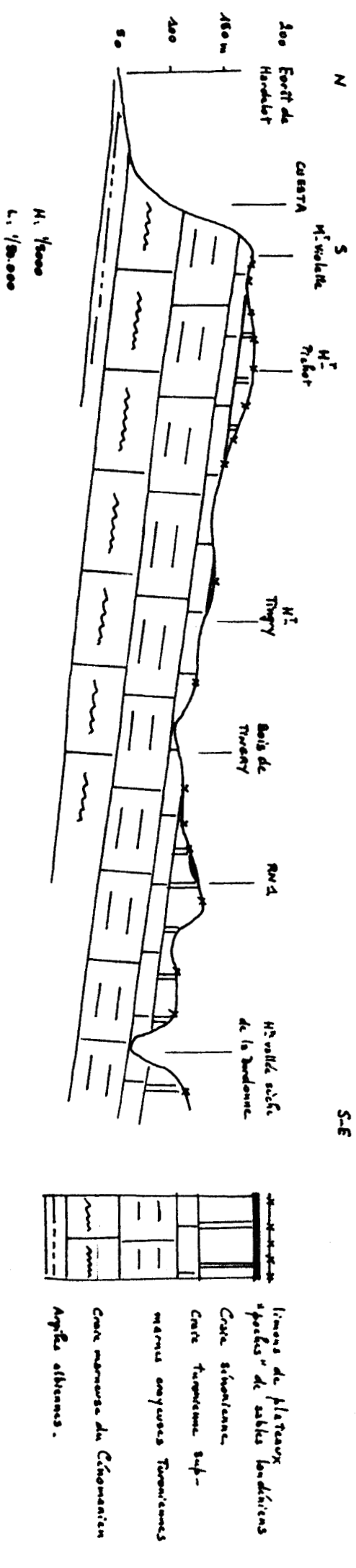


Fig 6B  
 Coupe dans le Haut - Doulonnanis - Partie Nord  
 Carte 28 Doulonne-sur-M. 1/50.000<sup>e</sup>  
 P. 46 XXI-4

limite agricole entre Haut-Artois et Boulonnais. Cette netteté du contact géographique a été maintes fois soulignée. A une limite physique correspond ici exactement une limite socio-économique. Aux communes du plateau, de Halinghen à l'ouest à Coulomby à l'est, vivant principalement de l'agriculture, comme Bécourt avec 68% d'actifs agricoles en 1975, Coulomby 42.6%, Doudeauville 51.9%, on peut opposer celles qui longent le pied de l'escarpement crayeux, là où apparaissent de multiples sources allant grossir la Liane et ses affluents, comme la petite ville de Samer, ou encore Longfossé, Desvres, Lottin-ghen, dont les activités semblent plus diversifiées, associant au sein des cantons ruraux, des emplois agricoles et industriels grâce notamment aux cimenteries et faïenceries. La cuesta, d'une dénivellation de plus de 100 mètres, et dont le front est tourné vers le nord, culmine à 200 mètres environ, et porte un couvert forestier discontinu, ou des massifs broussailleux. La pente, très accentuée, explique la présence des multiples rideaux, les herbages peu ou mal entretenus; dès qu'elle s'atténue quelque peu, réapparaissent les parcelles de labours, disposées en marches d'escalier. Au pied de l'escarpement crayeux, quand on a atteint le Turonien inférieur plus marneux, le profil devient légèrement concave: ce "piémont" dont la pente varie en moyenne de 4 à 10%, assure le raccord entre l'escarpement proprement dit et le glacis, appelé la banquette cénomano-albienne, qui se développe plus ou moins bien à la base. Cette banquette constituée par un replat dont la pente est inférieure à 4%, se termine par un talus convexe. Selon J. SOMME, ces glacis, que l'on retrouve également au pied des autres escarpements crayeux des autres boutonnières élémentaires

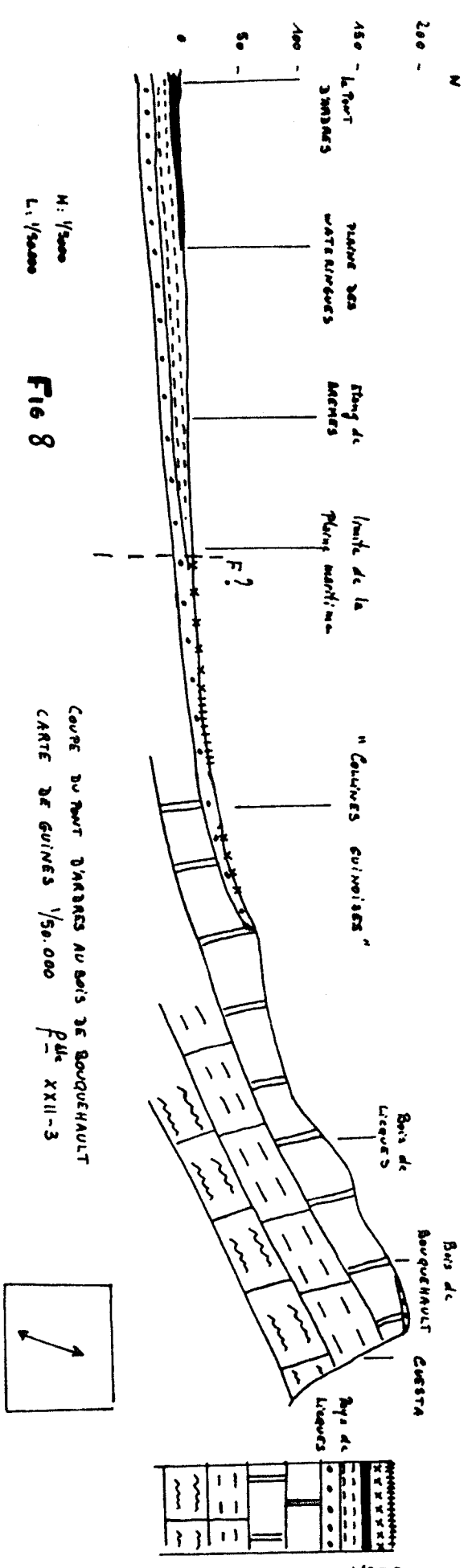
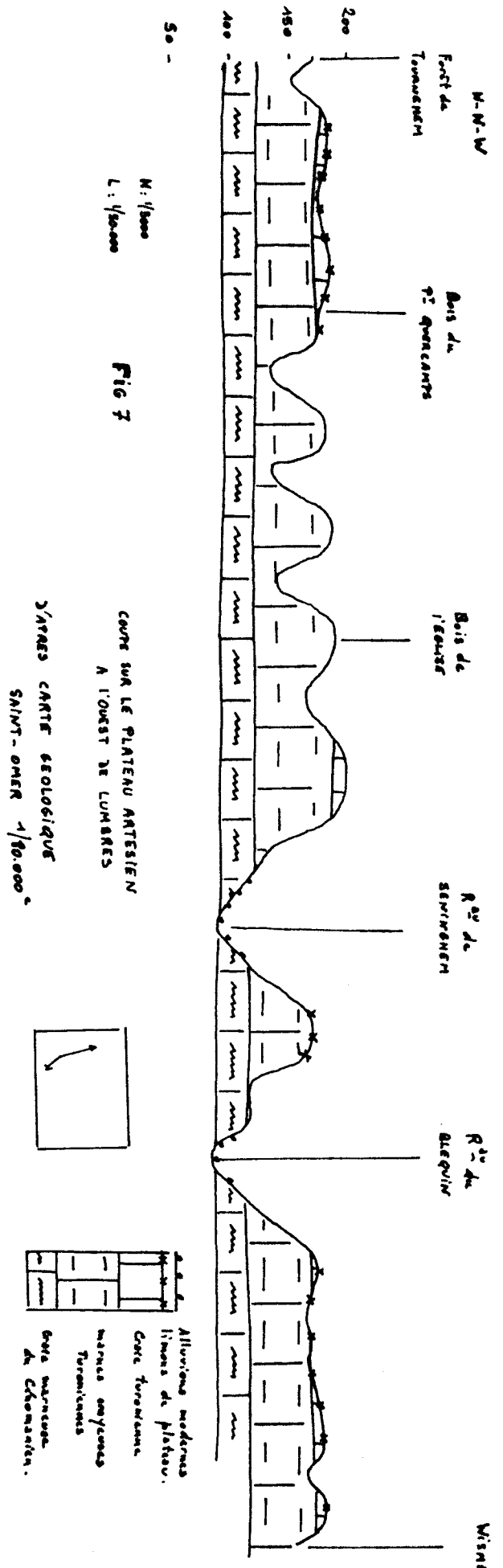
res artésiennes et péri-artésiennes, se développent en relation avec la dimension des dépressions et les conditions structurales qui ont plus ou moins favorisé l'action érosive des cours d'eau atteignant les couches marno-crayeuses du Cénomancien et argileuses de l'Albien.

A Quesques et Escoeuilles, communes de la région boulonnaise, situées à l'extrémité orientale de la fosse, nous dominons la vallée du Watteland qui constitue un élément supplémentaire de la limite naturelle des hautes terres. Cette vallée densément drainée en direction du nord-est, vers la Hem, est suspendue, puisqu'elle domine en effet la fosse du Boulonnais d'environ 30 à 40 mètres. Elle permet en outre de "raccrocher" le Pays de Licques, autre boutonnière en patte d'oie, appelé aussi "le Petit Boulonnais", à la fosse principale. L'escarpement crayeux, tel qu'il se présente dans la partie orientale du Boulonnais, imprime dans le paysage une réelle allure montagnaise. Ainsi la route des Cols, des Windgaps, c'est-à-dire la RN42 qui relie Boulogne-sur-mer à Saint-Omer, entre La Longueville et Escoeuilles, est une véritable route de montagnes avec ses nombreux lacets, dominant des à-pics impressionnants. On comprend dès lors que la circulation soit bloquée dès qu'un coup de froid s'abat sur le Haut-Boulonnais, avec ses gelées ou ses chutes de neige. Dans cette région, la cuesta crétacée est très festonnée; de Quesques à Nabringhen par exemple, se succèdent monts et reculées, comme "la fosse de Quesques" avec la source de la Liane, la "fosse de Brunembert" au pied du col d'Escoeuilles, et le Mont de Brunembert qui constitue une avancée de la cuesta, culminant

à 180 mètres. Au-delà, les limites naturelles des Hautes Terres Artésiennes sont repoussées vers l'est à cause de la présence de la fosse boulonnaise et du développement de la Boutonnière du Pays de Licques, dont le plancher est constitué de craie marneuse du Cénomaniens inférieur et d'argiles albiennes, ce qui explique l'humidité de cette petite région naturelle, et sa vocation beaucoup plus herbagère que celle du plateau artésien. C'est en suivant l'escarpement dominant les villages de Haut-Loquin, d'Alquines, d'Audrehem et de Tournehem-sur-la-Hem, que nous retrouvons les limites naturelles du haut plateau artésien, culminant vers 170 à 180 mètres à proximité de la forêt de Tournehem-sur-la-Hem, alors que le fond de la dépression de Licques se situe vers 70 mètres d'altitude. Dans cette partie septentrionale, le plateau artésien est très disséqué par des affluents de rive gauche de l'Aa: le Bléquin, le ruisseau de Seninghem, le ruisseau d'Acquin, de nombreuses vallées sèches, constituent de multiples traits de scie dans la surface du plateau. Rappelons à propos de ce secteur, ces quelques lignes de PH. PINCHEMEL (1954, thèse):

"A l'est de la pointe de Lottinghen, le Haut-Boulonnais est morcelé en une série de crêtes, véritables "serres" aplanies à 200 mètres d'altitude, entre lesquelles s'ouvrent des dépressions taillées par plusieurs vallées." C'est ce que nous avons voulu montrer en proposant une coupe de direction nord-sud, allant de la forêt de Tournehem à Wismes. Figure n°7.

Au nord-ouest de la vallée encaissée de la Hem, une mince bande de hautes terres, de direction nord-ouest à sud-est, culminant à 170-180 mètres dans les bois de





Bouquehault et de l'Abbaye (commune de Bouquehault), vient terminer l'extension la plus septentrionale des Hautes Terres Artésiennes: il s'agit de la petite région maladroitement appelée "Collines guinoises". Nous nous sommes déjà expliqués à ce sujet (1). En effet le problème est de savoir si cette appellation est réellement justifiable, même si elle est couramment utilisée par les géographes "nordistes" et par les services de la D.D.A du Pas-de-Calais. Cette dénomination de "Collines guinoises" suggère en effet une certaine unité de l'espace reposant sur deux principes: d'une part l'unité ou l'homogénéité paysagère, d'autre part, cela suppose aussi l'idée d'un espace polarisé par Guines. En fait cette petite ville de 5000 habitants en 1975 ne peut absolument pas prétendre organiser cet espace naturel de contact. D'autre part, comme le montre la coupe (Figure n°8), rien ne suggère les paysages de collines. Ce glacis topographique assure partiellement la transition entre les hauts et bas pays du Nord-Pas-de-Calais. Topographiquement, il est relativement aisé de lui trouver une délimitation spatiale qui apparaisse franchement définie. Au nord, assurant le contact avec la plaine maritime des Wateringues, la courbe de niveau de + 5 mètres constitue une limite physique de premier ordre. Au sud de cette même ligne, les altitudes s'élèvent rapidement, et assez régulièrement, à plus de 80 mètres ou à plus de 100 mètres, comme dans la forêt d'Eperlecques vers l'est, ou aux abords du Pays de Licques et du Boulonnais, vers Caffiers et Fiennes; elles atteignent même 170 mètres au-dessus de Licques. Ce glacis, affecté d'une pente générale sud-nord, fut, tout au moins dans sa partie supérieure,

(1): RENARD JP. 1980. L'organisation d'un espace sous-régional de contact: l'exemple des Collines Guinoises.

quand les altitudes deviennent supérieures à 80 mètres, disséqué. La multitude des vallées sèches sur les premières pentes du revers de la cuesta boulonnaise, des fonds encaissés divergeant depuis la forêt de Guines ou depuis les hauteurs dominant le bourg de Licques, rappellent déjà nettement quelques traits caractéristiques du relief des Hautes Terres Artésiennes. Par ailleurs des toponymes de haut-pays apparaissent: le Mont de Brême, de Licques, le Mont Saint-Hubert, le Mont Saint-Martin... Au sud de ce glacis, un escarpement très franc, que l'on peut suivre aisément d'ouest en est limite l'extension de la fosse boulonnaise. Ce talus a une dénivellation variant de 50 à 90 mètres; à son sommet quelques résidus forestiers soulignent la netteté de la limite.

Toutefois nous excluerons cet espace de notre espace étudié, dans la mesure où les Hautes Terres Artésiennes se définissent essentiellement comme étant un plateau, définition que l'on ne pourrait, en aucun cas, appliquer au flanc septentrional du pli anticlinal évidé dans le Boulonnais. De même l'ambiance bio-climatique permet de séparer ce secteur guinois, sous le vent, du haut plateau artésien proprement dit qui est lui, exposé aux vents dominants. Très vite le total pluviométrique diminue en direction de la plaine maritime et devient inférieur à 750-800 mm. Abrité derrière le sommet de la cuesta, sous le vent dominant d'ouest-sud-ouest, ce versant laisse apparaître un moindre effet pluviométrique particulièrement en hiver puisque l'on se situe à la limite de deux régimes pluviométriques: le type du haut plateau artésien, A.H.E.P, et le type des basses terres de Flandre maritime, A.E.H.P.

De ce fait, la végétation naturelle potentielle du secteur guinois passe rapidement, telle qu'elle fût définie par J.M. GEHU (1), de la forêt atlantique mésophile à hêtres des Hautes Terres Artésiennes, à la forêt mêlée de hêtres, chênes et frênes (Pihen-les-Guines, Campagne-les-Guines) qui est celle des marges septentrionales artésiennes sous le vent et du bas plateau de Montreuil. C'est pourquoi nous adoptons comme limite régionale septentrionale, la vallée encaissée de la Hem.

Depuis Watten et Saint-Omer, les altitudes s'élèvent progressivement vers l'ouest, pour passer de quelques mètres dans la moyenne vallée de l'Aa, à environ 180 mètres vers Quercamps, comme le montre la figure n°9. Aucun accident majeur du relief ne s'impose avec évidence, seul le fond d'Ausques (commune de Zudausques) constitue un repère topographique commode. Toutefois nous situerons le début des hautes terres à ce niveau, dans la mesure où ce n'est qu'à partir de Zudausques que les altitudes atteignent et dépassent 100 mètres. Par ailleurs l'isohypse de 80 mètres n'est franchi que peu à l'est du fond d'Ausques. C'est dans ce secteur que passe une faille, de faible rejet d'ailleurs, ce qui explique qu'il n'existe pas au nord de la Lys, d'escarpement aussi bien marqué dans les paysages que dans les régions de Vimy ou de Pernes-en-Artois. Cette faille, appartenant à la famille des accidents tectoniques artésiens, s'infléchit quelque peu vers le nord-ouest et passe par Mentque-Nortbécourt, contourne la forêt de Tournehem pour fixer la limite réelle entre le haut

(1) GEHU. J.M. 1980. Carte phytosociologique de la végétation naturelle potentielle du Nord de la France. Atlas du Nord-Pas-de-Calais.

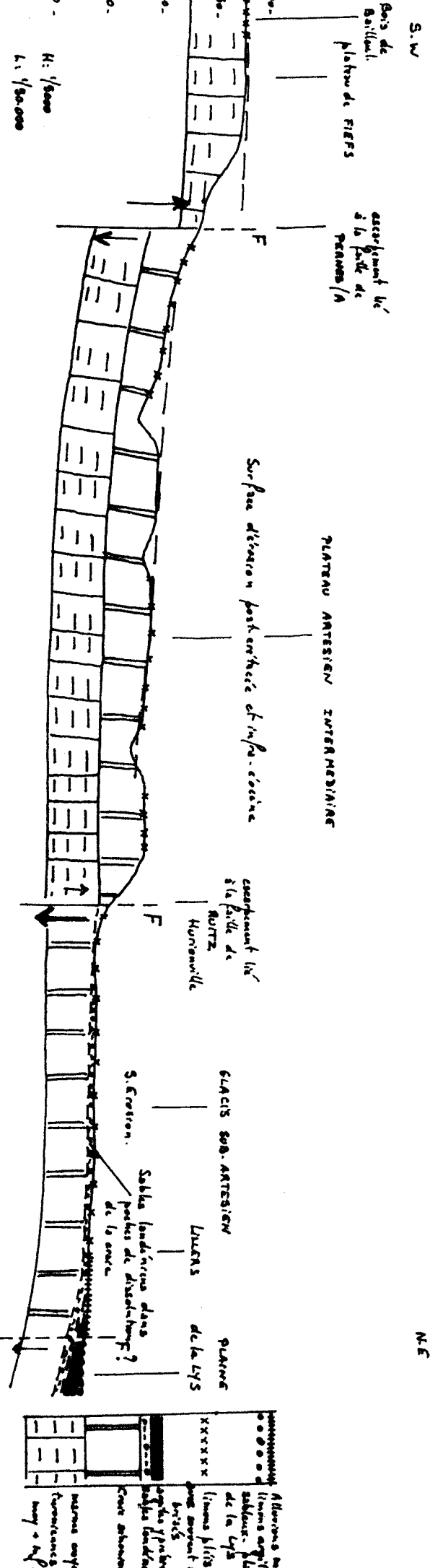
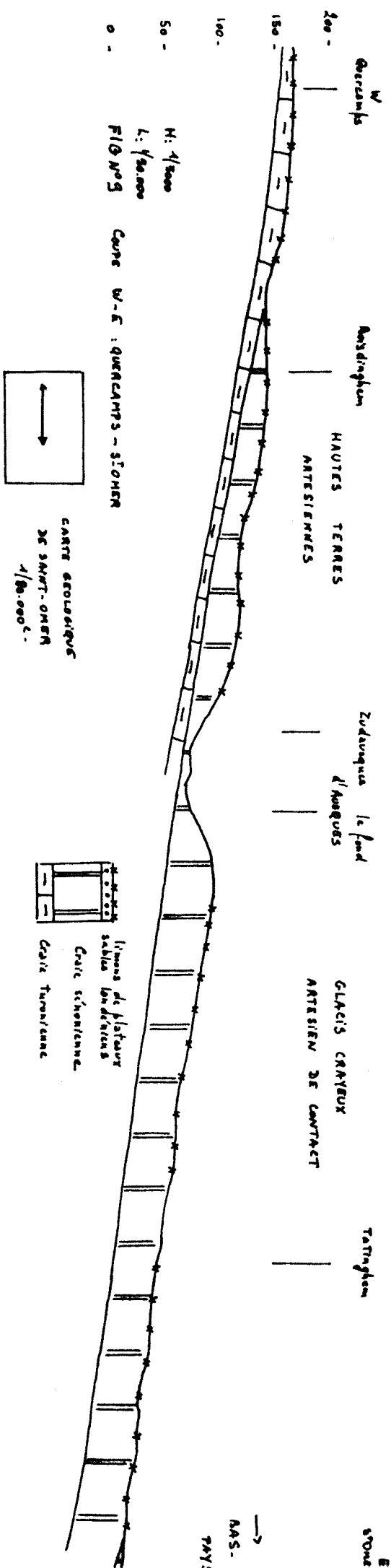


FIG N° 10  
 RETOMBÉE SEPTEMBRIALE DES HAUTES TERRES ARTESIENNES  
 CARTE LILLES 1/50,000 Pl. XX-III-5

Alluvions en  
 limons argil.  
 sableux. de la  
 LyS  
 Lilons plissés  
 avec argente  
 bruts  
 Sables jaunes  
 argiles limons  
 Craie turonienne  
 Craie turonienne  
 moy. inf.

plateau artésien et ses marges du nord-est, entre Tournehem-sur-la-Hem et Bonningues-les-Ardres.(1). La pertinence de cette limite que nous retiendrons est confirmée par l'affleurement de la craie sénonienne, perçant la couverture limoneuse, qui est limité le long d'une ligne allant de Tournehem-sur-la-Hem à Mentque-Nortbécourt, Nort-Leulinghem, Moringhem, Zudausques, Leulinghem et Wisques.

Au sud de l'Aa et surtout au sud de la haute Lys, (Coyecques, Théroouanne, Aire-sur-la-Lys), les limites des Hautes Terres Artésiennes redeviennent plus précises, et mieux perçues dans les paysages. Sur ce versant nord-est, le haut et le bas pays entrent en contact par une série de gradins topographiques limités par des escarpements associés aux failles. Quelques boutonnières élémentaires contribuent aussi à délimiter l'extension des hautes terres. Une coupe, figure n°10, du bas-pays de Lillers vers le haut plateau de Fiefs, permet de définir et de situer les escarpements et les niveaux. A l'entrée de Lillers, par la RN43, en venant de Béthune, nous apercevons nettement le contact entre les deux niveaux inférieurs. Vers 19-20 mètres d'altitude, s'étale la plaine de la Lys au fond bien plat, parcouru par d'innombrables ruisseaux coulant parfois dans de larges fossés, coupé par quelques rideaux d'arbres, protégeant les fermes isolées. Quant à la RN43, elle domine le niveau inférieur de 4 à 5 mètres, au maximum. Ce premier contact correspond au tracé d'une faille, presque rectiligne, allant de Sains-en-Gohelle au sud-est, vers le bas-pays de Lillers au nord-ouest, en passant par Heuchin, Hesdigneul-les-Béthune, Gosnay, Labeuvrière, le Bois du Réveillon, Bas-Rieux, Lillers,

(1): Carte de GUINES. 1/50.000° IGN. F.XXII-3. Topo.

Ham-en-Artois. De Lillers, en empruntant la D.916 vers le pays de Saint-Pol-sur-Ternoise, les altitudes s'élèvent progressivement, passant de 20-25 mètres à 40-45 mètres à Burbure. La route qui traverse ce gros village linéaire, s'élève constamment. C'est à ce niveau en effet que se situe la deuxième faille, qui nous permet d'accéder à un troisième niveau supérieur. L'escarpement lié à cette faille, dite de Ruitz, Bruay-en-Artois, est bien dégagé: la dénivellation entre les deux gradins est de 30 à 40 mètres à Lozinghem, Burbure ou Hurionville. Cette seconde faille artésienne, responsable de l'escarpement, parallèle à la précédente et donc orientée du sud-est vers le nord-ouest, se dirige depuis Ruitz et Barlin, vers Bruay-en-Artois, Lozinghem, Burbure, Lespesses, Saint-Hilaires-Cottes, Norrent-Fontes, Blessy, Théroouanne. A la sortie de Burbure, toujours sur la D916, la route s'élève constamment jusqu'à Floringhem: de 70 à 80 mètres, nous passons à 125-130 mètres. C'est après avoir laissé derrière nous, les anciens terrils d'Auchel et les coronas de Saint-Pierre, que nous coupons la Chaussée Brunehaut (RN 341) qui se dirige vers Théroouanne, et qui marque réellement l'entrée sur les Hautes Terres Artésiennes. D'ailleurs peu après l'intersection entre la RN341 et la D.916, un panneau annonce l'entrée dans le Ternois. Dès lors nous sommes entrés dans un monde rural, et cela à quelques centaines de mètres des premières industries du charbon.

Après la traversée du village de Floringhem, nous "plongeons" subitement dans la dépression de Pernes-en-Artois, dont nous apercevons bien l'allure générale en "fosse" et

l'escarpement qui la limite au sud, depuis le "Moulin à l'huile". La dénivellation, courte est de l'ordre de 45 à 50 mètres. De nombreux rideaux mettent bien en évidence cette dénivellation. Ce relief est également associé à une tectonique faillée. En effet depuis Hermin, Gauchin-Legal et Beugin vers le sud-est, jusqu'à Bomy et Coyecques vers le Nord-ouest, en passant par Pernes-en-Artois et Nédonchel, une faille (dite de Pernes), à l'origine de l'escarpement, parfois double donc, limite le gradin intermédiaire du bassin minier occidental, et celui du haut pays que nous appellerons ici, le haut plateau de Fiefs-Laires. C'est en remontant le cours de la Clarence que nous traversons cette dépression élémentaire de Pernes-en-Artois, tapissée de prairies encloses, dans laquelle affleurent terrains marneux secondaires et même localement, des schistes ou des grès dévoniens. Une nette asymétrie apparaît entre l'escarpement au sud de la dépression et celui du nord. Vers Pressy, le versant sud est en pente douce, très long, et cultivé, alors que vers Floringhem le versant nord, est court brutal, et beaucoup plus pentu, excluant souvent toute éventualité de mise en culture. Enfin c'est à partir de Sains-les-Pernes que nous atteignons le niveau supérieur situé entre 170 et 190 mètres d'altitude. Ce haut plateau artésien, voué à la culture, est par ailleurs troué de dolines. C'est en suivant la D.77 entre Fiefs et la ferme isolée de Hurtebise, que nous découvrons de nombreuses dolines, dénivellant les parcelles de cultures, ondulant les champs de céréales.

Ainsi en prenant l'exemple de cette coupe effectuée sur le terrain, nous présentons les divers éléments qui compo-

sent ici le contact entre les Hautes Terres Artésiennes et leurs marges septentrionales: escarpements et failles, dépressions élémentaires. Toute la géomorphologie de cette région est étroitement associée à la structure faillée. Cependant du sud-est vers le nord-ouest, des différences apparaissent, selon la disposition des accidents tectoniques faillés, et selon le tracé des escarpements.

a) selon la direction des failles, on peut distinguer en effet, quatre secteurs: Jusqu'à Bouvigny-Boyeffles, en venant de la région de Vimy, la faille de Marqueffles est unique. Par contre, entre Bouvigny-Boyeffles et Pernes-en-Artois, les failles se multiplient et se relayent, délimitant une série de gradins intermédiaires. On distingue du sud vers le nord, la faille de Pernes-en-Artois, celle d'Houdain-Divion qui prolonge la faille de Marqueffles, celle de Ruitz qui se raccorde à la précédente à Bouvigny, au nord la faille de Sains-en-Gohelle est relayée par celle d'Hersin-Coupigny. De Pernes-en-Artois à Febvin-Palfart, le schéma d'ensemble réapparaît plus simple puisque les trois grandes failles (de Pernes, Ruitz, Sains) sont parallèles. Enfin à l'ouest de Febvin-Palfart, se constitue une nouvelle zone de relais (Ligny-les-Aires) entre les failles, alors que celles-ci prennent une nouvelle direction en s'infléchissant progressivement vers l'ouest.

b) Le tracé des escarpements permet également de différencier certains secteurs. Tantôt le tracé de l'escarpement est rectiligne: entre Ruitz et Lespesses par exemple, ou le Mont d'Erny d'Enquin-les-mines à Delettes. Tantôt, en revanche, l'escarpement est très festonné, décalé même par rapport à la ligne de faille. Ces échancrures correspondent en fait aux dépressions



anticlinales élémentaires et aux boutonnières normales, présentées par différents auteurs, notamment par A. BRIQUET en 1922, PH. PINCHEMEL en 1954, puis par J. SOMME en 1977. L'escarpement est double car une vallée subséquente a travaillé dans le plan de faille et a dégagé une dépression dans le fond de laquelle, affleurent les marnes crayeuses du Turonien inférieur, et du Cénomaniens, parfois même certains terrains primaires du Dévonien. Celle de Bailleul-les-Pernes est une petite dépression anticlinale de faible superficie, ouverte et drainée par un affluent de rive droite de la Nave. Alors que les habitations de Bailleul-les-Pernes se sont disposées dans le fond de la dépression, en particulier au pied de l'escarpement septentrional, le village d'Aumerval (130 mètres) domine cette petite boutonnière à l'est, le bois de Bailleul à l'ouest (100 mètres) et le bois de la ville au sud. La dépression anticlinale de Médonchel est à peu près identique à celle de Bailleul-les-Pernes, par contre celle de Pernes-en-Artois et Houdain, est de plus grande taille (Figure n°11). Ph. PINCHEMEL, dans la typologie qu'il proposait en 1954, la classait parmi les boutonnières normales. La dépression d'Houdain est nettement délimitée au nord par l'escarpement d'Houdain à Fresnicourt-le-Dolmen dont la dénivellation moyenne est de l'ordre de 80 à 90 mètres (magnifique point de vue de la boutonnière depuis la base de loisirs départementale d'Ohlain), alors que le sommet du talus est couronné de bois (les Clercs, et Ohlain). Au sud, l'escarpement d'Hermin et de Gauchin Legal est plus progressif, moins pentu, c'est-à-dire que nous constatons la même asymétrie qu'au sein de la boutonnière de Pernes. Vers le sud-est, le plateau de Servins (150-160 mètres) s'arrête à Caucourt,

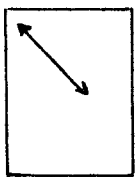
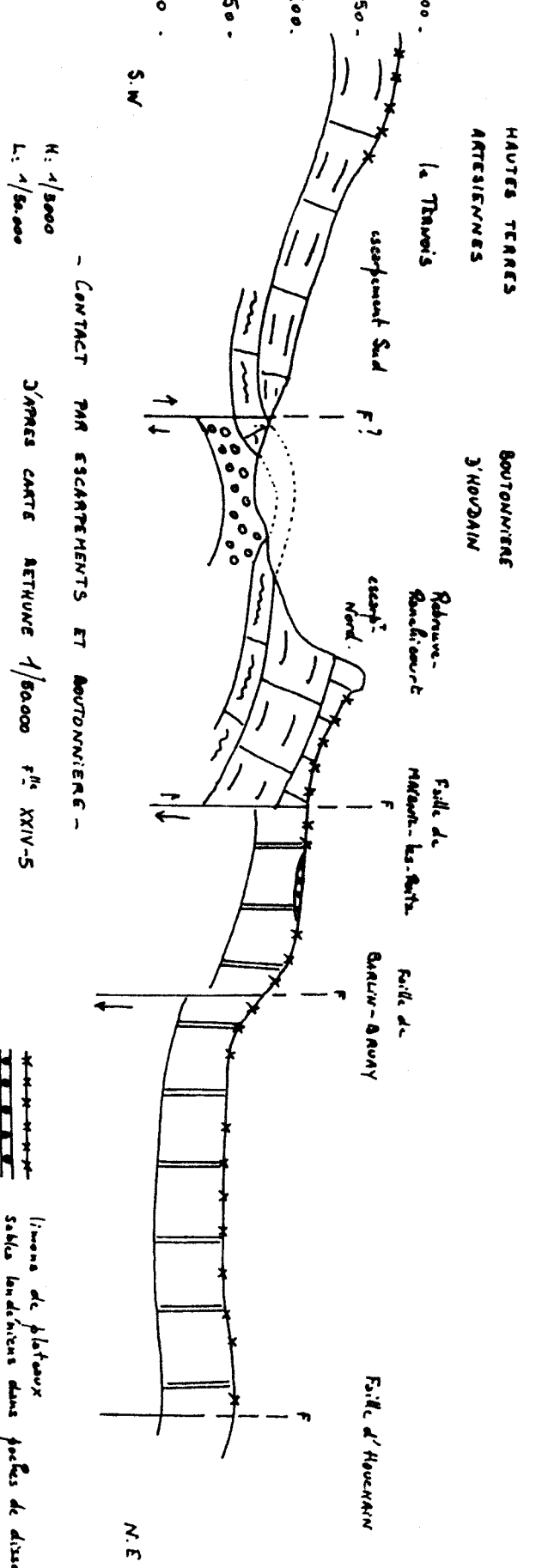
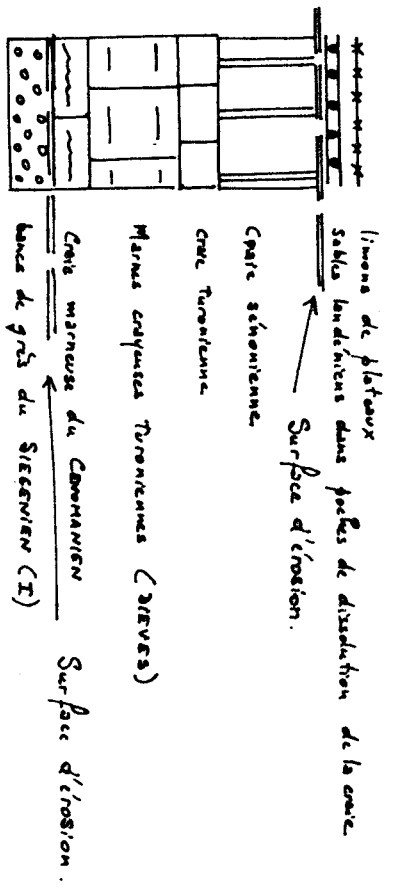


FIG N°11



Gauchin-Legal et Fresnicourt-le-Dolmen, alors qu'à l'ouest, la Brette rejoint la Lawe et forme une brèche dans l'escarpement septentrional.

Vers le sud-est en direction du Bas-Artois Oriental, il n'est guère possible de fixer une limite physique très franche. Les altitudes diminuent progressivement en direction du Seuil de Bapaume; les plateaux d'interfluves perdent peu à peu leurs irrégularités et leurs contrastes topographiques pour dessiner de lourdes ondulations simplement coupées par des sillons verts que sont les vallées; les argiles à silex affleurent de moins en moins fréquemment. Ainsi il existe certes des différences suffisamment pertinentes pour séparer le Bas-Artois oriental et les Hautes Terres Artésiennes occidentales; cependant tout y est nuancé: pas de talus, pas de retombée brutale, pas d'accident topographique majeur comme au nord et à l'ouest du plateau artésien. De ce fait cette partie sud-est constitue une exception dans la mesure où le relief ne permet pas de fixer une limite de premier ordre. Cependant l'analyse détaillée des altitudes, du réseau hydrographique, nous conduit à proposer une limite naturelle des hautes terres. Depuis les environs de Laires et de Fiefs, jusqu'à la source de la Scarpe à peu près, et dominant l'escarpement de l'Artois, s'étale une surface sommitale culminant vers 180 à 190 mètres à l'ouest, et qui s'abaisse progressivement vers l'est, en direction notamment de Marquay, Chelers, Caucourt; surface qui demeure toujours située à 150 mètres d'altitude au minimum. Nous retrouvons cette surface, qui nous paraît fondamentale, entre les sources de la Ternoise et de

la Canche, vers Ternas en particulier, mais aussi au sud de la source de la Canche, en direction de l'Authie et de Pas-en-Artois. A l'est de cet ensemble, les altitudes diminuent nettement, annonçant ainsi le seuil de Bapaume, où elles ne dépassent guère 80 à 100 mètres en général. C'est en fonction de cette répartition des altitudes égales ou supérieures à 150 mètres, que se dispersent les cours d'eau en deux grands bassins :

a) Vers le nord-est, divergent la Clarence, La Lawe, le Carency, la Scarpe, le Gy, le Crinchon, le Cojeul qui coulent tous en direction de la Mer du Nord.

b) Vers l'ouest et le sud, s'organisent la Ternoise, la Canche, l'Authie, l'Ancre, le Grouchu qui vont rejoindre la Manche. Ainsi le réseau hydrographique associé aux altitudes permet de situer le contact entre les Hautes Terres Artésiennes et le Bas-Artois oriental. On constate d'ailleurs que cette limite physique et hydrographique correspond aussi à une limite pluviométrique fondamentale, plus ou moins de 700mm, et qu'elle sépare deux grands régimes pluviométriques au sein du Nord-Pas-de-Calais : celui des Hautes Terres Artésiennes selon la répartition A.H.E.P, et celui de l'est de la région déjà plus influencé par les tendances continentales, où l'automne et l'été se disputent la primauté. Par ailleurs la carte géologique de Bapaume, montre qu'à l'ouest d'une ligne passant par Bucquoy, Douchy-les-Ayette, Adinfer, les limons rouges à silex affleurent fréquemment, alors qu'ils disparaissent rapidement plus à l'est - quelques pastilles subsistent toutefois à Favreuil ou Boisieux-au-Mont - laissant surtout la place aux limons de plateaux, dits "terre à brique", très

répandus et très épais dans la zone limoneuse orientale de la région du Nord.

Il nous reste désormais à proposer une limite aux Hautes Terres Artésiennes en direction du sud-ouest, vers le pays de Montreuil-sur-mer et d'Hesdin. Le haut plateau artésien descend sur le Val de Canche, passant de 180 mètres à moins de 20 mètres, par l'intermédiaire d'un glacis compartimenté par une succession de cours d'eau, tous affluents de rive droite de la Canche, comme la Course, la Bimoise, le Bras de Bronne, la Créquoise, la Planquette. Toutes ces petites rivières délimitent des lanières dont les altitudes diminuent du Nord au sud, passant de 140 à 160 mètres, à environ 80-100 mètres, mais dominant toujours nettement la vallée de la Canche. Terres de cultures, quelques bois comme ceux de Sains, et de Fressin entre la Créquoise et la Planquette, le Bois de Créquy... et quelques grandes fermes isolées à cour carrée, comme la Gauce, Hurtevent, le Ménage d'Alette, le Vert-Bois..., dominant les petites vallées encaissées de 60 à 70 mètres, dans lesquelles se concentrent les habitations réparties en villages linéaires à ordre lâche. Par contre au sud de la Canche, le plateau montreuillois n'offre pas la même organisation, et en outre les altitudes sont toujours très inférieures à celles des Hautes Terres Artésiennes et du versant septentrional de la vallée de la Canche: de 50 mètres dans la partie occidentale, elles passent à 80-90 mètres, vers Campagne-les-Hesdin. En fait ce n'est qu'à l'est de la R. 928, à Quesnoy-en-Artois, Vacqueriette-Erquières, ou encore à Regnaville, que

les altitudes du plateau s'élèvent de telle façon qu'elles atteignent ou dépassent 120-125 mètres. Il semblerait par ailleurs que cette limite topographique soit justifiée par les travaux de JM GEHU et de G. PETIT-RENAUD, et trouverait ainsi une résonance bio-climatique, nous permettant dès lors de ne pas inclure le plateau du Montreuillois-Ponthieu à l'ouest de la route départementale 928, dans l'ensemble des hautes Terres.

Aussi pertinent que puisse être le milieu naturel dans le cadre de la recherche des limites géographiques des Hautes Terres Artésiennes, il ne pourrait seul, suffire à fixer les limites de cet espace régional. Nous ne pouvons guère, en effet, négliger la quantité d'informations statistiques fournies par les recensements généraux de la population et de l'agriculture. Dès lors le problème essentiel consiste à choisir, à sélectionner, au sein de cette information volumineuse, les critères les plus discriminants. Au lieu de réaliser une grande quantité <sup>de</sup> cartes thématiques, à partir desquelles la concordance constatée de certaines discontinuités dans l'espace, nous permettrait de fixer les limites du haut pays, nous avons préféré manier simultanément diverses variables en recherchant leurs effets inter-actifs, afin d'aboutir à une synthèse et à une meilleure compréhension des systèmes régionaux. A cet effet, il existe deux méthodes d'approche: on peut soit utiliser une démarche statistique "légère", pour laquelle une calculatrice de poche suffit, et adopter par exemple l'analyse des corrélations et des résidus de régression entre

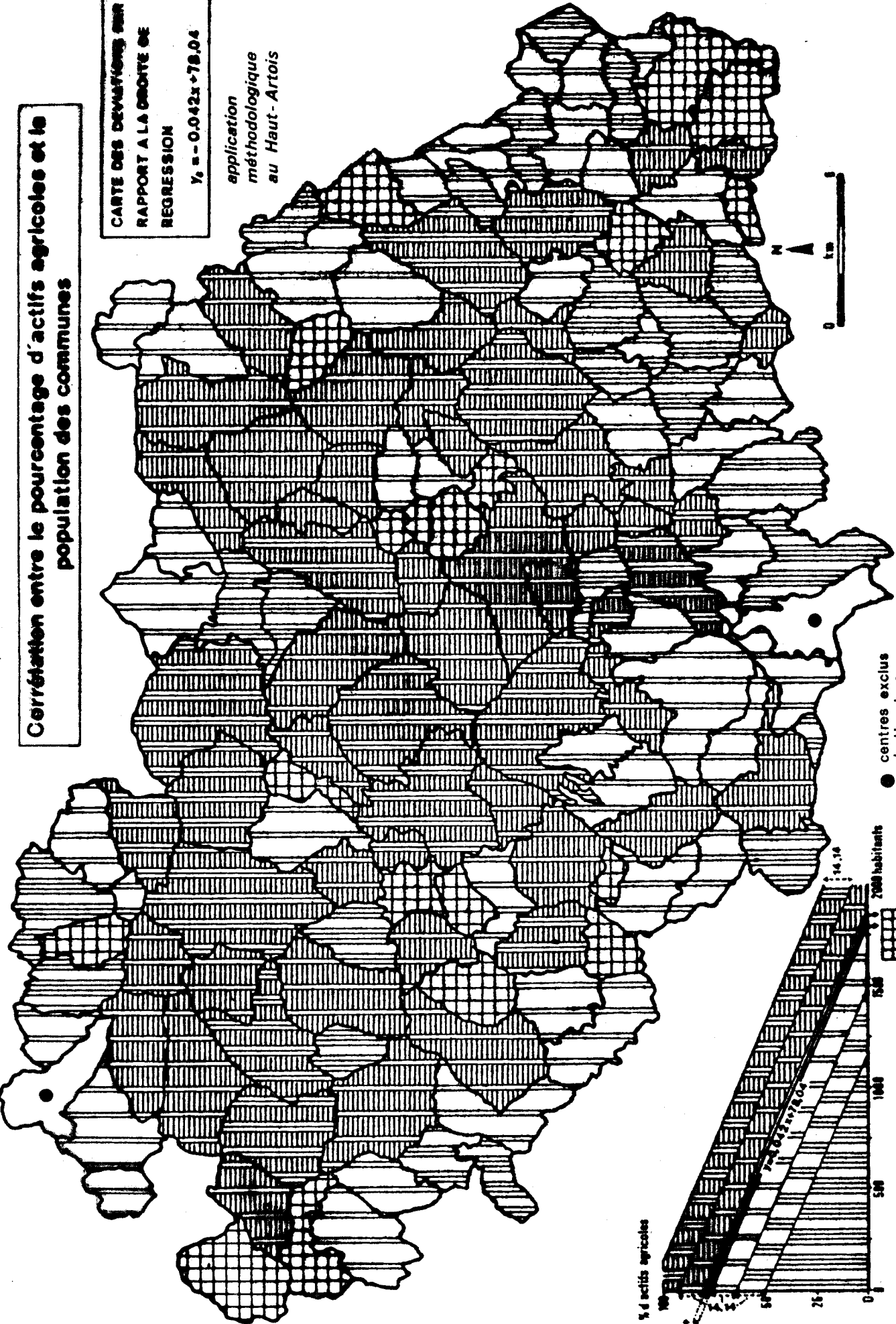
deux données géographiques, soit recourir à l'outil informatique qui devient indispensable dès que nous voulons traiter simultanément une quantité importante de critères géographiques quantifiés.

La démarche statistique légère fut expérimentée au titre de la recherche méthodologique et uniquement appliquée aux cantons du haut-Artois. Considérant que la ruralité est une des premières caractéristiques régionales des Hautes Terres Artésiennes au sein du Nord-Pas-de-Calais, nous avons mis en corrélation le pourcentage d'actifs agricoles et le nombre d'habitants par commune. L'hypothèse de travail retenue est l'existence d'une forte corrélation, au sein de la région, entre la dominante agricole et le faible peuplement communal. Si tel est bien le cas, le Haut-Artois occidental doit se distinguer par une sur-représentation de l'agriculture, décelable par exemple aux résidus positifs d'une régression des pourcentages d'actifs agricoles sur la population des communes concernées. Calculé sur la base de 150 communes, pour les deux variables, le coefficient de corrélation linéaire est effectivement significatif puisque  $r = -0.81$ . L'équation de la droite de régression des actifs agricoles ( $y$ ) sur la population communale ( $x$ ) s'écrit:  $y = -0.042 x + 78.04$ . Un résidu positif signifie que la commune est plus agricole qu'attendu, compte tenu de sa population. Or, précisément, nous constatons d'emblée que, si les communes à déviation négative sont pour la plupart situées à la périphérie de la région analysée, la majorité des communes du centre présente elles, des résidus positifs plus ou moins marqués. (Figure n°12). On peut ainsi définir le coeur du pays étudié, mais aussi à l'aide

**Corrélation entre le pourcentage d'actifs agricoles et la population des communes**

CARTE DES DÉVIATIONS SUR  
RAPPORT À LA DROITE DE  
REGRESSION  
 $Y_2 = -0,042x_1 + 78,04$

application  
méthodologique  
au Haut-Artois



carte M/D

Fig. 12



de cette méthode, situer et analyser la nature des limites obtenues. Nous ne reprenons pas ici les résultats détaillés de ce travail, puisqu'ils furent publiés en 1975. (1). Cependant nous voulions rappeler que l'utilisation des corrélations et des modèles de régression offre un grand intérêt en géographie régionale, puisqu'ils permettent de comprendre les principales relations qui existent entre les facteurs spatiaux, et qu'ils peuvent, en outre, contribuer à la détermination des limites des régions.

Dans le cadre de la recherche d'une délimitation socio-économique des Hautes Terres Artésiennes, il nous a paru fondamental de rechercher une méthode de travail qui puisse proposer une délimitation spatiale de cette région, en tenant compte d'une multitude de paramètres quantifiables. Afin d'obtenir une définition géographique de synthèse de cet espace, et donc une délimitation fiable, nous avons retenu le cadre communal, comme instrument et échelle de travail, parce qu'il représente de nos jours, la plus petite division de l'espace pour laquelle nous disposons d'une quantité diversifiée d'informations chiffrées. Cependant il ne faut guère se leurrer: cette volonté de travailler à l'échelle la plus fine possible, c'est-à-dire la commune, comporte des risques, des inconvénients qu'il ne faut, en aucun cas, négliger ou minimiser pour se donner bonne conscience. En effet il existe un problème relatif aux informations statistiques, spécifique au monde rural. Dans bien des cas, certaines données chiffrées présentent une moindre fiabilité en zone rurale, car nous sommes contraints de travailler sur des "quantités

(1): RENARD J.P. 1975. Les limites régionales du Haut-Artois: l'intérêt d'une analyse des résidus de régression.

réduites": un nombre peu élevé d'exploitations agricoles par commune, une population limitée, un nombre faible d'actifs non agricoles, par exemple. Dès lors les statistiques élaborées sur de telles bases peuvent exprimer des valeurs "anormales" ou extrêmes, engendrant des "perturbations" pouvant affecter l'étude de l'organisation de l'espace. On constate avec regret par ailleurs, que la fiabilité de telles statistiques tendrait encore à diminuer avec les derniers recensements. C'est le cas par exemple de toutes les données traduisant les mouvements migratoires: on est passé, d'un recensement à un autre, d'une information exhaustive au sondage au 1/4, puis au 1/5. Dès lors les informations portant sur de petites communes rurales tendent à devenir de plus en plus aléatoires. Des regroupements pluri-communaux s'imposent donc... Certes, mais sur quelles bases? Il faut regrouper les communes en fonction de leur similarité, mais encore faut-il disposer au départ d'éléments statistiques suffisamment sûrs pour être en mesure d'évaluer avec précision cette similarité. Toujours est-il qu'une grande prudence est nécessaire pour interpréter les résultats d'une analyse complexe, souvent lourde, qui repose sur le maniement des statistiques, avant de dégager les enseignements d'une typologie régionale, avant d'interpréter l'organisation de l'espace, il faut toujours garder en éveil, le sens de la relativité de certaines informations.

Un second problème doit être débattu: celui de la manipulation d'une masse de données chiffrées, communément appelée, traitement des données. En effet l'utilisation de certaines méthodes quantitatives, suppose la manipulation d'une information statistique souvent très importante.

Dans le cadre d'un essai de régionalisation de l'espace, il nous faut dégager une synthèse à partir de réseaux de relations, ou de corrélations, que définissent par inter-actions, de multiples paramètres. Quel est le contenu de cette synthèse? Elle consiste d'une part à repérer les éléments structurant et organisant l'espace, et d'autre part à définir les observations géographiques en fonction de leur ressemblance ou de leur rejet respectif; ces mouvements d'attraction ou de rejet étant déterminés ou provoqués par les critères d'organisation de l'espace qui se manifestent par un grand pouvoir discriminant. Cette synthèse dépend donc du choix préalable des critères retenus. Il est donc préférable, dans un premier temps, d'en retenir le plus grand nombre possible, puis ultérieurement après traitement, d'en éliminer certains dont la pertinence apparaît mineure. Il faut également que les informations statistiques soient relativement homogènes, donc comparables. Or en géographie, l'homogénéité des données est chose rare. En ne retenant que les données quantifiables, on constate déjà que les systèmes de mesures, et les amplitudes de variations sont extrêmement variés. On mesure tel phénomène en kilomètres, tel autre en pourcentages, un troisième en nombres réels... autant de données qui peuvent varier entre des limites plus ou moins étendues. Il y a donc un danger constant d'introduire involontairement un effet de masse qui mettra artificiellement en évidence, certains critères plutôt que d'autres, tout simplement parce que les premiers possèdent un "terrain de variance" beaucoup plus étendu que les seconds. Il faut donc optimaliser l'homogénéité relative

des données, voire même les standardiser dans la mesure des possibilités statistiques: en les centrant et en les réduisant par exemple, ou en les classant - à chaque classe correspond dès lors une valeur codée unique. Cette opération de classement et de traitement entraîne certes, une perte d'information puisque les séries statistiques sont, de ce fait, resserrées. Cependant il est préférable de travailler sur de telles bases plutôt que partir d'une information entière mais trop hétérogène et peut-être moins fiable. Selon les statisticiens, la meilleure technique de classement applicable aux grandes séries, est celle qui utilise les paramètres de dispersion: moyenne arithmétique et écart-type, dans la mesure où la probabilité d'avoir une distribution normale ou gaussienne croît avec la taille de la série. En revanche, les risques de discontinuités diminuent au fur et à mesure que s'élève le nombre de caractères. En définitive, l'idée illusoire de la recette universelle de codage des données doit être définitivement abandonnée. Il faut avant tout réfléchir et adapter la technique de codage aux cas précis d'analyse. Cependant, pour éviter des erreurs élémentaires, on aura toujours intérêt à tracer au préalable le graphe logique des relations entre les caractères.

L'analyse quantitative de l'information est une science expérimentale qui peut être adaptée à la géographie régionale. Selon cette définition très générale, on peut déterminer une "ligne de conduite", qui consiste:

- à ne pas se limiter à un seul traitement des données: on ne fait pas son analyse factorielle ou son analyse hiérarchique... La Vérité n'apparaissant pas nécessairement au premier

passage sur ordinateur.

-De même il apparaît inutile de multiplier les recettes et méthodes.

-Par contre, dès qu'une méthode de travail, ou un algorithme est arrêté, il devient nécessaire d'en multiplier les effets les applications et de diversifier le contenu de l'information. Ainsi par exemple, lors d'un premier traitement, toutes les communes d'une région et toutes les variables considérées comme actives, sont retenues. Au second traitement sur ordinateur, certaines variables apparues précédemment comme étant les plus pertinentes, et certaines communes se révélant être très représentatives d'un type spatial, seront ôtées de l'analyse.

1) L'organisation de cet espace n'est pas bouleversée par ce retrait. Ceci signifie que les données ôtées du traitement n'étaient que partiellement pertinentes ou alors que d'autres paramètres conservés livrent les mêmes résultats géographiques, mais sous d'autres formes. (Phénomène classique de redondance).

2) L'organisation de l'espace est profondément modifiée; dès lors on peut admettre la haute pertinence des variables enlevées.

De même lorsque certaines communes sont ôtées de l'analyse, des modifications dans le découpage régional peuvent éventuellement apparaître. En voici un exemple théorique; un premier traitement donne la partition suivante:

Groupe A: rassemblement de communes non herbagères.

Groupe B: regroupement de communes herbagères.

La variable -superficie toujours en herbe- apparaît donc très pertinente. Lors d'un second traitement, les communes du groupe B sont rendues passives. Ici encore deux résultats possibles peuvent être envisagés:

1) Le groupe A ne subit que de légères transformations: l'organisation d'ensemble de l'espace en aires homogènes est donc à peu près conservée; de ce fait on en déduit que la pertinence des communes du groupe B est relative car celles qui constituent le groupe A se rassemblent, parce qu'elles rejettent certes les critères de regroupement des éléments de B, mais aussi, chose importante à noter, parce qu'elles se ressemblent réellement.

2) Le groupe A est divisé en n sous-ensembles bien distincts. Ce résultat traduit le pouvoir discriminant des communes du groupe B et laisse apparaître une organisation de l'espace à un deuxième niveau.

C'est aussi en fonction du problème géographique à résoudre, de la finalité du travail donc, que la méthode d'analyse doit être choisie. 3 principes doivent orienter la recherche:

- Déterminer les éléments structurant et organisant l'espace.
- Proposer une typologie des espaces.
- Définir des espaces à organisation ferme et des espaces "flous", de transition, que l'on pourrait baptiser: espaces-mutants, au gré des variables et des observations prises comme références ou étalons.

L'analyse factorielle, en correspondances ou en

composantes principales, répond parfaitement au premier de ces trois principes; elle présente en outre des avantages multiples comme sa rapidité d'exécution, et donc un coût limité; la possibilité de traiter simultanément une masse considérable de données et d'observations, sa faculté de réduire l'information initiale et de mettre en valeur le pouvoir discriminant hiérarchisé des variables et des communes. Enfin elle contribue aussi à esquisser une typologie régionale et donc à proposer des limites, même si dans ce domaine, des hésitations peuvent subsister. Cependant les inconvénients existent également; l'analyse factorielle, des correspondances notamment, est lourde à préparer car il faut souvent consacrer un temps considérable pour effectuer la mise en classe des informations statistiques. Par contre, elle permet de traiter et de représenter sur le même graphique, les variables et les observations.

L'analyse hiérarchique peut être utilisée pour déterminer une typologie des espaces en aires homogènes. Les communes sont regroupées en ensembles plus vastes et continus, en fonction de leur similarité ou de leur distance, paramètres que l'on peut mesurer entre chaque couple d'observations. Cette technique de calculs présente certains avantages, puisqu'elle permet d'établir des coupures nettes entre les groupes constitués en apportant une justification mesurée à ces discontinuités. Ainsi une commune  $x$ , est annexée au groupe A et non au groupe B, parce qu'elle est plus proche:

- soit de toutes les communes de A, plutôt que de celles de B.
- soit du centre de gravité de A, que de celui de B

-soit encore parce que son indice de similarité avec A est plus élevé qu'avec B...

Toutes ces notions ont fait l'objet d'une récente publication (1979) déjà citée.(1).

Par ailleurs, l'analyse hiérarchique permet aussi de réaliser une cartographie dynamique, selon différents niveaux d'homogénéité: ceci permet notamment de préciser quels sont les types d'organisation de l'espace qui apparaissent les plus spécifiques et donc les plus résistants, face au mouvement qui consiste à les absorber, à les intégrer progressivement dans des ensembles spatiaux plus vastes (macro-régions), mais donc moins homogènes. Néanmoins l'analyse hiérarchique présente quelques inconvénients majeurs, en particulier la lourdeur et le temps des calculs très élevé qui accroît le coût de l'opération, la limite de saturation de l'ordinateur rapidement atteinte, de l'ordre de 300 communes au maximum, compte tenu de l'énormité des calculs à exécuter. Enfin l'interprétation des résultats est longue et peu attrayante. Pour comprendre le sens des regroupements réalisés, il est toujours nécessaire de se livrer à une partie de "ping pong" entre l'information initiale et les résultats livrés par l'ordinateur sous forme de multiples pages couvertes de colonnes et de chiffres.

Enfin si l'on recherche surtout à distinguer des espaces fermes et des espaces flous, à mettre en évidence les secteurs de transition, il sera alors préférable d'adopter la méthode dite des nuées dynamiques, qui, malgré la lourdeur de l'algorithme, les limites de saturation de l'ordinateur vite atteintes, et enfin l'interprétation délicate des résultats, demeure

(1) RENARD. JP. 1979. Les structures d'un espace rural: le cas du Ternois.



toutefois très intéressante. On appellera espaces-fermes, les groupes de communes qui diffèrent peu selon les traitements réalisés, c'est-à-dire selon les étalons: les données de références sont changées et cependant les groupes obtenus sont toujours à peu près intacts. En revanche les espaces-flous ou mutants sont des ensembles profondément affectés par le choix des étalons, ce sont donc en fait des groupes circonstanciels. Cette méthode de raisonnement permet donc de mettre en évidence des espaces de transition, qui, en géographie, offrent un très grand intérêt, puisqu'en effet toute organisation régionale de l'espace doit être nuancée; rares, en fait, sont les limites franches, linéaires, séparant deux régions différentes.

Dans le cadre de l'étude régionale des Hautes Terres Artésiennes, et compte tenu du nombre élevé de communes et de variables à traiter, la méthode qui apparaît la mieux adaptée à nos besoins immédiats, est l'analyse factorielle, qui devra proposer non seulement une délimitation de l'espace analysé, mais aussi permettre de saisir toute l'originalité géographique des hautes terres au sein du Nord-Pas-de-Calais. Plusieurs traitements en correspondances furent réalisés et appliqués à l'ensemble des 1552 communes de la région, en modifiant à chaque passage sur ordinateur, le contenu de l'information, selon la procédure rappelée précédemment. Le détail de chacune de ces opérations ne sera pas analysé ici, car ce serait trop long et fastidieux. Seul l'essentiel des résultats sera présenté et nous nous attacherons surtout à montrer soit les concordances, soit les différences entre les limites des Hautes Terres Artésiennes obtenues après chaque

traitement.

Pour le premier traitement des données, l'information retenue est composée des 1552 communes du Nord-Pas-de-Calais, et pour lesquelles 67 variables quantifiées en définissent le profil. Celles-ci peuvent être réparties de la façon suivante:

- Des caractères de positionnement des communes, comme la superficie communale, l'altitude moyenne du chef-lieu de commune, altitude minimale, dénivellation maximale, la superficie en forêt ou encore l'indice d'arrosage.
- Des caractères exprimant l'économie et les structures de l'agriculture: soit les utilisations culturales du sol, comme l'importance des céréales, la superficie toujours en herbe, les cultures fourragères, légumières..., soit la nature ou l'intensité de l'élevage bovin, porcin, les équipements mécanisés rapportés à l'exploitation, à l'hectare de S.A.U, ou encore à l'hectare de terre labourable, les salariés agricoles, la taille des exploitations, le faire-valoir dominant, les structures par âges des chefs d'exploitations agricoles...
- Des caractères traçant le profil et les structures de la population communale, comme les structures par grands groupes d'âges, par catégories socio-professionnelles, l'activité économique et la participation féminine à l'activité...
- Des caractères exprimant l'idée de la répartition et des mouvements de la population, à long et court terme, comme l'année du maximum de peuplement, l'intensité du dépeuplement depuis l'année du maximum, la densité de population en 1975, la densité des logements, la variation en valeur relative de la population entre les recensements de 1962-68 et 1968-75,

le solde migratoire, le bilan du mouvement naturel.

-Des caractères permettant d'introduire certains comportements, notamment politiques, grâce aux élections présidentielles de 1974 et législatives de 1973.

Compte tenu du volume de l'information, on ne devait pas s'attendre à une forte concentration de l'inertie sur quelques valeurs propres et axes; c'est ce qu'exprime le tableau suivant n° 13.

TABEAU N°13. Analyse factorielle des correspondances.

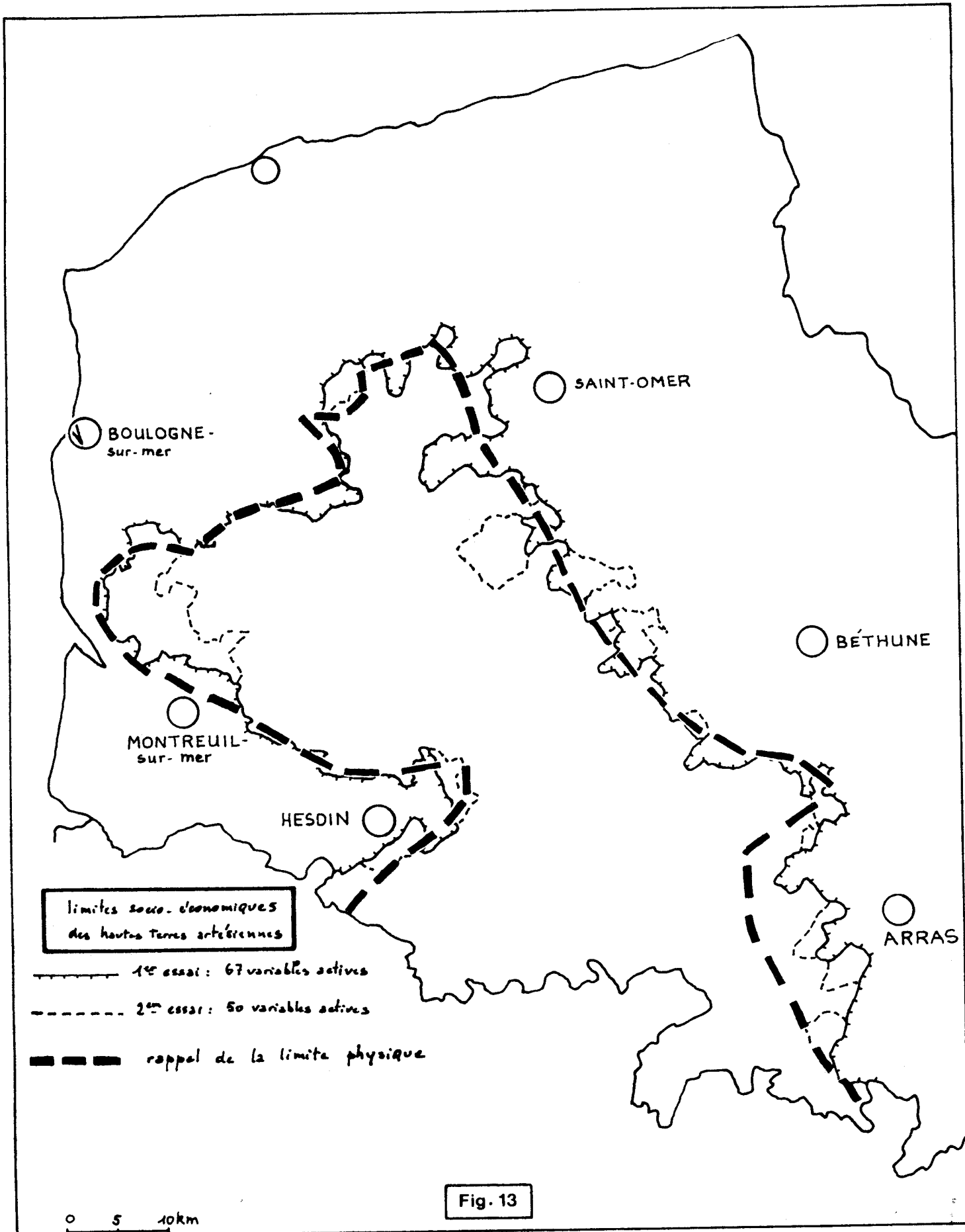
TABET. Nord-Pas-de-Calais. 1552 communes et 67 variables.  
tableau des principales valeurs propres.

Valeurs propres.	% d'inertie totale	% d'inertie cumulée.
1	19.925	19.925
2	9.821	29.746
3	6.674	36.621
4	6.657	43.277
5	5.001	48.278.
----	-----	-----

Les valeurs propres n'atteignant pas le seuil des 5% d'inertie sont éliminées d'autorité. Ce tableau permet de penser qu'une réduction sensible de l'information initiale est possible sinon même souhaitable, afin de simplifier ou de rendre plus compréhensible l'interprétation de la synthèse régionale. A l'issue de ce premier traitement, les variables qui apparaissent les plus pertinentes, les plus contributives à l'organisation régionale sont: le profil socio-professionnel avec en particulier les actifs agricoles et les ouvriers qui s'opposent très nettement sur l'axe 1; la densité de population communale et la densité des logements ordinaires qui, elles aussi, s'opposent au caractère rural et agricole; le taux de fonction résidentielle défini par le rapport:

nombre de résidences secondaires sur le nombre de résidences principales, paramètre qui s'associe à la ruralité; enfin l'année du maximum de peuplement ainsi que l'intensité du dépeuplement depuis ce maximum, achèvent la liste des variables très contributives à la signification du premier axe factoriel. Ceci a l'intérêt de montrer la haute pertinence de la géographie de la population et de la démographie dans le cadre de la régionalisation du Nord-Pas-de-Calais. Les résultats relatifs aux Hautes Terres Artésiennes ne sont guère surprenants puisqu'ils traduisent clairement le dépeuplement, le caractère agricole, et les très faibles densités de cet espace rural. L'axe 2 est défini en fonction de critères agricoles, permettant de mettre en place les bases de la régionalisation agricole du Nord-Pas-de-Calais; parmi les variables les plus discriminantes figurent notamment: la superficie toujours en herbe, la densité de l'élevage des bovins, les structures agraires comme l'importance soit des très petites exploitations de moins de 10 hectares, soit des grandes unités de plus de 50 hectares, ou encore le nombre de salariés permanents par exploitation. La position des communes, mesurée d'après leurs coordonnées positives ou négatives, par rapport à la synthèse des deux premiers axes, permet de proposer une première limite socio-économique des Hautes Terres Artésiennes, au sein de l'ensemble régional Nord-Pas-de-Calais, comme le montre la Figure n° 13.

Les 17 variables les plus contributives, lors de ce premier traitement, furent ensuite retirées de la banque des données, ou plutôt "gelées", c'est-à-dire considérées comme variables passives, n'intervenant donc plus dans



les calculs ultérieurs. C'est ainsi qu'un second traitement fut ordonné à partir de 50 variables. Les résultats obtenus sont-ils sensiblement différents de ceux livrés par la première exécution? L'extension des Hautes Terres Artésiennes se trouvera-t-elle modifiée? Le tableau des principales valeurs propres livre des résultats qui, dans leur ensemble, demeurent assez comparables aux précédents, même si l'inertie cumulée sur les cinq premiers axes factoriels diminue quelque peu, passant de 48.3% à 42.5%. En fait la différence essentielle concerne le premier axe qui, lors du deuxième essai, avec les 50 variables actives, perd de sa pertinence et de son poids relatif dans la contribution globale à l'organisation spatiale de la région du Nord. (tableau n° 14). Cette remarque permet de confirmer le rôle géographique éminent des données relatives à la répartition et aux mouvements de la population régionale. Par ailleurs il se peut que sur le sens des axes, apparaissent des différences suffisantes pour que le découpage régional en soit modifié.

TABLEAU N°14. Tableau des principales valeurs propres.

Analyse factorielle des correspondances. TABET.

Nord-Pas-de-Calais. 1552 communes et 50 variables.

Valeurs propres	% d'inertie totale	% d'inertie cumulée.
1	14.287	14.287
2	9.037	23.324
3	7.848	31.172
4	6.176	37.348
5	5.152	42.5%
---	-----	-----

Sur le premier axe, les variables les plus contributives ont toutes des coordonnées négatives; ceci est important à signaler pour comprendre le sens de l'allongement de l'axe, et la mise en évidence de certaines sous-régions.

Cet axe traduit plusieurs idées qui sont probablement complémentaires. Tout d'abord le relief, et donc indirectement les milieux naturels, est la notion la plus pertinente, car les variables -altitude du chef-lieu de la commune, altitude minimale- possèdent une très forte contribution sur cet axe et donc le marquent fortement. Par ailleurs, la contribution de la variable -dénivellation maximale- est également très satisfaisante. Ainsi, alors qu'avec le premier traitement, l'opposition hauts et bas pays se trouvait exprimer à l'aide de la mesure du dynamisme démographique différentiel et de certaines caractéristiques agricoles, lors du second traitement, le milieu naturel intervient directement pour exprimer approximativement la même opposition, tout au moins dans ses grandes lignes. Ceci montre clairement combien la dualité hauts et bas pays est une donnée fondamentale pour bien comprendre l'organisation régionale du Nord-Pas-de-Calais. Par ailleurs certains traits de l'économie agricole associés à l'idée de haut pays, comme les cultures fourragères, la culture de l'orge, valorisées par l'élevage des bovins plus important que dans le Bas-Artois oriental, semblent parfaitement définir le profil de l'agriculture des Hautes Terres Artésiennes. Enfin les structures par âges, la taille des communes, leur profil socio-professionnel, non agricole, complètent les principes de la régionalisation. Le deuxième axe est nettement marqué par les structures par âges de la population communale, dans la mesure où les jeunes âgés de moins de 20 ans possèdent une contribution très élevée (210) et s'opposent, de par leurs coordonnées négatives, aux personnes âgées de 20 à 64 ans révolus (contribution 122) et aux

vieux de plus de 65 ans (contribution 40) dont les coordonnées sont positives. Viennent s'ajouter à ces trois critères, quelques données traduisant l'économie et les structures de l'agriculture comme l'importance de la culture du blé tendre, les exploitations de 10 à moins de 20 hectares... Enfin, sur le troisième axe réapparaissent en force, les paramètres agricoles, tout particulièrement l'élevage des porcs, élément caractéristique également de l'économie agricole des Hautes Terres Artésiennes, associé à de multiples données relatives aux structures d'exploitations comme la taille moyenne, le faire-valoir et surtout les structures par âges des chefs d'exploitation.

A nouveau, la position des communes par rapport à la synthèse des deux premiers axes, permet de proposer une seconde délimitation des Hautes Terres Artésiennes. Il est remarquable de constater que les limites obtenues d'après ces deux traitements concordent très bien, comme le montre la figure n° 13, exceptions faites de quelques communes; dans l'ensemble donc, les résultats sont très satisfaisants et montrent que, à l'aide de paramètres démographiques ou agricoles, la région étudiée est nettement délimitée au sein du Nord-Pas-de-Calais.

C'est dans le but de vérifier la pertinence de l'agriculture dans le cadre d'un essai de régionalisation de l'espace, qu'un troisième traitement fut exécuté. Une fois de plus, le contenu de l'information fut modifié, puisque toutes les données agricoles furent enlevées et partiellement remplacées par des informations sociales, culturelles, et par quelques statistiques exprimant l'état des logements. En



définitive, cette troisième analyse factorielle traite un ensemble de 52 variables. Le tableau des valeurs propres montre que seuls les trois premiers axes méritent une attention particulière puisque le premier "résumé" environ 27% de l'information totale, contre 12.2% pour le second et 6.5% pour le troisième. Déjà la quatrième valeur propre se situe en-dessous du seuil des 5%. Le premier axe traduit une opposition socio-économique d'ordre général. D'un côté le monde rural et agricole apparaît clairement, défini notamment par la faible mobilité de résidence des autochtones, par le manque de confort de nombreux logements, par un faible niveau d'instruction scolaire et une tendance au vieillissement démographique. S'opposant à ce premier type d'espace, le milieu urbain et péri-urbain du Nord-Pas-de-Calais présente d'autres caractéristiques économiques, socio-professionnelles, culturelles, des conditions de logements meilleures. Le deuxième axe est moins intéressant pour les Hautes Terres Artésiennes dans la mesure où il tend à opposer les milieux dominés par l'industrie, notamment la sidérurgie et les charbonnages, et les espaces marqués par les activités tertiaires. Toutefois la synthèse de ces deux premiers axes est riche en enseignements:

1) Si l'on retrouve en effet les mêmes limites des Hautes Terres Artésiennes, à quelques communes près, sur les marges septentrionales, c'est-à-dire au contact de l'Audomarois, le Pays d'Aire-sur-la-Lys, la partie occidentale de l'ancien bassin houiller, et également une bonne concordance des résultats en direction du Bas-Artois oriental, les distorsions

sont grandes vers le plateau d'entre Canche et Authie, énormes même en direction du Boulonnais. En effet quand l'agriculture est supprimée de l'information à traiter, les Hautes Terres Artésiennes, le plateau Montreuillois et la fosse du Boulonnais, à laquelle il faut joindre le Pays de Licques, se regroupent. On déduit de cette remarque que :

2) Les limites septentrionales et orientales sont, sur le plan social et économique, absolument franches et confirmées par le dynamisme démographique, la répartition de la population, l'agriculture, le niveau culturel et scolaire, le confort des logements... Il s'agit donc d'une limite socio-économique de premier intérêt, qui oppose des cadres et des modes de vie très différents, des populations vivant dans un environnement géographique général très spécifique. L'originalité des hauts pays artésiens est ainsi bien affirmée par rapport aux bas pays voisins et au seuil artésien de l'est.

3) Les limites avec le Boulonnais et ses annexes, avec le plateau montreuillois sont davantage modulées; mais l'agriculture demeure un critère de premier ordre. Toutefois la vallée de la Canche voisine est soulignée avec netteté dans chacun des trois traitements. Ceci confirmerait donc la valeur de notre choix qui consiste à prendre cette vallée comme limite méridionale des Hautes Terres Artésiennes, tout au moins en aval de l'unité urbaine d'Hesdin.

4) Ce troisième traitement est par ailleurs intéressant, dans la mesure où il introduit des différences socio-économiques entre le nord-nord-ouest et le sud-sud-est des hautes terres. La ligne de discontinuité passe de Fléchin et Laires vers Fruges, avant de rejoindre approximativement la cuesta méridionale du Boulonnais puis de s'arrêter dans le canton

d'Étaples à hauteur de la falaise morte et de la vallée de la Course. Cette question de différenciation interne du haut pays sera abordée ultérieurement.

CONCLUSION: Les apports de cette analyse multivariée.

La comparaison entre les limites physiques constatées et les limites socio-économiques "calculées" à différentes reprises, semble être très fructueuse. Les principaux enseignements que l'on puisse retirer de ce travail sont les suivants:

- 1) Il existe dans l'ensemble une concordance spatiale très satisfaisante entre les limites physiques et socio-économiques. En admettant une marge de l'ordre d'une commune, ajustement souple qui peut se justifier étant donné la contrainte administrative que représentent les limites du territoire communal, on peut constater une superposition presque parfaite entre la délimitation physique et humaine des Hautes Terres Artésiennes, en particulier sur les marges septentrionales et méridionales: le contact avec la fosse du Boulonnais, le Pays de Licques, le contact avec la dépression de l'Aa-Neuffossé-Lys, le rebord artésien dominant l'ancien bassin houiller occidental, et enfin la retombée sur le Val de Canche. Dans tous les cas les limites physiques apparaissent ici très pertinentes; dès lors on peut en déduire que le relief plus généralement le milieu naturel demeure très contraignant et par suite, l'étude régionale devra abondamment s'appuyer sur ce cadre physique. Par contre une plus grande incertitude peut subsister en ce qui concerne les limites orientales avec le Bas-Artois oriental où l'on constate une certaine

discordance spatiale ,qui, localement, peut atteindre la profondeur de deux communes; de même, quelques réserves peuvent être proposées à l'égard du contact entre le Ternois et le plateau d'entre Canche-Authie, à hauteur du pays d'Hesdin. Cependant, comme dans ces deux cas précis, on a montré que les limites physiques étaient nuancées et progressives, on accordera donc la préférence aux données humaines et économiques.

2) En ce qui concerne la confrontation des limites socio-économiques, une légère incertitude peut subsister dans le cadre du canton d'Etaples, puisque dans un cas sur trois, la limite humaine passe en retrait de la limite physique retenue. En fait cette imprécision confirme le caractère de transition de la vie rurale et agricole du canton d'Etaples, situé au contact entre le Montreuillois, le Boulonnais et la partie occidentale des Hautes Terres Artésiennes. C'est ce qu'ont démontré A. BARRE ET R. DION. (1).

La présentation de diverses procédures de découpage de l'espace régional devrait nous permettre de trancher sur les cas discutables et incertains. On pourra également montrer combien sont multiples, les cloisonnements de l'espace.

Aux cloisons humaines et économiques déjà très nombreuses dans le Nord-Pas-de-Calais "le puzzle nordiste", à la multitude de sous-régions ou de pays bien affirmés, s'ajoutent les cloisons administratives, pas toujours concordantes avec les premières, et souvent encore étanches. Les Hautes Terres Artésiennes, telles qu'elles ont été délimitées

(1): BARRE. A & DION. R. 1978. La transition Boulonnais-Montreuillois.

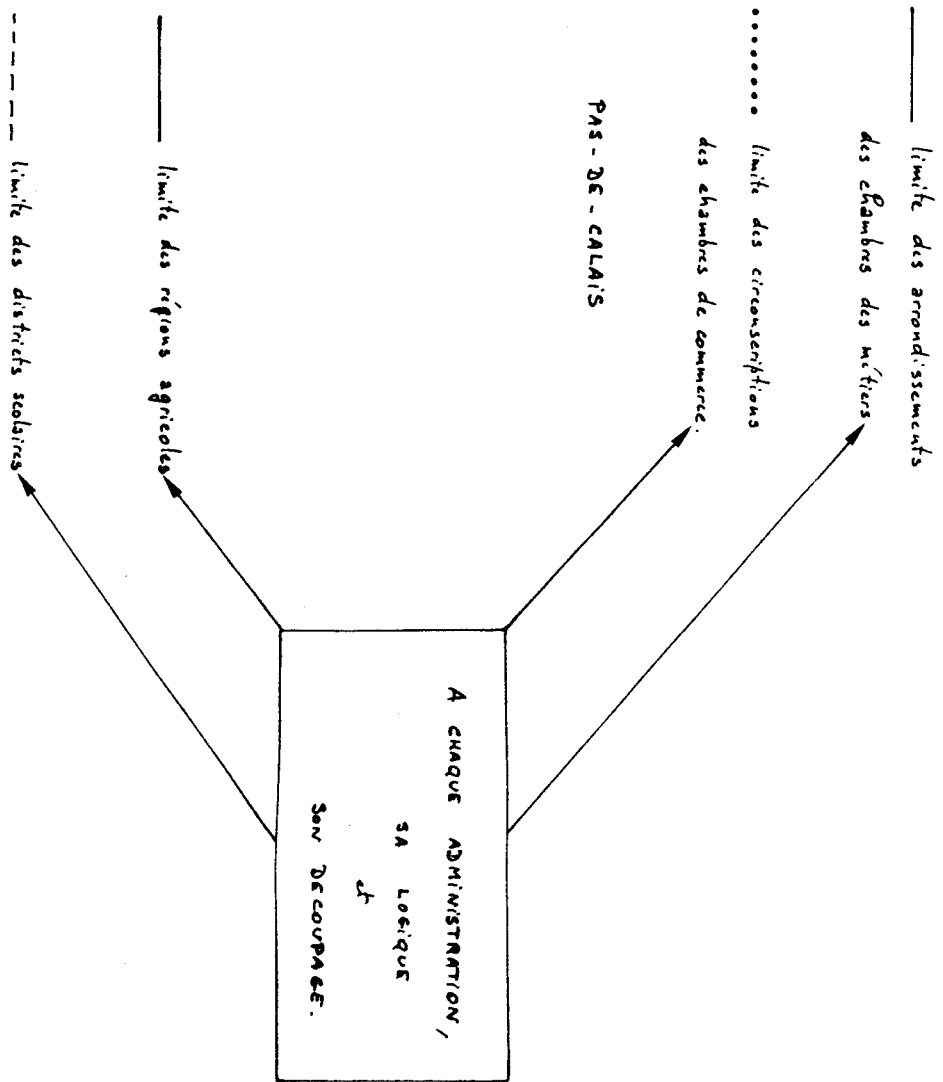
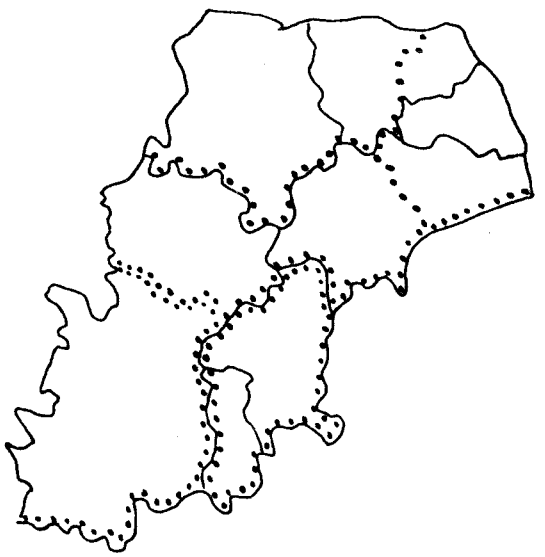
par le géographe, ne constituent aucune entité administrative. Si d'aucuns disent que l'arrondissement a perdu de l'importance en ce qui concerne sa contribution au découpage et à l'organisation régionale de l'espace, on peut toutefois affirmer que la géographie administrative existe bien. Ainsi le Cambrésis est la dénomination régionale appliquée à l'arrondissement de Cambrai; de même que l'on définit le Valenciennois comme étant l'arrondissement de Valenciennes, l'Avesnois pour celui d'Avesnes-sur-Helpe... "Parce que les arrondissements, au rôle administratif pourtant bien diminué, offrent un cadre territorial précis, ils sont tour à tour adoptés dans le langage courant pour désigner telle ou telle partie des deux départements..." Ainsi la commodité l'emporterait selon F. LENTACKER. (1). Cependant une telle dénomination administrative ne convient nullement aux Hautes Terres Artésiennes. Divisées en plusieurs arrondissements, principalement ceux de Saint-Omer, de Montreuil-sur-mer et d'Arras, elles ne peuvent trouver aucune justification sur le plan administratif. On constate aussi que quelques communes périphériques appartiennent soit à l'arrondissement de Boulogne-sur-mer, comme Doudeauville ou Courset, soit à celui de Béthune comme Hermin, Caucourt ou Gauchin-Legal. Cependant la confrontation des limites géographiques des hautes terres avec celles des arrondissements et des cantons est localement intéressante. Dans de nombreux cas les limites géographiques ne correspondent pas aux cadres administratifs; cependant l'allure générale du contact physique et humain avec le Boulonnais est très nettement soulignée par les limites de l'arrondissement de Boulogne-sur-mer, même si ce

(1): LENTACKER, F. 1976. Les dénominations régionales dans le Nord-Pas-de-Calais sous l'effet du voisinage de la Belgique.

dernier chevauche légèrement la cuesta crétacée. Mais c'est surtout sur le flanc nord-est des Hautes Terres Artésiennes que la confrontation des limites est révélatrice. Sans qu'il y ait toutefois concordance absolue avec la limite des régions naturelles retenue et acceptée comme limite de premier ordre, on constate néanmoins que les limites des cantons de Lumbres, Aire-sur-la-Lys, Fauquembergues, Heuchin et Aubigny-en-Artois, reconstituent très bien l'axe de direction nord-ouest à sud-est qui rappelle la direction des talus délimitant les Hautes Terres Artésiennes. Cette remarque montre en fait que, si dans bien des cas, les discordances entre régions administratives et régions géographiques sont évidentes, on relève toutefois dans le tracé du cadre administratif quelques traits hautement pertinents de la géographie régionale du Nord-Pas-de-Calais, comme le talus assurant le contact entre les hautes et basses terres ou encore la cuesta entre le plateau haut artésien et la fosse du Boulonnais. On pourrait utiliser ces cas de concordances toutes relatives comme une confirmation supplémentaire du rôle fondamental du cadre physique dans le découpage de la région.

Les limites des circonscriptions d'autres administrations comme les chambres de commerce, des métiers, les caisses primaires de Sécurité Sociale ou encore les tribunaux de Grande Instance, montrent les multiples enchevêtrements des divers découpages de l'espace. Dans ce cas, les limites d'arrondissements ne sont plus toujours respectées. Par ailleurs les limites géographiques et limites administratives désormais ne concordent absolument plus. On peut en retrouver l'explication, en constatant que la "régionalisation" adminis-

trative a opéré suivant une direction approximative prédominante nord-sud, alors que dans le cadre des régions géographiques du Nord-Pas-de-Calais, le principe du découpage de l'espace est essentiellement orienté de l'ouest vers l'est, ou plutôt du nord-ouest vers le sud-est, selon la répartition des grandes unités naturelles et humaines. Ce découpage administratif de l'espace présente un autre intérêt: celui de montrer les lacunes urbaines des Hautes Terres Artésiennes. Dans tous les cas, cette région géographique relève de compétences administratives externes, mais exprimant le symbole d'un pouvoir de gestion spatiale appartenant à des villes moyennes ou même des petites villes qui se situent toutes à la périphérie des hautes terres rurales: il s'agit de Saint-Omer, de Calais, de Boulogne-sur-mer, Montreuil-sur-mer, Arras et Béthune. Le mouvement contemporain des réformes administratives confirme et accentue cette situation de dépendance. C'est en 1926 que l'arrondissement de Saint-Pol-sur-Ternoise fut supprimé; depuis, le Ternois dépend directement d'Arras. Ce n'est en fait qu'avec l'Education Nationale que Saint-Pol-sur-Ternoise, petite ville des Hautes Terres Artésiennes, conserve un pouvoir de gestion, puisqu'elle dirige un district scolaire qui couvre les cantons d'Auxi-le-Chateau, de Saint-Pol-sur-Ternoise, d'Heuchin, de Fruges, et quelques communes des cantons du Parcq, d'Avesnes-le-Comte ou d'Aubigny-en-Artois. En définitive, l'éclatement administratif des Hautes Terres Artésiennes apparaît avec force, à la lumière de ces différents éléments, comme le montre la figure n°14. Ainsi les cantons d'Aubigny-en-Artois, d'Avesnes-le-Comte, de Pas-en-Artois et de Beauvillers-les-Loges appartiennent incontestable -



Sources: OREAM, Nord  
 Sept. 1993

FIG. 14



ment à l'aire de gestion directe et totale d'Arras. De même Heuchin, Le Parcq, Saint-Pol-sur-Ternoise, Auxi-le-Château, relèvent surtout de la gestion arrageoise; toutefois dans certains domaines bien précis, comme la Chambre de Commerce, les Services des Mines..., cette gestion administrative est associée à Saint-Omer ou Béthune. Quant aux cantons de Fruges ou de Hucqueliers, ils sont gérés conjointement par Boulogne-sur-mer et Montreuil-sur-mer qui se partagent les pouvoirs de commandement. Enfin les cantons de Lumbres et de Fauquembergues sont surtout dépendants de Saint-Omer.

Si les Hautes Terres Artésiennes ne reposent sur aucune entité administrative, elles ne constituent guère plus une région politique ou historique. Ainsi comme nous l'avions déjà suggéré, la configuration de l'ancien Comté d'Artois ne correspond pas à l'aire géographique délimitée. Cerné par de puissants voisins, comme les Comtés de Flandre, du Hainaut et de Boulogne-sur-mer, le Comté d'Artois s'étendait depuis l'actuel pays d'Audruicq au nord-ouest, jusqu'aux portes de Cambrai où commençait la Province des Princes-Evêques de Cambrai-Le-Cateau, vers le sud-est. De l'Authie au sud, il s'étendait jusqu'à La Bassée et aux environs de Laventie et Merville au Nord. On retrouve en fait les directions essentielles de l'actuelle limite départementale entre le Nord et le Pas-de-Calais. Ainsi le Comté d'Artois était dans l'ensemble plus vaste que l'actuelle région étudiée et n'avait donc pas de réelle assise géographique. En effet il couvrait aussi bien certaines fractions de la plaine maritime comme le marais audomarois, que la dépression de Neuffossé, l'essentiel de la plaine de la Lys, dans le Pas-de-Calais actuel.

Par ailleurs le Comté d'Artois s'étendait aussi sur tout le Béthunois et la Gohelle, venant s'arrêter au contact de l'Ostrevent qui, entre Scarpe et Escaut, assurait la mitoyenneté entre les Comtés de Flandre et du Hainaut. Vers le sud, où les limites actuelles départementales rappellent bien celles de l'ancien Comté, ce dernier couvrait à la fois les Hautes Terres Artésiennes et une partie de Bas-Artois oriental, c'est-à-dire le Bas-Artois au sud d'Arras, sauf une partie des cantons de Marquion et de Bertincourt appartenant alors au Cambrésis. Une autre discordance importante concerne l'ouest du Comté, aux limites avec le Haut-Boulonnais, dont le tracé des frontières n'est pas retrouvé par celui des Hautes Terres Artésiennes. Cette rapide description de l'ancien Comté d'Artois montre ainsi que cette région géographique n'a pas de bases historiques spécifiques. De même actuellement, elle n'a toujours pas d'unité politique. Les diverses circonscriptions électorales montrent que cette région est, comme dans le domaine administratif, éclatée en plusieurs parcelles; c'est ce que traduit la figure n°15. Les Hautes Terres Artésiennes sont dans le domaine de la géographie politique, partagées en cinq circonscriptions: la deuxième, troisième, quatrième, sixième et huitième du Pas-de-Calais. Seule la quatrième circonscription correspond par ailleurs aux limites d'arrondissement: celui de Montreuil-sur-mer. De ce fait, cette région géographique, profondément rurale, vote par fractions avec diverses régions urbaines et industrielles qui n'ont pas du tout, en outre, les mêmes comportements politiques. Ainsi le canton d'Hucqueliers, dont le profil politique est très favorable à la majorité

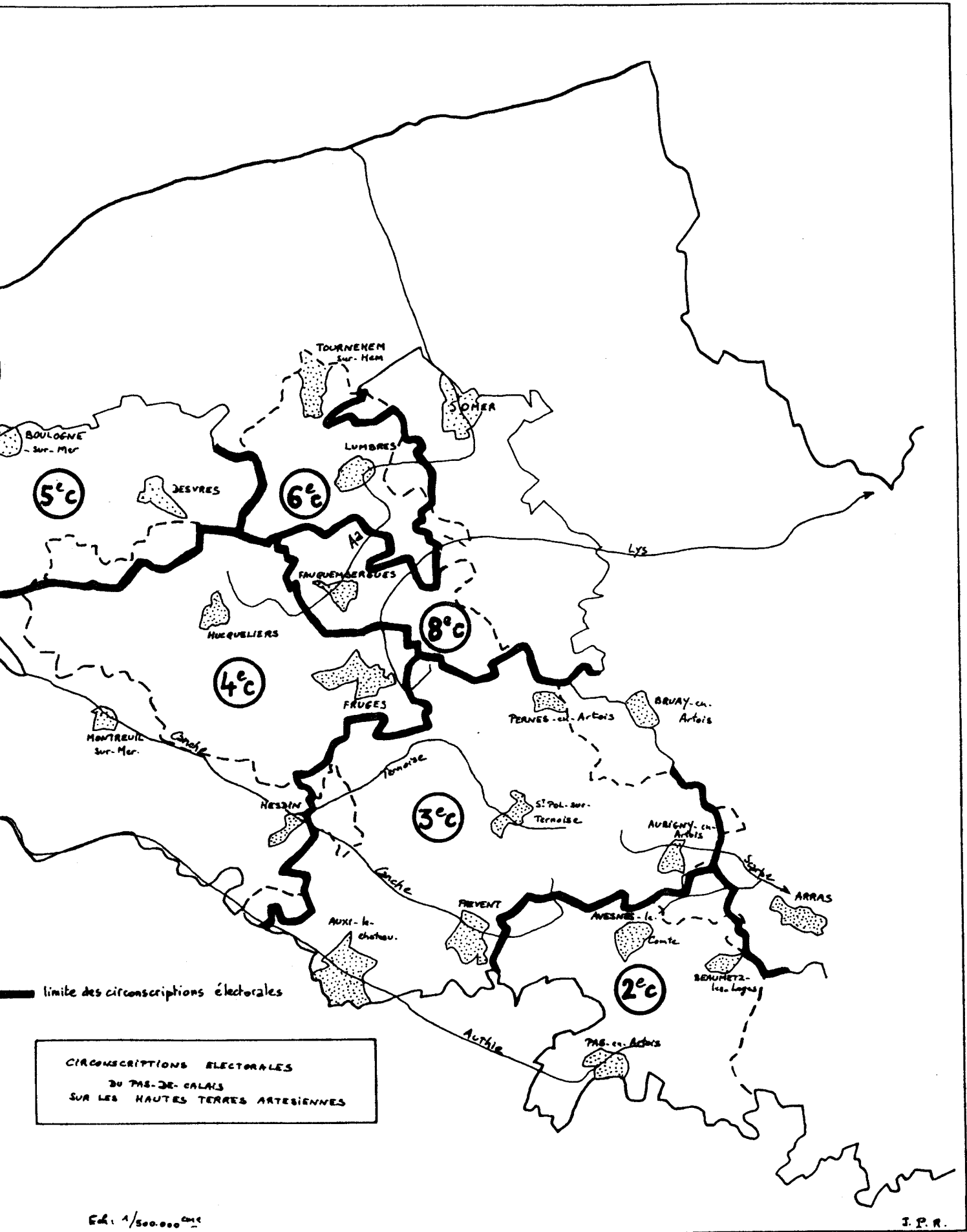


Fig. 15

actuelle, vote avec le pays d'Hesdin-Beaurainville, c'est-à-dire le Val de Canche plus nettement orienté à gauche, en particulier vers le parti socialiste. Le canton de Fauquembergues, plutôt modéré est confondu, dans la même circonscription législative, avec le Pays d'Aire-sur-la-Lys et le Béthunois, beaucoup plus "rouges", parfois même communistes, comme dans le pays de Lillers. Ainsi les résultantes politiques issues de ce savant dosage, transforment elles profondément le profil réel de cette région, jusqu'à la nier en fait. Les résultats des élections législatives de mars 1978 laissent apparaître les conséquences de ces fusions calculées. Au soir du premier tour des élections (12 mars 1978), les situations obtenues étaient très différentes selon les circonscriptions: dans la deuxième, le candidat du R.P.R venait nettement en tête devant le candidat de la gauche socialiste et radicale, lui-même talonné de près par celui du Parti communiste. Dans la troisième circonscription, les candidats socialistes et du R.P.R-Majorité présidentielle, se retrouvaient à égalité avec chacun près de 35% des suffrages exprimés. Dans la quatrième circonscription, le candidat socialiste en tête, devançait celui de l'U.D.F; ce dernier ayant par ailleurs connu une poussée très nette par rapport aux précédentes élections dans l'arrondissement de Montreuil-sur-mer. Le tableau n° 15 donne le détail de ces élections.

TABLEAU N° 15. Résultats du premier tour des Législatives du 12/03/1978, pour les quatre grandes familles politiques de la France.

circonscriptions	P.C	socialistes et M.R.G	UDF	RPR
2°	24.87%	25.01	13.94%	33.12%
3°	23.97	34.81	-----	34.82-----
4°	13.19	32	29.86	22.06
6°	17.87	35.62	2.26	38.28
8°	17.22	41.93	-----	31.69%---
-----	-----	-----	-----	-----

On constate, à l'aide de ce tableau, que les rapports de force majorité/opposition sont très différents selon les circonscriptions, puisque l'on passe de plus de 59% des suffrages exprimés pour le cumul des partis de gauche dans la huitième circonscription, à laquelle appartiennent les communes du canton de Fauquembergues, à moins de 46% dans la quatrième, dans laquelle votent les habitants du canton d'Hucqueliers. Mais, phénomène également révélateur de divergences, les rapports de force au sein des coalitions politiques sont très variables: alors que le parti communiste apparaît aussi fort que le parti socialiste dans la deuxième circonscription, il n'obtient qu'un très faible score dans la quatrième; de même le R.P.R qui devance le candidat U.D.F à plusieurs reprises, en particulier dans la sixième circonscription, n'obtient toutefois qu'un résultat très moyen dans la quatrième, où la personnalité du Maire du Touquet explique en fait le résultat.

L'analyse du découpage régional de l'espace en fonction de thèmes économiques précis peut être également intéressante dans la mesure où ces diverses procédures, ayant chacune leur propre finalité, contribuent à accentuer l'enchevêtrement des limites spatiales. Pour ce faire, sont prises en considération les zones et sous-zones d'emplois, définies par l'INSEE, les zones de peuplement industriel ou urbain (ZPIU), les régions agricoles définies par les services de la D.D.A. Chaque organisme d'études, chaque administration apporte en effet sa contribution.

Ainsi on constate que les deux régions agricoles du Haut-Artois et du Ternois couvrent l'essentiel des Hautes Terres Artésiennes, sans toutefois se superposer parfaitement au cadre spatial de cette région. Néanmoins le critère agricole apparaît de premier ordre pour expliquer les limites entre les Hautes Terres Artésiennes et le Bas-Artois oriental, ou encore avec le Boulonnais ou le Bas-Pays d'Audruicq. En revanche des discordances relativement importantes concernent particulièrement la retombée des hautes terres sur l'Audomarois, le pays de Aire-sur-le-Lys ou encore sur le pays de Montreuil-sur-mer et le Val de Canche. Dans ce dernier cas, l'agriculture semble déterminer l'exclusion totale des communes du canton d'Étaples. De même la limite agricole avec le Val de Canche est très en retrait par rapport à la limite socio-économique plus générale qui fut proposée.

Si l'on peut retrouver quelques concordances intéressantes entre les limites socio-économiques des Hautes Terres Artésiennes et celles des régions agricoles du Haut-Artois et du Ternois, il est par contre beaucoup plus difficile de constater le même accord avec le découpage de l'espace en bassins d'emplois, ou zones (A) et sous-zones (B) d'emplois. Ce zonage de la région respecte assez bien dans l'ensemble les limites administratives des départements et des arrondissements. Cependant certaines discordances profondes peuvent apparaître en Cambrésis (le problème des cantons de Marquion et de Bertincourt) ou entre les arrondissements de Saint-Omer et de Calais, aux environs d'Audruicq. Mais surtout, les Hautes Terres Artésiennes sont, une fois de plus, très morcelées en diverses zones: partiellement, elles relèvent de la zone de Montreuil-

Berck, avec la sous-zone B d'Hucqueliers qui couvre les cantons d'Hucqueliers et de Fruges, de l'Artois-Ternois avec les sous-zones de Saint-Pol-sur-Ternoise, Avesnes-le-Comte et Croisilles, de Saint-Omer avec les sous-zones de Saint-Omer et d'Aire-sur-la-Lys, et enfin du Calaisis pour quelques communes septentrionales. Seule la limite du "Bassin minier ouest" (définition de l'INSEE, zone A), ainsi que l'arrondissement de Béthune, confirment le rôle géographique fondamental de l'escarpement de l'Artois. Cet éclatement des hautes terres en de multiples zones et sous-zones devient particulièrement gênant quand il faut recueillir des statistiques et les traiter simultanément. On pourra regretter que ce zonage ne tienne pas suffisamment compte, à notre avis, de la personnalité géographique des régions, mais que le critère administratif par contre (départements et arrondissements) semble s'imposer avec force.

La répartition des Z.P.I.U (zones de peuplement industriel ou urbain) dans le département du Pas-de-Calais, peut contribuer à fixer avec plus de précisions encore, les limites des Hautes Terres Artésiennes. Cette définition des ZPIU, répond à un besoin de délimitation de l'extension spatiale actuelle des zones urbanisées ou en voie d'urbanisation, qui sont mal exprimées dans le cadre de l'agglomération ou de l'Unité urbaine. En un sens, les ZPIU permettent d'avoir une vue plus large et plus nuancée sur les rapports et limites entre le monde rural et urbain. Alors que pour définir les unités urbaines, on ne tenait compte en fait que de la continuité de l'habitat, dans le cadres des ZPIU, d'autres critères sont pris en considération, permettant de bien individualiser les communes d'ortoirs ou les petites communes industrielles, mais isolées

en milieu rural, c'est-à-dire non encore rattachées à une agglomération quelconque, ou celles qui appartiennent au monde rural vivant surtout de l'agriculture. Il s'agit des quelques critères suivants:

- La proportion de la population vivant de l'agriculture
- Le niveau ou l'intensité des migrations quotidiennes pendulaires de travail.
- Le taux d'accroissement démographique.

Sur ces bases, les ZPIU comprennent en plus des unités urbaines les communes "rurales" industrielles qui peuvent, dans leur environnement immédiat, jouer le rôle de pôles attractifs, de points d'ancrage ou de référence pour la population voisine. Enfin elles comprennent aussi les communes-dortoirs définies par un système de deux équations tenant compte de la population active migrante et sédentaire, de la population des ménages ordinaires dont notamment ceux qui vivent de l'agriculture, et enfin le taux d'accroissement de la population entre deux recensements.

Lorsque l'on regarde la carte des ZPIU réalisée par l'INSEE, on constate que les Hautes Terres Artésiennes sont encadrées par de telles zones mais qu'en revanche on en dénombre très peu à l'intérieur du périmètre régional étudié. Par ailleurs les ZPIU des hautes terres sont très localisées, elles constituent de petits pôles, alors que dans le bassin minier voisin, dans le Cambrésis ou sur le littoral, elles forment de véritables bassins sans interruption. Enfin elles ne concernent que peu de communes et par conséquent, ne couvrent que des ensembles géographiques très limités. Les ZPIU des Hautes Terres Artésiennes sont les suivantes: Fruges, une commu-



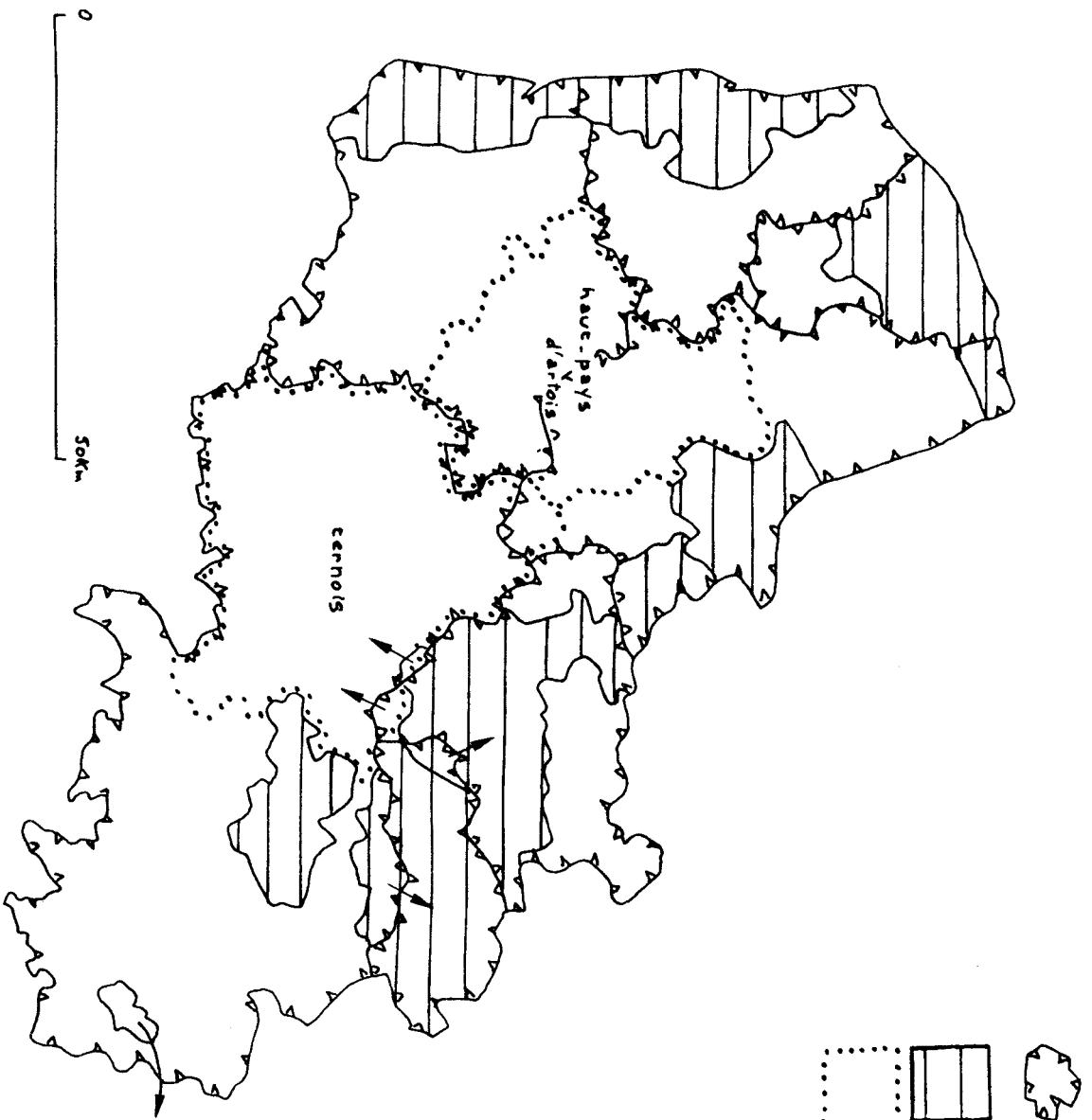
ne; Saint-Pol-sur-Ternoise, dont la ZPIU est formée de sept communes: Wavrans-sur-Ternoise, HERNICOURT, GAUCHIN-VERLOINGT, RAMECOURT, SAINT-MICHEL-SUR-TERNOISE, ROELLECOURT et SAINT-POL-SUR-TERNOISE; Frévent, avec en outre les communes de Boubers-sur-Canche et Ligny-sur-Canche; La ZPIU d'Auxi-le-chateau qui comprend, outre le chef-lieu de canton, la commune de Willencourt; enfin celle de Pas-en-Artois, avec Mondicourt, Grincourt-les-Pas, et Pas-en-Artois, auxquelles il ajoutera la commune de Lucheux, dans la Somme.

En revanche, les hautes terres, donc dépourvues de grandes zones urbanisées, de centres à activités industrielles à l'exception de Fruges, Frévent, Auxi-le-Chateau ou surtout Saint-Pol-sur-Ternoise, dépourvues aussi de communes-dortoirs, sont étroitement cernées par d'importantes ZPIU formant soit des bassins très vastes comme celles d'Arras, du bassin minier occidental, celles de la haute Lys avec Aire-sur-la-Lys et Isbergues, de Saint-Omer centrée sur l'Aa, soit des rubans continus ou presque, le long de la Canche depuis Auchy-les-Hesdin et Hesdin jusqu'à Etaples, ou le long de la Côte d'Opale de Berck à Audresselles.

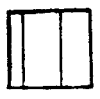
Dans de nombreux cas, les limites d'extension des ZPIU périphériques coïncident assez bien avec les limites socio-économiques et physiques des hautes terres proposées. C'est donc un critère supplémentaire de délimitation régionale à retenir pour la synthèse. La concordance est presque totale au niveau du contact avec la Val de Canche, le pays de Montreuil ou le Boulonnais. Par contre quelques discordances ou décrochages doivent être signalés le long de la crête de

l'Artois, en particulier dans le canton d'Houdain et dans le nord du canton d'Aubigny-en-Artois, où la ZPIU du bassin minier occidental pénètre à l'intérieur des Hautes Terres Artésiennes, profitant du sillon creusé par la haute Lawe: Beugin, La Comté, Bajus, Magnicourt-en-Comté. Ces communes sont en effet menacées de "mitage" et donc de désorganisation, sous les effets de la pression immobilière, des constructions de maisons, de la vente de terres de cultures devenant terres à bâtir, compte tenu de leur proximité immédiate de Bruay-en-Artois ou de Houdain. Au nord du haut pays, l'axe Aa-Bléquin, en amont de Saint-Omer, constitue un autre exemple de pénétration d'une ZPIU par le biais d'une vallée qui est, elle, composée de petits centres industriels animés par des papeteries, des cartonneries ou encore par des cimenteries. Cette vallée que l'on ne peut exclure de l'ensemble haut-artésien, constitue toutefois un milieu de vie et de travail original au sein de ce monde profondément rural, et aussi représente un ruban de discontinuité, puisqu'il isole le nord du canton de Lumbres et quelques communes du canton d'Ardres, du reste des Hautes Terres Artésiennes.

Les "terrains" d'aménagement et de développement dans ou à proximité de cette région, peuvent également nous intéresser. On pourra prendre à titre d'exemples, le cas des SDAU et des PME, pour ce qui est de l'aménagement en zones urbaines, et le cas des PAR en ce qui concerne la volonté de restructurer et de relancer l'économie du monde rural (figure n° 16). Telles que nous les avons définies, et délimitées, les Hautes Terres Artésiennes se répartissent essentiellement en deux P.A.R: le plan d'aménagement rural du



limites  
d'arrondissements



S.D.A.U. dans le Pas-de-Calais



PAR du Haute-pays d'Artois et du TERNOIS

Diversité des limites de  
RÉGIONS VOULUES.

Source ORCM. Nord - Sept. 1973

Fig. 16

Haut-Pays d'Artois qui couvre les cantons d'Hucqueliers, de Fruges, de Lumbres et une partie du canton de Fauquembergues; le P.A.R du Ternois qui regroupe les cantons du Parcq, d'Heuchin, de Saint-Pol-sur-Ternoise, d'Auxi-le-Chateau, d'Aubigny-en-Artois, et d'Avesnes-le-Comte. Cependant les marges du haut-pays sont dispersées à l'intérieur de différents plans d'aménagement extérieurs à la région étudiée: au nord, quelques communes relèvent du plan d'Ardres-Licques-Tournehem-sur-la-Hem, au nord-est, en particulier le secteur oriental du canton de Fauquembergues, appartient à la structure d'aménagement de Morinie-Lys, la retombée sur le canton d'Etaples et le Val de Canche fait partie du PAR du Val de Canche et d'Authie; enfin Pas-en-Artois et quelques communes du canton de Beaumetz-les-Loges relèvent désormais du PAR de l'Artois au même titre que les cantons de Croisilles, Bapaume, Marquion, ou Bertincourt. En définitive, il ne semble guère possible de retenir les limites d'application de ces PAR comme des critères de délimitation de premier ordre des Hautes Terres Artésiennes. Le PAR est une de ces nouvelles structures de l'espace qui se sont mises en place au début de la décennie 70, et qui tentent de s'imposer parmi les multiples découpages déjà existants, mais sans les éliminer totalement. Au découpage de base, qui est la commune, unité de gestion et de décision, se superpose une autre entité qui est celle des regroupements inter-communaux à vocation unique ou multiple (SIVOM), à structure de syndicats disposant d'un pouvoir de gestion. A un niveau supérieur, apparaît la notion de pays vivant autour d'un centre, aux dimensions spatiales et aux pouvoirs limités. Ces pays, que l'Etat encourage financièrement, dans le cadre du nouvel esprit qui

anime l'aménagement du territoire, ne correspondent pas toujours, tout comme les SIVOM, aux limites administratives existantes, cantons ou arrondissements. Ainsi apparaît une nouvelle structure de gestion et de développement qui peut s'ajouter à celle du canton dont le support et le pouvoir demeurent avant tout, politique. Ces deux structures ne se marient pas toujours harmonieusement, surtout quand les comportements politiques entre communes voisines, sont très différents. C'est dans ce contexte de développement de nouvelles formes de solidarités et d'actions inter-communales, que viennent s'inscrire les C.A.R (Comités d'aménagement rural), les syndicats mixtes qui peuvent tantôt correspondre assez bien aux limites d'un arrondissement, tantôt s'en éloigner totalement. C'est le cas du Syndicat mixte de la Grande Thiérache qui a pour originalité essentielle, de chevaucher deux départements, n'appartenant pas d'ailleurs à la même région. C'est aussi le cas du CAR du Haut-Pays d'Artois dont la circonscription d'aménagement chevauche les arrondissements de Saint-Omer et de Montreuil-sur-mer. Toutefois les responsables de ces structures d'aménagement et de développement veulent imposer leurs circonscriptions comme de réelles régions, authentiquement voulues. Le Haut-Pays d'Artois, le Ternois tendent de plus en plus à être confondues avec les limites d'actions et de responsabilités de leur C.A.R respectif, même si leur "assiette" géographique pourrait parfois être discutée. C'est peut-être surtout dans le domaine de la régionalisation volontaire que la transformation actuelle du découpage de l'espace est la plus sensible.

Tout comme nous l'avions constaté avec les ZPIU, les Hautes Terres Artésiennes sont entourées de régions disposant de SDAU, alors qu'elles mêmes méconnaissent ce type de document dans la mesure où elles sont demeurées profondément rurales. Ici encore, le fait d'appartenir ou non à un SDAU, peut constituer un nouveau critère qualitatif de délimitation spatiale des hautes terres. P. BRUYELLE (1) en 1976, dans son essai de délimitation des zones urbaines dans le Nord-Pas-de-Calais, accordait également une grande attention aux périmètres des SDAU, dans la mesure où ce cadre territorial n'est pas arbitraire et représente en outre, l'application sur le terrain, d'une politique définie par le Livre Blanc. Document à long terme, ne réglant pas les orientations de détail, ne pouvant être juridiquement opposable aux tiers, le SDAU est quand même déterminant pour l'avenir et le développement d'une région(2). C'est pour cette raison que nous décidons d'éliminer des Hautes Terres Artésiennes, toute commune appartenant au terrain d'application d'un SDAU.

BILAN: En prenant en considération les limites physiques, socio-économiques, tout comme celles qui résultent de diverses procédures de découpage de l'espace, dont la finalité relève de la géographie économique appliquée, comme les régions agricoles, les SDAU, les ZPIU..., nous sommes à même de proposer une délimitation définitive des Hautes Terres Artésiennes. Pour ce faire, la liste des communes appartenant à cette région est constituée. Pour des raisons de commodités, les communes sont regroupées par canton.

(1). BRUYELLE. P. 1976. article paru dans Hommes et Terres du Nord.

(2): THIERRY F. 1974. Du Livre Blanc au SDAU et au POS.

- 1) Canton d'AVESNES-LE-COMTE: 29 communes. Noyelle-Vion, Hauteville, Avesnes-le-Comte, Barly, Bavincourt, Saulzy, Sombrin, Couturelle, Coullefont, Warluzel, Sus-Saint-Léger, Grand-Rullecourt, Beaufort-Blavincourt, Manin, Givenchy-le-Noble, Lignereuil, Denier, Liencourt, Beaudricourt, Berlencourt-le-Cauroy, Sars-le-Bois, Magnicourt-sur-Canche, Estree-Wamin, Ivergny, Le Souich, Rebreviette, Rebreuve-sur-Canche, Canettemont, Houvin-Houvigneul.
- 2) Canton de PAS-en-ARTOIS: 25 communes. Humbercamps, Pommier, Bienvillers-au-Bois, Hannescamps, Foncquevillers, Gommecourt, Hebuterne, Puisieux, Warlincourt-les-Pas, Gaudiempré, Saint-Amand, Souastre, Saily-au-Bois, Grincourt-les-Pas, Hénu, Couin, Pas-en-Artois, Mondicourt, Pommera, Halloy, Famechon, Thièvres, Sarton, Orville, Amplier.
- 3) Canton d'AUBIGNY-en-ARTOIS. 27 communes. La Thieuloye, Magnicourt-en-Comté, Fréville, Camblineul, Camblain-l'Abbé, Frévin-Capelle, Cappelle - Fermont, Aubigny-en-Artois, Hermaville, Tilloy-les-Hermaville, Izel-les-Hameaux, Monchy-Breton, Chelers, Bailleul-aux-Cornailles, Béthonsart, Villers-Brôlin, Mingoal, Villers-Châtel, Savy-Berlette, Berles-Monchel, Tincques, Penin, Averdoingt, Villers-sir-Simon, Ambrines, Maizières, Gouy-en-Ternois.
- 4) Canton de BEAUMETZ-les-LOGES : 16 communes. Wanquetin, Warlus, Simencourt, Beaumetz-les-Loges, Basseux, Rivière, Ransart, Monchy-au-Bois, Fosseux, Gouy-en-Artois, Monchiet, Bailleulval, Bailleulmont, Berles-au-Bois, La Herlière, La Cauchie.
- 5) Canton d'AUXI-le-CHATEAU: 26 communes. Bouret-sur-Canche, Bonnières, Buire-au-Bois, Boubiers-sur-Canche, Aubrometz, Canteleux, Frévent, Ligny-sur-Canche, Monchel-sur-Canche, Conchy-sur-Canche, Vacquerie-le-Boucq, Boffles, Fortel-en-Artois, Villers-l'Hopital, Noeux-les-Auxi, Wavans-sur-Authie - Beauvoir, Auxi-le-Chateau,

Willencourt, Le Ponchel, Vaulx, Haravesnes, Rougefay, Quœux-Haut-Maisnil, Gennes-Ivergny, Tollent, Fontaine-l'Étalon.

6) Canton de SAINT-POL-SUR-TERNOISE: 42 communes. Diéval, Bryas, Troisvaux, Hernicourt, Wavrans-sur-Ternoise, Gauchin-Verloingt, Saint-Pol-sur-Ternoise, Saint-Michel-sur-Ternoise, Ostreville, Marquay, Ligny-Saint-Flochel, Roellecourt, Foufflin-Ricametz, Ternas, Neuville-au-Cornet, Monts-en-Ternois, Maisnil, Herlin-le-Sec, Hauteclouque, Buneville, Moncheaux, Séricourt, Sibiville, Nuncq-Hauteclôte, Ecoivres, Framécourt, Herlincourt, Ramecourt, Croix-en-Ternois, Siracourt, Croisette, Hericourt, Flers, Linzeux, Blangerval-Blangermont, Guinecourt, Oeuf-en-Ternois, Beauvois, Pierremont, Bermicourt, Humeroeuille, Humières.

7) Canton du PARCQ: 20 communes. Azincourt, Tramecourt, Maisoncelle Béalencourt, Blangy-sur-Ternoise, Blingel, Eclimeux, Incourt, Neulette, Noyelles-les-Humières, Fresnoy, Rollancourt, Wamin, Wail, Willeman, Galametz, Fillièvres, Vacqueriette-Erquières, Le Quesnoy-en-Artois, Saint-Georges.

8) Canton d'HEUCHIN: 31 communes. Fontaine-les-Hermans, Nédon, Nédonchel, Bailleul-les-Pernes, Amerval, Sachin, Pernes, Pressy, Marest, Bours, Valhuon, Tangry, Sains-les-Pernes, Fiefs, Fontaine-les-Boulans, Prédéfin, Lisbourg, Equirre, Heuchin, Boyaval, Hestrus, Huclier, Conteville, Eps, Monchy-Cayeux, Bergueneuse, Anvin, Fleury, Erin, Teneur, Tilly-Capelle.

9) Canton de FAUQUEMBERGUES: 17 communes. Enguinegatte, Laires, Erny-Saint-Julien, Beaumetz-les-Aires, Fléchin, Febvin-Palfart, Coyecque, Merck-Saint-Liévin, Avroult, Thiembronne, Saint-Martin-d'Hardingham, Fauquembergues, Renty, Audincthun, Dennebroeucq, Reclingham, Bomy.



- Canton d'AIRE-sur-la-LYS: 2 communes. Herbelles, Clarques.
- 11) Canton de LUMBRES: 29 communes. Ledingham, Vaudringhem, Nielles-les-Bléquin, Seninghem, Coulomby, Bléquin, Alquines, Haut-Loquin, Bouvelingham, Quercamps, Moringhem, Zudausques, Leulinghem, Setques, Lumbres, Elnes, Wavrans-sur-Aa, Ouve-Wirquin, Remilly-Wirquin, Cléty, Pihem, Dohem, Delettes, Boisdingham, Quelmes, Acquín-Westbécourt, Bayenghem-les-Seninghem, Affringues, Wismes.
- 12) Canton d'ARDRES: 5 communes. Bonningues-les-Ardres, Journy, Tournehem-sur-la-Hem, Nort-Leulinghem, Mentque-Nortbécourt.
- 13) Canton d'HOUDAIN: 4 communes. Hermin, Gauchin-Legal, Caucourt, Estree-Cauchy,
- 14) Canton de VIMY: 1 commune: Villers-au-Bois.
- 15) Canton d'HESDIN: 4 communes. Labroye, Cavron-Saint-Martin, Wambercourt, Caumont.
- 16) Canton de FRUGES: 25 communes. Vincly, Mencas, Matringham, Senlis, Hezecques, Ligny, Radinghem, Coupelle-Vieille, Coupelle-Neuve, Fruges, Verchin, Crépy, Ambricourt, Canlers, Ruisseauville Avondance, Planques, Fressin, Sains-les-Fressin, Créquy, Torcy, Royon, Lebiez, Rimboval, Embry.
- 17) Canton d'HUCQUELIERS: 24 communes. Bécourt, Bourthes, Campagnes-les-Boulonnais, Aix-en-Ergny, Ergny, Rumilly, Verchocq, Herly, Avesnes, Wicquinghem, Hucqueliers, Maninghem, Quilen, Saint-Michel-sous-Bois, Humbert, Bimont, Clenleu, Alettes, Beussent, Enquin-sur-Baillons, Preures, Zoteux, Bezinghem, Parenty.
- 18) Canton de DESVRES: 1 commune. Courset.
- 19) Canton de SAMER: 5 communes. Doudeauville, Lacres, Tingry, Verlincthun, Halinghen.
- 20) Canton de CAMPAGNE-LES-HESDIN: 9 communes. Sempy, Offin, Saint-Denoëux, Boubiers-les-Hesmond, Hesmond, Loison-sur-Créquoise,

Aix-en-Issart, Marenla, Marant.

21) Canton d'ETAPLES: 12 communes. Widehem, Hubersent, Cormont, Bernieullès, Inxent, Recques-sur-Course, Montcavrel, Longvillers, Maresville, Tubersent, Frencq, Lefaux, Soit au total: 354 communes.

#### CONCLUSION.....

Les limites proposées aux Hautes Terres Artésiennes sont évidemment ajustées. Même si nous affirmons une fois de plus que les données physiques sont souvent fondamentales pour délimiter cet espace, il nous faut cependant tenir compte du profil humain et économique des communes, des politiques et orientations d'aménagement qui peuvent concerner et affecter très différemment deux communes pourtant voisines. De ce fait le tracé des limites adoptées pourrait peut-être occasionnellement surprendre. Quelques justifications s'imposent donc, en particulier pour certaines communes qui, bien qu'appartenant au canton de Samer, sont toutefois rattachées aux Hautes Terres Artésiennes à cause de leur profil socio-économique "plus artésien que boulonnais". Il s'agit notamment des communes de Verlincthun et de Tingry dont le territoire communal chevauche les deux pays-terroirs, séparés par la cuesta du Crétacé. Comment justifier le rattachement de ces deux communes aux Hautes Terres Artésiennes, alors que leur position géographique pose quelques problèmes?; par ailleurs la répartition de la population, dispersée en écarts et hameaux correspond plutôt au type du Bas-Boulonnais. En fait c'est la

consultation de cartes géologiques qui fournira un élément d'explications. Tingry est une commune qui chevauche deux milieux naturels, à raison de 50% environ sur le plateau artésien et de 50% dans la fosse du Boulonnais, où alternent marnes crayeuses et craie marneuse de l'escarpement, puis les argiles albiennes. Verlincthun est une commune de faible superficie qui s'étale peu en profondeur dans le Bas-Boulonnais, mais suit plutôt la direction de l'escarpement qui lui sert d'ailleurs de limite. Ici encore, donc, pas de terroir unique, puisqu'au fond argileux, il faut opposer le flanc de l'escarpement à dominante crayeuse, à la base duquel surgissent les sources, alimentant les affluents de la Liane. C'est donc probablement la présence de deux grands types de terroirs, se partageant à peu près équitablement les territoires communaux qui permet de comprendre que ces deux communes de contact peuvent être rattachées néanmoins aux Hautes Terres Artésiennes.

De même, un commentaire rapide, relatif à la limite nord-est des hautes terres semble également nécessaire. Au niveau du contact avec le couloir de l'Aa-Neuffossé, d'après la synthèse régionale réalisée, appartiennent aux Hautes Terres Artésiennes, les communes suivantes: Remilly-Wirquin, Pihem, Herbelles, Clarques, Delettes, Enguinegatte, Erny-Saint-Julien. Cette limite se situe donc approximativement le long de la courbe de niveau 75 ou 80 mètres, et secondairement elle revêt aussi un certain intérêt historique ou stratégique puisqu'elle est soulignée par la présence de la Chaussée Brunehaut jusqu'à Théroouanne, puis par la route qui la prolonge, en empruntant la même direction vers Esquerdes. Cette limite ajustée, recule vers l'intérieur du haut pays à l'approche du bassin

minier occidental qui confère aux premières communes artésiennes d'Ames, Amettes, Auchy-au-Bois, un profil géographique d'ensemble déjà différent de celui des Hautes Terres Artésiennes. Depuis Enquin-les-mines, que nous laissons parce qu'elle appartient, tout comme Ames ou Amettes à la ZPIU de Morinie-Lys, la limite des hautes terres passe par Febvin-Palfart, Fontaine-les-Hermans, Nédon, Nédonchel, Aumerval et Pernes-en-Artois. En fait ici, la limite géographique humaine et économique retrouve une limite morphologique, en la présence de l'escarpement de Pernes. Plus au sud-est encore, sont considérées comme appartenant aux Hautes Terres Artésiennes, les communes de Fréwillers, Hermin, Gauchin-Legal ou Estree-Cauchy. Par contre les premières communes du rebord artésien ne sont pas retenues comme Rebreuve-Ranchicourt, Fresnicourt-le-Dolmen ou Bouvigny-Boyeffles, car elles présentent un profil économique déjà très différent de celui du haut plateau; le bilan est identique quant à leur profil socio-économique et démographique; ou elles relèvent déjà du SDAU et de la ZPIU du bassin houiller occidental. En fait on retrouve une limite géographique ajustée approximativement à la Chaussée Brunehaut (RN 341), vers Hermin ou Gauchin-Legal.

En définitive, nous constatons tout le long du flanc nord-est des Hautes Terres Artésiennes, une direction nord-ouest à sud-est qui est fondamentale pour comprendre toute la géographie régionale du Nord-Pas-de-Calais. Cette direction est celle du contact entre: -hauts et bas pays;

-pays crayeux au sud, pays sableux et argileux au nord.

-La limite approximative des civilisations agraires de la Mer du Nord et de l'Europe moyenne.

-Un axe d'urbanisation de contact depuis Calais et Saint-Omer jusqu'à Valenciennes.

-C'est enfin la ligne de contact entre les espaces ruraux artésiens et les régions plus urbanisées, plus densément peuplées des Bas-Pays appartenant aux marges du "Grand Delta d'Or", la limite méridionale de la Mégalopolis de l'Europe du Nord-ouest et l'entrée dans l'espace français.

Enfin si les Hautes Terres Artésiennes ne sont ni une entité historique ou politique, ni encore une région administrative, ni un espace unique d'aménagement, elles représentent par contre un des meilleurs exemples de région géographique, au sens d'espace de synthèse, dans le Nord de la France, dont les fondements essentiels sont assurément les conditions naturelles et la profonde ruralité.

Cette notion de ruralité profonde doit être absolument analysée dans le détail. Pour la mesurer, il existe une quantité de critères depuis les densités de population, la taille des communes, le profil socio-professionnel, jusqu'aux comportements et mentalités: attitude face à la religion, la vie politique, face aux progrès économiques. De même nous pensons que la mobilité résidentielle et professionnelle de la population, tout comme la structure régionale issue des effets de polarisation engendrée par les villages-centres, les bourgs, les petites villes, doivent nécessairement être prises en considération. C'est le thème de réflexion proposé en deuxième partie: la mesure de la ruralité des Hautes Terres Artésiennes.

DEUXIEME PARTIE.....

LA RURALITE PROFONDE DES  
HAUTES TERRES ARTESIENNES...

UNITE ET DIVERSITE DU MONDE RURAL.

...Pour une approche du monde rural...

La ruralité est un concept géographique très complexe à définir. C'est à la fois un cadre de vie et un mode de vie spécifiques que nous nous proposons d'étudier. Croire qu'il est possible de définir ce concept, en ne retenant qu'un critère quantitatif, comme celui des 2000 habitants par commune, ou encore l'évolution démographique, est illusoire. En effet, une population résidant dans une commune de 10.000 habitants, située dans une zone densément urbanisée, n'a pas les mêmes attitudes, le même mode de vie, qu'en milieu rural environnant. H. MENDRAS, dans son rapport de synthèse clôturant le colloque sur les "Associations et la vie sociale dans les communes rurales" (1), constatait qu'en milieu rural, les petites villes étaient beaucoup plus proches de leur environnement, que des villes plus importantes. Dès lors, il proposait de fixer le seuil de la ruralité entre 15 et 20.000 habitants, dans la mesure où c'est alors que se développent pleinement les clivages dans les attitudes et dans les comportements politiques, critère de mode de vie urbain. Accepter ce critère sociologique et démographique, c'est reconnaître que les Hautes Terres Artésiennes constituent un espace rural dans leur intégralité.

(1): MENDRAS. H. Novembre 1978. LILLE. colloque de l'A.R.F

LES HAUTES TERRES ARTESIENNES: Une ruralité profonde généralisée, mais localement nuancée.

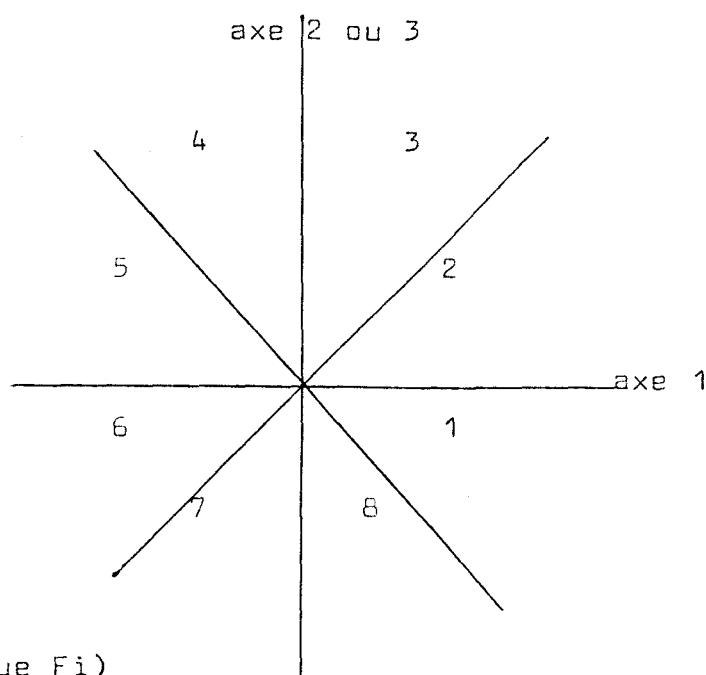
Pour démontrer cette idée, nous avons utilisé une démarche qui consiste à définir des types de profils de communes sur les hautes terres.

On utilise dans un premier temps, les analyses factorielles répétées, réalisées précédemment pour délimiter notre espace d'étude, auxquelles on a ajouté un traitement supplémentaire, reprenant le même algorithme, mais ne couvrant cette fois que l'ensemble des communes appartenant aux Hautes Terres Artésiennes, ainsi définies, dont la liste est présentée à la fin de la première partie de ce travail. La démarche statistique et mathématique, ainsi que la finalité de ce type de traitement ayant déjà été évoquées antérieurement, il n'est pas nécessaire d'en rappeler ici les principes. Précisons toutefois que notre objectif actuel est en fait de mesurer le degré d'homogénéité interne de cet espace et de dégager des types de profils communaux hauts-artésiens, ainsi que leurs éléments les plus représentatifs. Ainsi donc au total, trois analyses factorielles en correspondances (méthode de BENZECRI, programme TABET) furent retenues:

- F1 (première analyse) comprend 67 variables appliquées aux 1552 communes de la région du Nord-Pas-de-Calais.
- F2 (deuxième traitement) ne reprend que 50 variables et les 1552 communes.
- F3 (troisième analyse factorielle) traite 67 variables, les mêmes qu'en F1, définissant les 354 communes des Hautes Terres



Artésiennes. Pour chaque traitement sur ordinateur ( $F_i$ ), on considère les synthèses suivantes réalisées sur les axes 1 et 2, puis sur les axes 1 et 3; c'est-à-dire ceux qui résument le maximum d'inertie. Au total 6 partitions régionales sont élaborées. Pour chacune de ces synthèses partielles, le nuage de points répartis dans l'espace factoriel, et traduisant la position des communes, fut découpé en huit classes délimitées par les axes et leurs diagonales. Chacune de ces classes fut numérotée selon le principe suivant:



(pour chaque  $F_i$ )

Pour délimiter les groupes, et pour répartir les communes des Hautes Terres Artésiennes dans les différents ensembles, nous avons tenu compte à la fois de leur position respective sur le graphique lors de chaque synthèse, et du pourcentage d'inertie cumulée exprimé par chacune des six synthèses successives. Le tableau suivant donne lecture de toutes les partitions classées par ordre décroissant, quant à leur pouvoir discriminant.

TABLEAU N°16 Cumul de l'inertie des axes factoriels.

Analyse factorielle	synthèses ou partitions régio.	% d'inertie cumulée des axes.
F1	A:axes 1&2	29.746
F1	B:axes 1&3	26.80
F2	C:axes 1&2	23.325
F2	D:axes 1&3	22.14
F3	E:axes 1&2	21.818
F3	F:axes 1&3	16.89
total:		142.719.

Ainsi les communes les plus représentatives d'un groupe verront leur score personnel tendre vers cette valeur 142.719, qui est en fait la totalisation optimale théoriquement possible des six pourcentages d'inertie cumulée.

En réalité, très rares sont les cas de réalisation d'une telle figure. Toutefois certains résultats prouvent l'éventualité d'une telle hypothèse; en voici quelques exemples communaux.

TABLEAU N°17. Méthode de classement des communes d'après les synthèses factorielles.

communes	les 6 synthèses successives						Total classe
	position de la commune dans l'une						dominante.
	des huit classes.						
AVESNES	5	5	5	5	5	5	cl.5=142.719
BEUSSENT	6	6	6	6	7	7	cl.6=102.01
FEBVIN-PALFART	6	6	6	5	6	6	cl.6=120.58
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Ces quelques exemples ne posent certes pas de problème quant à leur appartenance à tel ou tel groupe géographique. Par contre dans d'autres cas, l'interprétation finale se révèle être plus délicate, donc discutable, dans la mesure où la position de la commune peut subir de multiples glissements ou

rotations selon les analyses et synthèses. En voici quelques illustrations dans le tableau n°18 suivant.

TABLEAU N°18 Le cas des affectations typologiques délicates.							
Communes	synthèses						classe "dominante"
FRUGES	8	3	6	7	1	1	cl.1 =40.71
FAUQUEMBERGUES	7	4	6	6	2	8	cl.6 =45.47
RECQUES/COURSE	5	4	7	7	1	2	cl.7 =45.47.
	A	B	C	D	E	F	
-----	-----						-----

#### Les RESULTATS OBTENUS:

D'emblée, on constate que la répartition communale dans les différents groupes est très déséquilibrée. Les types 5 et 6 sont très largement représentés et prédominent sans aucun doute; il faut d'ailleurs rappeler qu'ils traduisent tous deux, à quelques nuances près, le stade de la plus forte ruralité dans le cadre du Nord-Pas-de-Calais. Alors que le type 6 représente 46% du total des effectifs communaux au sein des Hautes Terres Artésiennes, le type 5 réunit quant à lui, 42% des effectifs. C'est donc dire que 12% des communes, seulement, se distribuent dans les six autres groupes. Appartiennent notamment au groupe 6, les communes suivantes: on ne mentionnera que celles qui obtiennent un score supérieur à 100: Courset, Acquin-Westbécourt, Bécourt, Beussent, Campagne-les-Boullonnais, Coupelle-Neuve, Febvin-Palfart, Hezecques, Lisbourg, Ligny, Mentque-Nortbécourt, Parenty, Radinghem, Renty, Torcy, Vincly, Wicquinghem, Aubrometz, Bailleul-aux Cornailles, Barly, La Cauchie, Ecoivres, Flers, Givenchy-le-Noble, Gouy-en-Ternois, Hénu, Liencourt Lignereuil, Pierremont, Pommier, Sachin, Sars-le-Bois, Warluzel, Fontaine-l'Étalon, Haut-Loquin, Labroye, Fressin, Offin.

Ainsi certains secteurs des hautes terres sont déjà très nettement individualisés comme les environs d'Hucqueliers et le rebord supérieur de la cuesta boulonnaise, une bonne partie du canton de Fauquembergues, le plateau de Fiefs, la haute-Lys, le canton d'Avesnes-le-Comte, les environs de Pas-en-Artois. Parmi les communes appartenant au groupe 5 et obtenant un score également supérieur à 100, nous pouvons citer les exemples de Avesnes, Hubersent, Leulinghem, Rimboval, Zudausques, Chelers, Fortel-en-Artois, Fréwillers, Héricourt, Oeuf-en-Ternois, La Thieuloye, Troisvaux, Wamin, Lebiez, Marant. De nombreuses communes de ce groupe se répartissent tout particulièrement dans le canton d'Etaples, sur la retombée méridionale du pays d'Hucqueliers en direction de la Canche, donc de celle de Beaurainville et de Montreuil-sur-mer, dans les cantons d'Auxille-Chateau ou d'Aubigny-en-Artois, ou encore à proximité relative de Saint-Pol-sur-Ternoise.

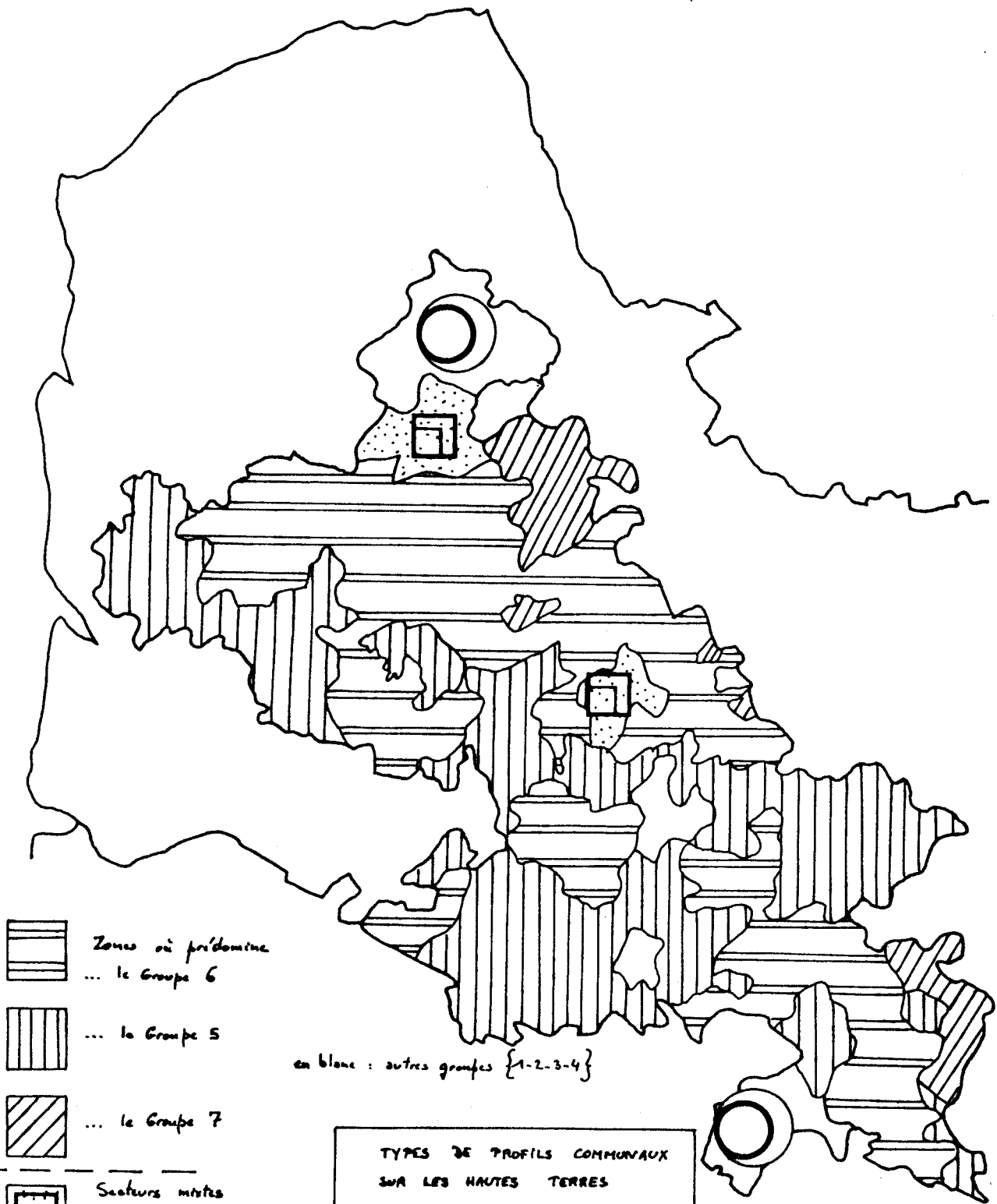
Certains des autres groupes sont, par contre, à peine représentés par quelques communes. C'est le cas des groupes 1 et 2, qui traduisent les profils les plus éloignés du monde rural profond artésien, illustrés par Lumbres et sa commune limitrophe Elnes, ou encore par Saint-Pol-sur-Ternoise et sa voisine, Saint-Michel-sur-Ternoise. De même que les groupes 3, 4, 7, 8, qui, en quelque sorte, mesurent différents niveaux de ruralité "intermédiaire", et correspondent ainsi bien souvent à des bourgs ou villages qui peuvent occasionnellement jouer le rôle de petits centres de services, sont eux aussi faiblement illustrés. Simencourt, Matringhem, Cléty, Dennebroeucq, donnent de bons exemples du groupe 7; Pernes-en-Artois ou encore Ouve-Wirquin peuvent être rattachés au groupe 8;

Tournehem-sur-la-Hem, Aubigny-en-Artois illustrent le groupe 3; alors que Frencq, Ramecourt ou Berles-Monchel constituent les meilleures approches du groupe 4.

On peut donc, à ce premier stade de l'analyse, dégager une conclusion affirmant l'homogénéité d'ensemble des Hautes Terres Artésiennes, au sein du Nord-Pas-de-Calais, et le principe de la généralisation de la ruralité profonde. Les figures n°17 (types de profils de communes) et N°18, graphique aidant à l'interprétation de la typologie communale, illustrent les résultats obtenus.

Les analyses factorielles répétées permettent ainsi de montrer quels sont les types de communes les plus représentatifs de l'ensemble régional des Hautes Terres Artésiennes, c'est-à-dire en fait, celles qui appartiennent aux groupes 5 et 6. En revanche peu nombreuses sont les communes qui se répartissent dans les autres groupes, exprimant ainsi d'autres profils géo-économiques plus ou moins éloignés de la ruralité profonde artésienne; ou tout au moins introduisent des nuances économiques ou démographiques. Nous commencerons tout d'abord par présenter les types de communes moins représentatifs des hautes terres.

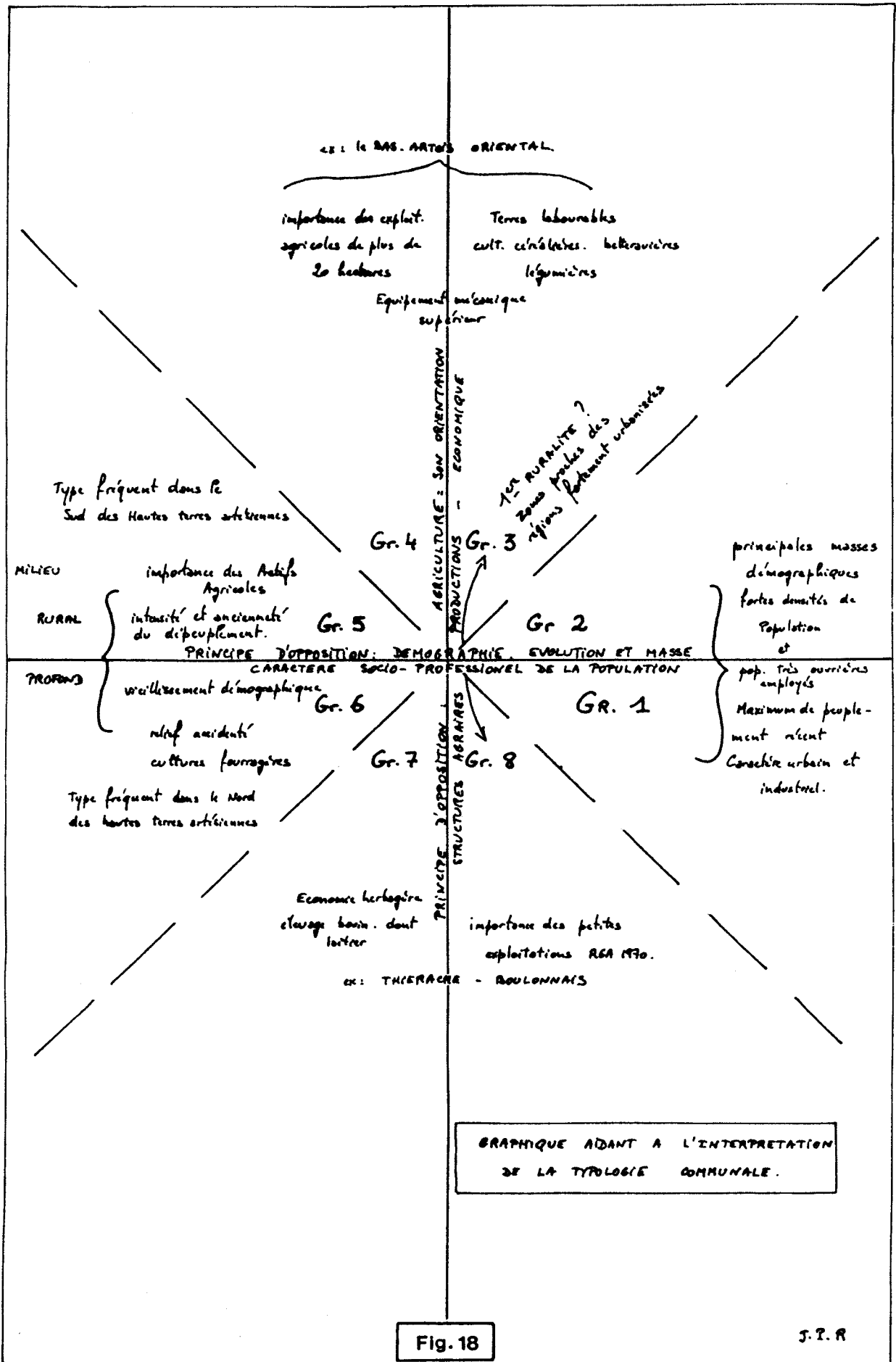
Parmi les cas les plus rares au sein de cet espace, apparaissent en premier lieu les communes de Lumbres, à laquelle on peut associer Elnes, unité voisine et dépendante de la précédente, et de Saint-Pol-sur-Ternoise, à laquelle il est possible de rattacher Saint-Michel-sur-Ternoise. Ces communes présentent un profil de type urbain, fait extrêmement rare sur les Hautes Terres Artésiennes. Lumbres et ses 3800 habitants, Saint-Pol-sur-Ternoise 5700 habitants en 1975, constituent les centres les plus importants de cette région. Par ailleurs, les



Éch. : 1/800.000<sup>e</sup>

J. P. R

Fig. 17



densités de population élevées (694 hab/km<sup>2</sup> pour Saint-Pol-sur-Ternoise, contre 384 à Lumbres), très supérieures à la moyenne des hauts pays, la densité des logements, 244 et 124 pour 100 hectares, le profil socio-professionnel montrant une prépondérance des populations ouvrières, des cadres et professions libérales, contribuent à leur manière à les distinguer dans un cadre géographique régional surtout marqué par l'ambiance rurale et agricole. Les équipements tertiaires, la présence d'établissements industriels, confèrent à ces deux centres un rôle non négligeable. Ultérieurement l'étude des pôles attractifs au sein des Hautes Terres Artésiennes, permettra de confirmer leurs caractères spécifiques.

De même, bien que se répartissant dans d'autres groupes, les communes de Frévent, Aubigny-en-Artois, Pernes-en-Artois, ou encore Tournehem-sur-la-Hem semblent ne pas avoir, non plus, le profil-type du haut Artois occidental. Chef-lieu de canton, ou centre de services, de travail, ces communes peuvent aussi figurer parmi les pôles attractifs des hautes terres, bien qu'ayant parfois, plutôt l'aspect de bourgs que de petites villes. Le tableau n°19 nous livre quelques renseignements quant à ces quelques communes particulières.

TABLEAU N°19 Les catégories socio-professionnelles et autres caractéristiques de population.

groupe	commune	A.A	C.P.PL	E	O	dens.75	Maxi.
1	Lumbres/3803	4.3%	27.6%	13.5%	48.6	384	1975
2	StPol/15717	1.9	36.3	19.7	34.8	694	1975
3	Aubigny/1161	5.5	37.4	15.1	34.2	185	1975
6	Pernes/1653	3.1	35.9	14.1	38.3	361	1962.



Aide à l'interprétation du tableau n° 19:

- nombre d'habitants en 1975, placé à droite du nom de la commune.
- A.A: % d'actifs agricoles d'après le RGP de 1975.
- C.P.PL:% de cadres, patrons et membres des professions libérales
- E: % d'employés
- O:% d'ouvriers
- dens.75:densité de population en 1975.
- Maxi:année du maximum de peuplement, entre 1801 et 1975.

Le groupe 7 est mieux représenté que les précédents puisque vingt-huit communes le constituent. Il s'agit de Simencourt, Matringhem, Dennebroeucq, Affringues, Alquines, Bléquin, Anvin, Ransart, Bailleul-les-Pernes, Cléty, Bayenghem-les-Seninghem, Heuchin, Quercamps, Wavrans-sur-l'Aa, Blangy-sur-Ternoise, Boubers-sur-Canche, Frévin-Capelle, Izel-les-Hameaux, Marest, Monchy-au-Bois, Le Ponchel, Rivière, Wanquetin, Pihem, Dohem, Delettes, Villers-au-Bois. L'on pourrait peut-être leur ajouter des communes comme Quercamps, Senlis, Vaudringhem, ou encore Auxi-le-Château, Warlus... bien que leur score soit assez faible. Toutefois la répartition, et la nature également, géographique de ces unités est révélatrice d'un fait régional; en effet, nombreuses sont celles qui se situent soit à la périphérie des hautes terres, comme le montre la figure n° 17, au contact avec le Pays d'Aire-sur-la-Lys, le long de l'escarpement septentrional ou encore au contact avec le Bas-Artois-oriental, soit dans certaines vallées du haut pays comme l'Aa, la Ternoise, la Canche ou l'Authie. D'autres encore constituent des centres de services, plus ou moins modestes, comme Auxi-le-Château, doublés de fonctions administratives; Anvin, Blangy-sur-Ternoise, parce que possédant des établissements bancaires,

diverses entreprises artisanales, médecins, commerces à grande fréquentation, doivent également appartenir à la famille des petits pôles attractifs, rayonnant timidement sur 5 à 10 communes voisines. On y trouve aussi Heuchin, chef-lieu de canton, mais dépourvu d'attraction commerciale; Boubers-sur-Canche, petit centre industriel textile du Val de Canche, à proximité de Frévent. Toutefois, toutes ces communes quelles qu'elles soient, présentent un caractère rural très net, même Auxi-le-Château malgré ses 3000 habitants.

Comme nous l'avions déjà fait remarquer, parmi les communes les plus représentatives de ce groupe, s'imposent d'emblée Simencourt, Cléty ou encore Matringhem. Simencourt est l'exemple d'une commune de contact avec le Bas-Artois oriental, au même titre que Warlus, Villers-au-Bois, Rivière et d'autres encore, tandis que Cléty, tout comme Pihem, Dohem, Delettes, se situent aux marges septentrionales des Hautes Terres Artésiennes à proximité de Théroutan, donc au contact avec le Pays d'Aire-sur-la-Lys qui constitue lui-même une transition physique et humaine entre hauts et bas pays du Nord-Pas-de-Calais. Enfin Matringhem est l'exemple d'une commune située dans la vallée encaissée de la haute Lys. D'autres communes, au sein de la liste qui fut dressée, confirment l'intérêt d'un tel site. Ce sont donc, soit des conditions topographiques particulières comme la présence de versants abrupts, de dénivellations accentuées (failles, boutonnières, vallées), soit des conditions géologiques et pédologiques locales (terres plus humides parce que plus argileuses, affleurement du socle primaire, fonds de vallées...) qui pourraient expliquer le profil original de telles communes. Elles ont, en effet, en commun de présenter

une affirmation du caractère rural, bien qu'il ne s'agisse pas là d'un argument très discriminant. Toutefois les densités de population sont fréquemment égales sinon supérieures à 45-55 hab/km<sup>2</sup>. En fait les résultats de l'analyse factorielle mettent principalement en évidence la haute pertinence de certains critères agricoles qui contribuent à définir l'originalité de ce type de communes. Dans l'ensemble, elles s'individualisent grâce à l'importance relative des très petites exploitations agricoles de moins de 10 hectares, alors que celles de plus de 50 hectares sont très peu nombreuses. Dans le cadre de ces petites exploitations pour lesquelles le faire-valoir direct dominant ou exclusif est bien représenté, l'orientation herbagère et l'élevage bovin laitier sont plus ou moins nettement marqués alors que la culture du blé tendre, ou encore des légumes frais, tend à devenir secondaire. Ces exploitations agricoles encore relativement peu mécanisées, à organisation familiale du travail, c'est-à-dire qu'elles emploient très peu de salariés permanents, vivent donc de polyculture mais avec une certaine orientation vers les productions végétales valorisées par l'élevage bovin laitier.

Ainsi la localisation de la plupart des communes appartenant au groupe 7 est intéressante dans la mesure où elle confirme bien la pertinence de deux principes d'organisation régionale de l'espace haut-artésien :

-D'une part, les principales vallées, dont le rôle géographique sera encore plus d'une fois souligné; Elles fixent les pôles attractifs de travail, de services et commerces; c'est le cas de l'Aa, de la Ternoise et de la Canche, secondairement de l'Authie. Ces mêmes vallées donnent souvent à l'agriculture une orientation herbagère plus accentuée.

Enfin de plus fortes accumulations de population, leur confèrent un moindre degré de ruralité; ou tout au moins un caractère de ruralité plus dynamique. C'est dans cet esprit que P.J. THUMERELLE (1), tout en constatant qu'il n'existait pas de règle absolue quant à l'évolution du peuplement des vallées installées sur le plateau artésien, faisait toutefois remarquer que la tenue démographique dans la vallée de la Ternoise, principalement à proximité de Saint-Pol-sur-Ternoise, mais aussi plus en aval grâce à des maxima de peuplement plus tardifs, dans la vallée de l'Aa avec les industries papetières ou encore dans la haute vallée de la Lys, fut meilleure que celle des plateaux.

-D'autre part, les marges septentrionales et orientales des Hautes Terres Artésiennes touchées par les retombées des phénomènes d'exurbanisation, en direction de l'agglomération arrageoise ou sur le rebord du bassin minier, présentent également un profil géographique différent de celui qui marque le cœur des hautes terres. De même c'est souvent à la périphérie du haut pays que se situent la plupart des communes rurales à croissance démographique positive. C'est ainsi que nous constatons qu'Arras insufflait à un certain nombre de communes rurales situées au contact avec le Bas-Artois oriental, une apparence de dynamisme. Certes la population connaît depuis quelques années un accroissement parfois rapide; le solde migratoire est devenu positif, les résidences principales isolées, ou sous forme de lotissements, se multiplient. Mais en fait, il ne s'agit que du phénomène désormais banal, de l'extension des auréoles péri-urbaines, bouleversant la morphologie traditionnelle de ces communes, diversifiant leur contenu socio-

(1). THUMERELLE P.J. 1979 thèse d'Etat. RENNES. op.cité.

professionnel, créant parfois de nouvelles tensions politiques mais sans leur donner un réel contenu fonctionnel adapté à la nouvelle situation, ainsi les commerces locaux continuant de disparaître.

L'étude typologique des communes appartenant aux groupes 5 et 6, réalisée à l'aide de l'analyse hiérarchique, (programme HIERAR 2.C.I.T.I, LILLE I), apporte de nouveaux éléments de compréhension de l'organisation régionale de cet espace. Nous accordons tout d'abord une attention particulière aux communes qui résistent le plus longtemps à l'intégration totale dans un seul ensemble spatial représenté par l'arbre hiérarchique. En ce qui concerne le groupe 6, on constate qu'avec 10 terminaux, soit encore 10 partitions sous-régionales définies par un degré d'homogénéité interne, constituées au niveau de cohésions 0.609, 12 communes seulement, se répartissent dans 9 terminaux différents, alors que toutes les autres, c'est-à-dire 140 au total, sont déjà regroupées au sein du même ensemble. Ces 12 communes originales présentent dès lors un profil plus éloigné, ou différent de celui de la majorité des unités regroupées dans un seul terminal. Par ailleurs, avec 12 terminaux constitués au niveau de cohésion 0.791, c'est-à-dire que l'homogénéité interne des groupes est supérieure à celle de la classification précédente, 24 communes, soit 16.4% de l'effectif total du groupe 6, se répartissent dans 11 terminaux, alors que les 126 autres sont déjà regroupées dans un seul ensemble. Ces communes "spécifiques" sont: Bienvillers-au-Bois, Humbercamps, Berles-au-Bois, Bailleulmont, La Cauchie, Neulette, Villers-sir-Simon, Fontaine-les-Hermans, Amplier, Grincourt-les-Pas, Diéval, Pressy, Nielles-les-Bléquin, Monchy-Breton, Ecoivres,

Humeroeuille, HERNICOURT, Hedon, Boeux-les-Auxi, Radinghem, Labroye, Foufflin-Ricametz, Couturelle.

En ce qui concerne le groupe 5, maintenant, on constate que la partition à 10 terminaux, réalisée au niveau de cohésion 0.642, est très intéressante. En effet, alors que 130 communes sont déjà regroupées dans le même ensemble spatial, les 15 autres se dispersent dans 9 terminaux différents, soit environ 10% de l'effectif total. Il s'agit des communes suivantes: SÉRICOURT, Thièvres, Ruisseauville, Leulinghem, Avondance, Maresville, Framecourt, Bonningues-les-Ardres, Wavrans-sur-Ternoise, Herlincourt, Monts-en-Ternois, Haravesnes, Guinecourt, Canteleux, ou encore Capelle-Fermont. Toutes ces communes qui résistent plus longtemps à l'intégration finale en un seul terminal, permettent de compléter notre analyse des structures ou principes d'organisation régionale. Dans la partie centrale des Hautes Terres Artésiennes, on constate en effet qu'un certain nombre de communes s'éloignent avec plus ou moins d'assurance, du profil géographique le plus répandu dans ces milieux ruraux, tout particulièrement à proximité de Saint-Pol-sur-Ternoise et de Frévent. Est-ce la proximité de ces deux villes bien équipées, quoique de taille modeste, assurant services et travail, traversées par les principales routes de la région, c'est-à-dire la RN41 vers Béthune, la D.916 (Doullens-Lillers), et la RN39 (Arras-Côte d'Opale) qui modifie plus ou moins profondément le profil des communes rurales concernées? C'est à cette question que nous avons voulu répondre, en réalisant une analyse typologique qui couvre 17 communes, définies par 13 paramètres chacune, les uns démographiques, les autres décrivant le profil socio-professionnel, l'économie et les structure

agricoles. Toutes ces communes sont par ailleurs centrées sur Saint-Pol-sur-Ternoise et la vallée de la Ternoise. Il s'agit de Erin, Fleury, Conteville, Hericourt, Troisvaux, Roellecourt, Saint-Michel-sur-Ternoise, Ramecourt, Gauchin-Verloingt, Teneur, Ligny-Saint-Flochel, Monchy-Cayeux, Tilly-Capelle, Anvin, Eps, Blangy-sur-Ternoise, Wavrans-sur-Ternoise.

La méthode d'agrégation des communes mise au point et retenue à cet effet, est celle que nous appellerons: la méthode des paires privilégiées. Il s'agit d'associer tout d'abord les communes qui entretiennent les meilleures relations, ou pour employer un langage mathématique, celles qui sont séparées par la plus faible distance euclidienne, et qui constituent dès lors, au sein de la matrice des distances, des "paires privilégiées". Sur ces premiers noyaux pourront venir ensuite se rattacher d'autres éléments, communes ou groupes de communes, à condition toutefois qu'ils soient plus proches du centre du groupe considéré, que du centre de n'importe quel autre groupe. Après le relevé minutieux des paires privilégiées au sein de la première matrice des distances, il faut reconstituer une seconde matrice, dans laquelle seront calculées:

- les distances qui séparent entre-eux les groupes précédemment constitués.
- les distances qui séparent chaque commune isolée de chaque groupe.
- les distances connues entre les éléments isolés.

Cette nouvelle matrice permet de définir de nouvelles paires privilégiées qui complètent certains noyaux déjà formés; dans d'autres cas, on assiste aussi à la fusion de groupes.

Après plusieurs matrices de ce type, on arrive au regroupement de toutes les observations en un seul ensemble. Un arbre de classement permet de résumer l'évolution des regroupements successifs, pas à pas, en indiquant à chaque stade de l'algorithme, le nom des éléments et le seuil quantitatif au niveau duquel s'est opérée l'agrégation. (1) Cette méthode présente des avantages certains; D'une part des calculs sont simples; d'autre part les résultats obtenus sont, dans le cadre d'une étude régionale, très significatifs et synthétiques. Cependant on peut regretter l'énormité du temps de calcul exigé; dès lors le recours à l'ordinateur est rapidement indispensable....mais prenons garde à la facture!...

Dans notre cas présent, en adoptant comme seuil supérieur d'agrégation, ( $d_2 = 45$ ), nous obtenons trois groupes de communes. Le groupe 1 est constitué par les huit communes suivantes: Havrans-sur-Ternoise, Eps, Anvin, Blangy-sur-Ternoise, Teneur, Tilly-Capelle, Ligny-Saint-Flochel et Monchy-Cayeux. Compte tenu de la rapidité de l'agrégation obtenue, avec des distances relativement faibles, on peut affirmer que ce groupe est homogène. Les principaux critères de regroupement sont le déclin démographique, le faible dynamisme du marché immobilier, le profil socio-professionnel qui montre que ces communes ne sont plus très agricoles. Enfin ce sont, pour la plupart, des communes de vallée, dans lesquelles domine la petite exploitation agricole, et dans lesquelles encore, le degré de ruralité est quelque peu atténué par rapport à l'état qui caractérise les plateaux voisins. Déjà la lecture de l'arbre de classement laisse entendre que la commune d'Eps, ne rejoignant le groupe 1

(1) RENARD J.P. 1979. Structures d'un espace rural: le Ternois. TIGR. REIMS. 1979 N°37. p 27-43. fig. 3 et 4.



qu'à un seuil d<sup>2</sup> supérieur à 25, constitue un cas particulier, assurant en quelque sorte le trait d'union avec le groupe 2. Il faut d'ailleurs remarquer que par opposition à Anvin, Blangy-sur-Ternoise, Monchy-Cayeux, Wavrans-sur-Ternoise..., Eps n'est pas une commune de la vallée de la Ternoise. En cela, elle présente notamment une particularité socio-professionnelle puisque l'élément actif agricole domine. En d'autres termes, on peut supposer qu'une fois sortis de la vallée de la Ternoise, bordée par la D.343 qui joint Hesdin à Saint-Pol-sur-Ternoise, nous rencontrons des communes de plateau dans lesquelles la ruralité est plus profonde, la mobilité professionnelle diminue tout comme l'intensité des migrations alternantes.

Le deuxième groupe est constitué par trois communes: Erin, Fleury et Conteville. Ces communes s'étalant principalement sur le plateau, sont affectées par un bilan démographique plus lourdement négatif encore que celui des communes du groupe précédent. Conteville, de 1968 à 1975, est passée de 118 habitants à 84, soit une perte de 29%; Eps passa de 302 à 279 habitants, alors que Fleury perdit en 7 années 28% de sa population. Ces micro-communes rurales et encore très agricoles, puisque Conteville possède 76% d'actifs agricoles, contre plus de 80% à Fleury, aux très faibles densités de population, (41 hab/km<sup>2</sup> à Fleury, de même pour Eps, 37 à Conteville), souffrent du phénomène de dépeuplement intense et qui semble s'être accentué au cours des deux dernières périodes intercensitaires. L'isolement vécu par les habitants ne fait que s'amplifier. Déjà à Conteville en 1979, ne subsistait plus qu'un seul commerce (un café). Eps ne possède plus de commerces à grande fréquentation et de première utilité. Enfin à Fleury

le café est aussi l'épicerie du village.

Le groupe 3 est constitué par 6 communes:

Hernicourt, Troisvaux, Roellecourt, Saint-Michel-sur-Ternoise, Ramecourt, Gauchin-Verloingt, qui dessinent une auréole autour de Saint-Pol-sur-Ternoise. Par ailleurs, d'après l'arbre de classement hiérarchique, ce groupe apparaît moins homogène que les précédents, dans la mesure où il faut atteindre une valeur de distance élevée pour assister à l'agrégation de ces communes. En fait, il s'agit d'une couronne de communes rurales transformées à petite échelle par le développement de Saint-Pol-sur-Ternoise. Tout en connaissant un accroissement démographique rapide, ces communes peuvent conserver par ailleurs leurs propres caractères économiques. Les statistiques du RGA de 1970, nous montrent par exemple qu'elles sont assez différentes sur le plan de l'économie agricole. De même la population de ces centres peut varier de moins de 300 habitants à plus de 900. Ainsi la proximité des villes, même de petite taille, peut créer de nouveaux profils communaux ou engendrer de nouveaux types de ruralité, se caractérisant principalement par une forte poussée démographique, alors que quelques kilomètres plus loin, d'autres communes rurales elles-aussi, subissent les effets de la déprise humaine.

Cet exemple montre en définitive qu'à l'échelle micro-régionale, dans un milieu rural globalement homogène, il est toutefois possible de différencier divers types de ruralité:

-La ruralité profonde, avec intense déprise humaine sur le plateau.

-La ruralité atténuée des vallées.

-La ruralité péri-urbaine, plus dynamique sur le plan de l'évolution démographique, mais aussi différemment menacée.

En conclusion, on peut affirmer que les éléments essentiels de la structuration de l'espace régional haut artésien occidental sont:

1) Les centres de services, de travail qui, malgré leur petite taille, jouent un rôle d'organisation spatiale incontestable, et modifient la ruralité de leur environnement immédiat.

2) Les vallées qui peuvent, dans certains cas, constituer des rubans d'animation rurale en atténuant dès lors les effets négatifs de l'isolement, et en freinant la déprise humaine.

3) On a pu constater à plusieurs reprises, certaines modifications des profils géographiques des communes situées aux marges des Hautes Terres Artésiennes, engendrées par effet d'entraînement dont l'origine se localise à l'extérieur du haut pays: dans la région de Saint-Omer et d'Arques, dans le pays d'Aire-sur-la-Lys, le bassin minier occidental (effets dans le secteur de Pernes-en-Artois) ou encore dans l'agglomération arrageoise dont l'expansion vient modifier la ruralité des cantons d'Avesnes-Le-Comte, d'Aubigny-en-Artois et de Beaumetz-les-Loges.

4) Des discontinuités ou disparités intra-régionales apparaissent ainsi clairement: Par exemple la partie septentrionale du Haut-Pays d'Artois (définition RGA), c'est-à-dire essentiellement le canton de Lumbres, doit être distinguée du cœur de la même région, situé entre Fauquembergues, Fruges et Hucqueliers qui est demeuré plus rural et plus agricole. De même au sein du Ternois il apparaît nécessaire de distinguer un "axe" allant

de Saint-Pol-sur-Ternoise à Frévent, du reste de cette région rurale dont le profil général offre moins d'individualités. Dans le canton d'Avesnes-le-Comte, surtout dans sa partie occidentale et méridionale, comme au coeur du Haut-Pays d'Artois, les exemples de communes très agricoles au dépeuplement intense parfois moribondes, et pour lesquelles il arrive souvent que la vocation résidentielle s'affirme, se multiplient comme des cellules cancéreuses. Il faut voir dans cette situation, l'expression d'un isolement relatif, la faiblesse locale de l'économie et des équipements divers: en un mot, l'expression de la notion de pays périphérique, d'une marginalité vécue et ressentie comme telle par les habitants. Enfin pour terminer ce paragraphe, nous nous proposons de présenter à l'aide de quelques exemples, le profil géo-économique le plus répandu à travers les Hautes Terres Artésiennes. Pour ce faire, nous empruntons quelques cas appartenant aux groupes 5 et 6, pour lesquels l'interprétation typologique ne pose guère de problèmes.

TABLEAU N°20. Quelques éléments de présentation de communes rurales. RGP 1975.

groupe 6 communes	pop.75	dens.75	Maxi.	intens.	A.A	O.	P.+65 ans
BARLY	245	40	1826	-57%	40%	33.3%	18.8%
COURSET	363	35	1826	-26.5	44	26.7	17
FEBVIN-P	612	42	1831	-37	58.3	21.1	14.4
FLERS	228	41	1851	-58	71.6	9.5	17.9
VINCLY	146	32	1846	-56	57.9	28.1	20.5
groupe 5							
AVESNES	53	25	1841	-64%	85%	5%	22.6%
CHELERS	284	35	1866	-35.6	40.8	35.8	18.2
FORTEL/A	160	27	1826	-56	51.9	21.2	20
OEUF/ Tern.	247	28	1872	-53	63.1	15.2	24.7
RIMBOVAL	151	21	1831	-74	73	17.5	23.2

Aide à l'interprétation du tableau n° 20:

- pop.75: population communale en 1975.
- dens.75: densité de population en 1975.
- maxi: année du maximum de peuplement entre 1801 et 1975.
- intens: intensité relative en % du dépeuplement depuis l'année du maximum de peuplement.
- A.A: % d'actifs agricoles au lieu de résidence en 1975.
- O: Ouvriers.
- P.+65: % de personnes âgées de 65 ans et plus en 1975.

Les différences entre ces deux groupes sont essentiellement d'ordre démographique. Dans les deux cas, il s'agit de petites communes rurales, de moins de 300 habitants pour la plupart d'entre-elles. Mais certaines nuances apparaissent en ce qui concerne les densités actuelles de population. Des valeurs inférieures à 30 habitants au km<sup>2</sup> sont fréquentes dans le groupe 5, alors qu'elles se situeraient plutôt vers 35 à 40 hab./km<sup>2</sup> dans l'autre groupe. Toutefois il est évident que dans le cadre de la région Nord-Pas-de-Calais, la différence entre 25 et 40 hab./km<sup>2</sup> apparaît bien minime. Par ailleurs, si l'année du maximum de peuplement est, dans les deux cas, très ancien, souvent antérieur au recensement de 1851, il semble cependant que l'intensité du dépeuplement depuis ce maximum soit fréquemment supérieure dans le groupe 5, c'est-à-dire de l'ordre de 55%. Remarquons d'ailleurs que l'intensité du dépeuplement n'est pas en corrélation avec la date du maximum. Déprise humaine ou exode ancien et durable, et vieillissement de la population allant de paire, on comprend dès lors que le pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus puisse atteindre et dépasser le seuil alarmant des 20%, alors qu'il se situe vers

17% dans le groupe 6.

Les analyses précédentes des profils de communes permettent désormais de proposer un micro-zonage des Hautes Terres Artésiennes. Chaque zone d'études définie et délimitée en fonction de la ressemblance des éléments constitutants, s'est vue attribuer un nom dont le choix pourrait paraître maladroit dans quelques cas, aux yeux de certains. Cependant nous n'accordons, en règle générale, aux appellations pluri-communales, qu'un intérêt pratique. C'est par souci de commodité et de repérage rapide dans l'espace analysé, que nous donnons un nom au lieu d'un numéro seulement, à chaque zone. 27 partitions spatiales ont été retenues, à l'aide d'analyses hiérarchiques. Cependant comme les critères qui séparent ces différents groupes sont bien souvent très nuancés, il ne nous est paru indispensable de définir avec précision le profil exact de chaque zone. Par ailleurs, ce travail dont l'intérêt nous paraît limité, ne correspond pas à la finalité de cette recherche qui vise à mesurer surtout la ruralité et ses nuances. Dès lors nous définirons essentiellement ces 27 micro-zones à l'aide de quelques paramètres démographiques qui nous permettront de progresser ultérieurement dans cette analyse.

ZONE 1: TOURNEHEM-SUR-la-HEM. (figure n° 19). Cette zone est constituée par un ensemble de 16 communes qui totalisent en 1975, 5466 habitants, avec une densité moyenne de 42 hab/km<sup>2</sup>. La population de cette zone a très légèrement diminué entre 1968 et 1975 de 1.34%, perdant 74 personnes. 10 communes perdaient des habitants alors que les six autres enregistraient au cours de la même période, un gain de population. La liste des communes



DELIMITATION DES 27 MICRO-ZONES.

Ed. : 1/300.000<sup>e</sup>.

J.P.R.

Fig. 19

est la suivante: Tournehem-sur-la-Hem, Nort-Leulinghem, Journy, Bonningues-les-Ardres, Mentque-Nortbécourt, Moringhem, Quercamps, Boisdingham, Zudausques, Haut-Loquin, Bouvelinghem, Quelmes, Leulinghem, Acquin-Westbécourt, Alquines et Coulomby.

#### ZONE 2: LUMBRES.

Trois communes seulement la constituent: il s'agit de Lumbres, Setques et Elnes. D'après le recensement général de la population de 1975, elles totalisent 4971 habitants, contre 4675, sept ans plus tôt, soit un gain relatif de 6.33%. Par ailleurs la densité moyenne en 1975 confère à cette zone une originalité supplémentaire au sein des Hautes Terres Artésiennes, puisqu'on l'évalue à 247 hab/km<sup>2</sup>, ce qui est essentiellement le fait de Lumbres.

#### ZONE 3: LE BLEQUIN.

Cette zone est axée sur la vallée du Bléquin; elle constitue, avec ses huit communes, un trait d'union naturel, mais aussi exploité entre la vallée de l'Aa et l'Audomarois d'une part, le Boulonnais d'autre part. Il s'agit de Affringues, Bléquin, Bayenghem-les-Seninghem, Ledinghem, Nielles-les-Bléquin, Wismes, Seninghem et Vaudringhem, soit au total, 2976 habitants en 1975, contre 3074 en 1968. Cette zone rurale a perdu une centaine d'unités en 7 ans, soit 3.2% de sa population. La densité moyenne de population est par ailleurs identique à celle de la zone 1: 42 hab/km<sup>2</sup>.

#### ZONE 4: LE VERSANT DE MORINIE.

Ce secteur est composé des onze communes suivantes: Clarques, Cléty, Coyecques, Dennebroeucq, Dohem, Herbelles, Duve-Wirquin, Pihem, Remilly-Wirquin, Wavrans-sur-Aa, Delettes. Elles assurent la retombée nord-est des Hautes Terres Artésiennes sur le



pays d'Aire-sur-la-Lys. Peuplée de 5151 habitants en 1975, cette zone a perdu 6 habitants en 7 ans. Enfin, la densité de population est de 58 hab/km<sup>2</sup>.

#### ZONE 5: LA HAUTE AA.

En comparaison avec les quatre premières zones définies précédemment, celle de la haute Aa, composée de 17 communes, apparaît comme étant la plus rurale et la plus compromise eu égard à l'évolution récente de sa population. Perdant 345 habitants entre les deux derniers recensements, soit 4.76% de sa population, la zone de la haute Aa possède, d'après le RGP de 1975, 6899 habitants, avec une densité moyenne très faible, égale à 37 hab/km<sup>2</sup>. Les 17 communes qui la composent sont: Aix-en-Ergny, Audincthun, Avesnes, Avroult, Bourthes, Campagne-les-Boulonnais, Ergny, Fauquembergues, Herly, Maningham, Merck-Saint-Liévin, Renty, Rumilly, Saint-Martin-d'Hardingham, Thiembronne, Verchocq, Wicquinghem.

#### ZONE 6: LA HAUTE COURSE.

Cette zone constituant la façade boulonnaise des Hautes Terres Artésiennes, est composée des 12 communes suivantes: Bécourt, Bernieulles, Beussent, Bezinghem, Courset, Doudeauville, Enquin-sur-Baillons, Lacres, Parenty, Preures et Zoteux. Les 3960 habitants en 1975 donnent une densité moyenne de 32.5 hab/km<sup>2</sup>, ce qui est évidemment, dans le cadre du Nord-Pas-de-Calais, une densité extrêmement faible. Ce sous-peuplement régional - le terme ne nous paraît pas exagéré compte tenu des énormes difficultés de gestion communale - risque d'ailleurs de s'aggraver si l'évolution récente de la population se poursuit: entre 1966 et 1975, cette zone avait perdu 89 habitants, soit 2.2% de sa population.

#### ZONE 7: LA TRANSITION BOULONNAISE-MONTREUILLOISE.

Cette zone comprend, d'après le découpage géographique que nous proposons, 10 communes: Cormont, Frencq, Halinghen, Hubersent, Lefaux, Longvillers, Maresville, Tingry, Tubersent, Verlincthun, Widehem. Ce secteur rural qui assure notamment la transition agricole entre le Boulonnais et le plateau de Montreuil-sur-mer (1), continue à se dépeupler avec intensité. Perdant 239 habitants entre 1968 et 1975, soit 7.58% de sa population, cette zone retenait encore 2913 habitants en 1975. La densité moyenne a atteint désormais une valeur très faible de 30 hab/km<sup>2</sup>.

#### ZONE 8: LE VERSANT MONTREUILLOIS DES HAUTES TERRES.

15 communes constituent cette retombée méridionale des Hautes Terres Artésiennes sur le Val de Canche: Aix-en-Issart, Alettes, Bimont, Humbert, Inxent, Loison-sur-Créquoise, Marant, Narenla, Montcavrel, Clenleu, Quilen, Recques-sur-Course, Saint-Denoëux, Sempy et Saint-Michel-sous-Bois. Avec ses 27 hab/km<sup>2</sup> en 1975, cette zone de peuplement rural apparaît être dans un état critique, d'autant plus qu'entre 1968 et 1975, elle perdit encore 188 habitants, soit 6% de sa population. Désormais la population totale n'est plus que de 2926 habitants (1975, RGP).

#### ZONE 9: LES AFFLUENTS DE RIVE DROITE DE LA CANCHE.

Les 14 communes qui composent en effet cette zone homogène sont ordonnées en fonction du réseau hydrographique. Les territoires communaux se définissent le long des affluents de rive droite de la Canche: la Planquette, la Créquoise, l'Embrienne. C'est en quelque sorte la retombée du plateau de Fruges sur le pays d'Hesdin. Il s'agit de: Boubers-sur-Hesmond, Créquy, Cavron-Saint-Martin, Embry, Hesmond, Fressin, Lebiez, Offin, Planques, Rimboval, Royon, Sains-les-Fressin, Torcy et Wambercourt

(1): BARRE.A et DION.R. 1978. déjà cité.

Ces 14 communes totalisaient en 1975, 3479 habitants, ce qui représente une très faible densité de population de 28 hab/km<sup>2</sup>. L'évolution récente entre 1968 et 1975 fut également très négative: cette zone perdit en effet 235 habitants, soit 6.33% de sa population.

#### ZONE 10: FRUGES.

Ce secteur, dominé par Fruges, regroupe 11 communes. Il s'agit de: Coupelle-Neuve, Coupelle-Vieille, Fruges, Hezecques, Lugy, Mencas, Matringhem, Radinghem, Reclinghem, Senlis, Vincly. Elle possède 4328 habitants au recensement de 1975, et a connu depuis 1968, un mouvement de dépeuplement, perdant 86 habitants, soit 1.95% de sa population. Compte tenu de la présence du chef-lieu de canton, et de l'exigüité des autres communes, la densité de population en 1975 est de 59.4 hab/km<sup>2</sup>.

#### ZONE 11; LE PLATEAU DE FIEFS.

Cette zone constituée de 13 communes, couvre la marge nord-est des Hautes Terres Artésiennes et assure le contact avec le plateau artésien inférieur qui descend dans la plaine de la Lys vers l'est. S'y trouvent regroupées les communes suivantes: Beaumetz-les-Aire, Bomy, Erny-Saint-Julien, Febvin-Palfart, Fiefs, Fléchin, Enguinegatte, Fontaine-les-Hermans, Laires, Lisbourg, Nédon, Nédonchel, Prédefin. Avec une diminution de 312 habitants (5.95%) entre les deux derniers recensements, la population de cette zone se trouve réduite à 4934 habitants en 1975; la densité moyenne est désormais de 44 hab/km<sup>2</sup>.

#### ZONE 12: LE SECTEUR D'AZINCOURT.

Les 12 communes qui constituent cette zone sont: Avondance, Azincourt, Béalencourt, Blingel, Canlers, Fresnoy, Maisoncelle, Rollancourt, Ruisseauville, Verchin, Wamin, Tramecourt, soit au

total, 1997 habitants, ce qui correspond à une diminution de population égale à 163 unités ou de 7.55% depuis 1968. La densité très faible est égale à 30 hab/km<sup>2</sup>.

#### ZONE 13: LA MOYENNE TERNOISE.

Au nombre de 14, les communes de cette zone traversée par la Ternoise en aval de Saint-Pol-sur-Ternoise, totalisent 3950 habitants en 1975. Il s'agit de: Ambricourt, Anvin, Blangy-sur-Ternoise, Bergueneuse, Boyaval, Crépy, Equirre, Fontaine-les-Boulans Heuchin, Eps, Teneur, Tilly-Capelle, Monchy-Cayeux, Wavrans-sur-Ternoise. Cette zone en voie de dépeuplement a perdu 279 habitants, soit 6.6% de sa population depuis 1968. La densité moyenne demeure toutefois égale à 45 hab/km<sup>2</sup>.

#### ZONE 14: LA REGION DE PERNES-EN-ARTOIS.

Les 12 communes qui la composent sont: Aumerval, Bailleul-les-Pernes, Bours, Diéval, Hestrus, Marest, Pernes, Pressy, Sains-les-Pernes, Sachin, Tangry et Valhuon. Elles totalisent 5356 habitants en 1975 et enregistrent donc une diminution de 4.70% ou de 264 habitants depuis 1968. Néanmoins la densité moyenne de population pour cette zone demeure égale à 72 hab/km<sup>2</sup>.

#### ZONE 15: LE PLATEAU D'INTERFLUVE ENTRE TERNOISE ET CANCHE.

Cette zone située à l'ouest de Saint-Pol-sur-Ternoise comprend 21 communes qui sont toutes des micro-communes rurales, puisque la "plus importante" totalisait 315 habitants en 1975. Il s'agit des unités suivantes: Beauvois, Bermicourt, Croisette, Croix-en-Ternois, Blangermont-Blangerval, Flers, Eclimeux, Erin, Fleury, Humières, Humeroeuille, Guinecourt, Incourt, Héricourt, Linzeux, Neulette, Noyelles-les-Humières, Deuf-en-Ternois, Pierremont, Siracourt, Mail: soit au total 3420 habitants. Cependant le

dépeuplement, par son intensité, est alarmant: -297 habitants en 7 ans, c'est-à-dire une diminution relative de 8%. La densité est désormais devenue très faible: 34 hab/km<sup>2</sup>.

ZONE 16: LE SECTEUR DE SAINT-POL-SUR-TERNOISE.

Centrée sur Saint-Pol-sur-Ternoise, cette zone regroupe 6 communes qui sont: Gauchin-Verloingt, Hericourt, Ramecourt, Roellecourt, Saint-Michel-sur-Ternoise et Saint-Pol-sur-Ternoise. 8174 habitants en 1975 peuplaient cette zone qui, par ailleurs, a connu depuis 1968, une croissance de population évaluée à 8.6% (+ 647 habitants). La densité moyenne s'établit à 172 hab/km<sup>2</sup>.

ZONE 17: L'EST DES HAUTES TERRES: LE SECTEUR D'AUBIGNY-EN-A.

Cette zone géographique homogène, dont le centre principal est Aubigny-en-Artois, comprend 10.269 habitants, répartis dans 33 communes. Entre 1968 et 1975, la population a diminué de 219 habitants, soit 2.1% en valeur relative. La densité moyenne est égale à 56 hab/km<sup>2</sup>. Les communes constituant cet ensemble sont: Bailleul-aux-Cornailles, Bryas, Conteville, Huclier, Ligny-Saint-Flochel, Marquay, Ostreville, Monchy-Breton, La Thieuloye, Troisvaux, Aubigny-en-Artois, Camblain-l'Abbé, Cambligneul, Cappelle-Fermont, Berles-Monchel, Béthonsart, Caucourt, Ervillers, Gauchin-Legal, Hermin, Estre-Cauchy, Frévin-Capelle, Hermaville, Ambrines, Penin, Savy-Berlette, Tilloy-les-Hermaville, Mingoal, Tincques, Villers-Brûlin, Chelers, Magnicourt-en-Comté, Villers-au-Bois.

ZONE 18: LA REGION D'AVESNES-LE-COMTE.

Composée de 30 communes et peuplée de 7201 habitants en 1975, cette zone subit les effets d'un dépeuplement important, évalué entre les deux derniers recensements, à 437 habitants, soit 5.7% de la population de 1968. A l'exception d'Avesnes-le-

Comte, petit bourg de près de 1500 habitants et chef-lieu de canton déjà trop proche d'Arras pour connaître un réel développement autonome, la grande majorité des autres communes possède moins de 300 habitants. Ces 30 unités sont les suivantes Averdoingt, Avesnes-le-Comte, Barly, Bavincourt, Beaufort-Blavincourt, Berlencourt-le-Cauroy, Beaudricourt, Denier, Fosseux, Estree-Wamin, Gouy-en-Artois, Grand-Rullecourt, Foufflin-Ricametz, Givenchy-le-Noble, Hauteville, Ivergny, Gouy-en-Ternois, Liencourt, Lignereuil, Manin, Maisnil, Maizières, Monts-en-Ternois, Neuville-au-Cornet, Noyelle-Vion, Sars-le-Bois, Le Souich, Sus-Saint-Léger, Ternas et Warluzel.

#### ZONE 19: LA HAUTE CANCHE.

Cette micro-zone homogène composée de 15 communes, située entre Frévent, Avesnes-le-Comte et Saint-Pol-sur-Ternoise, ne possède aucun village-centre, aucun "point d'ancrage" pour la population rurale. En effet la commune la "plus peuplée" possédait 362 habitants en 1975. Perdant plus de 10% de sa population depuis 1968, cette zone possède désormais une densité moyenne ramenée à 33 hab/km<sup>2</sup>. 2337 habitants se répartissent dans les communes suivantes: Buneville, Canettemont, Ecoivres, Framecourt, Hautecloque Herlincourt, Herlin-le-Sec, Houvin-Houvigneul, Magnicourt-sur-Canche, Moncheaux, Nuncq-Hautecôte, Rebreuve-sur-Canche, Séricourt, Rebreuviette, Sibiville.

#### ZONE 20: le SECTEUR DE FREVENT.

Avec Frévent et sa commune limitrophe de Bouret-sur-Canche, cette zone comprend 4508 habitants en 1975. A la suite de difficultés économiques, la population de Frévent, qui est pourtant l'un des principaux centres des Hautes Terres Artésiennes, a perdu plus de 200 habitants entre les deux derniers recense-

ments. Toutefois la densité de cette micro-zone demeure élevée: 224 hab/km<sup>2</sup>.

#### ZONE 21: CANCHE ET PLATEAU D'ENTRE CANCHE-AUTHIE.

Bien que regroupant 20 communes, cette zone ne représente toutefois qu'une masse de population très modeste, évaluée à 4575 habitants en 1975, compte tenu de la taille souvent réduite de la plupart des unités. Entre 1968 et 1975, cet ensemble a perdu 4.77% de sa population (229 habitants) et présente une densité moyenne très faible de l'ordre de 28 hab/km<sup>2</sup>. Les communes qui la composent sont: Aubrometz, Boffles, Bonnières, Boubers-sur-Canche, Buire-au-Bois, Conchy-sur-Canche, Canteleux, Fillièvres, Galametz, Gennes-Ivergny, Haravesnes, Fortel-en-Artois, Ligny-sur-Canche, Monchel-sur-Canche, Queeux-Haut-Maisnil, Rougefay, Vacquerie-le-Boucq, Vaulx, Villers-l'Hopital, Willeman.

#### ZONE 22: LE CONTACT AVEC LE PAYS D'HESDIN.

Six communes composent cette marge et regroupent moins de 1500 habitants. Cet ensemble composé de Cormont, Fontaine-l'Etalon, Le Quesnoy-en-Artois, Saint-Georges, Tollent et Vacqueriette-Erquières, a perdu en 7 ans, près de 5% de sa population. La densité moyenne s'élève à 36 hab/km<sup>2</sup>.

#### ZONE 23: AUXI-LE-CHATEAU.

Auxi-le-Chateau et quelques communes voisines, Noeux-les-Auxi, Le Ponchel, Beauvoir-Bavans, Willencourt, regroupent 4102 habitants en 1975. La population a enregistré un timide accroissement de 2.14% en 7 ans, et cela grâce au chef-lieu de canton, dont la population est passée de 3099 habitants à 3229. En effet, à l'exception de Willencourt, les autres communes continuent à se dépeupler. La densité moyenne de l'ensemble, dont la valeur est très influencée par celle d'Auxi-le-Chateau, s'élève

à 82 hab/km<sup>2</sup>.

ZONE 24: LA MARGE DE TRANSITION AVEC LE BAS-ARTOIS.

Peuplée de 5052 habitants en 1975, répartis dans 13 communes, cette zone connaît un relatif dynamisme démographique, surtout centré sur Beaumetz-les-Loges dont le nombre de nouvelles résidences récemment construites, explique l'accroissement général de population évalué à 123 habitants, soit 2.5%, et le niveau atteint par la densité moyenne: 60 hab/km<sup>2</sup>. En fait ce n'est que l'approche de l'agglomération arrageoise qui peut expliquer cette légère croissance démographique, qui, il faut quand même le souligner, n'est pas le fait de toutes les communes, dont voici la liste: Bailleulval, Basseux, Beaumetz-les-Loges, Gomsecourt, Hannescamps, Monchiet, Monchy-au-Bois, Puisieux, Ransart, Rivière, Simencourt, Wanquetin et Warlus.

ZONE 25: LE SECTEUR A L'EST DE PAS-EN-ARTOIS.

14 communes composent cet ensemble, dont la population, qui a diminué de 5% en 7 années, fut ramenée à 4324 habitants en 1975. La densité moyenne s'élève à 47 hab/km<sup>2</sup>. Le dépeuplement affecte la quasi-totalité des 14 communes suivantes: Bienvillers-au-Bois, Bailleulmont, Berles-au-Bois, La Cauchie, Foncquevillers, Gaudiempré, La Herlière, Hébuterne, Hénu, Humbercamps, Pommier, Saint-Amand, Sailly-au-Bois, Souastre.

ZONE 26: LE SECTEUR DE SAULTY.

Avec Coullemont, Couturelle, Sombrin et Warlincourt-les-Pas, Saulty composent une micro-zone de 1239 habitants, dont le dépeuplement récent (1966-1975), fut intense, évalué à 105 habitants, soit une perte de 7.8% de la population. La densité moyenne est dès lors égale à 40 hab/km<sup>2</sup>.

ZONE 27: LE SECTEUR DE PAS-EN-ARTOIS.

Malgré la croissance démographique récente de Mondicourt et de



Pas-en-Artois, la zone a perdu 2.44% de sa population entre les deux derniers recensements. La densité moyenne, calculée sur 11 communes, s'élève à 51 hab/km<sup>2</sup>. Il s'agit de: Couin, Amplier, Famechon, Grincourt-les-Pas, Halloy, Mondicourt, Orville, Pas-en-Artois, Pommera, Sarton et Thièvres.

Cet inventaire des 27 zones homogènes composant les Hautes Terres Artésiennes, laisse apparaître d'importantes disparités démographiques. A l'aide des seules densités de population, il est déjà possible d'opposer un versant nord-est encore plus peuplé, à un versant sud-ouest dont les densités moyennes ont parfois atteint des valeurs extrêmement faibles, inférieures à 30 hab/km<sup>2</sup>. C'est ce qu'exprime la figure n° 30. Sur un total de 27 zones, 10 d'entre-elles possédaient en 1975, une densité moyenne inférieure à 40 hab/km<sup>2</sup>, et constituent un ensemble géographique continu, depuis le plateau du Haut-Faulencq au nord-ouest, jusqu'au canton d'Auxi-le-Château au sud-est. En revanche toutes les zones possédant plus de 50 hab/km<sup>2</sup>, à l'exception de Prévant et d'Auxi-le-Château, se répartissent sur le versant nord-est et est des hautes terres, au contact avec d'autres régions qui furent, et qui demeurent dans l'ensemble, plus dynamiques. Le dépeuplement demeure toutefois le problème démographique majeur, dans la mesure où il affecte 23 zones sur 27. L'évolution démographique par zone, de 1966 à 1975, ne traduit pas avec autant de netteté, l'opposition entre les deux versants artésiens. Cependant c'est encore au sud des Hautes Terres Artésiennes, là où elles retombent sur le Val de Canche notamment, et au-delà sur les terres picardes, que l'on peut suivre un axe continu formé de plusieurs zones qui ont

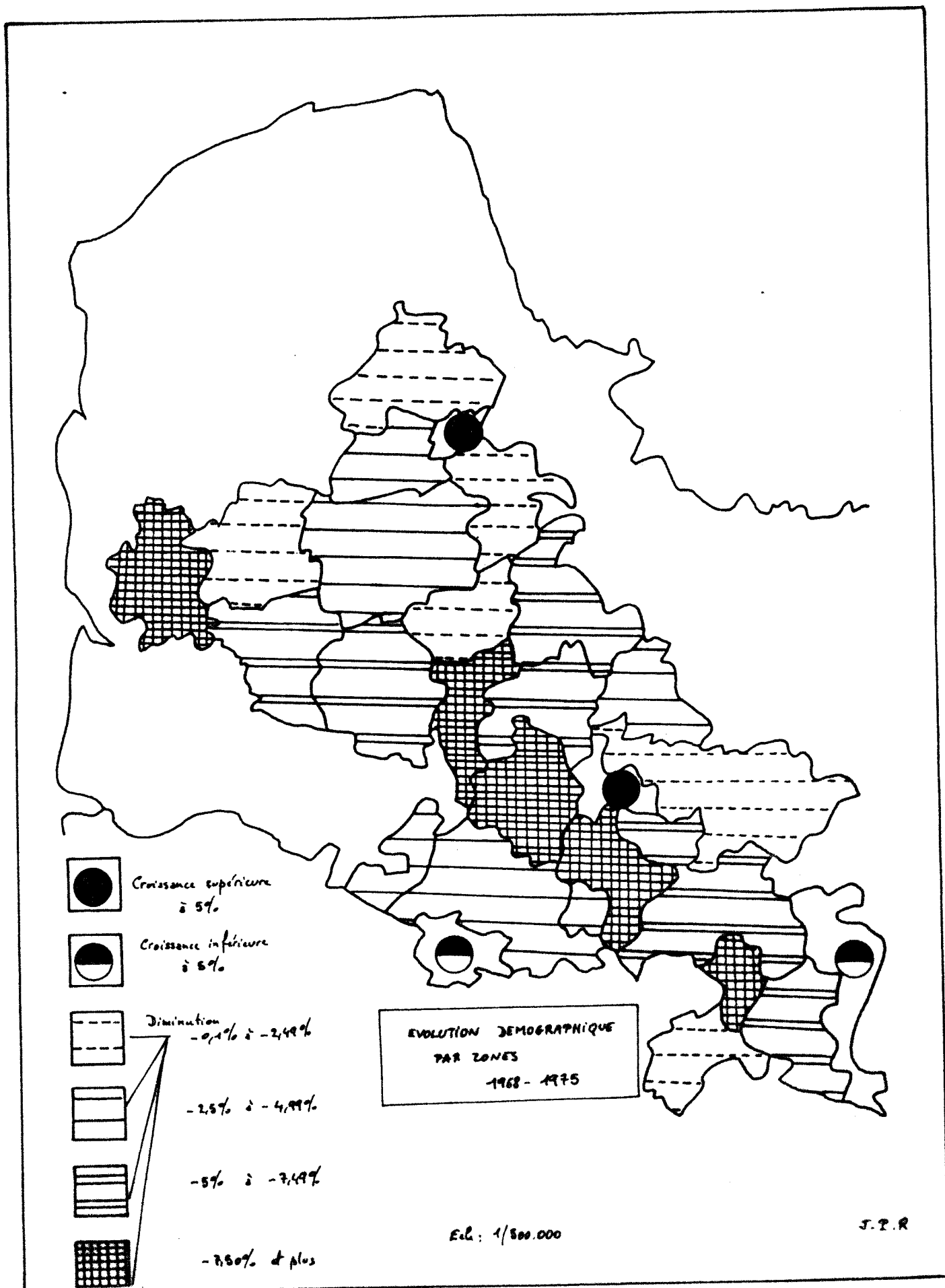
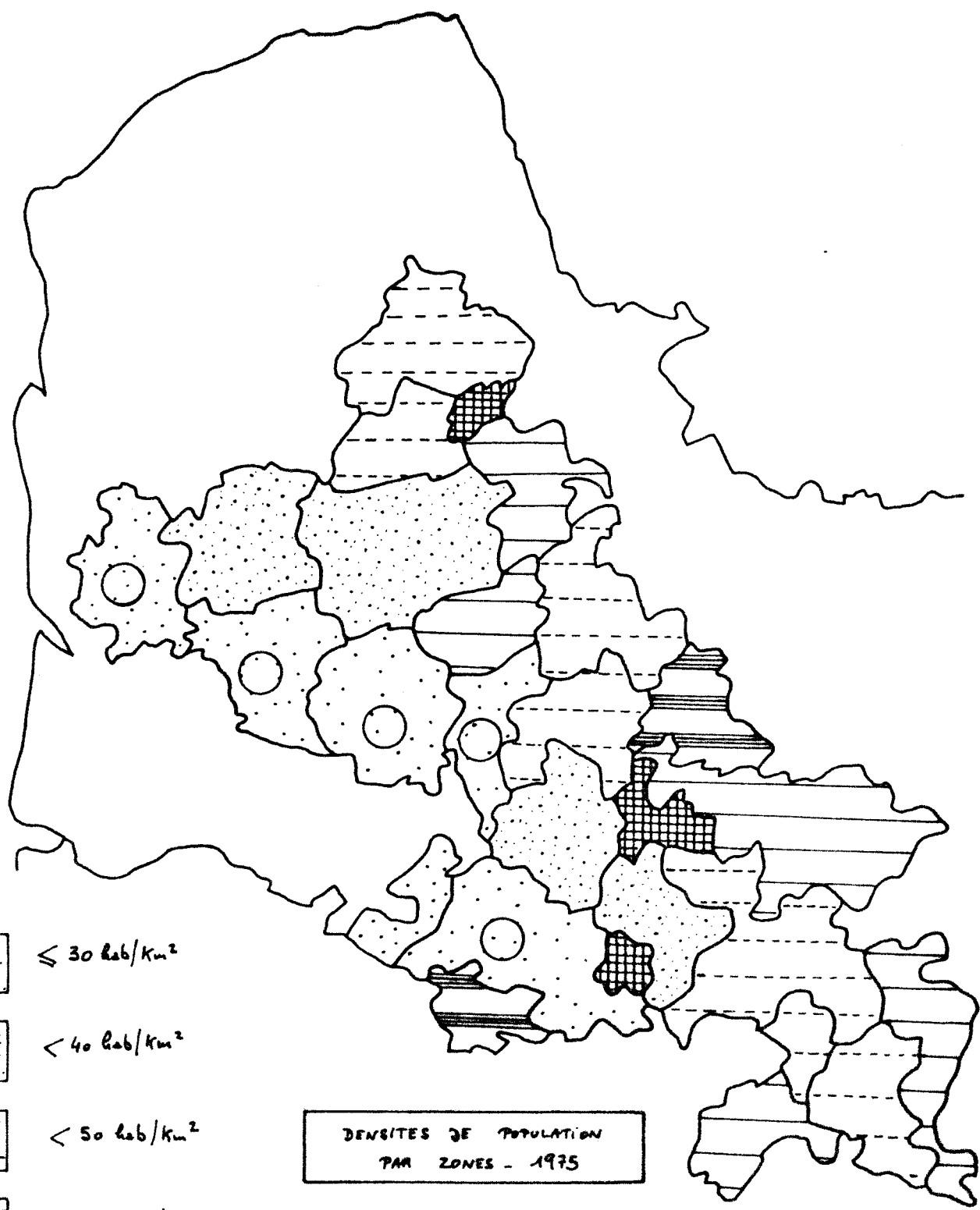

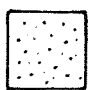
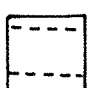


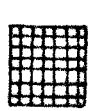


Fig. 21



-  ≤ 30 hab/km<sup>2</sup>
-  < 40 hab/km<sup>2</sup>
-  < 50 hab/km<sup>2</sup>
-  < 65 hab/km<sup>2</sup>
-  < 100 hab/km<sup>2</sup>
-  ≥ 150 hab/km<sup>2</sup>

DENSITES DE POPULATION  
PAR ZONES - 1975

Ech: 1/500.000

J.P.R.

Fig. 20

perdu chacune, entre 1968 et 1975, plus de 5% de leur population. En revanche c'est à l'approche de l'Audomarois, du Bassin Minier, et de l'Arrageois que l'évolution démographique récente fut la moins négative.

Peut-on, à l'aide de ces quelques données chiffrées, dégager une tendance à l'accentuation des disparités?

Il est évident que, prise sur une période de 7 années, l'évolution démographique par zones, ne peut engendrer de tendance nette à l'accentuation des disparités. Toutefois, au sein d'un mouvement général de contraction, on peut relever quelques tendances au repli, de portée certes limitée, sur quelques zones ou centres, comme le montre la figure n°21. Avec le tableau n° 21, mesurant le poids relatif de la population de chaque zone au sein de l'ensemble haut-artésien, en 1968 et en 1975, on s'aperçoit que les zones de Lumbres, le versant de Morinie à proximité de Théroutanne et du pays d'Aire-sur-la-Lys, de Saint-Pol-sur-Ternoise, d'Auxi-le-Château, et le contact avec le Bas-Artois oriental, autour de Lezennes-les-Loges, ont quelque peu renforcé leur poids démographique. En supposant que ce mouvement se confirme lors du prochain recensement, le problème sera alors de savoir si nous assistons à une nouvelle forme d'organisation de l'espace rural. Les principes de cette réflexion seront définis ultérieurement. Ainsi ces quelques cas de croissance démographique sont-ils le résultat de mouvement de redistribution interne à la région, issus de dynamiques démographique et économique de quelques centres comme Lumbres ou Saint-Pol-sur-Ternoise, à partir desquels il y aurait en quelque sorte un effet de diffusion; ou alors cette réorganisation ponctuelle n'est-elle le fait que de la croissance de foyers

extérieures aux Hautes Terres Artésiennes, dont les retombées toucheraient principalement quelques zones périphériques?

TABLEAU N° 21. Poids démographique relatif de chaque zone au sein des Hautes Terres Artésiennes, en 1968 et en 1975.

Rapport population zone i/ population totale des 27 zones.

ZONES	POP. 1968	en %	POP. 1975	en %
1	5540 hab	4.51	5466	4.46
2	4675	3.81	4971	4.17
3	3074	2.50	2970	2.45
4	5157	4.20	5151	4.32
5	7244	5.90	7159	5.91
6	4049	3.30	3900	3.32
7	3152	2.57	2913	2.44
8	3116	2.54	292	2.45
9	3714	3.03	3019	2.52
10	4414	3.60	432	3.53
11	5240	4.27	4134	3.43
12	2166	1.76	1994	1.65
13	4229	3.45	3117	2.57
14	5920	4.86	5311	4.45
15	3717	3.03	3480	2.89
16	7527	6.13	7194	5.98
17	10461	8.55	10211	8.57
18	7930	6.22	7714	6.43
19	2600	2.13	2330	1.93
20	4912	3.99	411	3.41
21	4674	3.84	4311	3.53
22	1550	1.25	1411	1.16
23	4011	3.27	4102	3.44
24	4929	4.02	5112	4.23
25	4554	3.71	4324	3.58
26	1344	1.10	1239	1.04
27	3439	2.80	3351	2.77
total	122.722	100%	119.344	100%

L'étude de l'évolution démographique sur une période plus longue de 1962 à 1975, donne des résultats encore plus sensibles. En effet, seules les zones de Lumbres (+16.61%), de Saint-Pol-sur-Ternoise (+12.67%) et la frange de contact avec le Bas-Artois-oriental(+2.52%) ont connu un accroissement démographique continu, mesuré sur les deux périodes interconsécutives successives (1962-69) et (1969-75). Quant aux zones d'Auxi-le-Château(-0.44%) et de Frévent (-1.15%), du versant de l'Ornain (-0.46%), le dépeuplement fut mesuré. En revanche de nombreuses zones géographiques appartenant aux Hautes Terres Artésiennes ont perdu entre 1962 et 1975, plus de 10% de leur population: c'est tout particulièrement le cas des ensembles suivants: la Haute Senche qui perd 16.36% de sa population, passant de 2754 habitants en 1962 à 2337 en 1975; le plateau d'interfluvium entre Ternoise et Senche:-13.02%; le transition vulanois-montreuilloise -12.44%; ou encore la zone des affluents de rive droite de la Senche avec -10.5%, comme le montrent les figures n°22 et 23.

#### MESURE DE LA RURALITE PROFONDE DES HAUTES TERRES ARTESIENNES.

Le mode de répartition de la population constitue un premier critère de ruralité. Cette analyse et la distribution des communes d'après leur taille devrait permettre de montrer, une fois de plus, l'originalité géographique des Hautes Terres Artésiennes au sein de la région du Nord-Pas-de-Calais.

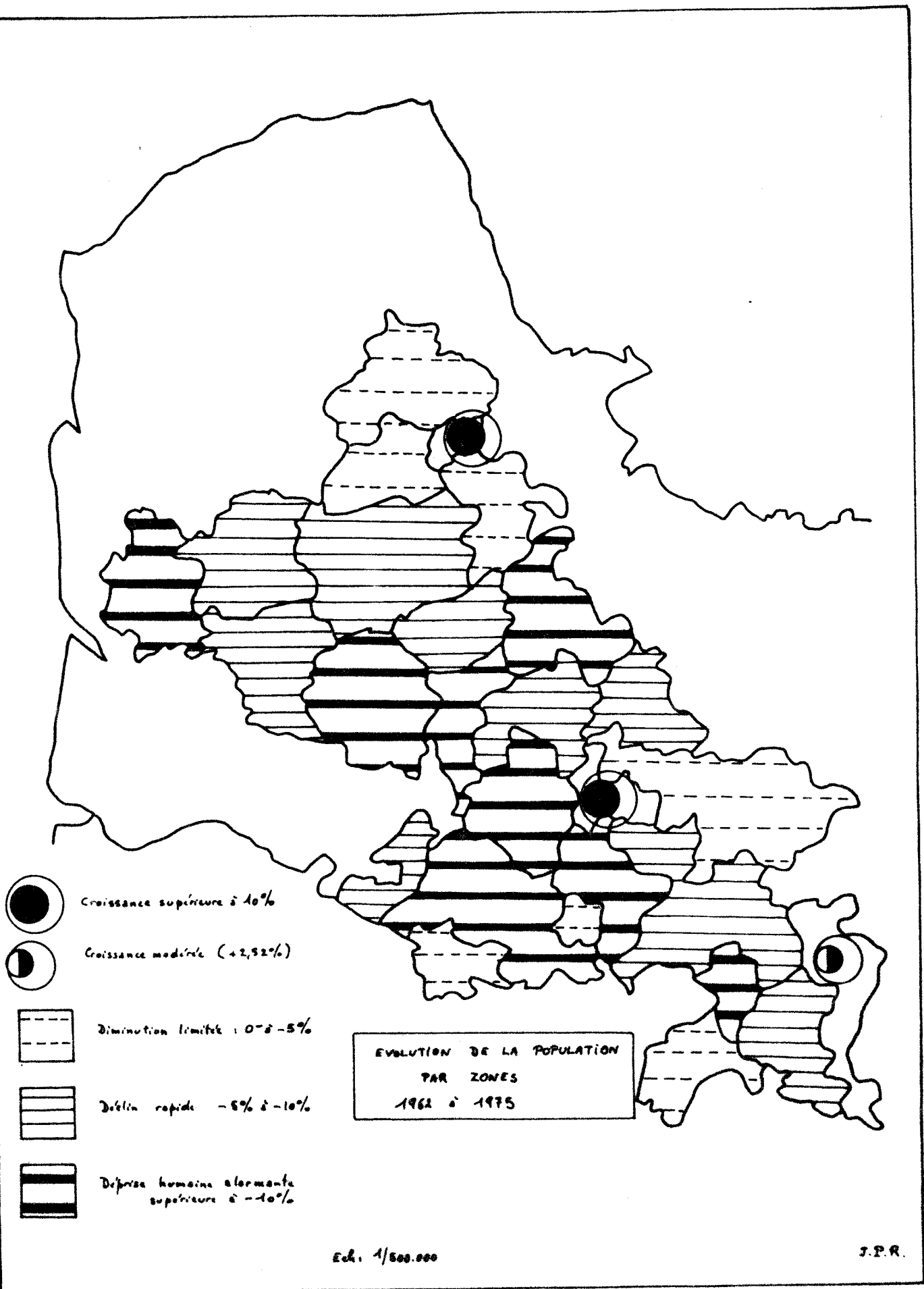


Fig. 22

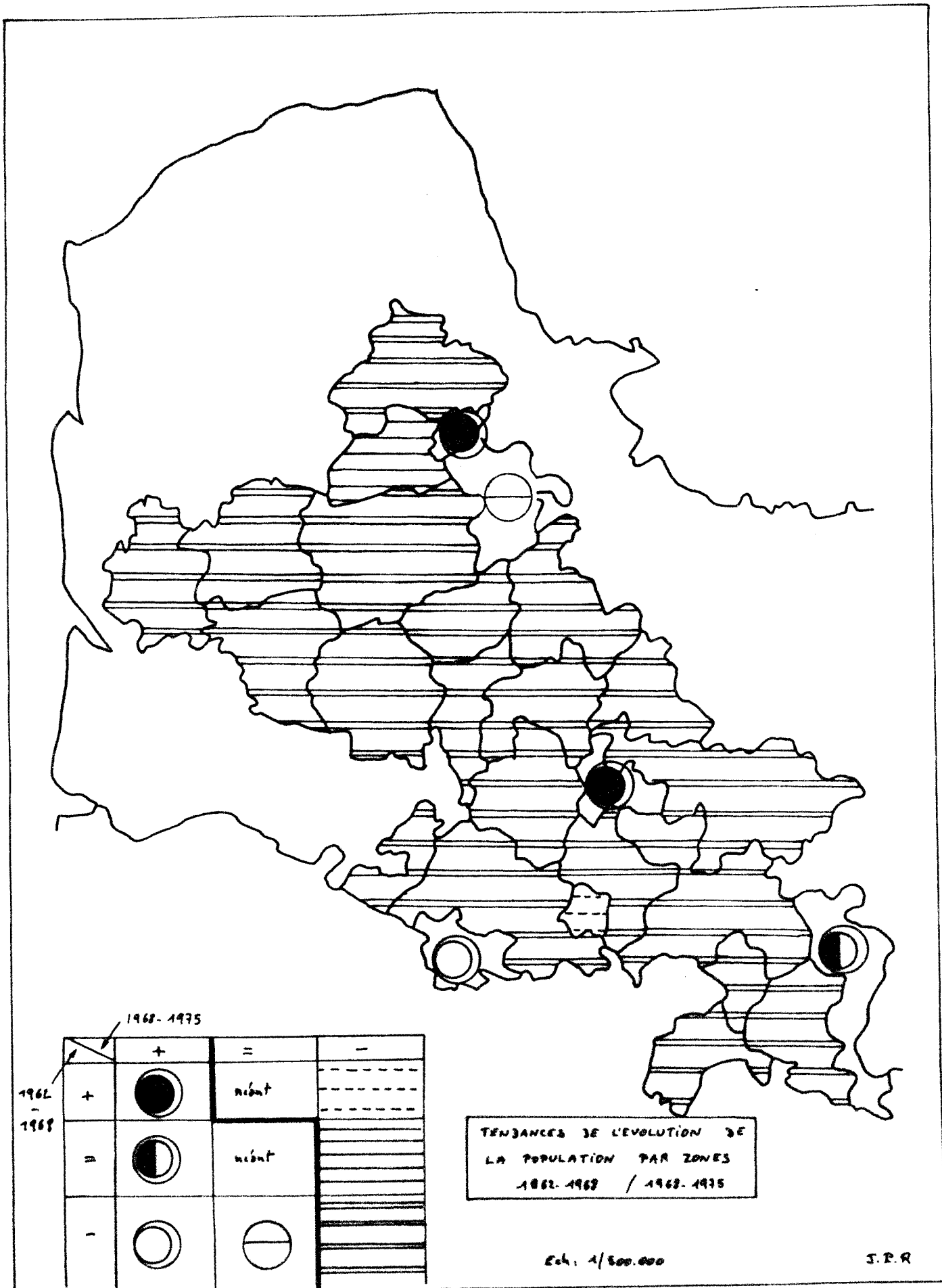


Fig. 23



Le grand nombre de micro-communes et l'insuffisance du taux d'encadrement de ce monde rural par des communes économiquement viables, constituent à nos yeux, les deux points essentiels de cette analyse. Alors que dans l'ensemble régional Nord-Pas-de-Calais, caractérisé par la densité du semis urbain, les communes de plus de 2000 habitants en 1975 représentent près du tiers des 1552 unités, au sein des Hautes Terres Artésiennes, ces centres de même taille ne constituent que 1,4% de l'échantillon communal. En revanche, la sur-représentation des petites communes est très accentuée: 16,3% des communes de moins de 200 habitants en 1975 pour la région du Nord, contre 40% pour les hautes terres. La distribution plus détaillée est présentée dans le tableau n°22.

TABLÉAU n°22. Distribution communale comparée en 1975.

par taille de communes.

taille	Région Nord.	Hautes Terres Artés.
moins de 200h.	16,3%	40%
200..499	20.	43,8%
500..999	15,2	14,2
1000..1999	7,6	1,3%
2000..4999	5,1%	1,1%
5000..9999	4,1%	1,2%
10.000 et plus	23,4%	1,1%
-----	-----	-----

En fait d'après ce tableau, nous apercevons très rapidement que les Hautes Terres Artésiennes sont insuffisamment encadrées par des communes abritant plus de 1000 habitants, ce qui équivaut plus de 500 habitants. Alors que pour l'ensemble régional Nord-Pas-de-Calais, le rapport communes de plus de 1000 habitants sur communes de moins de 1000 habitants est égal à 0,67

il est proche de zéro (0.02) dans le cadre des hautes terres. De même 59.4% des communes du Nord-Pas-de-Calais abritent chacune plus de 500 habitants, contre 16.6% dans le cadre géographique des Hautes Terres Artésiennes. Ainsi, ce qui caractérise la ruralité profonde de cet espace, c'est qu'au sein d'une masse considérable de très petites communes, pour la plupart d'entre-elles démunies des services et équipements élémentaires, le nombre de bourgs, villages-centres et petites villes, pouvant selon le cas, jouer le rôle de filtres à l'émigration, de points d'ancrage indispensables pour retenir et polariser les activités économiques et les hommes, est très insuffisant. Cette lacune devient tout particulièrement grave lorsque nous considérons le cas des villes de plus de 500 habitants: seule Saint-Pol-sur-Ternoise, au sein d'un ensemble de 384 communes, dépasse ce seuil. Or les Hautes Terres Artésiennes souffrent en premier lieu, d'une distribution du fait communal très déséquilibrée et insuffisamment différenciée, dont la structure pyramidale n'est qu'à peine amorcée.

Certes des différences existent entre les zones géographiques précédemment délimitées. Pour montrer ces différences intra-régionales, nous adoptons deux seuils quantitatifs, qui, sur le plan de l'économie locale, nous apparaissent fondamentaux: 500 habitants, parce que ce seuil est indispensable à franchir pour que des commerces à grande fréquentation comme le café ou l'épicerie, soient jugés rentables et viables; et 200 habitants, seuil de viabilité pour une boulangerie ou une boucherie. De même il est certain que les efforts financiers des pouvoirs publics en matière d'équipement et

d'aménagement se porteront surtout sur les communes de plus de 500 habitants, par souci de rentabilité et d'efficacité des deniers publics. Ainsi on constate que la proportion de population résidant dans des communes de plus de 500 habitants, par zone, varie de 0 à 100%! Les zones suivantes -le versant montreuillois des hautes terres, le secteur d'Azincourt, le plateau d'interfluve entre Ternoise et Canche, la haute Canche, le contact avec le pays d'Essdin-, ne possèdent aucune commune de plus de 500 habitants. Les centres les "plus importants" de chacune de ces zones sont, dans le même ordre, Montcavrel qui, avec ses 402 habitants en 1975, ne concentrait guère plus de 13.7% de la population de sa zone; Bellancourt, 311 habitants et 15.6%; Lail, 315 habitants et 9.2%; Luncq-Hautecôte, 352 habitants et 15.5%; Vacqueriette-Erquières, 319 habitants et 21.1% de la population de sa zone correspondante. En revanche, cette proportion de population résidant dans des communes de plus de 500 habitants atteint des valeurs beaucoup plus élevées, dans les zones de Lumbres (100%), de Saint-Pol-sur-Ternoise (81%), de Prévant (91%), le versant de Morinie (64%), le secteur d'Auxi-le-Château (79%). On remarquera dans les deux cas, une bonne concordance entre le poids relatif de la population résidant dans des communes de plus de 500 habitants et l'évolution démographique récente. Dès lors, on est en droit de se poser la question suivante: existe-t-il un seuil démographique en-dessous duquel on pourrait estimer qu'une commune ou même un petit secteur géographique ne seraient plus viables, et donc probablement condamnés à l'agonie? Appelons, si cela était encore nécessaire, que cette question ne concerne que le milieu rural profond.

Certes, il est difficile, voire même dangereux, de répondre dans l'absolu à une telle question. Toutefois on peut constater que parmi les nombreuses zones géographiques définies, au sein desquelles la commune la plus importante ne concentre même pas 30% de la population de la zone concernée, une seule, au contact avec le Bas-Artois-Arrageois, ne subit pas actuellement les effets d'un dépeuplement dont l'intensité parfois est devenue catastrophique. En revanche, celles de Saint-Pol-sur-Ternoise, de Lumbres ou encore d'Auxi-le-Château, ont une meilleure tenue démographique. La zone de Frévent constitue une exception de taille, car le déclin démographique récent est la conséquence des licenciements enregistrés dans plusieurs établissements industriels.

Cependant, dans l'ensemble, les communes de plus de 500 habitants n'ont pas connu un mouvement démographique fondamentalement différent de celui des communes, dans la mesure où seulement 41% d'entre-elles ont progressé entre 1962 et 1975, proportion quand même modeste. Parmi les bourgs ou petites villes en expansion, citons les chefs-lieux de cantons dont le poids démographique au sein de leur circonscription, s'est généralement accentué: Lumbres, Fauquembergues, Hucquelières, Peuchin, Fruges, Saint-Pol-sur-Ternoise, Avesnes-le-Comte, Auxi-le-Château, Aubigny-en-Artois ou encore Pas-en-Artois. Par contre il semble que la tenue démographique des communes de plus de 500 habitants soit nettement meilleure. Elles sont d'une part peu nombreuses: en 1962, on pouvait en dénombrer 14, soit moins de 4% de l'échantillon communal des hautes terres, qui sont: Tournehem-sur-la-Lys, Lumbres, Gavrans-sur-Aa, Fauquembergues, Frencq, Fruges, Pernes-en-Artois,

Saint-Pol-sur-Ternoise, Aubigny-en-Artois, Avesnes-le-Comte, Frévent, Auxi-le-Château, Rivière et Pas-en-Artois. D'autre part 10 d'entre-elles ont connu entre 1962 et 1975, une augmentation de population. Seules ont décliné, Francq, Perne-en-Artois, Frévent et Rivière: remarquons que parmi ces quatre centres, aucun ne possède la fonction de chef-lieu de canton. Il semblerait donc en définitive que, surtout, l'association de ces deux conditions - poids démographique suffisant, c'est-à-dire plus de 800 habitants, et fonctions administratives de chefs-lieux de cantons - puisse généralement engendrer une croissance de population, même dans un environnement rural en déclin. Dans d'autres cas, l'existence d'établissements industriels comme à Ecubers-sur-Canche, Mondicourt, Clouvillers-en-Artois, ou la situation périphérique relativement proche de foyers dynamiques, ont engendré aussi une certaine croissance démographique.

Quelles peuvent être les causes mais aussi les conséquences d'une distribution communale peu structurée? Il est évident d'une part, que les Hautes terres Artoisiennes présentent une tradition de ruralité profonde. Elles n'ont jamais été attirantes. Comme l'a démontré P. J. THUMERELLE(1): "le Haut-Boulonnais et plus à l'est le Haut-Artois, bien que moins dépeuplés qu'aujourd'hui, n'avaient jamais été des terres attirantes", avant le début du 19<sup>e</sup> siècle. Il est probable que les conditions naturelles n'ont guère favorisé ce haut-pays, balayé par des vents fréquents, forts et chargés d'humidité, ce qui donne encore une plus grande, et surtout plus désagréable, impression de froid; des terres biefieuses plus ingrates aux limons moins épais... Déjà lors du recensement de 1601,

(1): P. J. THUMERELLE. 1979. thèse. Op.cité.

on pouvait constater que les communes de plus de 500 habitants étaient peu nombreuses. Alors que le département du Nord principalement, possédait depuis très longtemps, des densités de population élevées et un réseau urbain riche, très différencié, à l'aube du 19<sup>e</sup> siècle, déjà les Hautes Terres Artésiennes se distinguaient par des densités plus faibles. Les minimums se situaient alors dans les cantons d'Étaples, de Fauquembergues, et d'Hucqueliers, où les densités étaient inférieures à 50 hab/km<sup>2</sup>. L'artisanat et l'industrie n'ont jamais marqué les campagnes du haut pays, comme celles de Flandre ou du Cambrésis. Dès lors l'agriculture demeurait l'activité motrice, essentielle et déterminante. De son évolution dépendait donc l'avenir démographique des communes rurales, comme des chefs-lieux de cantons et des petites villes associés à cet équilibre économique rapidement destabilisé par l'exode des ouvriers agricoles. Le dépeuplement ancien, et qui s'est progressivement généralisé à travers le haut-pays aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, a accentué cette ruralité profonde en multipliant le nombre de petites communes, et en interdisant tout essor démographique important des chefs-lieux de cantons ou des petites villes, qui, à l'aube du 19<sup>e</sup> siècle, abritaient une population aussi "nombreuse", sinon plus importante, que de nos jours. Ce n'est que localement quand l'industrie a pu se maintenir ou se développer, comme dans la vallée de l'Aa avec les papeteries-cartonneries (1), ou en bordure du bassin minier avec les cimenteries, que l'évolution démographique fut moins catastrophique. A la fin du 18<sup>e</sup> siècle, Fruges, Saint-Pol-sur-Ternoise, Hesdin, Frévent, Auxi-le-Château appartenaient à l'ensemble des 25 premières villes du département du Pas-de-Calais. Le réseau urbain était

(1): BAILLARD. L. 1963. L'industrie papetière de la vallée de l'Aa.

alors agencé selon trois axes parallèles de direction sud-est à nord-ouest. L'axe septentrional, le plus important (l'axe du bas-pays), allait de la région lensoise à Calais, via Béthune, Lillers et Saint-Omer. Saint-Pol-sur-Ternoise et Fruges appartenaient alors au deuxième axe, tout comme Desvres, qui, partant d'Arras se dirigeait vers Boulogne-sur-mer. Enfin Frévent, Auxi-le-Château et Hesdin constituaient des étapes le long de l'axe méridional qui allait de Bapaume à Montreuil-sur-mer.

En 1851, on pouvait retrouver le même schéma, mais déjà les villes des Hautes Terres Artésiennes perdaient de leur importance au sein du département. L'axe septentrional d'urbanisation se complétait, grossissait. Arras et Boulogne-sur-mer renforçaient leur poids démographique. De nouveaux centres prenaient rapidement autant d'importance que les villes des hautes terres. Parmi les nouveaux éléments du réseau urbain du Pas-de-Calais, citons Marquise dans le Boulonnais, Vitry-en-Artois et Oisy-le-Verger, Hermies dans l'Artois oriental, Etaples le long de la basse Canche. Ce recul des villes des Hautes Terres Artésiennes ne fit que se confirmer au cours du 20<sup>e</sup> siècle alors que se constituait progressivement puis continuellement, un quatrième axe d'urbanisation: celui du littoral de Calais à Berck. Actuellement (RGP 1975), aucune ville appartenant aux hautes terres ne figure parmi les 50 premiers centres urbains du département.

Traditionnellement cette région dépendait essentiellement de l'agriculture. De nos jours cette dépendance économique existe encore, tels que peuvent le montrer les résultats du dernier recensement (figure n° 24). Le pourcentage de personnes employées dans l'agriculture et le secteur agro-

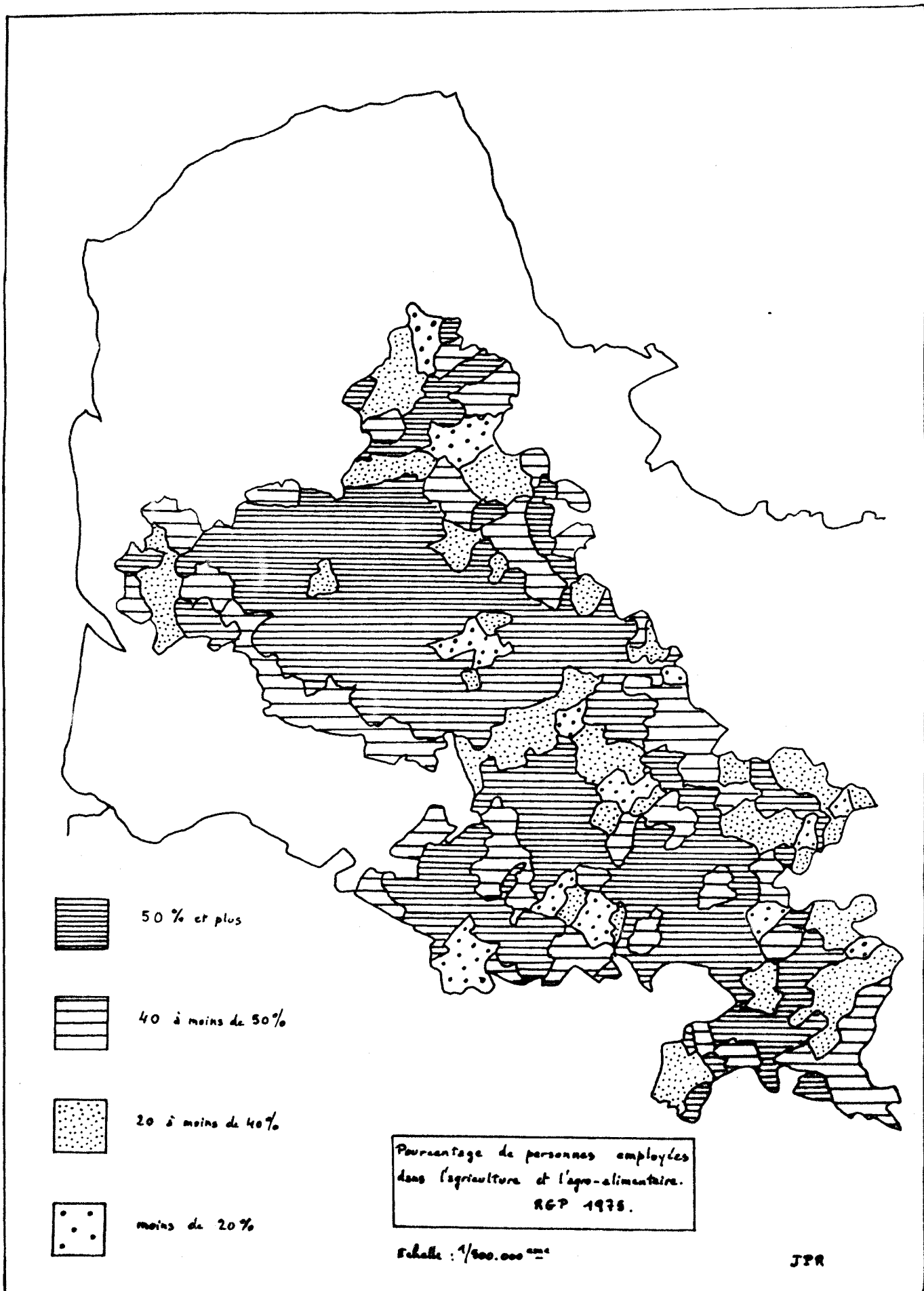


Fig.24



alimentaire constitue un critère très pertinent quant à démontrer l'originalité des Hautes Terres Artésiennes au sein du Nord-Pas-de-Calais, et tout particulièrement la profonde ruralité de ces campagnes. En effet, alors que le Bas-Pays-d'Audruicq ou encore le Bas-Artois-oriental constituent également deux régions rurales incontestables, jamais la proportion de personnes employées dans l'agriculture et l'agro-alimentaire n'atteint des valeurs aussi élevées que sur les Hautes Terres Artésiennes et de façon aussi généralisée. Seuls le pays de Licques et la partie orientale du Bas-Bouloonnais peuvent, en la matière, soutenir la comparaison. De façon quasiment ininterrompue l'agriculture beaucoup plus que l'agro-alimentaire, emploie plus de 50% des actifs travaillant dans les communes des cantons de Fauquembergues, Fruges, Hucqueliers ou Heuchin. Une telle situation est retrouvée dans les cantons d'Auxi-le-Château, de Saint-Pol-sur-Ternoise ou encore d'Avesnes-le-Comte. Dans le détail, on constate même que de nombreuses communes rurales présentent encore plus des 2/3 d'actifs agricoles en 1975. Ces quelques exemples illustrent très bien cette prédominance: Sars-le-Bois 61%; Le Souich 72.7%; Conteville 60%; Fleury 79.6%; Huculier 92.1%; Royelles-les-Bumières 95.5%...

Ce caractère prédominant sinon exclusif de l'agriculture explique que l'évolution de l'emploi est strictement déterminée par celle de l'emploi agricole, dans cette région. Ainsi dans les sous-zones B d'emplois d'Hucqueliers et d'Heudin, telles qu'elles ont été définies et délimitées par l'INSEE, l'emploi agricole a diminué de 24% entre 1962 et 1968, puis de 38% entre 1968 et 1975. (1). L'intensité de la diminution de l'emploi agricole, et son accélération récente, sont confirmées également dans les sous-zones d'Avesnes-le-Comte et de

(1): INSEE. supplément à la revue PROFIL; Evolution de l'emploi de 1962 à 1976. Op. citée.

Saint-Pol-sur-Ternoise: -14% puis -40% pour les mêmes périodes; de Lumbres avec -20% de 1962 à 1968, puis -38% de 1968 à 1975. Cette évolution caractéristique et problématique de l'emploi agricole contribue très largement à la compréhension de celle des emplois toutes activités de 1962 à 1975. En cumulant les sous-zones B ci-dessus mentionnées, on mesure l'évolution suivante (tableau n°23):

TABLEAU N° 23: Evolution de l'emploi 1962-1975. source INSEE.				
emploi agriculture:	1962:	25.000		
	1968:	20.400	soit - 18.4%	
	1975:	12.400	soit -39.2%	au total
	de 1962 à 1975: - 50.4%.			
évolution emplois toutes activités.				
	1962:	45.300		
	1968:	43.100	soit - 4.9%	
	1975:	35.900	soit -16.7%	au total
	de 1962 à 1975:-20.8%			
-----	-----	-----	-----	-----

L'accroissement des emplois du secteur secondaire, avant que la région ne subisse à son tour les effets de la crise actuelle, de 1962 à 1975, a été très insuffisant pour compenser la perte des emplois primaires. Cette double évolution explique dès lors, tout au moins partiellement, que les emplois tertiaires après une légère amélioration de 1962 à 1968 aient connu un tassement après 1968. Ce manque de dynamisme du secteur tertiaire est vraisemblablement la conséquence logique, à la fois de la détérioration du marché de l'emploi et de la diminution de la population.

Il est évident que l'évolution économique et démographique, ancienne et récente, affecte ou menace profondément la qualité de vie dans cette région rurale.

La lutte pour préserver la qualité de la vie dans un espace rural passe nécessairement par la volonté de maintenir un minimum de services publics. Cette notion de services publics couvre en réalité de multiples activités. C'est ainsi que s'exprimait le Préfet du Nord en avril 1978: "Si l'école, la perception, le bureau de poste... constituent des prestations indispensables en milieu rural, il ne faut pas oublier que le médecin, le représentant du culte, le garagiste ou l'épicier renforcent aussi la vie communautaire dans les plus petits bourgs." Or étant donné le mouvement de déprise humaine qui affecte les Hautes Terres Artésiennes, que de nombreuses communes semblent avoir atteint un seuil de non-viabilité et de non-rentabilité des services et des équipements, les services publics ont été conduits, au cours de ces derniers temps, à se "recentrer" et par conséquent, à s'éloigner des utilisateurs, contribuant aussi à renforcer l'isolement en milieu rural profond. C'est ainsi que la plupart des services administratifs se sont regroupés, très souvent au chef-lieu de canton: C'est le cas pour les services du Ministère des Finances, de l'Éducation Nationale, des Postes et Télécommunications... Corrélativement, certains services ou prestations assurés dans un cadre privé ont eu tendance à se raréfier ou à se regrouper, eux-aussi dans les principaux bourgs et tout particulièrement dans les chefs-lieux de cantons, comme les services médicaux ou le notariat. Mais il semble que le secteur le plus touché par l'exode rural soit le commerce et l'artisanat.

En 1968, 5435 artisans et petits commerçants exerçaient leur activité en zone rurale, dans le Nord-Pas-de-Calais. En 1977, ils n'étaient plus que 5000 (source: Préfecture du Nord).

Certes il apparaît clair, quand la masse démographique s'est très affaiblie, que chaque commune rurale ne puisse posséder plusieurs commerces et activités artisanales. Le maintien est particulièrement difficile pour le petit commerce rural banal à fréquentation courante, dont la clientèle potentielle réside à proximité: c'est le cas pour les épiceries, boulangeries ou les boucheries. De même quand la population devient trop faible, les lignes de dessertes régulières par autobus disparaissent les unes après les autres. Il s'en suit bien évidemment une dégradation importante du cadre de vie, qui ne peut qu'entretenir à son tour, le mouvement d'exode rural. C'est ainsi que, à l'aide de l'annuaire RAVET-SARCEAU, on constate que très nombreuses déjà, sont les communes rurales des hautes terres qui ne possèdent ni commerces ni activités artisanales.

On s'est intéressé tout particulièrement au secteur de la haute Canche dont la principale commune -uncq-Hautacôte- possédait 362 habitants en 1975, et au versant montreuillois des hautes terres, zone également composée de micro-communes, puisque dans la plus importante -Montcavrel-en- on dénombrait que 402 habitants en 1975. Ces deux zones ont perdu une fraction importante de leur population depuis 1962 (-16.36% et -8.81%). Au total parmi les 36 communes de petite taille, aucune ne possède de façon complète l'ensemble commercial de première nécessité, composé de la boucherie, boulangerie, du café et de l'épicerie. Trois d'entre-elles seulement possèdent en 1979, trois commerces cités sur quatre: Inxent,

Montcavrel et Houvin-Houvigneul. Par contre 13 communes sur 30 ne possèdent qu'un seul de ces quatre commerces; il s'agit presque toujours du café. Enfin 7 sur 30 ne disposent plus d'aucun de ces commerces élémentaires. C'est donc dire que deux communes sur trois ont déjà atteint le seuil d'abandon peut-être définitif.

Les incidences de la disparition des commerces et activités artisanales en milieu rural sont multiples: conséquences négatives tout d'abord sur le budget communal qui perd à cette occasion, une source d'impositions; incidences également sur la vie politique et sociale de la commune, puisque, avec la disparition des artisans et des commerçants, la diversité sociale et socio-professionnelle, certes parfois source de conflits, mais aussi et surtout facteur d'animation et de vie communautaire, s'appauvrit dangereusement. Enfin il est admis qu'une trop forte homogénéité ou plutôt uniformité sociale et socio-professionnelle n'est probablement pas une source de progrès et d'initiatives. En effet, la vie sociale tend de plus en plus à être confondue avec le mode de vie et les impératifs d'une profession dominante. Par ailleurs la vie associative risque de s'appauvrir; certaines fêtes locales sont difficilement maintenues, car les commerçants et artisans participent très souvent financièrement à l'animation communale en dotant de prix, des tournois de football, des courses cyclistes, en équipant des ensembles sportifs, en organisant même des rencontres ou encore en créant des associations autres que la traditionnelle société de chasse. Enfin la disparition du café dans une petite communauté rurale est souvent vivement ressentie car, avec lui, disparaît le lieu de rencontres avec d'autres person-

nes, le siège des associations locales.

Par contre les commerces et les services spécifiquement agricoles, comme la réparation de machines agricoles, l'entreprise de travaux agricoles, le négociant en bestiaux, le négociant en produits du sol, engrais, ... connaissent une répartition différente et semblent moins déterminés quant à leur localisation, par la taille démographique des communes. Alors que les commerces alimentaires ont parfois disparu, se maintiennent encore en activité le maréchal-ferrand, ou l'entrepreneur de travaux agricoles. Toutefois on constate également une relative concentration de ces activités dans les bourgs et dans les centres les plus importants, dont notamment les chefs-lieux de cantons. Quant aux activités artisanales et commerciales plus spécifiques, plus rares, dont l'influence s'étend normalement sur plusieurs communes, leur localisation est déjà nettement plus centralisée sur les pôles essentiels de la région étudiée. Dès lors nous saisissons l'intérêt capital et vital que revêt le maintien de toutes ces activités dans les bourgs et communes de plus de 500 habitants, et non seulement dans les chefs-lieux de cantons. En effet c'est dans ce type de communes que les ruraux peuvent trouver en plus des commerces alimentaires et des services relatifs à l'équipement de la maison, des prestations concernant l'équipement et l'entretien de la personne (maroquinerie, coiffeurs, marchands de chaussures, teinturiers et dégraisseurs de vêtements, plus rarement une parfumerie), équipements et services médicaux ou para-médicaux (pharmacie, dentiste, infirmier, médecin), des services financiers et bancaires, quelques loisirs comme

les librairies, photographes, parfois même, mais très rarement une agence de voyages. C'est à cette fonction que répondent ou devraient répondre, en plus des chefs-lieux de cantons, les centres suivants: Frévent, Pernes-en-Artois, Blangy-sur-Ternoise, Anvin... Par contre Tournehem-sur-la-Hem, malgré ses 965 habitants en 1975 présente déjà de très nombreuses lacunes. Alquines (613 habitants), Nielles-les-Bléquin (714 hab), Wavrans-sur-Aa, Bourthes (722 hab) et bien d'autres, ne possèdent en fait que le strict minimum, c'est-à-dire quelques commerces alimentaires et quelques services relatifs à l'équipement de la maison, comme les maçonneries, menuiseries, plomberies. C'est surtout à ce niveau que l'on constate le sous-encadrement des Hautes Terres Artésiennes.

La multiplication des petites communes rurales et l'émigration définitive engendrent aussi des difficultés supplémentaires dans le domaine de l'encadrement scolaire. A l'insuffisance notoire des équipements d'accueil d'enfants en bas âges (écoles maternelles), s'ajoute désormais le danger de voir disparaître de nombreuses écoles primaires, faute d'élèves en nombre suffisant. Que de charges alourdies et rapidement insupportables pour une petite commune, que d'avoir à entretenir une école primaire qui n'accueille que quelques élèves et dont les perspectives de recrutement à moyen terme sont presque nulles, compte tenu de l'absence d'enregistrement de mariages et de naissances depuis quelques années, ou alors du départ imminent de quelques familles de la commune! Déjà un certain nombre de communes des Hautes Terres Artésiennes ne possèdent plus d'école élémentaire alors que d'autres sont menacées de fermeture, malgré un assouplissement de

l'application de la loi relative au seuil minimum d'enfants par école. Radinghem, Reclinghem, Hezecques, Avondance, Tramecourt, Maisoncelle, à proximité de Fruges n'ont pas échappé à cette évolution. De même, dans un triangle dont les sommets sont Avesnes-le-Comte, Frévent, et Saint-Pol-sur-Ternoise, on dénombre une dizaine de communes ne possédant pas d'école élémentaire. (source: Inspection académique du Pas-de-Calais. Service statistique départemental, liste des écoles élémentaires, état de février 1978). Au total une quarantaine de communes des hautes terres ne possédait pas d'école primaire en février 1978, soit 11% des communes de cette région, soit encore les 2/3 du nombre de communes du Pas-de-Calais ne possédant pas cet équipement scolaire. Cette situation traduit bien également la très forte ruralité et le déclin de cette région, au sein du Nord-Pas-de-Calais. Cet état est très grave quand on sait d'une part que le niveau d'instruction en milieu rural est déjà plus faible qu'en zone urbaine et d'autre part quand on connaît le rôle social que joue l'école primaire dans une commune de petite taille, en particulier dans le domaine de la vie associative.

Il apparaît en effet que le niveau d'instruction d'une population constitue un très bon critère de ruralité d'une région. Ainsi dans les cantons de Lumbres, Hucqueliers, Fauquembergues, Heuchin, Fruges, Le Parcq, Auxi-le-Château, Avesnes-le-Comte, Aubigny-en-Artois, Par-en-Artois, c'est-à-dire presque la totalité des Hautes Terres Artésiennes, moins de 4% de la population d'âge non scolaire possède le baccalauréat ou un titre équivalent, d'après le RCP de 1975. Par contre dans ou à proximité des principales agglomérations urbaines



du Nord-Pas-de-Calais comme celles de Lille, Arras, Valenciennes, Cambrai, Boulogne-sur-mer, Calais ou Dunkerque, ce taux est généralement supérieur à 8%. Ainsi le baccalauréat ou un diplôme d'études supérieures, de même que le BEPC ou un CAP dans une certaine mesure, apparaissent très nettement comme des indicateurs spécifiquement urbains, cela encore en 1975. Par contre, un niveau d'instruction égal ou inférieur au CEP embrasse tout particulièrement les milieux ruraux. Dans la plupart des cantons des Hautes Terres Artésiennes, plus de 80% de la population d'âge non scolaire déclare ne posséder aucun diplôme ou uniquement le CEP. Comment expliquer ce retard culturel en milieu rural, cette sous-scolarisation, particulièrement évidents à partir du second cycle? et cela malgré les efforts d'équipements déployés depuis 10 ans. L'éloignement du lieu de résidence par rapport aux équipements scolaires est un premier facteur explicatif. Cet éloignement pourrait être mesuré soit en kilomètres, soit en temps, soit en coût financier à la charge des parents. Une équipe de chercheurs de l'Université de PARIS VII (1) s'est penchée sur cette question, à l'occasion notamment d'un colloque à Neuchâtel, Suisse. A partir d'une matrice de corrélations, l'on pouvait noter que l'implantation des écoles maternelles et leur fréquence en milieu rural étaient déterminées par la taille démographique des communes et la fréquence des unités peuplées de plus de 1000 habitants. Par contre en-deçà de 500 habitants, la corrélation était négative. (source RGA 1970, enquête communale). Donc de faibles densités de population en milieu rural, et une forte fréquence de petites communes de moins de 500 personnes, augmentent l'éloignement

(1): Laboratoire d'études géographiques des données spatiales. Université de PARIS VII. Colloque des journées rurales 1976.

de l'école maternelle et en particulier accroît la fréquence des déplacements supérieurs à 10 kms, distance qui peut être qualifiée de seuil de dissuasion. Quant à l'implantation des CES, elle semble répondre à d'autres conditions. La fréquence de tels établissements est tout d'abord déterminée par le nombre de communes importantes, encore que la corrélation soit très moyenne. Par contre on ne relève pas de relations apparentes avec la densité rurale. Cette situation est donc le résultat de l'allongement de la période de scolarité obligatoire qui amena les pouvoirs publics à équiper chaque canton d'un CES ou d'un établissement équivalent, quelle que fût la densité de population. En définitive, on peut conclure en disant que :

- Plus le pourcentage de communes de moins de 500 habitants est élevé, plus la proportion de communes disposant soit d'une école rurale maternelle soit d'un CES est faible.
- Le seuil des 500 habitants est donc un critère sélectif en zone rurale.
- L'éloignement des équipements scolaires est fonction de la densité rurale environnante : donc de faibles densités de population accroissent indirectement les difficultés d'accès aux établissements et accentuent l'effet d'isolement.
- Le lycée est essentiellement un équipement urbain ; dès lors l'éloignement excessif, une vingtaine de kilomètres ou plus, peut avoir un effet dissuasif.

Peut-on penser que la situation s'améliore ? Dans un certain sens, on constate une amélioration puisque depuis 10 ans, de nombreux collèges ont été construits dans les chefs-lieux de cantons et par ailleurs le développement du principe

de l'internat et du transport scolaire, à la charge des pouvoirs publics, facilitent la fréquentation des établissements scolaires, même éloignés. Cependant le transport scolaire qui peut parfois allonger la journée de l'élève d'une heure ou même de deux heures, pose de sérieux problèmes aux enfants des classes de 6°. Dorénavant tous les chefs-lieux de cantons des hautes terres possèdent au moins un collège dont la taille varie de moins de 200 élèves à près de 900. Par contre, seule la petite ville de Saint-Pol-sur-Ternoise possède un lycée; Par ailleurs on ne dénombreait, au cours de l'année scolaire 1978-79, que deux lycées d'enseignement professionnel implantés à Lumbres et à Saint-Pol-sur-Ternoise, ayant tous deux un contingent très important d'internes. Cependant on peut déplorer une relative dégradation de ce service public, étant donné la généralisation du principe des regroupements pédagogiques inter-communaux qui accroissent ainsi les déplacements quotidiens des enfants fréquentant l'école élémentaire. Mais peut-on réellement échapper à ce processus? Toutefois on peut penser que la disparition des écoles élémentaires en milieu rural, pèse lourdement dans le choix du lieu de résidence de nombreuses familles.

Il est un autre domaine dans lequel on peut ressentir le rôle social de l'école primaire en milieu rural, c'est celui de la vie associative. En effet l'école du village, symbole de sa jeunesse et donc de son avenir, est non seulement l'institution incarnant l'éducation des enfants, mais aussi un instrument d'animation pour les écoliers, par l'intermédiaire de la coopérative scolaire qui organise des concours de quilles attirant souvent les enfants des écoles de différentes communes. Le jeu de quilles, notamment dans le Haut-Pays d'Artois,

semble être une des manifestations les plus répandues parmi celles qu'organisent les coopératives scolaires. Parfois elles s'associent à d'autres groupements, des sociétés sportives, pour organiser de telles rencontres. Dans certaines communes la coopérative scolaire est à l'origine aussi d'une kermesse annuelle. Les enfants de l'école donnent alors un spectacle de danses folkloriques et de chants; en fin de soirée se succèdent concours de cartes et bals. Par ailleurs l'école primaire est aussi le moyen de réunir les anciens élèves et donc d'organiser périodiquement, une vie collective, de regrouper des personnes autour de ce qui leur est cher, de recréer ainsi leur espace-souvenir. C'est notamment le rôle des Amicales laïques, des Sociétés d'Anciens Elèves et Amis de l'école. Voici l'exemple de l'amicale laïque d'Embry, créée depuis plus de 60 ans, et reprise en 1950 par un instituteur actuellement en retraite et maire de la commune. Le but de cette amicale était d'organiser des soirées théâtrales puis ses activités se sont multipliées: deux concours de cartes par an, trois bals, deux voyages éducatifs annuels... Les membres de cette amicale sont surtout des anciens élèves et elle regroupe aussi à peu près tous les jeunes et adultes de la commune. Le financement est assuré en partie par une subvention communale mais surtout par la vente de tickets théâtraux et les bals.

Autour de l'école se forment aussi les Associations de Parents d'Elèves qui peuvent constituer d'importantes noyaux de pression politique locale et apparaître comme des partenaires indispensables aux yeux des pouvoirs publics. En effet les Parents d'Elèves, par le biais des conseils d'école, interviennent auprès de la mairie pour tout problème matériel,

comme la sécurité des enfants, la cantine, les travaux d'entretien des bâtiments, la distribution de lait..., et aussi auprès de l'Inspection départementale pour tout problème d'ordre pédagogique.

Enfin les foyers ruraux et d'éducation populaire ont souvent été créés par l'instituteur de la commune. Considérons les cas de Nordausques et d'Avroult, au nord de Lambres pour la première et à proximité de Fauquembergues pour la seconde. Le foyer populaire rural de Nordausques qui a 6 années d'existence fut créé par l'instituteur, et depuis dirigé par un restaurateur de meubles anciens. Il a démarré sur les bases d'un club-nature, réservé aux enfants et dont les activités se sont rapidement diversifiées: tennis de table, club du troisième âge regroupant plus de 50 personnes, une troupe théâtrale, du football... Le but des dirigeants était de réaliser une certaine animation sociale au village, de recréer un espace-loisirs, mais aussi de développer l'esprit du bénévolat et de la solidarité. A ce titre, les diverses associations de la commune s'entraident lorsqu'elles organisent une manifestation ou quand des problèmes de subvention apparaissent (parents d'élèves, anciens combattants...). Actuellement, d'après les renseignements qui nous ont été communiqués, toute la population de la commune participe à la vie du foyer rural. La situation est en fait très comparable à Avroult. Fondé par un instituteur, le foyer rural d'Avroult a de multiples activités: sportives (tennis de table), jeux de boules, hall-trap, concours de cartes, voyages, ou encore des conférences... Il organise des fêtes scolaires pour assurer son financement car l'équilibre du

budget est précaire. En plus des bals annuels ou mensuels, les activités du foyer rural sont les seules distractions offertes à la population de la commune.

La sous-scolarisation en milieu rural n'est elle pas également, une conséquence de certains comportements traditionnels des familles, en particulier d'agriculteurs? L'attitude de certaines familles n'est guère favorable à la scolarisation de leurs enfants au-delà du CEP. Certes l'évolution sociale récente, la transformation des mentalités rurales, les impératifs techniques et économiques de l'agriculture, exigent de plus en plus que les enfants poursuivent leur formation scolaire au-delà du Certificat d'Etudes Primaires. Toutefois cette attitude réfractaire ancestrale explique encore la très faible proportion de personnes âgées de 17 ans et plus possédant un diplôme d'études secondaires ou supérieures. Alors que l'on demeurait très attaché au CEP, symbole de réussite et d'intelligence de l'enfant, l'on était convaincu de l'inutilité de prolonger les études au-delà de ce stade. Par contre on estimait préférable, après avoir fait preuve de capacité intellectuelle, de se mettre immédiatement au travail et d'acquérir les connaissances pratiques et professionnelles sur le tas. Certes ce refus des études secondaires disparaît de plus en plus, mais il faut quand même noter que cette attitude s'est imposée en milieu rural pendant de nombreuses décennies, puisque, par exemple, c'est exactement le même schéma, la même attitude des parents agriculteurs, que l'on retrouvait en Corrèze à l'aube du 20<sup>e</sup> siècle. La famille toute entière est honorée quand l'enfant se classe premier de la commune et troisième du canton au CEP; mais c'est aussi cette même

famille, et à l'unanimité, qui refuse à l'enfant le droit de poursuivre ses études pour devenir instituteur. (1).

Les temps et mentalités ont bien changé depuis. Toutefois certaines enquêtes menées en Pays de Montreuil au début de la décennie 1970, région limitrophe des Hautes Terres Artésiennes, ont montré que l'attitude du chef de famille agricole variait selon son âge, la formation intellectuelle acquise personnellement et la taille de l'exploitation dirigée. On n'incitera pas un enfant à poursuivre des études au-delà du CEP dans une famille de petits exploitants comme on pourrait le faire chez de plus gros exploitants. Pour J. JALON (2), "ce refus de l'école disparaît et ne se rencontre plus que chez 5% des parents, environ", dans le canton d'Huquequier. Malgré cette évolution importante des comportements, il subsiste toutefois des difficultés particulières pour les jeunes ruraux agriculteurs. Le rencontre-t-on pas une proportion plus élevée d'enfants issus de familles d'agriculteurs que de commerçants, d'artisans et d'employés dans les anciennes classes de "transition" (cycle court)? Ces difficultés d'expression écrite et orale subsistent: ainsi bien des progrès peuvent ne pas être réalisés.

L'étude de la qualité de vie en milieu rural suppose que l'on s'intéresse également à la question des logements. L'état de ceux-ci constitue à notre avis, un excellent critère de définition de la ruralité. Afin d'évaluer la situation du parc des logements ordinaires sur les Hautes Terres Artésiennes, nous avons retenu quatre thèmes qui permettent de

(1) MICHELET G. 1979. Des grives aux loups. Roman.

(2) LA BÉRIÈRE J. 1979. La qualité de vie dans un canton rural: Huquequier. Op.cité.

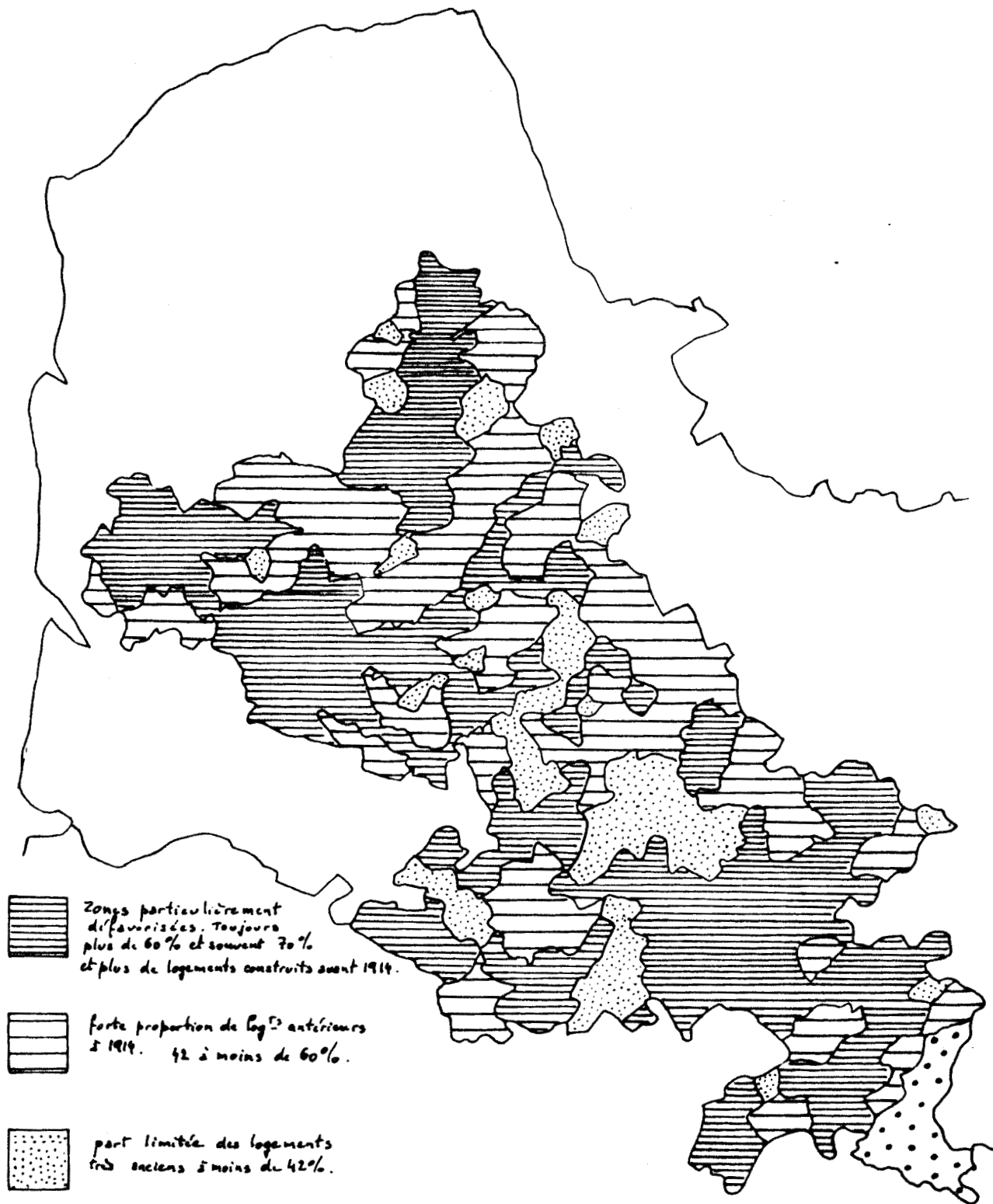
cerner convenablement la question:

- L'ancienneté ou la date de construction des logements.
- Sa densité d'occupation.
- Son confort.
- Et enfin le mode d'occupation des logements ordinaires.

Pour ce faire, quatre cartes ont été réalisées: figures n°25-26-27-28.

Il apparaît clair en premier lieu, qu'à l'exception des zones rurales ayant durement souffert des combats de la première guerre mondiale comme le sud-Arrageois, la région de Bapaume où les logements ruraux ordinaires ont été détruits dans de fortes proportions, que le parc immobilier en zone rurale est en majorité très ancien; plus de 80% des logements ayant été bien souvent construits avant 1914. (figure n°21). En revanche, en milieu urbain ou péri-urbain, cette proportion de logements très anciens est fréquemment inférieure à 33%. Comment dès lors expliquer la vétusté du parc immobilier rural? Cette situation n'est sans doute pas étrangère à l'évolution démographique contemporaine. Ainsi, si bien des logements ruraux sont centenaires ou plus, c'est parce que le dynamisme démographique est déjà un fait appartenant à l'histoire ancienne. En effet, au sein des Hautes Terras Artésiennes, de très nombreuses communes, situent leur maximum de peuplement avant 1851. Depuis un siècle, parfois davantage, la pression démographique est faible. L'excédent des naissances sur les décès ne suffisait pas pour compenser les effets de l'exode rural: dès lors la population diminuait et vieillissait progressivement. Il est évident que cette évolution démographique ancienne, et tout particulièrement la perte des jeunes adultes, n'était





Zones particulièrement défavorisées. Toujours plus de 60% et souvent 70% et plus de logements construits avant 1914.



forte proportion de log<sup>s</sup> antérieurs à 1914. 42 à moins de 60%.



part limitée des logements très anciens à moins de 42%.



moins de 10%

**% de LOGEMENTS CONSTRUITS  
AVANT 1914.**

R6P 1975

Ech. 1/600.000

JPR

**Fig. 25**

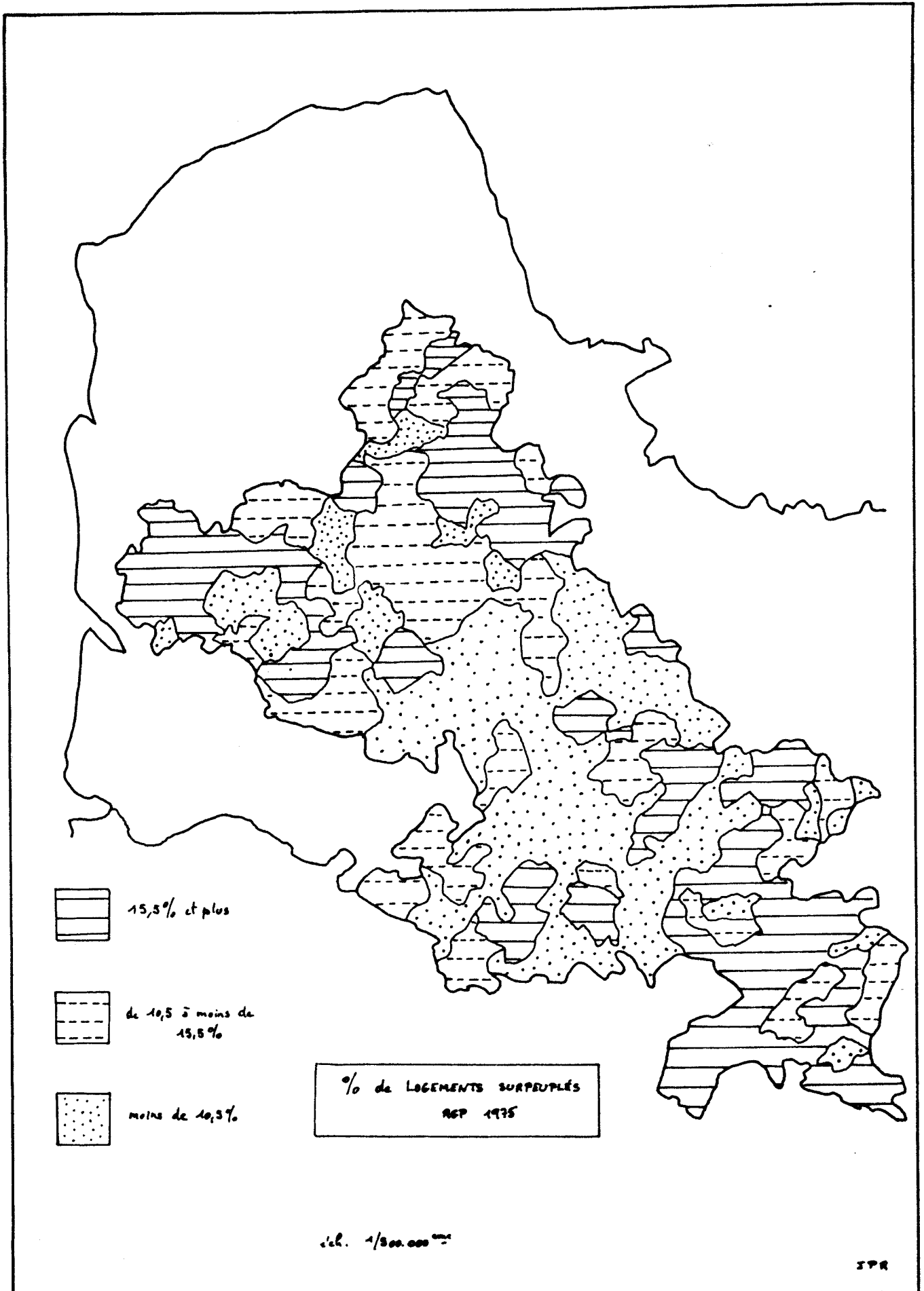


Fig. 26

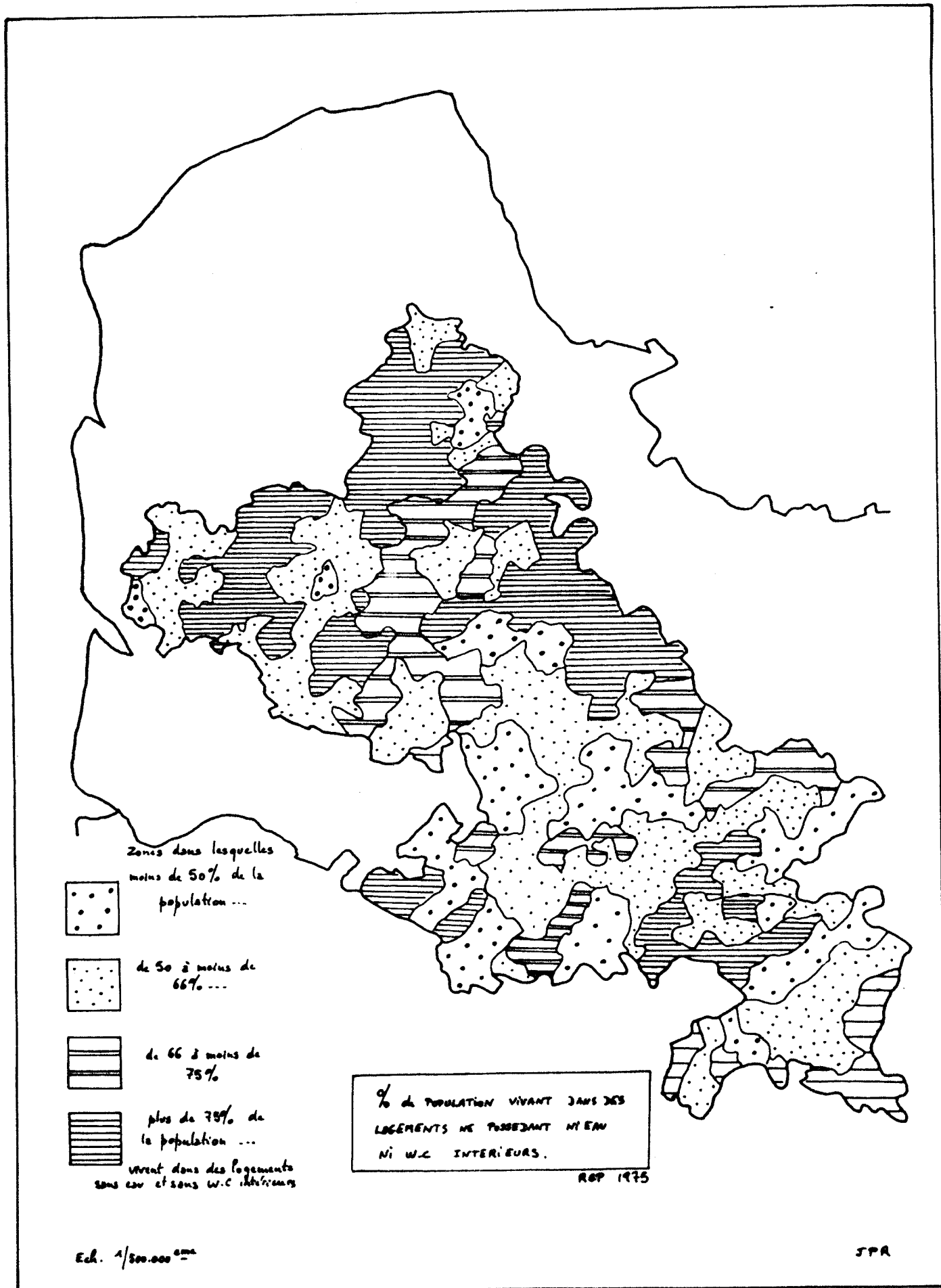


Fig. 27

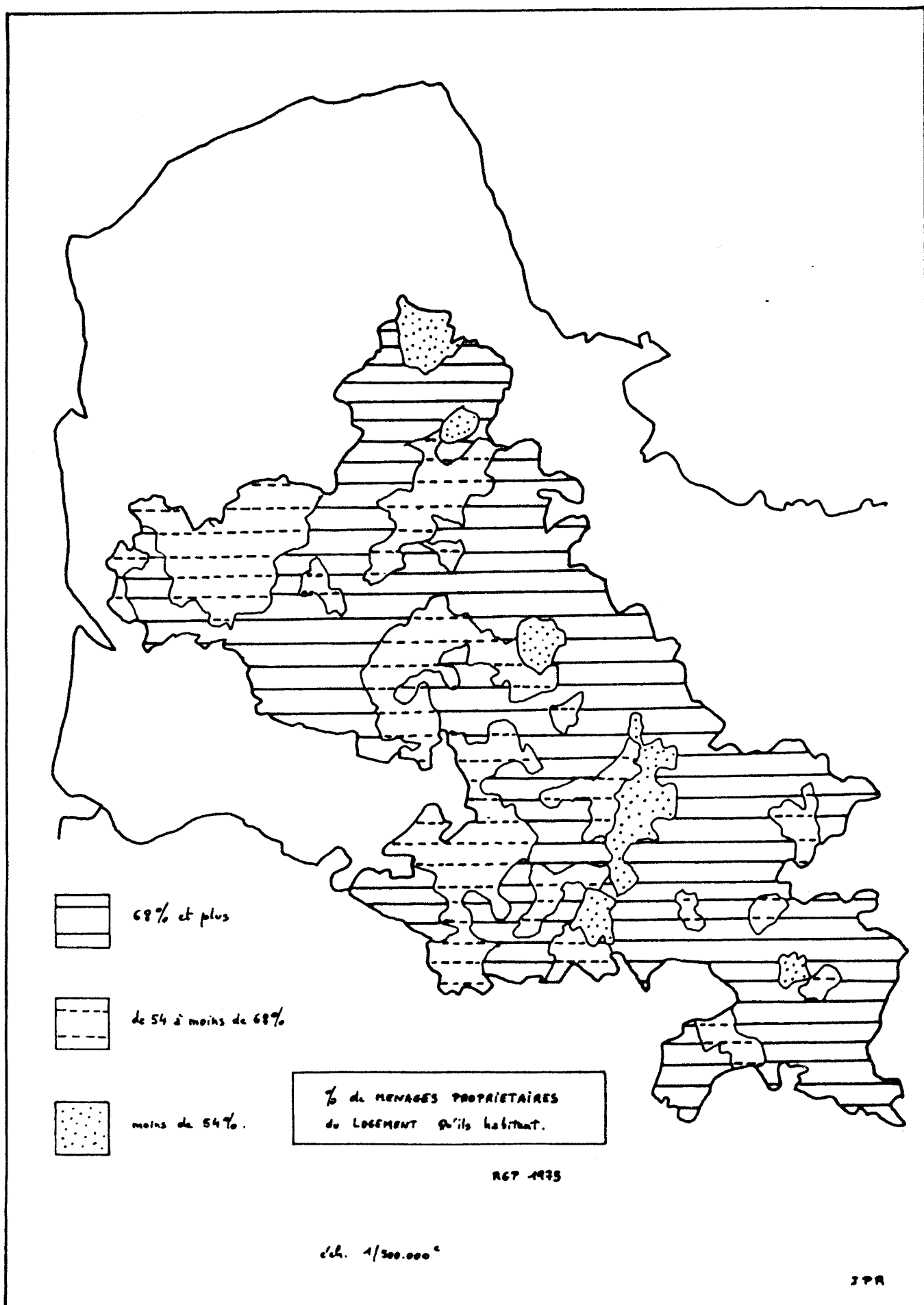


Fig. 28

guère un facteur incitatif à la construction de nouvelles maisons. Par ailleurs l'éloignement des grandes villes et le faible dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire, n'ont guère apporté de nouvelles catégories socio-professionnelles, à la recherche de logements neufs confortables et répondant à leurs besoins. Dès lors, la pression sur le marché foncier et immobilier est toujours demeuré faible. Seuls quelques chefs-lieux de cantons ont connu le processus stimulateur de la rurbanisation. Plus récemment encore, les Comités d'Aménagement rural ont défini une politique très stricte en matière de construction de logements neufs. Il faut éviter de créer des lotissements de grande dimension mais plutôt favoriser une politique de constructions "éclatées" ou éparpillées en faible nombre, sur plusieurs communes. De ce fait, le parc immobilier local, n'est pas rajeuni dans de fortes proportions. Le bilan que nous pouvons dresser est simple; donnons quelques exemples. Au sud d'Hucqueliers, de nombreuses communes comme Clenleu, Alettes, Quilen, Saint-Denoix, Humbert... possèdent un parc de logements ordinaires construit à raison de plus des deux-tiers, avant 1914. La situation est identique dans les cantons d'Avesnes-le-Comte, avec Barly, Sombrin, Marluzel, Manin, Liencourt; dans le canton de Pas-en-Artois, avec les exemples des communes d'Amplier, Orville, Sarton, Halloy, Sommers. Ailleurs, et de façon fréquente, plus de 50%, sinon plus de 100% des logements datent d'avant la première guerre mondiale: les secteurs d'Hucqueliers, de Fruges, de Fauquembergues, le plateau d'entre Canche et Authie, entre Frévent et Auxi-le-Chateau...

La notion de densité d'occupation des logements,

qui introduit celles de surpeuplement ou de sous-peuplement, permet-elle de définir un peu mieux encore le cadre de vie rural? La définition du concept de logements surpeuplés ou sous-peuplés, accentués ou modérés en fonction du nombre de pièces d'habitation en plus ou en moins par rapport à la norme, proposée par l'INSEE, est donnée en annexe, compte tenu de sa complexité. Dans le cadre des Hautes Terres Artésiennes, on peut dégager une tendance générale à un faible état de surpeuplement des logements. Dans la majorité des cas, la proportion des logements surpeuplés en 1975 est inférieure à 10%, voire 0% à 10%. Cette fréquence devient inférieure à 5% dans un certain nombre de communes dont voici quelques exemples: Humicouville, Humières, Linzeux, Sérécourt, Siracourt, Ternas, Flers, Francocourt, Guinecourt, Héricourt. En revanche dans ces mêmes communes, le pourcentage de logements sous-peuplés peut nettement dépasser le seuil des 70%, comme le montre le tableau n° 24.

TABLEAU n°24. Etat du peuplement des logements en 1975.

communes	% de logements surpeuplés	% de sous-peuplés
Humicouville	4.3%	6.9%
Humières	7.1%	28.5%
Linzeux	7.7%	28.5%
Sérécourt	0%	100.0%
Siracourt	4.4%	33.3%
Ternas	5.3%	61.0%
Flers	6.7%	67.0%
Francocourt	3.8%	74.7%
Guinecourt	0	67.0%
Héricourt	0%	73.3%
-----	-----	-----

On serait donc tenté après ces quelques remarques, de conclure en disant que le milieu rural profond se définit essentiel-

lement par la prédominance des cas de sous-peuplement ou de sous-occupation des logements ordinaires. Cependant les cas contraires sont quand même nombreux; tout d'abord à l'intérieur des Hautes Terres Artésiennes. Vers le sud-est de cette région, aux environs d'Avesnes-le-Comte et de Pas-en-Artois, de nombreuses communes présentent encore plus de 15% ou même plus de 18% de logements surpeuplés: Amplier, Orville, Couin, Sailly-au-Bois, Avesnes-le-Comte, Marly, Fosseux... De même dans le pays d'Haucqueliers, les contrastes qui opposent des communes voisines, sont saisissants. Alors que Beussent, Enquin-sur-Paillenc, Alottes, Ulenles possèdent moins de 10.5% de logements surpeuplés, ce taux dépasse 15.5% à Binont, Fraures ou encore à Saint-Michel-sous-Bois. Par ailleurs, d'autres régions rurales du Nord-Pas-de-Calais présentent une proportion de logements surpeuplés, souvent élevée: c'est le cas du pays de la Fosse, avec Ligny-Thilloey, Crevillers ou Faneourt, du Pas-Says d'Audruicq, du pays de Licques ou encore de l'essentiel de la Fosse du Boulonnais. Enfin toutes les régions urbaines et péri-urbaines ne possèdent pas un parc immobilier fortement surpeuplé. Dès lors on constate que les réalités sont très diverses et nuancées et semblent exprimer de plus en plus des situations locales ou micro-régionales plutôt que des règles générales opposant le milieu urbain au milieu rural. Malgré les exceptions mentionnées, il semble toutefois que les Hautes Terres Artésiennes soient, dans la majorité des cas communaux, caractérisées par une faible proportion de logements surpeuplés. (figure n°26). Quelles sont les explications qui rendent compte de cette situation?

Tout d'abord le phénomène de cohabitation tend à disparaître. Certes la plupart des communes du Pas-de-Calais, dans lesquelles au-moins 10% des familles vivent en cohabitation, se situent dans la région étudiée, soit exactement 29 communes sur 34 dans le département. Mais par rapport au total des communes des hautes terres, cela ne représente guère plus de 6% de l'ensemble. Cependant l'originalité de la région est confirmée quand on abaisse le seuil de cohabitation à 6%. Les communes de Sains-les-Pernes, Siefs, Febvin-Palfart, Fléchin, Erny-Saint-Julien, Bomy, Peclingham, Vincely, Beaumont-les-Élles, Mezeques, Lisbourg, Tramecourt, Féalencourt, Erin, Picquerot, Guinecourt, Hirhoval, Sains-les-Frescain, Aubroretz, Fougeffry, Ghelers, Estréville, Marquay, Foufflin-Ricourt, Neuville-au-Cornet, et bien d'autres encore, dépassent toutes le seuil des 6%. Cependant les communes dans lesquelles le pourcentage de familles vivant en cohabitation est inférieur à 6%, voire même à 4%, sont déjà nombreuses; dès lors, les différences avec certaines zones urbaines ne sont guère significatives.

Par ailleurs l'intense érosion humaine a engendré une diminution de la taille de la famille vivant dans le même logement. Le vieillissement de la population associé à la baisse de la fécondité, provoquent nécessairement une diminution de la densité d'occupation des logements. Enfin l'ancienneté et le manque de confort dans de nombreux logements associés à l'insuffisance des emplois des secteurs secondaire et tertiaire, de plus en plus recherchés par les enfants d'agriculteurs (ce qui est une conséquence logique de la scolarisation plus longue), incitent à l'émigration des jeunes



adultes qui, dès lors, ne vivent plus avec leurs parents. Ainsi l'exode rural est responsable de l'éclatement de la famille rurale traditionnelle. L'évolution du nombre moyen d'occupants par résidence principale de 1962 à 1975, traduit bien cette nouvelle situation, comme l'exprime le tableau n° 25.

TABLEAU n° 25. Nombre moyen d'occupants par résidence principale de 1962 à 1975. source INSEE.

secteurs géographiques	1962	1968	1975.
ensemble Pas-de-Calais	3.45	3.37	3.11
communes rurales du P.d.C	3.43	3.39	3.23
communes rurales des cantons de:			
Auxi-le-Chateau	3.45	3.31	3.12
Avesnes-le-Carte	3.43	3.39	3.11
Fauquembergues	3.45	3.35	3.14
Fruges	3.39	3.31	3.29
Hauchin	3.51	3.48	3.28
Lucquelliers	3.39	3.34	3.22
Pas-en-Artois	3.33	3.33	3.21
Saint-Pol-sur-Ternoise	3.51	3.39	3.13
Lumbres	3.60	3.50	3.36
Aubigny-en-Artois	3.57	3.55	3.39
-----	-----	-----	-----

En 1962, sur 10 cantons, 7 d'entre-eux avaient donc une densité d'occupation des résidences principales égale ou supérieure à celle de l'ensemble des communes rurales du département. Par contre en 1968, il n'en restait plus que 5, et 3 en 1975. Sur moins de 15 ans, l'évolution a donc été extrêmement rapide au sein des Hautes Terres Artésiennes et significative de la très forte déprise humaine.

Mais la qualité de vie dans une région se mesure peut-être encore mieux, à l'aide des critères de confort des logements.

Selon l'INSEE (en annexe), un logement confortable est celui qui possède les équipements indispensables comme l'eau courante, une baignoire ou une douche, des W.C intérieurs; Pour la définition, on tient compte également de la date de construction du logement. Plutôt que de retenir la proportion de logements confortables, on a préféré s'intéresser tout particulièrement au pourcentage de population vivant dans un logement ne possédant ni eau ni WC intérieurs. Ce critère revêt une résonance plus sociale et humaine que le précédent. En guise d'introduction, on peut constater déjà, qu'à l'échelle du département du Pas-de-Calais, le nombre de communes dans lesquelles moins de 50% de la population vit dans des logements ne possédant ni eau ni WC intérieurs, est relativement réduite. Le retard en matière d'équipements et de confort des logements est assurément un élément explicatif de première importance quant à la faible attractivité qu'exerce la région au sein de la France. Par contre, et essentiellement en zones rurales, très nombreuses sont les communes dans lesquelles plus des deux tiers de la population vivent dans de telles conditions d'inconfort en 1975.

Les Hauts Fagnes Artoisiennes sont, dans beaucoup trop de communes, durciment touchées par cette absence de confort des logements; n'est-ce pas là une des causes majeures de l'émigration de tant de jeunes adultes qui désirent fonder un foyer? Accepteraient-ils pas d'accomplir une navette quotidienne, relativement importante, pour leur travail, s'ils étaient certains, en contre partie, de trouver sur place, au milieu rural donc, un logement confortable? La proportion de population vivant dans des logements ne possédant ni eau ni

HC intérieurs, peut dépasser le seuil des 80%! (figure n°27).  
 45 communes des hautes terres franchissent cette barre de l'inacceptable en 1975: Ivergny, Le Souich, Haravesnes, Eps, Boyaval, Conteville, Fléchin, Laires, Radinghem... Si nous retenons le seuil des 66%, alors dans ce cas, de vastes zones se dessinent et présentent, état regrettable, pour la population rurale de cette région, une totale continuité spatiale. C'est le cas par exemple du secteur situé à l'ouest de Lumbres qui assure le contact avec le Bas-Faulonnais et le pays de Liéques. C'est aussi la situation qui caractérise le rebord septentrional artésien depuis Rerville-Hirquin et Pihem au nord-ouest, jusqu'à Pernes et Bours au sud-est. De même à l'intérieur d'un triangle dont les sommets sont Fauquembergues, Fruges et Mucquallers, la très grande majorité des communes répondent à ce critère. En revanche, la situation du Ternois apparaît meilleure dans son ensemble que celle du Haut-Pays-d'Artois, tout particulièrement entre Frévent et Saint-Pol-sur-Ternoise, ou le long des vallées de la Banche et de la Ternoise. En définitive on est amené à constater que dans le cadre du département du Pas-de-Calais, le Haut-Pays d'Artois apparaît nettement comme l'une des régions rurales les plus défavorisées dans ce domaine, avec le pays de Liéques et la fesse du Faulonnais. Certes, dans le domaine du confort, la situation des Hautes Terres Artésiennes s'est sensiblement améliorée au cours des dernières années, et déjà entre 1968 et 1975, mais le retard à effacer est grand. Cette amélioration est provoquée par divers mouvements; citons parmi les plus importants:

-L'accroissement du nombre de résidences secondaires: malgré les critiques que l'on peut parfois adresser aux nouveaux

propriétaires, il faut tout de même reconnaître que l'achat de logements ruraux au titre des résidences secondaires, est souvent un facteur décisif dans l'amélioration du confort du parc immobilier, en particulier dans le domaine des équipements sanitaires. En effet un citadin occupant un logement ordinaire avec douche, WC intérieurs, eau courante..., accepterait difficilement de vivre dans une résidence secondaire (qui peut devenir ensuite résidence principale) n'offrant pas un minimum de confort.

- Les efforts déployés par les Comités d'Aménagement rural et la Région: La politique d'amélioration des logements est une de leurs actions prioritaires et immédiates: il faut conserver le cadre de vie rural tout en améliorant les conditions de vie. Cela suppose donc une action importante et continue, dans le domaine des aides et incitations à l'amélioration et à la modernisation de l'habitat traditionnel.

- La diffusion des contacts entre différents cadres de vie, favorise les travaux d'aménagement. Les enfants qui fréquentent les CES, les lycées rapportent chez eux ce qu'ils voient et entendent et dès lors peuvent inciter leurs parents à entreprendre la rénovation du logis. De même, les échanges scolaires franco-anglais ont provoqué, il y a quelques années, dans certaines communes du Haut-Artois, une réelle effervescence; Et c'est en hâte que furent installés les équipements sanitaires indispensables. (J. LANDRIEU).

Le mode d'occupation des logements constitue le quatrième volet de cette analyse. En milieu rural, la proportion de ménages propriétaires du logement qu'ils occupent est généralement élevée. Par contre en milieu urbain, le pourcentage est

dans l'ensemble plus faible. Cette propriété fait sans doute partie de la tradition rurale, où le logement familial est un élément important du patrimoine transmis par héritage ou succession. Ainsi, si bien des agriculteurs louent une partie des terres qu'ils cultivent, sont-ils au moins propriétaires des bâtiments d'exploitation et du logement. Ne peut-on pas dégager de ce comportement ancien, le désir de se sentir en sécurité?; la propriété étant à la fois une garantie pour l'individu et un placement solide pour ses économies. Peut-être même pourrait-on se hasarder dans l'hypothèse suivante, selon laquelle l'ancien clivage social séparant ceux qui possèdent la terre et ceux qui la louent, survivrait différemment en opposant ceux qui possèdent un bien immobilier et ceux qui ne possèdent rien. La propriété serait donc à la fois une garantie physique ou financière, et une garantie morale au sein de la petite communauté qu'est la commune. Par contre en milieu urbain, compte tenu de la nobilité des personnes, de la politique menée en matière de logement, du prix des terrains à bâtir et de la spéculation immobilière, il est sans doute beaucoup plus difficile aux habitants à revenu modeste, d'acquérir un logement. Par ailleurs, certaines entreprises, comme les Houillères, propriétaires de centaines ou de milliers de logements, louent leur capital à leurs employés.

Aussi constate-t-on fréquemment que sur les Hautes Terres Artésiennes, plus des deux tiers sinon même plus des trois quarts des ménages sont propriétaires du logement qu'ils habitent (figure n°28). Cette proportion est presque constante dans le canton d'Aubigny-en-Artois (communes de Tilloy-les-Hermeville, Serles-Lonchel, Béthonsart, Tincques),

d'Avesnes-le-Comte (communes de Grand-Bullecourt, Sonbrin, Early, Liencourt), de Pas-en-Artois (communes de Thièvres, Sarton, Amplier, Orville...), d'Hucqueliers (communes de Simont, Elenleu, Quilen, Preures...), de Fauquembergues (communes de Fenty, Dennebroeucq, Reclinghen...). Par contre dans la vallée de la Canche ou à proximité de Frévent ou de Saint-Pol-sur-Ternoise, la proportion de locataires s'accroît quelque peu, sans doute en relation avec la diversification socio-professionnelle, et notamment le plus grand nombre d'ouvriers et d'employés des secteurs secondaire et tertiaire.

Toutefois la ruralité n'est pas seulement un cadre de vie, c'est aussi un mode de vie spécifique.

A ce stade de l'analyse, il nous paraît indispensable d'aborder l'étude des comportements de la population rurale. Certes, ce thème à lui seul pourrait être l'objet d'un travail de recherche considérable. C'est pourquoi nous nous sommes limités à l'analyse de quelques types de comportements qui, d'une part peuvent être chiffrés (en admettant cependant une certaine marge raisonnable d'incertitudes) et d'autre part qui présentent un intérêt géographique authentique.

Des contacts que nous avons eus avec différents habitants des Hautes Terras Artésiennes, nous dégagons une forte impression d'attachement au pays. On pourrait même dire, attachement à leur terroir ou à leur village. Ce sentiment n'est pas qu'une frêle pellicule, un vernis, créés pour intéresser ou pour étonner l'interlocuteur étranger; c'est une affirmation authentique, profonde que nous avons pu vérifier à plusieurs reprises. Cet attachement au pays natal est certainement l'un

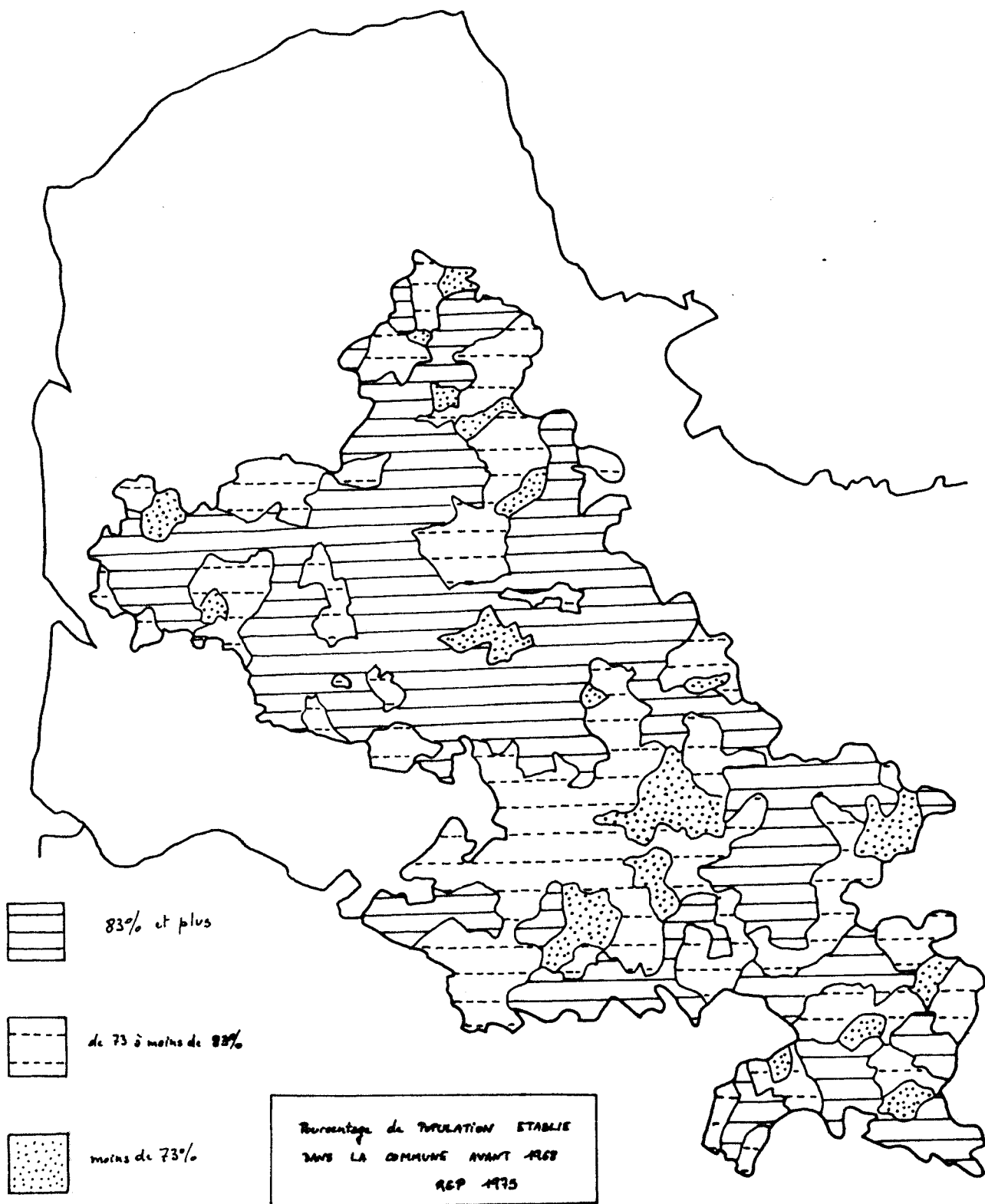
des comportements les plus spécifiquement ruraux que l'on puisse trouver, même si l'absence de travail à proximité pousse les jeunes à émigrer, même si les contraintes de la vie économique et la recherche d'un meilleur niveau de vie pleinement justifiée, exigent que l'on accepte une plus grande mobilité spatiale dans sa vie professionnelle. Certes l'on ne parle pas d'isolat. Toutefois le cliché "naître, vivre et mourir au pays" n'est pas simplement l'expression d'une mode passagère; il semble même reprendre vie grâce aux efforts d'aménagement rural. Des enquêtes très ponctuelles nous apprennent que, en Suisse 70% des agriculteurs en exercice sont originaires de leur canton. Ainsi des familles d'agriculteurs sont "cantonnées" depuis plusieurs générations; on se transmet l'exploitation familiale de père en fils. Comment pourrait-on expliquer ce comportement d'immobilité? Sans aucun doute, l'attachement profond à la terre, à la ferme familiale et à la profession constitue un premier élément explicatif. Mais peut-être faut-il ajouter à cela, le sentiment de fierté de chaque génération qui apporte quelque amélioration à l'exploitation familiale. Cette faible mobilité géographique est associée à une stabilité socio-professionnelle: un cultivateur épouse dans la plupart des cas une fille qui connaît la profession. J. LAURITZ (privé)

"On se marie également souvent dans son village ou au plus dans le canton..." A Saint-Michel-sous-Bois, exemple donné par l'auteur, les deux tiers des mariages enregistrés depuis 1947 unissent des personnes du même canton; dans plus de 50% des cas elles habitent dans la même vallée. Ainsi le "pays" trouve ici une délimitation physique. On constate par ailleurs que dans

certain cas, deux communes sont particulièrement associées, en ce qui concerne les mariages. Là encore, c'est la géographie qui semble donner un élément de réponse à ces comportements bien spécifiques; une vallée, une dépression crée ou a longtemps maintenu un état d'isolement par rapport au monde extérieur et a donc favorisé les contacts entre les communes considérées. Ceci démontre bien que la sociologie d'un "pays" peut aussi se modeler sur la topographie locale.

Dans de nombreux cas, plus de 63% de la population recensée en 1975, résidait déjà dans la commune avant 1968, dans le cadre des Hautes Terres Artésiennes, ce qui, dans l'ensemble du département est une valeur élevée, traduisant la faible mobilité résidentielle récente. (figure n° 29). On relève dans le Pas-de-Calais, 25 communes dépassant le seuil des 93%; 22 d'entre-elles appartiennent aux hautes terres. En voici quelques exemples: Herbellez, Furerval, Prédafin, Averdunghet, Gantier, Flers, Aubriocourt. Même si l'on abaisse le seuil de référence à 48%, la spécificité des Hautes Terres Artésiennes se trouve à nouveau confirmée, sinon renforcée; dans le cadre d'un peu de communes situées hors du périmètre étudié, en zone rurale également, dépassant cette valeur; quelques exceptions toutefois doivent être signalées à proximité de Bapaume et de Liégeois. En un mot, cet indicateur exprime clairement la très faible attractivité de la région, dont les raisons profondes ont déjà été présentées. Cependant à la périphérie des hautes terres, le pourcentage de population établie dans la commune avant 1968, diminue en raison de la plus grande intensité des navettes quotidiennes de travailleurs, qui, en venant résider sur le





Éch. 1/500.000<sup>e</sup>

JPR

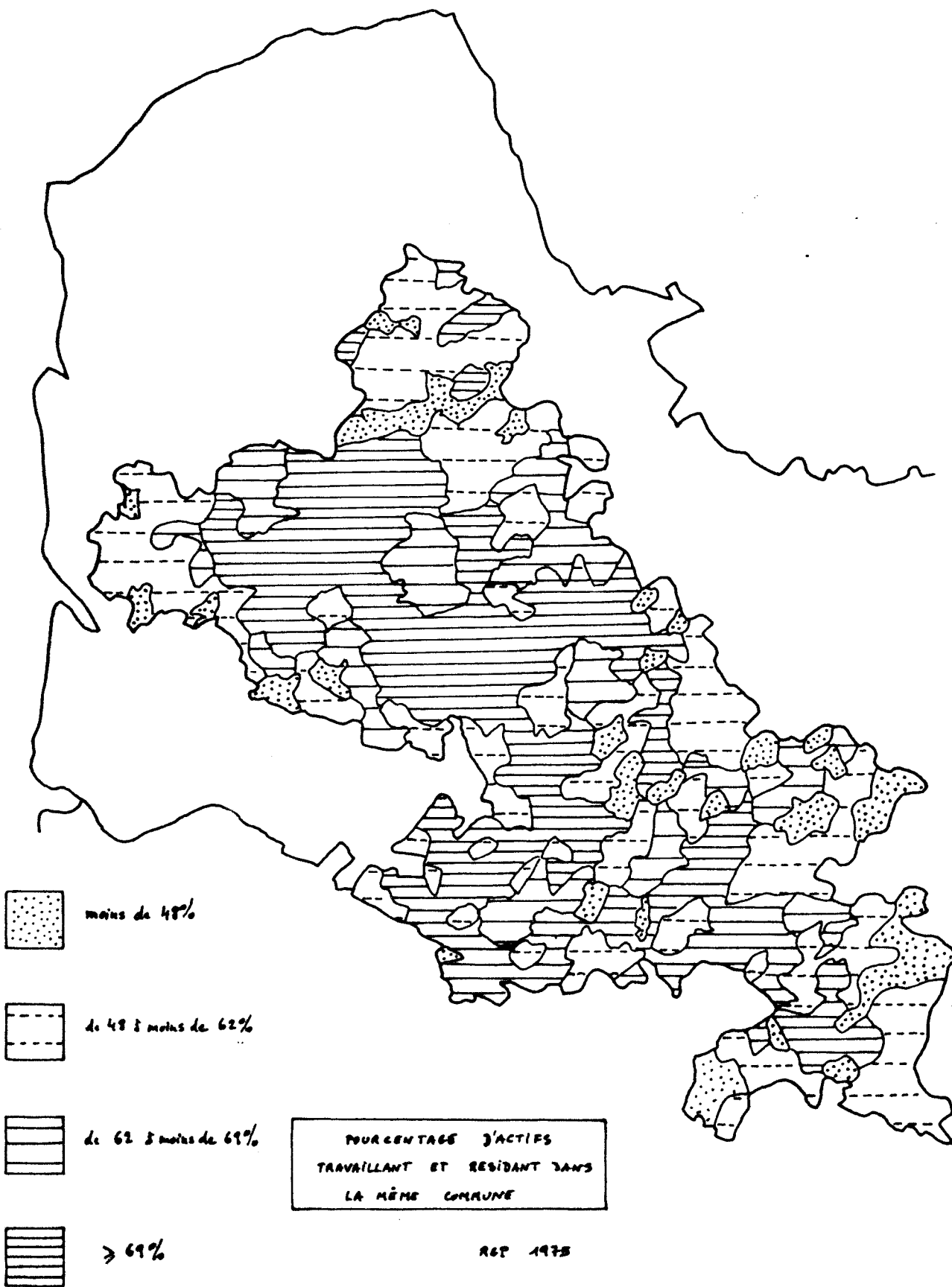
Fig. 29

haut-pays, vont travailler les uns à Arques, les autres dans l'agglomération arrageoise, d'autres encore dans les établissements industriels implantés au pied de la cuesta boulonnaise dans le secteur de Desvres, ou sur la Côte d'Opale (Etaples), et dans les quelques centres à caractère industriel d'Hesdin à Montreuil-sur-mer, alignés le long de la Canche. C'est aussi bien sûr, dans ces communes périphériques que nous trouvons le plus grand nombre de constructions de logements neufs. A l'intérieur de la région étudiée, des différences locales peuvent apparaître, comme par exemple, une plus grande mobilité dans la vallée de la Canche ou de la Ternoise, ou encore dans les chefs-lieux de cantons. Par contre sur le plateau du Haut-Boulonnais, le plateau du Haut-Artois entre Macquelliers et Fruges, ce retombe sur le Val de Canche, le haut plateau de Fiefs, l'espace rural compris entre Saint-Pol-sur-Ternoise, Aubigny-en-Artois et Avesnes-le-Sec, la plupart des communes dévillent une très faible mobilité résidentielle récente puisque plus de 63% de la population recensée en 1975, étaient déjà installés dans la commune avant 1969.

Les migrations alternantes quotidiennes d'actifs constituent également un excellent critère d'évaluation de la mobilité spatiale des individus et dès lors contribuent à définir le concept de ruralité. Pour mesurer globalement leur importance, nous pouvons retenir la variable suivante: le pourcentage d'actifs travaillant et résidant dans la zone en 1975. (source INSEE). A nouveau, parmi toutes les régions du Pas-de-Calais, les Hautes Terres Artésiennes se signalent à

notre attention par un degré élevé de sédentarité de sa population active. En effet, nombreux sont les exemples communaux pour lesquels plus des deux tiers des actifs travaillent et résident dans la même commune. Cette très faible mobilité professionnelle, déterminée par le caractère agricole prédominant de cette région, par l'isolement physique accru par un réseau routier de bonne qualité qui demeure insuffisant, dont les effets deviennent particulièrement sensibles et discutables en hiver, par l'éloignement des grands centres de travail, concerne de vastes espaces, de manière continue depuis le pays d'Uquoiliers et le rebord de la cuesta bouloonnaise, l'essentiel des cantons de Fauquembergues, d'Heuchin et celui de Fruges. (figure n° 30). De même de nombreuses communes rurales des cantons de Saint-Pol-sur-Ternoise (Troisvieux, Fumervant, Bannicourt, Funières, Oeuf-en-Ternois, Croisottes), d'Évix-le-Château (communes de Beauvoir-Havens-sur-Ardennes, Villers-l'Hopital, Fortel-en-Artois, Soffles, Macquerie-le-Bois), du canton d'Avennes-le-Saint (Grand-Bullecourt, Fontaine, Liencourt, Couffort-Élavincourt...) répondent positivement à ce motif de mobilité, confirmant ainsi la forte ruralité de la région. À nouveau, et nul n'en sera étonné, c'est à la périphérie de ces hauts pays ruraux que la mobilité professionnelle s'accroît, de même qu'à proximité des principaux centres de travail de Saint-Pol-sur-Ternoise, Lambres ou Frévent, alors que dans ces derniers la proportion d'actifs travaillant et résidant dans la même commune est supérieure à 70 ou à 75%.

Par ailleurs, là où les migrations alternantes existent avec plus d'intensité, elles laissent presque toujours



Ech: 1/500.000

JPA

apparaître un bilan déficitaire, dans la mesure où la population active au lieu de résidence est supérieure à la population active au lieu de travail, exprimant ainsi une situation de dépendance économique. Dans le cadre d'une recherche en équipe (1), dont le thème est l'analyse des tendances aux déséquilibres intra-régionaux, nous avons été amenés à dresser un bilan des échanges migratoires alternants, au sein de la région du Nord-Pas-de-Calais, en évaluant les rapports entre la population active au lieu de travail (PALT) et au lieu de résidence (PAR). Ne pouvant mener à bien cette étude sur la base communale, pour des raisons de fiabilité insuffisante des statistiques, il a fallu procéder dans un premier temps à un pré-découpage du Nord-Pas-de-Calais en zones homogènes. Compte tenu de la nature des variables exclusivement démographiques, sociales, culturelles, introduites dans l'étude, les Hautes Terres Artésiennes n'apparaissent pas définies dans les mêmes limites spatiales que celles que nous proposons. Toutefois en appliquant aux 57 zones homogènes obtenues, 20 variables définissant au mieux l'état de la population active au lieu de travail et de résidence, nous constatons que l'ensemble des Hautes Terres Artésiennes apparaît économiquement dépendant de centres extérieurs, à l'exception de la zone de Saint-Pol-sur-Ternoise, d'ailleurs très réduite en superficie et surtout influencée par le chef-lieu de canton, dont l'attraction s'étend sur les campagnes environnantes. C'est-à-dire que dans le cadre de ces hauts pays, toutes les zones géographiques délimitées possèdent davantage d'actifs au lieu de résidence qu'au lieu de travail. Ce déséquilibre généralisé est particulière-

(1): L.A. 288 CNRS. LILLE I. Flux et organisation de l'espace. Equipe flux de population.

ment accentué pour les emplois tertiaires. Quant à la petite zone de Saint-Pol-sur-Ternoise, son attraction s'exerce à la fois pour le secteur secondaire et le secteur tertiaire.

L'analyse de cette dépendance économique déclenchant essentiellement des mouvements migratoires centrifuges, est particulièrement intéressante dans le cadre du Plan d'Aménagement rural du Haut-Pays d'Artois. Pour 12465 actifs résidant dans cette zone en 1975, on dénombre 10.170 actifs travaillant dans la même zone, soit un déficit de 2295 personnes, équivalent à 18.41% de la P.A.R (population active au lieu de résidence). Ce déficit est le résultat d'un double mouvement migratoire très déséquilibré puisque aux 3155 sorties ne répondent que 980 entrées. Le rapport PALT/ PAR donne un résultat significatif: 0.3159. Pour évaluer la très faible attractivité de la région, on peut se livrer aux deux calculs suivants:

$$\frac{\text{entrées d'actifs}}{\text{sorties d'actifs}} = 0.2726$$

$$\frac{\text{entrées d'actifs}}{\text{PALT}} = 0.0349 \text{ soit } 3.49\%$$

Ce déficit migratoire est généralisé puisqu'il intéresse toutes les branches d'activités économiques (tableau n°26)

TABLEAU N° 26. Migrations alternantes dans le Haut-Pays d'Artois. 1975.

données	1	2	3	4
entrées actifs	95	30	190	60
sorties actifs	95	270	1190	245
quotient 1/2	0.99	0.11	0.16	0.24
PALT/ PAR	0.94	0.26	0.55	0.54

Aide à l'interprétation du tableau n°26. Colonnes:

- 1: industries agro-alimentaires
- 2: industries de biens d'équipement
- 3: industries de biens intermédiaires
- 4: industries de biens de consommation.

En ce qui concerne les activités économiques relevant du secteur tertiaire, la situation de dépendance du Haut-Pays d'Artois à l'égard de régions extérieures voisines, est également très marquée et générale. En cumulant les catégories d'activités économiques suivantes: transports et télécommunications, logements, services, commerces, état et armée, banques et assurances, collectivités et administrations, nous obtenons des résultats très révélateurs des déséquilibres économiques. Pour 375 entrées d'actifs, on ne dénombre pas moins de 945 sorties. Par ailleurs la population active au lieu de travail est toujours inférieure à la population active au lieu de résidence, quelle que soit la catégorie économique.

TABLEAU N° 26. Rapport P/LT / P/R par catégories d'activités économiques relevant du secteur tertiaire. 1978. Haut-Pays d'Artois.

transports télécommun. 0.754	logements services 0.775	commerces 0.798	banques, assur. collectivités... 0.845
-----	-----	-----	-----

Où vont travailler ces migrants pendulaires?

C'est à cette question que nous avons voulu répondre dans un article publié en 1979 dans la revue *Homme et Terre du Nord* (1). Cependant au moment où cette étude fut entreprise, il ne

(1): REPARD, P.P. 1979. Migrations pendulaires dans le haut Artois.

nous était pas possible d'aborder la question des migrations alternantes à une autre échelle que celle des zones et sous-zones d'emplois définies par l'INSEE. De ce fait, le Haut-Pays d'Artois est divisé en deux sous-zones: au nord, celle de Lumbres, au sud, la sous-zone d'Uscquelliers. Néanmoins on obtient une idée satisfaisante quant à l'aboutissement de ces mouvements migratoires. Ainsi par exemple, dans la sous-zone d'emploi de Lumbres, 28.3% des actifs résidents vont travailler à l'extérieur de leur circonscription. Environ 3 migrants sur 4 vont travailler dans la sous-zone de Saint-Omer (il est clair que la proximité est ici responsable de cette polarisation très marquée), alors que les sous-zones de Samer et d'Aire-sur-la-Lys, arrivant en deuxième et troisième position, n'accueillent respectivement que 5.36% et 5.12% des migrants. Il est évident que l'impact régional de la verrerie-cristallerie d'Arques est considérable: plus de 99% de la main-d'œuvre (plus de 6000 salariés) provient du secteur entourant l'usine et habitant dans un rayon de 30 à 35 kilomètres autour d'Arques. En fin d'année 1974, les salariés étaient répartis sur 191 communes; en particulier 6.6% des salariés de l'établissement résidaient dans le canton de Lumbres. Quant à la sous-zone d'Uscquelliers, sa dépendance à l'égard de celle de Saint-Omer, quoique beaucoup moins importante que pour Lumbres, demeure toutefois prédominante. Près de 45% des migrants résidant dans la sous-zone d'Uscquelliers vont travailler dans celle de Saint-Omer. Viennent ensuite celles d'Heudin (13%), grâce aux établissements industriels dispersés le long de la Dunoche, de Samer et de Montreuil-sur-sur.



Après avoir donné un aperçu général de la faible mobilité des habitants des hautes terres et de la localisation des mouvements migratoires alternants, il devient souhaitable de proposer une esquisse typologique des comportements migratoires communaux. Un premier contact avec la région, nous a montré que les navettes quotidiennes d'actifs, étaient généralement peu intenses. Dès lors, on peut s'attendre à ce que la typologie communale soit surtout dominée par deux classes: celle qui regroupe les communes à faible mobilité spatiale de la population active; et celle dont le profil moyen a été défini par P. BRUYELLE (1) en ces termes: communes de résidents moyens.

Les communes à faible mobilité spatiale de la population active se caractérisent à la fois par la faible intensité des entrées et des sorties d'actifs, ce qui peut traduire en réalité deux situations: d'une part le peu de sorties peut être le résultat d'une aptitude de la commune à retenir sa population active sur place en lui offrant des emplois en nombre suffisant; dans ce cas, la commune vit dans une situation d'autonomie relative et n'est, en aucun cas, polarisée. D'autre part le peu d'entrées peut aussi traduire l'absence de pouvoir attractif car les emplois offerts sont insuffisants et dès lors occupés par la population active résidente. C'est en fait souvent la superposition de ces deux conditions qui explique le bilan migratoire de la plupart des communes appartenant à ce type. On constate qu'il existe une bonne corrélation entre la faible mobilité de la population active et l'importance de la population agricole, dans la mesure où l'agriculture familiale,

(1): BRUYELLE, P. 1973. Les migrations quotidiennes dans la région du Nord en 1962 et en 1968. Essai de typologie communale.

dans le cadre de petites et moyennes exploitations de poly-  
 culture, n'engendre pas de flux migratoires importants. Les  
 communes du cœur des Hautes Terres Artésiennes, dans les can-  
 tons d'Heuquelliers, de Fauquembergues, de Fruges, mais aussi à  
 l'intérieur d'un espace délimité par Saint-Pol-sur-Ternoise,  
 Aubigny-en-Artois et Avesnes-le-Comte, demeurés profondément  
 agricoles, présentent simultanément une très faible mobilité  
 de leurs actifs, dans les deux sens. En revanche celles qui  
 sont situées à la périphérie des hautes terres (à proximité  
 du pays d'Aire-sur-la-Lys, sur le rebord dominant le bassin  
 houiller, à l'approche de l'Arageois par exemple,) écartent  
 davantage et bien plus qu'elles ne reçoivent, sans être plus  
 autant des communes-dortoirs. Cette situation tendait au  
 temps les limites d'un ensemble économiquement homogène et  
 continuant de vivre dans un état d'isolement relatif par rap-  
 port aux grands centres d'échanges et de fabrication qui l'en-  
 tourent. Par ailleurs, on constate que les communes à faible  
 mobilité spatiale de leur population active sont pour la plu-  
 part de petite taille, dans la mesure où la corrélation entre  
 l'importance relative de l'agriculture et la taille de la  
 commune, exprimée à l'aide du nombre d'habitants, est négative.

(1) Aucune autre région dans le Nord-Pas-de-Calais ne présente  
 ce type de communes avec autant de fréquences et de continuité  
 spatiale. La Flandre intérieure, le Bas-Boulonnais, le Pays de  
 Montreuil, la Thiérache herbagère, présentent quelques exemples  
 analogues mais qui, jamais, ne couvrent des espaces continus  
 aussi vastes. A ce titre, nous pourrions qualifier les Hautes  
 Terres Artésiennes, d'espace résiduel, concept clairement

(1): PERARD, JP. 1975. L'Espace Géographique. Op.cité.

défini par P. PRUYELLE: "Résiduel par rapport à l'espace affecté par les déplacements vers les grands pôles urbains, vestige d'une époque qui disparaît, le comportement calme est, en fait, lié à la stagnation, et précède le déclin ou le passage à un comportement plus mobile, mais qui ne peut alimenter désormais que de maigres flux."

Les communes de sorties prédominantes, constituent la seconde classe la plus répandue. A la différence avec ce qui se passe dans d'autres régions rurales du Nord-Pas-de-Calais (Flandre intérieure, Boulonnais, Fie-Bays d'Audruicq, pays de Montreuil, Fie-Artéme-Arrogeois...), les communes de ce type ne sont pas les plus nombreuses sur les Hautes Terres Artésiennes. Elles représentent en quantité, le deuxième type après celui des communes à très faible mobilité spatiale de leur population active. Les communes de résidence moyenne se caractérisent par une aggravation du passif migratoire c'est-à-dire que les sorties l'emportent sur les entrées. Toutefois il ne saurait être question de les confondre avec les communes-dortoirs (inexistantes dans l'espace étudié). Ce type considéré correspond en fait aux communes qui retiennent en général plus de la moitié de leurs actifs grâce à l'agriculture, à l'artisanat rural surtout, mais qui dépendent aussi davantage de l'extérieur quant aux emplois secondaires et tertiaires. Manquant d'emplois sur place, ces communes émettent un courant d'émigration journalière appréciable vers des centres de travail plus ou moins lointains. On n'est donc pas étonné de constater qu'elles se situent essentiellement aux marges des hautes terres, là où l'on avait déjà relevé une plus

forte dépendance économique. C'est le cas des communes qui se situent dans la partie septentrionale de la région étudiée, entre Tournehem-sur-la-Hem et Lumbres, comme Quercamps, Bouvelinghem, Acquin-Westbécourt, Quelmes, Bayenghem-les-Seninghem, ou encore le long de l'Aa et du Bléquin comme Affringues, Nielles-les-Bléquin et Merck-Saint-Liévin. Il s'agit en fait d'un ensemble de communes qui appartiennent à la frange de l'aire d'attraction audomaroise (Saint-Omer et Arques). C'est le cas également des communes du Haut-Boulonnais appartenant au canton d'Étaples (Francq, Serment, Hubercourt, Féraincilles), de celles qui se situent à proximité immédiate de la cote boulonnaise, comme Courset et Doudeauville, attirées par des centres extérieurs au haut pays. C'est encore dans la partie orientale des Hautes Terres Artésiennes, au contact avec le Pas-Artois-Arregeois et le pays minier, que nous découvrons le plus grand ensemble de communes où les sorties d'actifs l'emportent nettement sur les entrées.

D'autres communes, ne répondant pas à ces deux groupes, se répartissent selon divers profils migratoires. Mais elles sont en fait, très peu nombreuses, en particulier les communes attractives. Quelques chefs-lieux de cantons présentent un bilan migratoire faiblement positif grâce aux emplois tertiaires et parfois secondaires qu'ils peuvent offrir, comme Hucqueliers, Fruges, Saint-Pol-sur-Ternoise ou Aubigny-en-Artois. Mais par ailleurs, exception faite de Saint-Pol-sur-Ternoise, leurs aires d'attraction respectives apparaissent bien réduites, comme le montrent les résultats du sondage au quart de 1968, pour Fruges, Fauquembergues ou encore Hucqueliers. Pour ce dernier, on constate que quelques communes

qui lui sont proches, lui envoient des actifs, en nombre limité d'ailleurs, comme Zoteux, Bezinghem, Parenty, Baussoent, notamment; mais ces courants migratoires ne sont jamais très importants et ne couvrent pas la moitié du canton d'Hucqueliers. Quant à l'aire d'attraction de Fauquembergues, elle apparaît tout aussi limitée et réduite à quelques communes voisines comme Campagne-les-Éculonnais, Thiembroune, Herck-Saint-Liévin ou encore Saint-Martin-d'Hardinghem. Limitée au nord par l'aire d'attraction de Lumbres, celle de Fauquembergues s'est écartée très rapidement vers le sud par Bruyas qui possède déjà une convergence supérieure. Signalons encore que toute la partie orientale du canton de Fauquembergues échappe presque entièrement au contrôle du chef-lieu de canton. Enfin d'autres communes très peu nombreuses d'ailleurs, apparaissent plus attractives que les précédentes: il s'agit de Lumbres, chef-lieu de canton et centre industriel, avec ses entreprises, une papeterie-carteonnerie et une entreprise de constructions, mais aussi un centre scolaire; Coubers-sur-Sanche, petite commune dont l'attractivité s'explique par la présence d'un établissement scolaire local; Mondicourt, avant la fermeture de la chocolaterie...

En définitive, ce sont les deux premiers types de communes qui sont très nettement les plus représentatives des Hautes Terres Artésiennes, caractérisées soit par de très faibles échanges migratoires, soit par une émigration l'emportant sur l'immigration. Par contre, on constate l'inexistence de communes-dortoirs ou de communes fortement attractives. Cette situation est donc révélatrice de la faible polarisation des hautes terres.

Malgré une évolution importante des mentalités, des comportements, certains modes de pensée, certains facteurs psychologiques confirment la résistance ou le maintien de l'éthique rurale traditionnelle. Il est plus que probable, que les évolutions techniques et économiques ont été plus rapides que la transformation de la mentalité paysanne. L'un des traits fondamentaux de la personnalité paysanne est la méfiance, avec son corollaire, l'individualisme. Cette méfiance et ce repli sur soi-même, sont traditionnels. De tous temps les paysans ont dû affronter des "exploiteurs" ou des personnes jugées comme tels; il en fut ainsi par exemple des négociants de bestiaux. Ce repli intérieur, et cette méfiance engendrent inévitablement le goût du secret et de la discrétion. En effet, quel de plus difficile que d'obtenir un aveu, un conseil sur les procédés de cultures appliqués, un renseignement sur le niveau de vie de la famille. On se refuse certes peu de répondre, mais jamais l'on obtiendra une donnée très précise. Certains agriculteurs refusent encore parfois de donner un état, précis de leur cheptel, de leurs vergers. En fait il est très difficile d'obtenir leur confiance totale surtout lorsque nous sommes "étrangers". C'est un problème récurrent, auquel se heurte tout étudiant, ou tout chercheur désireux réaliser une étude particulière en milieu agricole. Ces quelques lignes nous font penser à un ouvrage écrit par J. HOFF qui s'exprimait ainsi (1):

"De méfiance d'homme, on ne connaît personne dans les quatre villages qui ont vendu ou donné un secret de vin. Si quelqu'un le faisait, il passerait pour un imbécile..." - Et encore, quelques lignes plus loin, toujours à propos de ce petit vin

(1): GIOFFO J. 1977. Faust au village.

local: "...Tu peux en boire, tu dois même dire: C'est fatieux, dis donc! -Comment as-tu fait ça?- et on te répond: Moi, je ne sais pas, c'est la femme qui l'a fait -Et elle répond: Ah, oui, çà c'est moi -Un point c'est tout."

Cet individualisme profond a d'inévitables conséquences pratiques, souvent même fâcheuses pour le bien-être de l'agriculteur ou pour son niveau de vie. Ainsi le remboursement est encore souvent mal accepté: "La jalousie se manifeste aussi dans le refus du remboursement, dans le cas où on veut bien rouler son voisin mais on refuse de l'être soi-même." (J. LAUDRIEU). De même les activités coopératives ne se sont créées que lentement et difficilement, et il leur faut une personnalité dynamique, compétente, pour que la fonctionnerie de l'organisme puisse se maintenir.

C'est à l'occasion d'une réunion de travail à Le Conté (le 03-04-1979) réunissant des universitaires, des étudiants, des représentants élus de 5 communes de la haute vallée de la Lave, des agriculteurs, que nous avons pu vérifier l'exactitude des traits de caractère des agriculteurs, et plus généralement des ruraux. On a relevé en certains endroits de contradictions dans leurs propos, que l'on explique à partir de leur mentalité très spécifique. Voici quelques exemples de situations qui dévoilent selon le cas, soit l'individualisme, soit la défiance, caractéristiques essentielles de la personnalité des ruraux agriculteurs. D'une part ils constatent et regrettent le morcellement des exploitations agricoles, mais en même temps ils refusent indirectement l'opération de remboursement, en se justifiant de la manière suivante: "Le remboursement n'est pas

chuse facile ici!". Pourquoi? demande l'un des interlocuteurs. C'est alors qu'on avance quelques arguments du type, le remembrement détruit la nature en faisant disparaître les haies, les rideaux... Souci écologique, certes; mais on apprend aussi que la société de chasse ne veut pas que l'on détruise ces rideaux. Cependant ces chasseurs ne sont-ils pas, pour une bonne part d'entre-eux, des agriculteurs de la commune? Ainsi il est probable que la véritable raison expliquant cette attitude très réservée à l'égard du remembrement, n'ait pas été abordée. Cette seconde situation est aussi intéressante que la précédente. Des propriétaires agriculteurs vendent certaines de leurs parcelles, comme terrains à bâtir; ces terres sont achetées par des étrangers à la commune qui viennent y construire de nouvelles résidences. Mais en même temps, on découvre que les agriculteurs ne semblent guère apprécier les nouveaux venus, qui n'apportent rien à la commune. On ne se effraye pas, on aurait plutôt tendance à s'éviter. Cependant on ne semble jamais désirer une application franche. A la question suivante qui fut proposée: les municipalités ne peuvent elles pas régler entre ce marché de ventes de parcelles qui provoquent un mitage dans le paysage? la réponse fut immédiate et nette, exprimant parfaitement l'individualisme rural: "Les municipalités ne peuvent pas se permettre de geler des terres et d'interdire les ventes pour la construction." La révélation est dévoilée à travers ce troisième exemple. Les agriculteurs constatent et déplorent que le revenu des exploitations agricoles ne s'améliore pas, mais ne répondent pas à la question directe suivante: "Votre exploitation est-elle viable?" Par ailleurs ils se déclarent peu



favorables aux techniciens et conseillers agricoles. En définitive, nous avons dégagé de ce débat, une certitude: les ruraux et notamment les agriculteurs sont très méfiants à l'égard de toutes nouveautés qui pourraient perturber leurs habitudes. Le conservatisme exige que l'on ne bouleverse pas brutalement une façon de penser et d'agir, établie depuis longtemps. La "clé de voûte" de cette mentalité est dévoilée quand, sous la question -"Voyez vous s'acquiescer des solutions à vos problèmes?"- tombe sans hésitation, la réponse suivante qui obtient l'unanimité: "Il faut nos solutions et non les solutions technocratiques ou nationales." Le problème demeure par quelles sont ces solutions préconisées?... On est en fait certain d'une chose, c'est que les ruraux savent exactement ce qu'ils refusent mais n'ont pas toujours d'idées précises quant à ce qu'ils souhaitent voir réformer. Mais en fin de compte, n'est-ce pas une étape normale, dans un long cheminement qui doit leur conduire à retrouver leur identité authentique?

Toutefois dans ce monde rural individualiste, conservateur, malgré d'importantes évolutions récentes, où l'uniformité sinon l'homogénéité socio-professionnelle l'emporte sur la diversité, comment peut-on expliquer l'existence de nombreuses associations. N'y a-t-il pas là un paradoxe? Nous constatons en effet que la vie associative sur les Hautes Terres Artésiennes est assez riche. On distingue des associations professionnelles, mais aussi traditionnelles, expression peut-être d'une bonne sociabilité en milieu rural, comme la société de chasse, de musique, des sapeurs-pompiers, les associations gravitant autour de l'école et autour de l'église. Cependant cette vie associative est parfois menacée par l'exode rural, la diminution de la population et le

vieillesse démographique. A la fin des années 50 et au début de la décennie 60, sont apparues les premières associations professionnelles. Face aux impératifs économiques et techniques, les agriculteurs ont été parmi les premiers à devoir sortir du cadre traditionnel et à s'unir sur le plan professionnel. Enfin dans les années 70, naissent et se développent des associations beaucoup plus diversifiées et moins dépendantes de l'agriculture, comme les associations culturelles (les Amis des Arts, Les Comités historiques...), de défense de l'environnement (1) qui constituent généralement des pépinières de nouveaux notables. A l'origine de ces nouvelles associations, l'on trouve des membres des professions libérales (médecins...), des intellectuels en particulier des enseignants de ces écoles, étudiants ou encore des retraités. Le développement de telles associations peut être interprété comme une réaction d'auto-défense, face aux menaces de l'urbanisation ou une réaction de refus de la politique d'aménagement du territoire qui s'est pratiquée jusqu'à présent. Le développement des associations rurales, et en particulier celui qui a été publié le "Nouveau Rural. N° 1" en 1971, a révélé d'un rural authentique qui cherche à retrouver ses origines tout en se préservant des menaces extérieures. Ainsi le déclin démographique et économique des "inter-rurales" contribue à l'urgence d'une part engendré des difficultés pour les associations traditionnelles, et d'autre part, a contribué à donner naissance à une nouvelle forme de vie associative, dans ce qui est une nouvelle société rurale qui est à la recherche de son identité. On peut reprendre à notre compte la question posée par P. MEUDRAS (2): "Le rôle des associations sur le plan social, n'est-il pas de renforcer les identités collectives?"

(1): RENARD JP. 1974. Les associations dans le haut-pays d'Artois. colloque de l'ADP. LILLE.

(2): MEUDRAS, P.: 1971. rapport de synthèse au colloque de l'ADP. Lille. déjà cité.

Ce renouveau de la vie associative est certainement la meilleure preuve de la volonté de vivre en milieu rural, de crier son attachement au pays. Cependant les ruraux disposent-ils réellement des moyens nécessaires pour arriver à cette fin?

C'est aussi dans la domaine de la vie politique et de la vie religieuse, que s'expriment parfaitement les comportements ruraux. La vie politique permet de bien saisir l'individualisme, le refus de tout obéir, le goût de la discrétion au public, la peur du ridicule, autant de comportements ou de traits de caractères qui correspondent parfois aux habitants des Hautes Terres Artésiennes, en particulier aux agriculteurs. Certes, les paysans sont en général peu politisés, sans doute à cause de leurs préoccupations professionnelles, mais ils sont toutefois intéressés à la vie politique surtout communale. Leur souci majeur paraît être la sauvegarde de l'autonomie de la commune. Dans la majorité des petites communes, la gestion communale est assurée par des agriculteurs. A l'aide de l'annuaire BAVET-ABEAM (édition de Fin-de-Mai de 1991), nous avons pu relever quelles étaient les professions des maires et de leurs adjoints. Dans la plupart des cas, les premiers citoyens de la commune sont tous, ou presque tous, des agriculteurs. En voici quelques exemples: Montville (64 hab), Canettenont (50 hab), Sapelle-Fermont (43 hab), Soulle ont (19), Croisette (297 hab), Azincourt (210 hab), Bailleul-aux-Cornailles (230 hab), Bailleul-les-Pernes (311 hab), Berles-Monchel (347 hab), Blangerval-Blangermont (109 hab). Tous ces exemples ont été pris au hasard, mais ils montrent la prédominance des petites communes dans lesquelles, la majorité des actifs et de leurs

familles vivent de l'agriculture. Dès lors il est tout à fait normal de trouver à la tête de la communauté locale, des représentants des catégories socio-professionnelles les plus répandues. (tableau n° 28)

TABLEAU N° 28. Les catégories socio-professionnelles dans quelques communes. D'après le RSP 1975.

Communes	A.A	C.P.P.L	E	C
Azincourt	57.7%	19.2%	1.9%	19.2%
Sailleul-aux-C.	49.4%	10.4	4.7%	32.8%
Sailleul-les-P	35.4	10.1	1.9	41.1
Blangerval-Blan.	57.6	11.8	3.1	23.1
Caumont	85.6	0	3.4	3.4
Capelle-Fermont	48.5	6.1	12.1	27.3
Ronteville	69.2	0	7.7	23.1
-----	-----	-----	-----	-----

Dans certains cas, les agriculteurs, bien que devenus minoritaires dans leur commune, conservent toutefois la direction de la gestion municipale. Cette situation trouve une explication dans les faits suivants:

- Les nouveaux venus, c'est-à-dire les étrangers, ont de moins en moins de chances de se faire élire, et cela le démontre, car ils ont d'abord "faire ses preuves", avant d'être élus par les habitants, avant d'acquiescer le suffrage de la population locale.
- Par ailleurs, dans une commune donnée, il y a souvent un seul homme, une personnalité, un notable, un élu, une personnalité qui a un caractère très bien et qui l'on respecte, qui pour un motif politique quelconque.
- Il est fréquent également de retrouver, en l'espace de longues périodes, les mêmes noms de famille à la tête de la commune.

L'on pourrait presque dire que l'on devient maire de père en fils!. En effet les ruraux votent pour de gros propriétaires-exploitants, pour un homme dynamique respectueux de l'ordre établi, parce que lui même est attaché au terroir par plusieurs générations qui l'ont précédé. On découvre à travers ces comportements électoraux, un phénomène d'endocratie, c'est-à-dire qu'au sein d'une communauté fermée, qui a vécu pendant de longues décennies en vase clos, le pouvoir communal est revenu à la même famille qui trouvait là, la reconnaissance publique de sa propre réussite.

-Les agriculteurs sont encore parfois associés à la vieille noblesse terrienne. L'on peut encore trouver dans certaines communes des Hautes Terres Artésiennes, à la tête de la municipalité ou au sein du conseil municipal, le châtelain local, lui-même souvent passé à l'agriculture. On retrouve à travers cette très vieille alliance, la reconnaissance et le respect que l'on doit manifester à la famille des notables locaux. Peu importe en fait l'étiquette politique de tels hommes. On élit leurs noms, parce qu'ici on est certain qu'ils défendront les intérêts de la commune, du canton; parce que de mémoire d'homme ces familles ont toujours vécu dans ce milieu.

Enfin, plus rarement dans les petites communes rurales, il arrive que le maire ne soit pas un agriculteur, mais qu'il soit par contre artisan ou commerçant. (Safotier, électricien...), c'est-à-dire quand même une personne bien connue de tous. La "montée" au pouvoir local des professions libérales est plus fréquente dans les bourgs et les chefs-lieux de cantons, où là, déjà, l'étiquette politique du candidat devient un critère de choix et donc de vote. Dans les chefs-lieux de cantons, apparaissent à la tête de la commune, les nouveaux notables

(médecins, avocats, antiquaires...) comme le montrent les exemples de Frévent, Leuchin, Avesnes-le-Comte. Dans ces cas, les agriculteurs deviennent conseillers municipaux ou parfois adjoints.

C'est au travers des élections cantonales que la position modérée de l'électorat rural s'exprime parfaitement.

TABLEAU N°29. Quelques résultats d'élections cantonales récentes. 1° tour Mars 1979.

Cantons	% votants/ inscrits	P.C.	P.S.	Divers	Majorité	en % des suff. expr.
Fauquembergues	89.26%	5.49	64.45	30.06%		
Lumbres	87.85%	8.11	51.32	40.57%		
Etaples	74.68	25.45	21.62	52.92		
	idem	idem	idem	UDF..	R.P.F.	
Avesnes-le-C	86.36%	9.2	28.59	46.71		13.46
Saint-Pol-T	74.56	15.44	28.02	52.75		5.98

Aide à l'interprétation du tableau N°29.

1° colonne: les cantons

2° colonne: Pourcentage de votants par rapport au total des inscrits.

3° colonne: Pourcentage des suffrages exprimés obtenu par le Parti Communiste.

4° colonne: idem pour le Parti socialiste.

5° colonne: Divers majorité ou selon le cas, uniquement pour l'UDF et Majorité présidentielle.

6° colonne: idem pour le R.P.F.

On peut dégager de ce tableau une foule de renseignements exprimant clairement les comportements politiques de ce monde rural.

-Tout d'abord, on constate qu'en milieu rural profond, comme dans les cantons de Fauquembergues ou d'Avesnes-le-Comte,

la participation du corps électoral aux décisions cantonales est forte:au moins 85% de votants.Se score montre combien les ruraux et agriculteurs sont attachés à leur pays et dès lors ils accordent un grand intérêt à la politique cantonale dont les objectifs demeurent toujours très concrets.Par contre, cette participation fléchit quelque peu dans le canton d'Étaples,qui présente un caractère mixte -urbain sur la côte, rural sur le plateau;ouvriers et employés sur la côte,agriculteurs dans l'intérieur du canton.

-Le corps électoral rural manifeste une réelle personnalité dans ses choix.Ainsi,en règle générale,les candidats cantonaux qui se représentent,sont élus sans grandes difficultés.C'est le cas par exemple dans le canton d'Yvertoing-Les-Bois en 1973, où le candidat de l'"Action sociale et familiale" fut élu avec 63% des suffrages exprimés contre 24% pour le principal adversaire du Parti Socialiste;Dans le canton de Saint-Paul-sur-Ternoise,le candidat "Républicain indépendant" fut élu en 1973 avec 58% des suffrages exprimés.Il fut réélu en 1979 avec l'étiquette "Majorité présidentielle" avec 57% des suffrages exprimés,contre moins de 20% pour le candidat du PS.Dans le canton d'Étaples,le candidat de l'"Action sociale et familiale" fut élu en 1973 avec 56. 5% des suffrages exprimés. Il fut réélu en 1979,avec l'étiquette "Nouveaux Majorité" avec 53% des suffrages.Dans le canton de Fauquembergues,le candidat du Parti Socialiste conserve une majorité satisfaisante d'une élection à une autre:déjà élu en 1973 avec 56% des suffrages exprimés,il fut réélu en 1979,avec 64% des suffrages.De même;dans le canton de Lumbres,le candidat du Parti

socialiste conserve toujours une majorité absolue.

-Les candidats, dont l'étiquette politique les situe aux extrémités de l'éventail des familles politiques françaises, ne réalisent en général que de faibles scores en milieu rural. C'est tout particulièrement le cas pour le Parti Communiste, mais aussi pour le RPF ou le Front National. Par contre, ces dernières élections cantonales confirment la "centrisme" politique des Hautes Terras Artésiennes, tantôt glissant vers le centre-gauche, tantôt vers le centre-droite. Une répartition ici peut-être un certain attachement à la "Troisième Force", réformatrice et modérée. Selon une hypothèse formulée, on cumulent les suffrages du Parti Socialiste et ceux de la majorité présidentielle ou de l'UDF, l'on obtient toujours un score supérieur à 75%.

Cette position modérée de l'électorat rural se retrouve au moment des consultations nationales, législatives ou présidentielles. Ainsi au deuxième tour des élections présidentielles de 1974, Valéry Giscard d'Estaing réélu sur les Hautes Terras Artésiennes, un résultat très satisfaisant, en obtenant fréquemment plus de 50% des suffrages exprimés. En outre, on remarquera que le Président de la République actuellement en fonction, obtint davantage la confiance des ruraux, que Pompidou en 1969, probablement parce que ce dernier était alors opposé à un candidat centriste, Poher. De même à gauche, un candidat socialiste ou radical-socialiste obtient toujours de meilleurs résultats qu'un candidat communiste. Ainsi F. Mitterand obtint nettement plus de suffrages exprimés en 1974, que Duclos en 1969, lors du premier tour des élections.



Dans le domaine de la vie religieuse, les Hautes Terres Artésiennes font figure de pays à tradition catholique. La proportion de personnes assistant à la messe hebdomadaire demeure forte dans ces campagnes. Différents auteurs ont essayé de mesurer cette pratique. J. LANDRIEU donne 49% des hommes et environ les deux-tiers des femmes, dans le canton d'Hucqueliers. J. COUDOUX (1) utilisant quelques données relatives à la pratique religieuse dans le département du Pas-de-Calais, issues de l'"Enquête Boulard", constate combien les différences de comportements entre le monde rural et urbain sont importantes. De même au sein des régions rurales du département, les habitants des hautes terres assistent, dans de plus fortes proportions, au service religieux hebdomadaire. On distingue ainsi plusieurs régions:

- Là où l'assistance aux offices ordinaires est faible ou nulle, c'est-à-dire moins de 25% de la population âgée de plus de 12 ans; il s'agit essentiellement de régions urbaines et péri-urbaines comme le Salentois, le secteur d'Arras, l'agglomération bouloonnaise, les Bas-Thiérache picarde, l'agglomération d'Arras, le bassin houiller, l'Artois et la vallée de la Scarpe.
- En revanche, dans les zones rurales, le taux d'habitants aux offices est en général supérieur, variant de 30% à 40% ou plus, pouvant atteindre 50% dans les pays de Lévantois et de Liégeois.
- Parmi toutes les zones rurales, les Hautes Terres Artésiennes dans leur ensemble, correspondent aux pays à plus forte participation religieuse, de 35% à 45% de la population âgée de plus de 12 ans. Ainsi la pratique d'assistance apparaît plus importante sur les Hautes Terres Artésiennes que dans le Bas-Artois

(1): COUDOUX, J. 1971. La pratique religieuse dans le diocèse d'Arras.

oriental ou encore que sur les plateaux picards du Montreuillois

C'est à l'occasion des grandes cérémonies annuelles, comme celles de Pâques, que la participation aux offices religieux devient encore plus sensible; dépassant fréquemment le seuil des 60% pour le sexe féminin, contre 40 à 45% pour le sexe masculin. En effet, aller à l'église est surtout le fait de la femme. Cependant les hommes ne se permettent pas de railler l'Eglise et la Religion. Par contre il est certain que l'attitude envers la religion est essentiellement un conformisme respectueux, que la pratique religieuse s'est progressivement vidée de sa substance première. Le rite subsiste par habitude, par conformisme social. C'est une tradition respectable, un ordre social établi. Que pensera le voisin si nous n'assistons pas à l'office religieux? Dans les villages, chacun connaît autrui, et chacun doit se conformer à l'image que se donne le groupe social, de l'individu en particulier. Bien singulier serait celui qui ne prendrait pas en considération, cette règle sociale primordiale.

LA RURALITE DES HAUTES TERRES ARTESIENNES PEUT ETRE EGALEMENT ANALYSEE A L'AIDE DES RELATIONS VILLES-CAMPAGNES.

Dans la région du Nord-Pas-de-Calais, comme dans de nombreux autres exemples régionaux, la polarisation - élément très important de l'organisation de l'espace - relève de la nature et de la complexité du réseau urbain existant. Pour le cas précis des Hautes Terres Artésiennes, nous avions

déjà constaté que les principales villes du Pas-de-Calais leur étaient extérieures et périphériques. L'absence de villes grandes sinon moyennes, peut être certainement considérée comme un critère de définition de la notion d'espace périphérique ou résiduel. Lambres ou Saint-Pol-sur-Ternoise n'ont guère les dimensions de grandes villes, même si Saint-Pol-sur-Ternoise joue un rôle régional de premier ordre en milieu rural. Leur taille modeste leur confère néanmoins une fonction et un intérêt très supérieurs à ceux des autres chefs-lieux de cantons ou bourgs, possédant eux-mêmes certains équipements et assurant divers services à la population rurale environnante, comme Hucqueliers, Hauchin ou Pas-en-Artois. Ainsi, compte tenu de cette hiérarchie, constatée intuitivement, des centres de travail et de services, la polarisation de l'espace haut artésien devra être abordée à plusieurs niveaux.

Divers critères contribuent à déterminer le niveau et la force de polarisation spatiale des centres attractifs. Certains éléments de polarisation ou d'attraction régulière, fréquente, participent à la définition du cadre de vie banal, comme par exemple les navettes quotidiennes de travail, les transports scolaires, ou encore les tournées presque quotidiennes de certains commerçants ambulants. Cependant ces critères peuvent avoir des effets spatiaux dont l'ampleur et la pertinence sera plus ou moins grande, en fonction de l'environnement micro-régional ou local: ainsi l'étendue et l'intensité des navettes de travail pourront être fonction du degré de ruralité de l'environnement immédiat du centre attractif, car dans un milieu demeure profondément agricole, nous

savons que la mobilité de la population active est en général limitée. Par ailleurs la taille des établissements offrant les emplois, conditionnera également l'étendue de l'aire de recrutement des salariés. Par ailleurs, un centre pourra plus ou moins étendre son aire d'attraction en fonction du réservoir de main-d'œuvre disponible et adéquat que constitue le milieu rural environnant: ainsi les structures par âge et par sexe de cette population, son niveau de qualification; professionnelle, la présence ou l'absence d'unités d'établissements créateurs d'emplois pourront aussi expliquer l'organisation de l'espace polarisé. Enfin la qualité et la densité des moyens de transports collectifs, des voies de communication, constitueront selon le cas, un avantage ou un obstacle à l'attraction de l'aire polarisée par un centre. Par ailleurs une attraction plus épisodique, quoique essentielle pour comprendre l'organisation régionale des Hautes Terres Artésiennes, est organisée par la recherche de certains services ou emplois ou par la nécessité d'assurer certains achats de volume, non quotidiens et non réguliers. Dès lors l'organisation spatiale et financière d'une région, la distribution de certains services spécifiques comme les bibliothèques, magasins de meubles et d'habillement, les agences immobilières, de voyages, et même à un autre niveau, le magasin de chaussures, de cycles et de motocycles, constituent des critères de polarisation essentiels. (voir liste en annexe). La presse régionale est souvent retenue comme facteur de régionalisation. Cependant les éditions locales ou micro-régionales des principaux journaux du Nord-Pas-de-Calais échappent aux villes des Hautes Terres Artésiennes, puisque les sièges des éditions se situent à

Arras, Saint-Omer ou encore à Montreuil-sur-Mer. Seule la petite ville de Saint-Pol-sur-Ternoise possède un tirage spécifique qui est "L'Abcille de la Ternoise". Cet hebdomadaire est tiré à 12.000 exemplaires (février 1977) qui sont diffusés à travers les cantons de Saint-Pol-sur-Ternoise, d'Aubigny-en-Artois, Avesnes-le-Comte, Auxi-le-Château, La Paroisse, Mauchin, Hecq et Fruges. De même après avoir constaté les lacunes du réseau urbain des hautes terres, il est indéniable de bien distinguer les effets polarisateurs engendrés soit par des centres intérieurs à la région, soit par des centres extérieurs, dont la nature et l'intensité peuvent néanmoins être différentes, étant donné les inégalités de taille qui opposent Calais ou Boulogne-sur-Mer, Fruges ou Fren, par exemple.

Un ouvrage récent, fruit de la collaboration de SETEM et de la FROA, sous la direction scientifique de A. PIATIER (1), propose un classement des 109 pôles attractifs du Pas-de-Calais. Au sein de cette liste, figurent 12 centres appartenant aux Hautes Terres Artésiennes ou se situant juste à leur contact, soit moins de 30% de l'effectif départemental, alors que cette région regroupe environ 40% des communes du Pas-de-Calais. Cette simple remarque nous permettrait-elle déjà de parler de sous-représentation ou de sous-encadrement des hauts pays artésiens? Par ailleurs, la lecture du classement des pôles attractifs laisse apparaître un autre phénomène: l'inégale distribution hiérarchique au sein de la région étudiée. En divisant la série des 109 centres en quatre parties égales, on constate une nette sous-représentation des Hautes Terres Artésiennes entre la 55<sup>e</sup> et la 12<sup>e</sup> places.

(1): PIATIER, A.: 1979. Radioscopie des communes de France.

Ceci signifie sans doute que cette région manque de petits centres ruraux disposant d'un minimum d'équipements, assurant les services élémentaires, et dès lors capables de dynamiser un ensemble de petites communes rurales ou tout au moins de fixer sur place la population concernée. Cette lacune qui nous paraît grave quant à l'avenir des hauts pays, est sans doute l'expression d'une déstructuration lente et ancienne de cet espace. En d'autres termes, si nous faisons abstraction des principales villes et des chefs-lieux de cantons, le sous-équipement et le sous-encadrement apparaissent encore plus évidents. Cette situation fut en fait déjà constatée en 1985 par S. PETIT, (1) qui, dans le conclusif de son travail, affirmait en étudiant les cantons d'Auxi-le-Château, Houdin et Le Parcq, que "parmi les 12 centres ruraux, trois ont une zone de rayonnement indiscutable (Houdin, Fagnant et Auxi-le-Château); il s'agit de trois communes où l'on se rend le plus souvent et où est concentré le matériel agricole, les services, administratifs, établissements scolaires; les autres centres ont un rôle plus limité. La concentration de ces trois centres a été souvent vécue en fait par les autres communes, surtout dans le domaine d'intérêt général rural (se partageant bien peu d'établissements et d'individus exerçant une activité. Surtout ces établissements et individus ont actuellement en voie de repli partiel (institutions, préfères, commerces)".

Repli partiel, concentration et disparition partielle de certains services hors du milieu rural traditionnel, vécu quotidiennement, n'est-ce pas là les signes réels d'une déstructuration régionale ou tout au moins d'une reconversion profonde?

(1): PETIT, S. 1985. Les centres ruraux dans le cadre de trois cantons du Haut-Artois: Auxi, Le Parcq et Houdin. LILLE I.

Un mouvement irréversible de concentration des services ruraux sur quelques pôles, est né et s'est progressivement imposé. Un retour aux conditions de vie passées est désormais impossible: on ne voit pas comment l'on pourrait recréer et maintenir en vie, des commerces, des services, des activités non-agricoles dans les multiples micro-communes. Désormais la restructuration de ces espaces, leur relance économique devra prendre appui sur les quelques pôles attractifs essentiels; en particulier les chefs-lieux de cantons.

Dans le cadre d'une étude réalisée avec la collaboration de M. HEBBERT, (1) nous avons proposé un classement départemental des centres attractifs, plus restrictif que celui qui fut établi par l'équipe de recherche de A. PIATTEU. Pour ce faire, nous avons utilisé un ensemble de 21 services (PIATTEU, opus cité, p164), parmi lesquels se trouvaient certains critères spécifiquement urbains, provoquant les sévères discriminations entre les centres; notamment le cinéma, les théâtres, les cliniques et hôpitaux, les rédactions spécialisées, les laboratoires médicaux, les magasins d'habillement, les bijouteries ou bijouteries, les architectes et sculpteurs... Cependant avant de nous lancer dans une telle exploitation, très lourde à manipuler, puis à cartographier, il nous fallait définir avec rigueur la notion de pôle puis de proposer un classement. Tout d'abord, après une rapide analyse statistique de la distribution des coefficients d'attraction des communes, nous avons fixé un seuil minimum à 100. Le coefficient d'attraction est calculé comme une somme pondérée de tous les déplacements de chaque commune vers un pôle donné. D'emblée toutes les communes présentant un coefficient d'attraction inférieur à 100, étaient

(1): HEBBERT, M. et BEVARD, JP. 1970. Enquête sur les migrations à LILLE.

exclus de l'analyse, parce que ne dépassant pas d'un niveau suffisant pour pouvoir justifier leur place dans la hiérarchie départementale des pôles. Après ce premier filtre, subsistaient encore 140 communes dont certains ne devaient leur maintien qu'à la présence d'un ou de quelques services très spécifiques, comme un centre d'insémination, une salle de cinéma, un important magasin d'ameublement, ou encore une coopérative agricole. Pour cette raison, la barre de sélection fut portée à un niveau supérieur: le seuil minimum requis fut de 250 pour l'attraction globale, et l'on exigeait en outre l'existence de deux coefficients d'attraction au moins égaux à 35, soit environ 10% des déplacements pondérés des consommateurs résidant dans les communes concernées. Le coefficient d'attraction étant par ailleurs, le coefficient d'attraction calculé sur une seule commune. Dès lors nous obtenions un total de 74 communes attractives sur les 691 communes composant le département, parmi lesquelles figuraient les sept chefs-lieux d'arrondissements (Arras, Béthune, Boulogne-sur-mer, Cambrai, Lens, Montreuil-sur-mer et Saint-Omer), 27 chefs-lieux de cantons - il faut cependant que 5 chefs-lieux de cantons aient exclus de cette liste: Avion, Cambrai, Lannoy, La Fère et La Fèreq-, et 42 communes sans fonction administrative supra-communale. En passant en considération à la fois le nombre de communes attractives, une certaine intensité, le coefficient d'attraction globale des communes et le nombre de cantons dépendants, une hiérarchie des pôles à trois niveaux semble s'épurer.

Parmi les pôles du premier niveau, nous faisons figurer à côté des sept chefs-lieux d'arrondissements,



les centres d'Hasdin et de Saint-Pol-sur-Ternoise. Cependant au sein de ce premier groupe, un classement nuancé est nécessaire; on distingue un pôle supérieur qui est Arras, trois centres de premier ordre régional avec Saint-Omer, Souleigne-sur-mer et Béthune, deux pôles de deuxième ordre (Saint-Pol-sur-Ternoise et Hasdin) et enfin trois centres de troisième ordre régional qui sont Calais, Nortreuil-sur-mer et Lens. Parmi les pôles de deuxième niveau, figurent quelques centres des Hautes Terres Artésiennes, de la façon suivante:

- Les sous-centres authentiques : Cambrai-la-Lys, Douvres, Bapaume mais aussi BEUVRENT et SOUSSA.
- Les sous-centres de deuxième ordre: LAMBER, Marquion, MESPERS-la-ROITE, Sedes, ANYS-LE-CHATELAIN, Anduval, ANSISY-en-ARTOIS.
- Les sous-centres de niveau inférieur: FONDREUILLES, Landu, Étaples, Liéques, Nain-les-Fontaines et Thérouanne.

Enfin, parmi les pôles de troisième niveau (49 unités), certains appartiennent également aux Hautes Terres Artésiennes, ainsi Bernes-en-Artois, Fresnoy, Busqueviens, Pas-en-Argonne, Vanducourt, Tineques, Flersy-sur-Ternoise, Louba et Aoustin. Au total, 109 centres des Hautes Terres Artésiennes appartiennent à la liste des 26 pôles attractifs du département soit 22%; il semble que cette région soit nettement mieux représentée au niveau des pôles de deuxième catégorie, que dans les deux autres groupes.

Le coefficient d'attraction globale attribué aux 109 pôles, par l'équipe de chercheurs dirigé par A. PIATIER, demande aussi un temps de réflexion. En effet des discontinuités existent entre les centres classés. Ainsi Saint-Pol-sur-

Ternoise arrive en deuxième position dans le classement général derrière Arras, mais l'énorme différence existant entre les deux coefficients, est déjà un puissant révélateur de la suprématie écrasante du chef-lieu de département: 8776, mais aussi des faiblesses relatives des autres villes. (5268 pour Saint-Pol-sur-Ternoise). En outre ce qui peut paraître encore plus significatif, ce sont les "trous" qui existent entre Saint-Pol-sur-Ternoise et les autres pôles attractifs des Hautes Terres Artésiennes. Aucun autre centre n'obtient en effet un score égal à 2000: Fruges arrive en 10<sup>e</sup> position avec 1854 points et Frévent en 12<sup>e</sup> place avec un total de 1851 points. Le total des centres des hautes terres totalisant chacun 1000 points ou plus. En revanche, d'autres chefs-lieux de cantons obtiennent un coefficient moyen, voire même franchement inférieur: c'est le cas tout particulièrement pour Pas-en-Stréchaux, Courcielles-Leges ou encore Hauchin. Ce bilan traduit la concentration d'un grand nombre d'équipements et services de certains pôles attractifs des hautes terres ainsi que la discontinuité de la hiérarchie.

Après l'intensité du rayonnement des pôles, exprimée à l'aide du coefficient d'attraction globale, il faut aussi tenir compte de l'aire géographique d'attraction, exprimée, quant à elle, par le nombre de communes ayant cité le pôle x, comme but de déplacement, au moins une fois, pour un commerce ou pour un service quelconque. Une fois de plus Saint-Pol-sur-Ternoise se détache nettement de l'ensemble, citée par 156 communes (contre 506 pour Arras), laissant très loin derrière elle les autres chefs-lieux de cantons comme Fruges, Lumbres ou Avesnes-Le-Comte. Par ailleurs l'aire d'attraction

d'Hucquelliers, d'Auxi-le-Chateau, de Pas-en-Artois ou de Heuchin, à en lire le nombre de communes se référant à elles, apparaît spatialement limitée. Saint-Pol-sur-Ternoise et Hesdin, d'après le nombre de communes les ayant respectivement citées, sont assez comparables. Cependant leur coefficient d'attraction globale les sépare nettement, en faveur de Saint-Pol-sur-Ternoise. Cette comparaison nous amène à penser que l'attraction de ce pôle sur ses communes dépendantes est plus totale plus intense. De même, à un niveau inférieur, Frévent (52 fois citées) et Beaurainville (55 fois) peuvent être comparées. Cependant le coefficient d'attraction de Frévent (186) est plus que deux fois supérieur à celui de Beaurainville (84). Une nouvelle fois, on pourra affirmer, qu'en regard de l'étendue spatiale de son attraction, Frévent exerce un pouvoir d'attraction dans sa région qui apparaît plus puissant, plus concentré, par l'intermédiaire des flux convergents vers elle. De la même manière, on mettra en évidence la supériorité de l'attraction de Hucquelliers, Perpes-en-Artois, Le Bous, Aubigny-en-Artois et Auxi-le-Chateau sur leur environnement rural respectif. C'est ce que montre le tableau n°30.

TABLÉAU N°30. Comparaison entre l'intensité du rayonnement du pôle et l'étendue spatiale de son rayonnement.

Pôle	Coeff. attraction	Nombre de communes dépendantes
LIGNES	1447	42
ARDEES	1367	46
AVESNES/E	1053	44
AUBIGNY/A	1018	40
FOUDAIN	808	40
HUCQUELIERS	867	29
ETAPLES	683	29
PERPES	958	31
BEPCV	693	32

De même pour mémoire citons, dans l'ordre le coefficient d'attraction, puis le nombre de communes ayant cité ce pôle: Hénil-Bacumont (663/30), Thérone (550/32), Auxi-le-Château (936/20), Harnant-Fentes (143/22), Rivière (97/20).

Pour chacun de ces centres il est possible de déterminer la valeur ajustée du coefficient d'attraction, qui est calculée de la façon rapide suivante:

Somme des coefficients d'attraction  
-----x'bre de communes ayant  
Somme nbre communes ayant cité. cité le centre X

Il devient alors très intéressant de comparer le coefficient d'attraction réel à celui qui a été ajusté en fonction de cette donnée. On en déduit que Fruges, Frévent, Luthieu, Avaincourt, Aubigny-en-Artois, Auxi-le-Château, Harnant-Fentes ou Bernes-en-Artois exercent chacune une attraction, d'importance certes variable, intensive sur leur environnement. Seulement après avoir procédé aux mêmes calculs, il paraît clair que Flangy-sur-Trépoies ou Thérone, Fresnoy ou Courvailla-Les-Loges, Bouchain ou Maubain..., certes tous de centres de communes les ayant citées au moins une fois, possèdent un pouvoir attractif plus superficiel ou plus diffus. Ceci confirme bien ce que nous avions suggéré précédemment: une certaine tendance de concentration des pouvoirs d'organisation régionale au niveau des centres de deuxième catégorie et plus généralement au niveau des chefs-lieux de cantons, exception faite de Frévent et de Bernes-en-Artois.

La nature, le nombre et la qualité des équipements possédés par les pôles attractifs peuvent expliquer la diversité des situations. De même la localisation géogra-

phique de ces centres peut contribuer à l'explication du caractère plus ou moins intensif de leur attraction respective. Ainsi Feuchin, bien que chef-lieu de canton, est supplanté par Pernes-en-Artois, en ce qui concerne les équipements et services non administratifs. De même, Le Parcq, qui n'apparaît pas dans le classement, voit les fonctions d'organisation et de polarisation de l'espace lui échapper. A l'étroit, entre Hesdin et Saint-Pol-sur-Ternoise, ce canton possède une structure spatiale éclatée car les équipements commerciaux, les services divers sont dispersés en plusieurs centres, ce qui a pour effet de limiter leur pouvoir attractif. (Elangy-sur-Ternoise et Auchy-les-Hesdin). Beaumetz-les-Loges, quant à elle, voit son pouvoir d'attraction très limité à la fois dans l'espace et en intensité car la gamme de ses équipements présente de multiples lacunes, alors que par ailleurs - et faut-il voir dans ce fait une relation de cause à effet? - Arras, première ville du département, est toute proche. En revanche, Fruges, Busquelliers, Fauquembergues, Avesnes-la-Comte, Aubigny-en-Artois et même Luchras, malgré la proximité de Saint-Omer, développent leur espace de dépendance, sans partage, d'autant plus aisément que les autres communes sont plus ou moins dépourvues des équipements élémentaires. Sans de tels cas, on serait tenté de parler de structures spatiales centralisées.

En conclusion, on rappellera d'une part, le poids régional de Saint-Pol-sur-Ternoise qui apparaît sans aucun doute, comme le pôle attractif le plus important, tant en superficie qu'en intensité. D'autre part, en règle générale, les autres chefs-lieux de cantons figurent parmi les pôles

attractifs de deuxième ou de troisième niveau départemental. Enfin selon les cantons, la structure d'organisation de l'espace haut-artésien apparaît soit éclatée, soit centralisée. Il nous faut dès lors rechercher quels sont les éléments explicatifs d'une telle hiérarchie régionale.

Pour ce faire, nous avons retenu un ensemble de critères permettant d'expliquer cette hiérarchie régionale. Sans, se tenir de l'information à maîtriser et de la finalité de cette recherche qui consiste à mesurer la pertinence ou le pouvoir discriminant de chaque critère, l'analyse factorielle fut retenue. Un ensemble de 41 paramètres fut donc sélectionné et ils furent répartis de la façon suivante: commerces de produits alimentaires, commerces et activités artisanales de production destinées à l'équipement de la maison, commerces et services concernant l'équipement et l'entretien de la personne, équipements et services médicaux et para-médicaux, loisirs et animation, équipements et services destinés à l'agriculture, les hôtels et restaurants, commerces et services associés aux moyens de transports, les services financiers et les heures de loisir, les équipements scolaires de niveau secondaire. Un traitement des données selon la procédure de l'analyse factorielle montre que 7 valeurs propres, dans 7 axes, expliquent chacune au moins 5% de l'inertie totale, ce qui signifie que l'information est assez dispersée dans le système; en effet le cumul des 7 premières valeurs propres ne donne qu'environ 60% de l'inertie totale. Cependant le premier axe explique 19% de l'information totale alors que tous les suivants n'atteignent jamais le seuil des 5%. En cumulant l'axe 1 avec soit l'axe 2

soit 3, soit encore le quatrième, on obtient dans tous les cas un pourcentage d'explications du système factoriel assez comparable:

- Synthèse des axes 1 et 2: 27.925%
- Synthèse des axes 1 et 3: 27.133%
- Synthèse des axes 1 et 4: 27.031%

De ce fait c'est le premier axe qui livre le plus d'enseignements de plus grande portée et d'intérêt général quant à la compréhension de la structure régionale des grandes zones. Ce premier axe s'organise de la façon suivante, en fonction de la contribution de certaines catégories et de leurs coordonnées:

TABLEAU n°31. Les variables les plus contributives sur l'axe 1, analyse factorielle en correspondance.

coordonnées négatives	coordonnées positives
librairie	superficie
professions;maquillage	anciens édifices sur des terrains
banques et établissements financiers	marchand et réparateur de machines agricoles
artistes	maquillage
établissements scolaires de secondaires.	marchand et négociant en matériaux
tailleurs-décorateurs	marchand et réparateur de cycles et vélos-cyclos.
hygiène	

Cette appellation de paramètres à l'axe du fort contributeur permet de saisir le sens du premier axe. De côté des coordonnées négatives, figurent certains commerces et services discriminants, permettant d'établir une hiérarchie des pôles. Ils traduisent essentiellement à notre avis, la fonction urbaine, par le biais des équipements et des services d'entretien de la personne, des équipements et commerces de

loisirs (librairie, photographes), les services financiers, éducatifs et médicaux spécialisés. En revanche, du côté des coordonnées positives apparaissent essentiellement, soit les commerces et l'artisanat de production en général très diffus c'est-à-dire donc les moins spécifiques comme les menuiseries ou les maçonneries, soit des activités relativement banales qui ne mettent pas en évidence, les pôles supérieurs de l'organisation de l'espace régional; soit encore un ensemble d'activités définissant le centre rural agricole. Il s'agit en fait d'activités particulières, destinées à satisfaire les besoins du monde agricole et qui ont pu, de par leur spécificité, résister partiellement au mouvement de contraction. Cependant on note l'absence des centres d'incubation artificielle ou des coopératives agricoles. Dès lors ne figurent pas au sein de cette liste, les "Établissements agricoles ruraux", c'est-à-dire ceux qui, dans le domaine technique, commercial, exercent réellement un large rayonnement extérieur. Ainsi pour pouvoir obtenir une esquisse typologique des centres en fonction de la nature et du nombre d'équipements qu'ils possèdent. Les centres les plus représentatives des centres supérieurs, d'intérêt général sont Saint-Pol-sur-Ternoise, qui s'individualise nettement grâce à sa très forte contribution; viennent ensuite Frévent et Fergues mais aussi Pernes-en-Artois. Remarquons que, parmi ces quatre centres, on retrouve les trois principaux pôles attractifs des Hautes Terres Artésiennes, classés par F. F. ALLIER, auxquels il faut ajouter Pernes-en-Artois qui se situe à la 4<sup>e</sup> place dans ce même classement. Par contre la contribution de Lambres,



d'Avesnes-le-Comte ou d'Aubigny-en-Artois est médiocre sur le premier axe. Ceci s'explique par l'absence de porcelainerie, de bijouterie, de parfumerie, de teinturier-dégraissage à Avesnes-le-Comte; Quant à Aubigny-en-Artois, ses lacunes sont du même ordre. Lumbres, enfin, n'offre pas un tableau de services relatif à l'équipement et à l'entretien de la personne, de commerces de loisirs, aussi complet que ceux de Saint-Pol-sur-Ternoise, Frévent ou encore Frugas. Parmi les communes étudiées sur le premier axe, mais dont les caractéristiques sont primitives, figurent Gavron-Saint-Martin, Fillières, Fontenay, Fivillers, Sculty, Fresnoy, Flangy-sur-Ternoise, Diéval et encore La Paroisse. Il s'agit en général de petites communes qui possèdent soit peu de commerces ou de services, soit qui présentent néanmoins des points communs entre-elles, dans la mesure où elles possèdent soit une activité associée au monde agricole, soit une activité artisanale de production. Peut-être que la notion de villages-centres conviendrait assez bien à ces communes.

L'axe 2, bien que ne dégagant pas, comme le précédent, une typologie hiérarchisée des pôles d'intérêt général, offre toutefois des renseignements très intéressants. 3 activités s'imposent nettement sur cet axe grâce à leur très forte contribution respective: les restaurants qui s'appuient à la coopérative agricole et aux anciens pâtisseries ruraux traditionnels. Du côté des coordonnées négatives, l'idée d'un certain niveau dans la hiérarchisation des pôles d'équipement semble se confirmer, dans la mesure où ce ne sont pas des activités banales qui assurent les plus fortes contributions. La coopérative agricole est un élément de rayonnement extérieur important.

Ces paramètres concernent notamment Crépy, Le Parcq, Diéval, Pernes-en-Artois, ou encore Francq, c'est-à-dire des communes qui représentent des niveaux très différents dans la hiérarchie des pôles. Cependant même quand il s'agit d'une petite commune rurale, comme Crépy, dénuée de commerces ou d'activités artisanales même banales, l'existence d'une coopérative agricole engendre un certain type de relations professionnelles épisodiques liées à la fonction agricole, et explique par la même occasion, la place de Crépy et de Francq parmi les 32 pôles des Hautes Terres Artésiennes, retenus par A. PLATIER.

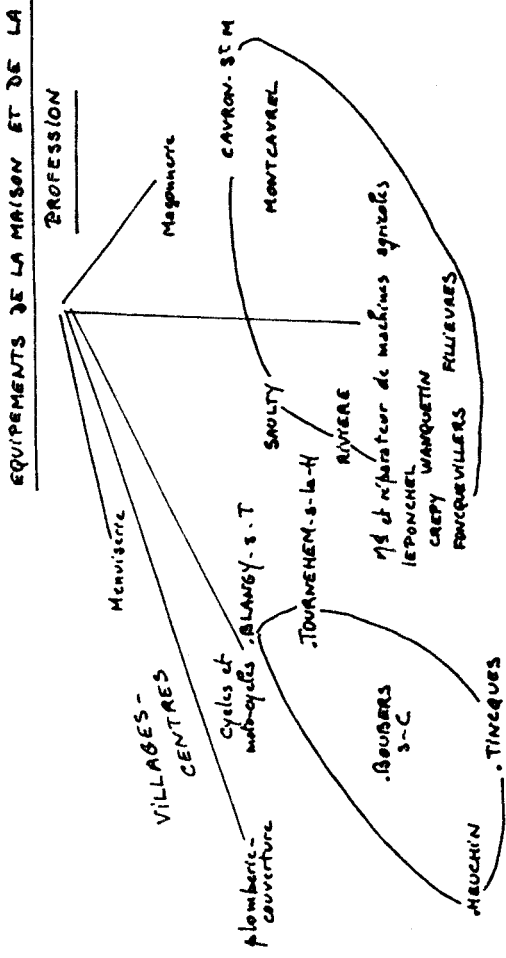
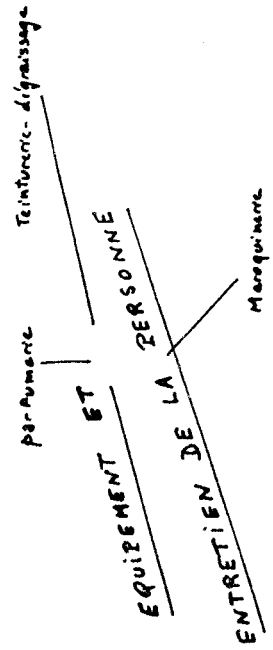
Parmi les communes aux coordonnées positives sur l'axe 2, signalons le cas de Tourneher-sur-la-Mer. Il s'agit d'un centre qui possède déjà certaines lacunes dans la gamme des services et des activités qu'elle offre. Cette constatation demeure valable pour Hauchin, Busquelière ou Pac-en-Artois, qui contribuent aussi, assez bien à la définition de deuxième axe. Tourneher-sur-la-Mer avec ses quatre restaurants et ses sept cafés, Montcavrel et Pac-en-Artois qui possèdent également de tels établissements, accusent une réelle fonction touristique qui s'explique par leur situation géographique, qui engendre des flux migratoires de loisirs. Tourneher-sur-la-Mer est situé dans la vallée de la Mer, au contact de régions paysagères et économiques différentes, entre le pays de Liégeois à l'ouest qui annonce la géographie du Boulonnais, les premières pentes artésiennes menant au Haut-Pays d'Artois, les Vataringues au Nord qui se terminent à la hauteur d'Audruicq. Par ailleurs les forêts d'Eperlecques et de Tourneher sont toutes proches.

Mais il est très probable que la fonction de restauration stimulée par le tourisme, soit également associée à la fonction de passage, assurée ici par la proximité de la RN 43, Calais-Saint-Omer, route très fréquentée par les Britanniques mais aussi par les camions. Montcauvrel, commune rurale située au contact des Hautes Terres Artésiennes et du Pays de Montreuil jouit également d'une situation géographique privilégiée, puisqu'elle appartient à l'entité de la vallée de la Source, très bien organisée sur le plan du développement et de l'animation touristique, grâce notamment à l'association des Restaurateurs, à ses lieux de pêche, le Syndicat d'Initiative et à de nombreuses activités récréatives et culturelles. Ainsi a-t-elle sous l'impulsion de la Chambre de Commerce de Boulogne-sur-Mer et du Syndicat d'Initiative que fut créée cette association de restaurateurs de la vallée de la Source. Ses buts ont de promouvoir le tourisme en présentant des paysages de pays, en organisant des concours de pêche, de randonnée pédestre ou cyclotouristes, en invitant les amateurs de la pêche. Les neuf restaurateurs, fondateurs de l'association, jouent le rôle de la solidarité pour un développement harmonieux et rationnel du tourisme dans cette magnifique vallée. Enfin la proximité de la Côte d'Opale, des routes N. 1 et de la N. 126 convergent vers Montreuil-sur-mer, accablent en fait à cette commune, une situation privilégiée. De même Bre-en-Artois, chef-lieu de canton situé dans un environnement rural pittoresque, très verdoyant et accidenté, avec en particulier la vallée de l'Authie toute proche, est également bien située par rapport à la N. 25, route qui relie Arras et Amiens.

Quant au troisième axe, il ne semble pas dégager d'idée nouvelle d'intérêt général. Se retrouve, parmi les paramètres les plus contributifs, certaines données déjà mises en évidence, soit sur le premier, soit sur le deuxième axe factoriel, comme par exemple, la coopérative agricole, les magasins, les bouilleries, les activités associées à l'agriculture... Cependant il est intéressant de noter que certains commerces, caractéristiques des pôles d'équipement essentiels des Hautes Terres Antérieures, et de la partie ouest de la région, s'apparentent notamment à la profession -bouillier de justice-expression de la fonction de chef-lieu de canton. Ceci signifie sans doute, comme nous l'avons déjà suggéré, que tous les chefs-lieux de cantons des hautes terres ne figurent pas nécessairement parmi les principaux pôles d'équipement; que certains, exception faite de la fonction administrative et scolaire, ne sont que de simples villages dépourvus de commerces sélectifs. Dès lors, et une fois pour toutes, il est indéniable de bien différencier, par exemple, Saint-Pal-sur-Tournon, Prévost, Fruges et Le hameau d'Arce part, Le hameau de la Chapelle, Pas-en-Argence, Leuchin ou Le hameau d'Arce part. Cette hiérarchie et celle des chefs-lieux de cantons, étant d'ordre qui nous paraît important, est reprise par la synthèse des axes 1 et 4. (figure n°34).

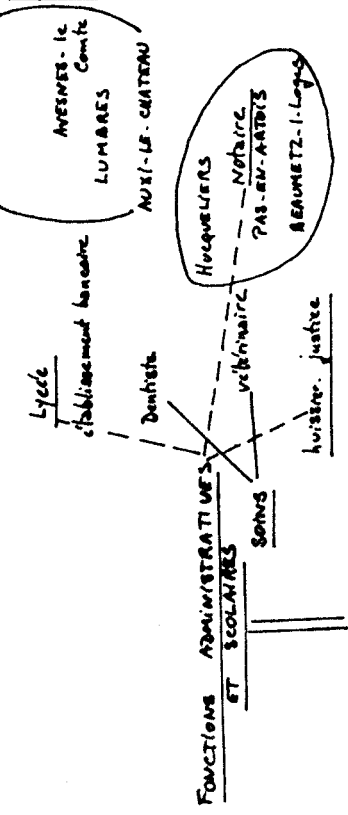
Pour réaliser ce schéma de répartition des données sur l'ordinateur, les divers paramètres ont dû avoir été classés en fonction de leur répartition spatiale (fréquence de distribution), selon une échelle allant de 0 (absence de l'équipement considéré) à 5, note maximale attribuée aux cas de plus forte concentration. En représentant ce schéma, il devenait alors

AXE 4

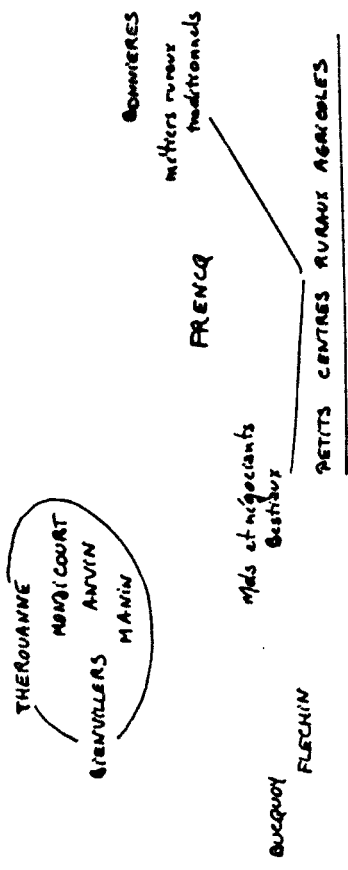


AXE 1

AUSIGNY-en-A.  
FAYEMBERGUES



FONCTIONS CARACTERISTIQUES DU CHEF-LIEU DE CANTON EN MILIEU RURAL.



ANALYSE FACTORIELLE  
POLES D'EQUIPEMENTS ET DE SERVICES  
HAUTES TERRES ARTESIENNES  
SYNTHESE AXES 1 et 4.

J.P.R.

LE PARCQ, DIEVAL

Fig. 31

possible d'attribuer à chaque pôle d'équipement, un coefficient global approximatif, permettant également de définir une typologie fixe des centres de services. Cette méthode permet à Saint-Pol-sur-Ternoise de bien se détacher, en obtenant un coefficient global d'équipements égal à 100. Viennent ensuite dans l'ordre: Frévent (134), Fouques et Le Breuc avec respectivement 114, puis Auxi-le-Château (105), Perroy-en-Artois (91), Avesnes-le-Comte (94). Trois ont une valeur de la transition avec un autre groupe, dont le score total doit être déjà franchement moyen: il s'agit de Fouquerbergues (83), Aubigny-en-Artois et Auchy-les-Moindres (85). Pour les pôles d'équipement que l'on peut considérer déjà de second ordre, on trouve, en commençant entre les valeurs extrêmes de 70, Bligny-sur-Ternoise, Fuocquay, Busquelliers, Thérainnes, Thérainnes, Fouchy-lez-Saivil 40, ce sont des centres de services qui sont moins territoriaux, dont certains atteignent des valeurs de 60, soit inférieures à 10, ce qui ne permet guère de parler de pôles d'équipement. Dès lors nous situons le seuil minimum à 20 points, ce qui donne la classification suivante: tableau n°32

TAFLEAU N°32. Typologie des pôles d'équipement au sein des Hauts Fagnes Artésiennes.

groupes	nommer les localités...
1) Pôles supérieurs d'intérêt général	SAINT-POL-sur-Ternoise.
2) Pôles d'équipement de deuxième ordre	Frévent, Fouques, Le Breuc, Auxi-le-Château, Perroy-en-Artois et Avesnes-le-Comte.
3) Pôles d'équipement de troisième ordre	Fouquerbergues, Aubigny-en-Artois, Auchy-les-Moindres.
4) Centres d'équipement de niveau inférieur	Busquelliers, Thérainnes, Thérainnes, Fuocquay, Bligny-sur-Ternoise.
5) centres d'équipement de villages-centres.	Pas-en-Artois, Fouchy-lez-Saivil, Hauchin, Anvin, Sailly, Bienvillers-au-Foin, Biyères, Tillières, Fléchin, Mandicourt, Courcelles-sur-la-Houie.

L'on pourrait ajouter à cette classification, les petits centres ruraux qui constituent en quelque sorte la base de cette pyramide, comme Montcavrel, Le Paroq, Biubers-sur-Danche, Diéval, Crépy, Foncquevillers, Fonnrières, Monquetin au Manin.

Existe-t-il une corrélation de rang satisfaisante entre ce classement et celui des pôles attractifs proposé par A. PIATIER? En utilisant la formule suivante:

$$r = 1 - \frac{\sum d^2}{n(n^2 - 1)}$$

dù de différence de rang entre chaque classement et pour chaque pôle.

S: somme des différences au carré

n: nombre de centres classés, soit n = 32.

Nous obtenons  $r = 0,784$ . Ce résultat satisfaisant, bien que calculé d'après une série assez courte, semble néanmoins confirmer dans l'ensemble, l'existence d'une relation entre les deux classements proposés. Cependant un certain nombre de discordances mérite une attention particulière. Ainsi la commune de Saulty bien qu'en 28<sup>e</sup> position au sein du classement des 32 premiers pôles d'équipements des hautes terres, n'arrive qu'en 31<sup>e</sup> place dans celui des pôles d'attraction. Cette discordance très nette, qui nous permet d'insister sur les limites de l'aire et de l'intensité d'attraction de Saulty, est probablement la conséquence d'une situation géographique, en fait, favorable. En fait Saulty constitue presque le centre de gravité d'une ellipse formée d'autres pôles attractifs. L'importance varie, et dont l'artère centrale est la P'25. L'attraction de Saulty est très

rapidement concurrencées et limitées par celles d'Arras, d'Avannes-le-Crotoy, mais aussi par celles de Mondicourt, Pas-en-Artois et Sienwillers-au-Pois. De la même façon, on pourrait tenté d'expliquer la différence entre la position d'Auchy-lès-Hesdin au sein du classement des coefficients d'équipements (10°) et sa 20° place d'après le coefficient d'attraction, en fonction surtout de sa position géographique. Auchy-lès-Hesdin, malgré l'existence d'un complexe commercial élémentaire satisfaisant, boucheries, boulangeries, épiceries, d'activités artisanales diversifiées (entreprises de réparation, menuiserie, électricité, peintures...) est relativement peu citée, ce qui, à l'instar de la place de l'attraction, par d'autres communes, car elle se situe aux portes de l'unité urbaine d'Hesdin, qui, d'après l'INSEE, est la troisième pôle attractif du département, citée par 141 communes et totalisant un coefficient d'attraction égal à 3523. Par ailleurs, notre essai typologique, nous avait conduit à classer Hesdin parmi les trois pôles attractifs de premier ordre. En revanche Busquelliers est mieux classée avec son coefficient d'attraction qu'avec celui de son équipement. Bien qu'elle ne constitue qu'un centre d'équipement de niveau inférieur, au sein des Hautes Terres Artésiennes, l'éloignement du centre et l'absence de services divers dans les autres communes voisines, peuvent expliquer au chef-lieu, une certaine surfaite. Busquelliers possède les fonctions administratives, scolaires et médicales typiques des chefs-lieux de cantons mais se trouve particulièrement dénué en ce qui concerne les commerces spécifiques, peu étendus, qui nous avons classés sous la rubrique: équipement et attraction de la personne.



En réalité la plus grande discordance concerne la commune de Fresno: alors qu'elle est placée en 14<sup>e</sup> position au sein du classement des pôles d'attraction des hautes terres, elle n'apparaît qu'en 26<sup>e</sup> position dans celui des coefficients d'équipement général. Fresno, malgré des équipements et des prestations modestes est citée par 69 communes, tout en n'attirant qu'un coefficient d'attraction limité (451). L'attraction exercée par ce pôle apparaît donc diffuse et limitée en intensité. Il est plus que probable que l'existence à Fresno d'un médecin, d'un vétérinaire et aussi d'une école (primaire) explique la large diffusion de l'attraction partielle de ce centre en milieu rural, profond. Ainsi il est clair que la nature de certains équipements de services a été choisie tout particulièrement à l'égard de ceux, les plus coûteux, à l'attraction limitée d'un pôle de référence. Une détermination d'une équipe locale et provinciale majeure de services, à l'usage des communes, est assurée par les services jugés les plus pertinents et ceux les plus coûteux: les équipements scolaires et sanitaires, la santé d'hygiène publique, la rééducation, la culture, le secteur de relations agricoles, la coopération, le cinéma. De tels équipements présentent souvent une profondeur de haute "sécurité" élevée et, surtout, par les services les plus coûteux (scolaire, cinéma et encore l'huissier de justice.) Enfin parmi tous les équipements, ceux qui assurent l'équipement et l'attraction de la commune sont les mieux adaptés de mettre en évidence les centres de services supérieurs.

En conclusion, on constate que l'analyse de la fréquence modale de certaines notes codées de 0 à 5, permet

de confirmer la typologie des centres des Hautes Terres Artésiennes. La note maximale (5) est (videmment) la plus intéressante; ainsi sur 41 critères retenus, Saint-Pol-sur-Ternoise totalise 24 fois la note 5, alors que Frévent ne l'enregistre que 11 fois, Lambres 7 et Fruges 5 fois. Par ailleurs ce sont ces mêmes centres de première ou de deuxième grandeur qui possèdent les équipements les plus complets et les plus diversifiés: Saint-Pol-sur-Ternoise, Frévent, Fruges et Lambres sont les communes qui se voient le plus souvent affectées d'un pôle. Par contre avec Aubigny-en-Artois, Lucquelin, Bas-en-Artois, les distributions fréquentielles se trouvant exceptionnellement transférées. (tableau n° 33)

TABLEAU n° 33. Exemples de distributions d'équipements: fréquence des notes attribuées de 0 à 5 par type de centres d'équipement.

CENTRES	TYPES	0	1	2	3	4	5	Total: 41
St/Pol/T		0	0	2	4	0	24	
Fruges		4	1	12	11	0	0	
Aubigny/A		0	0	1	0	3	0	
Lucquelin		12	0	14	3	3	0	
Bas-en-Artois		21	0	0	3	1	0	
Frévent		20	0	3	0	0	0	

Un exemple par type de pôle d'équipements: du pôle supérieur au petit centre rural.

Après cette présentation générale des pôles d'attraction et d'équipements des Hautes Terres Artésiennes qui nous assure un premier contact avec la notion des relations villes-campagnes, il devient nécessaire d'analyser quelques types de flux, quelques exemples d'attractions géographiques. Nous avons retenu intentionnellement, des cas diversifiés comme l'attraction scolaire, l'animation et l'attraction

commerciale exceptionnelle, les flux de personnes engendrés par la géographie régionale des équipements financiers, ou encore la polarisation de l'espace rural par la localisation des centres d'insémination et des vétérinaires.

Grâce à la Direction Départementale de l'Équipement et à l'Inspection Académique du Pas-de-Calais, nous avons eu connaissance de la liste spéciale des services de ramassages scolaires, mise à jour le 1/1/1979. Ce fascicule ne permet pas d'établir une carte exhaustive de tous les transports scolaires, compte tenu de l'extrême enchevêtrement des liaisons existantes. Par contre nous avons tenté, dans le cadre des Hautes Terres Artésiennes, de recenser spatialement l'attraction scolaire de quelques centres possédant des établissements de niveau secondaire: Lumbres, Thérueanna, Fouquet Longues, Hucqualiers, Fruges, Heuchin, Bernes-en-Artois, Aubigny-en-Artois, Avesnes-le-Cote, Pas-en-Artois, Frévent, Auxi-le-Voteux, Saint-Pol-sur-Ternoise et Auchy-les-Bardis. Pour chacun de ces centres, nous disposons de la liste exhaustive des ramassages d'élèves assurés par divers modes de transports. La valeur scientifique de ce matériau - la mesure de l'attraction scolaire, discutée dans le chapitre précédent, est évidente. L'attraction scolaire est en fait le résultat de l'interaction spatiale et donc elle ne peut pas résulter d'un phénomène géographique de la région polarisée par un centre quelconque. Mais, de ce type de données, ont été, selon la méthode de l'analyse spatiale, supérieures à la région polarisée. En fait, l'analyse de l'attraction scolaire devient plus intéressante quand elle s'applique à des centres à "structure isolée", c'est-à-dire organisés à partir de plusieurs centres; et quand il s'agit d'un

pôle attractif supérieur comme Saint-Pol-sur-Ternoise dont le pouvoir d'organisation spatiale se manifeste bien au-delà des limites du canton.

Ainsi nous commencerons par nous intéresser aux cantons d'Heuchin et d'Auxi-le-Château. Ce dernier est en effet partagé en deux zones d'attraction scolaires: l'une vers le sud et l'ouest est gérée par Auxi-le-Château, l'autre vers l'est est polarisée par Frévert. L'aire d'attraction du chef-lieu de canton est limitée à l'ouest par celle d'Heuchin qui pénètre jusque dans les communes d'Erquillères, de Fambalain, l'Étalon et de Tollent; elle est limitée vers l'est et le nord-est à hauteur des communes de Fougaufay, de Rafflers et de Villers-l'Hopital. Au-delà s'exerce l'aire de pesanteur scolaire de Frévert qui s'étire le long de la Sambre vers Ombrière, Fillingues, encore qu'ici l'on rencontre déjà l'attraction avec pointe de Saint-Pol-sur-Ternoise. Au nord-est de l'est, Frévert étend son influence au-delà des limites de canton puisqu'elle couvre les communes de Sabaing, Sabaing-et-Combray, Tongny. Ce n'est en effet qu'à Fagnolleux, sur Saint-Léger que se dessine réellement le raccourci scolaire orienté vers Vendres-le-Caste. Vers le sud, l'influence de Frévert est également blâquée par celle de Saint-Pol-sur-Ternoise, celle de Tracheaux et Buvville. Ce découpage de canton d'Auxi-le-Château correspond-il à d'autres flux scolaires?

Sur quelques personnelles pensées dans divers séminaires nous nous permettons de répondre à cette question. Le partage de canton en fonction d'attraction commerciale, de

travail, voire même des déplacements de loisirs, en outre aussi, comme pour le ramassage scolaire, le long d'une ligne allant d'Aubronetz à Fannières. Ainsi Villers-l'Hopital regarde plutôt vers Auxi-le-Chateau, tant pour les achats de produits de première nécessité (alimentation) que pour l'acquisition de biens de consommation plus spécifiques ou plus importants (vêtements, appareils ménagers). De même pour des raisons professionnelles, l'attraction d'Auxi-le-Chateau y est prépondérante. Sur ce point à Fannières ou à Fartel-en-Fatale, on ne voit pourtant les itrophes de Villers-l'Hopital, l'attraction véritable de Frévent est prédominante: ceci est vérifié par les nouvelles quotidiennes de travail et pour l'attraction scolaire. De plus, les communes d'Aubronetz et Fartel-en-Fatale, situées aux limites sud-ouest du canton, regardent également vers Frévent. Ainsi le partage du canton d'Auxi-le-Chateau est effectué par le réseau scolaire correspondant, sans aucune discontinuité évidente, dans le cadre de la continuité. De plus, les communes de Villers-l'Hopital de Frévent au sein du canton d'Auxi-le-Chateau, en particulier, Fartel-en-Fatale, Fannières, l'attraction du canton de Frévent de leur prépondérance (vêtements, appareils ménagers, biens de consommation plus spécifiques). Cette dépendance est renforcée par le fait que les communes de Fartel-en-Fatale, Fannières, Villers-l'Hopital, se situent au fait que le niveau de l'attraction de Frévent est plus élevé que celui d'Auxi-le-Chateau et que d'Arres. Par conséquent, les limites spatiales de l'attraction scolaire de Frévent correspondent réellement à celles d'une région.

polarisés.

Dans le cadre du canton d'Heuchin, les flux scolaires sont partagés entre deux pôles, tout ce moins si l'on fait abstraction des transports de ramassage dirigés vers Saint-Pal-sur-Ternoise. Heuchin et Bernes-en-Artois se partagent le canton selon une ligne méridienne allant de Fieffe à Epe et Ponteville. L'organisation de ce canton est d'autant plus isolée que l'attraction de Saint-Pal-sur-Ternoise est, en effet, aisément, augmentant ainsi le nombre de cantons de rattachement entre plusieurs aires de ramassage scolaire. Les cantons de Valbuen, Heuchin, Vertus et Ponteville sont à la fois intéressés par les ramassages scolaires dirigés vers les établissements secondaires de Bernes-en-Artois et de Saint-Pal-sur-Ternoise. En outre, ils ont des aires d'attraction d'Heuchin et de Saint-Pal-sur-Ternoise qui sont situés dans les communes de Bergues-sur-Thaie, Fieffe, Filly-Capelle ou encore Teneur. Ainsi, alors que l'aire d'attraction d'Heuchin semble déjà bien établie par Saint-Pal-sur-Ternoise, l'attraction des établissements scolaires de Saint-Pal sur quelque peu vers le nord, débordant dans la partie orientale du canton de Fauquemont avec les communes de Fléchin, Fohvin-Palfart, Lares ou encore Frenet-la-Croix. Il n'est pas assuré, quant à elle, un ramassage scolaire dans certaines communes du bassin minier occidental, dans le secteur d'Aniel. Cet isolement de l'organisation du canton d'Heuchin apparaît avec force quand nous analysons divers flux scolaires. Un fait de plus, on peut constater que l'achèvement des aires de ramassage scolaire correspond à des cantons d'attraction

d'attraction multiforme. A titre d'exemples, on peut prendre le cas de plusieurs communes appartenant au canton d'Heuchin. Selon le type de flux, on a indiqué dans le tableau suivant, n° 74, les pôles attractifs essentiels vers lesquels se dirigent principalement les habitants des communes concernées par notre enquête. Les renseignements fournis ci-après, ont été directement communiqués par les secrétaires de mairie. Cette information présente un intérêt évident, car elle tend que pour ce canton que l'attraction d'Heuchin, chef-lieu, par la voie de commerce exclusive, est vraisemblablement la plus profitable de tout le canton, Heuchin exerçant par ailleurs une fonction certaine de niveau provincial. Pour plusieurs de ces communes, Heuchin, de l'attraction commerciale, les communes de la région, Heuchin ne peut prétendre qu'à un rôle essentiel au sein de son canton. En particulier, par exemple, à Fosse, Hill, Epelle de la paroisse Fosse, sont essentiellement attirés par Saint-Pol-sur-Ternoise, partageant, par ailleurs, avec Fosse et l'Œuvre Heuchin. Vers l'est du canton d'Heuchin, le pré-canton de Fosse-en-Artois est mieux occupé et occupé. Cependant son site d'attraction se voit aussi limité par celle de cantons de polarisation régionale en direction de Saint-Pol-sur-Ternoise et de Fosse-en-Artois.

L'attraction exclusive des cantons de l'est des Hautes Artois (Fosse-en-Artois) est déjà limitée de celle d'Heuchin et d'Œuvre-le-Château. L'attraction exclusive d'Œuvre-en-Artois ne semble pas couvrir uniformément l'ensemble de son canton. Elle apparaît limitée enchevêtrée par l'attraction de établissements secondaires de Saint-Pol-sur-Ternoise dans le nord-ouest du canton et dans le sud. De l'Œuvre vers la haute

TABLEAU N° 34. Quelques résultats d'enquêtes sur l'attraction des centres de services et de travail.

Communes d'enquête	1	2	3
TREMBAY	Anvin St-Pol/T Arras	Mauchin St-Pol/T	Anvin Bligny/T
BOITEVILLE/T	St-Pol/T	Parnes/A St-Pol/T	Valbun.
ERTIN	?	Mauchin St-Pol/T	Anvin Bligny/T
TILLY-CABELLE	St-Pol/T Anvin Bligny/T Arras.	Mauchin St-Pol/T	Anvin Bligny-T
VALLENGE	St-Pol/T	Parnes/A St-Pol/T	Parnes/A St-Pol/T
BOYVAL	?	Mauchin St-Pol/T	Mauchin Bligny
AMPLET	?	Parnes/A St-Pol/T	Valbun.
TREMBAY	St-Pol/T Auchal Parnes/A	Parnes/A St-Pol/T	Parnes/A
ERTIN	St-Pol/T Auchal Arras	Parnes/A St-Pol/T	Valbun. Labaedière St-Pol/T
-----			
TREMBAY	4 Anvin St-Pol/T Mauchin	5 St-Pol/T Mauchin Bligny/T	6 St-Pol/T Mauchin Bligny/T
BOITEVILLE	St-Pol/T	St-Pol/T	Labaedière
ERTIN	St-Pol/T Mauchin Bligny/T	St-Pol/T Mauchin Arras	Labaedière Arras
TILLY-CABELLE	?	St-Pol/T Mauchin Erugny	Labaedière Arras
VALLENGE	?	St-Pol/T Erugny/A	Labaedière St-Pol/T
BOYVAL	St-Pol/T Parnes/A	St-Pol/T Auchal	St-Pol/T Labaedière Auchal





vallée de la Luse, s'étend l'attraction scolaire de Bruay-en-Artois et de Houdain. Les remassages dirigés sur Avesnes-le-Cointe, limités au nord et à l'ouest, s'étendent par contre vers l'est à travers le canton de Basourtr-las-Lages jusqu'à Haute-Avesnes, Souves, Marlus et Sinencourt. En fait l'aire d'attraction scolaire d'Avesnes-le-Cointe correspond assez bien aux limites géographiques orientales des Hautes Terres Artésiennes. Pas-en-Artois, quant à elle, exerce certes bien l'étendue de son canton, encore que les communes de l'est comme Bienwillers-au-Fric ou Lamencourt, à l'est de l'Orly, ou Euquoy commencent à connaître l'attraction scolaire tentât d'Arras, tentât de Bapaume.

Dans le cadre des quatre cantons du Haut-Foye d'Artois (Lumbres, Fauquembergues, Euqueliers et Fruges), l'étendue et la consistance des aires de remassages scolaires peuvent varier. Cantons à structure centralisée, ce sont les chefs-lieux de cantons qui drainent la population dans la totalité de leur circonscription administrative respective. C'est très net pour Fruges et Euqueliers; c'est encore pour Lumbres. Par contre, le canton de Fauquembergues, chevauchant d'ailleurs deux régions géographiques différentes, n'est pas polarisé dans sa totalité par les établissements scolaires du chef-lieu. Dans certaines communes de l'est, comme Enguinegatte, Erny-Saint-Julien ou Enquin-les-Mines), les élèves sont transportés vers Théroutanne.

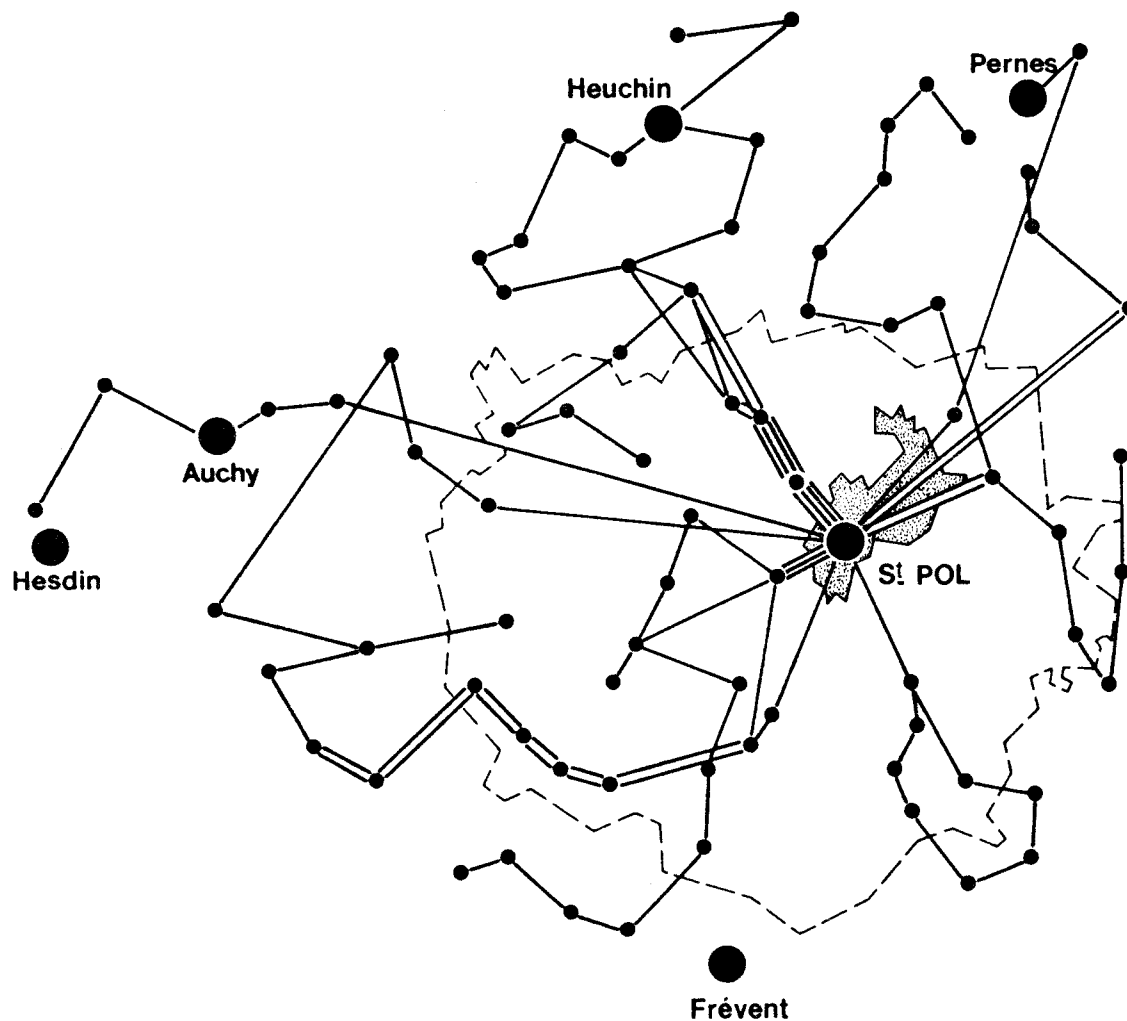
Enfin le cas du canton du Parcq est encore différent. L'attraction scolaire d'Auchy-les-Moines est en réalité très limitée dans l'espace, car elle se trouve rapidement mise en contact avec les zones d'influence de centres

mieux équipés et donc plus puissants comme Woodin, Frévent ou Saint-Pol-sur-Ternoise.

Quant à l'analyse de l'aire d'attraction scolaire de Saint-Pol-sur-Ternoise, elle mérite une attention particulière. (Figure n°32). Son étendue dépasse très nettement les limites du canton et exprime une capacité d'attraction spatiale à la mesure des équipements scolaires secondaires que possède cette petite ville. Excepté Saint-Sauveur de Lathres, Saint-Pol-sur-Ternoise est le seul centre de la région à posséder une structure scolaire secondaire comportant le deuxième cycle et préparant les élèves au baccalauréat ou un diplôme équivalent. En plus de l'école d'enseignement secondaire accueillant 750 élèves (1964-1965), 5 collèges de Saint-Toussaint possèdent également le lycée. Ils ont une moyenne fréquenté par plus de 450 élèves ; 2100 élèves sont ainsi complétés par l'existence de deux collèges à Saint-Pol. Un élève sur trois, dans la région de Saint-Pol-sur-Ternoise, allant soit au collège soit au lycée, 316, est élève d'un établissement de Saint-Pol-sur-Ternoise. Ce chiffre indique que l'aire de recrutement est plus étendue que celle qui existe sur les cantons d'Abigny-en-Artois, d'Amiens-le-Grand ou d'Amiens-le-Petit, le seul d'ailleurs où le collège est coordonné de Saint-Pol-sur-Ternoise. L'aire d'attraction s'étend vers le nord et l'ouest à travers les cantons d'Woodin et du Parcq. Dans ces derniers le collège de Woodin-sur-Somme, 334 élèves au CES d'Auchy-le-Château, 316 à Woodin et 293 à Barme-en-Artois, tandis que ceux de Frévent, d'Abigny-en-Artois ou d'Avesnes-le-Sainte accueillent chacun plus de 430 élèves.

**CIRCUITS DE RAMASSAGES  
SCOLAIRES  
DIRIGÉS VERS S<sup>t</sup> POL-sur-TERNOISE**

(1-1-1979)



- arrêt
- équipement scolaire secondaire
- 1 aller-retour
- ▨ commune de S<sup>t</sup> Pol
- - - limite du canton de S<sup>t</sup> Pol

Fig. 32

Maquette de l'auteur - Dessin: J.D

L'étude de l'attraction et de l'animation exceptionnelle commerciale est un second critère d'évaluation de l'importance d'un centre ou sein de sa région, et donc d'analyse des relations villes-campagnes. L'étude de certaines associations professionnelles et corporatives peut, à l'occasion de manifestations commerciales exceptionnelles, prendre un intérêt non négligeable, principalement dans le cadre d'une analyse géographique qui se veut régionale. Pour illustrer ce type d'orientation, nous avons pris l'exemple de l'Union commerciale et artisanale de Fougères. Celle-ci organise chaque année une grande manifestation commerciale de printemps, tout d'abord à Fauquembergues. Ces foires de printemps sont en fait héritières des traditionnelles foires antérieures de juin. Cette manifestation professionnelle, en organisant annuellement une "exposition commerciale", donne une nouvelle impulsion à la foire de printemps, se diversifiant et se agrémentant de nombreux stands, en organisant un service de bus pour la commodité de ses clients et la clientèle potentielle. Sa part de la population du territoire de marché fougérois, une fois les communes de l'unité d'attraction de chef-lieu de canton et aussi pour l'ensemble de l'aut-Antoine, fut franchie. Grâce à la presse régionale, nous avons pu analyser la préparation puis l'audience régionale de la quinzième commerciale fougéroise de 1977. Pour le géographe, il est intéressant de suivre le circuit organisé par la caravane publicitaire qui sillonne le tout-pays, pendant deux jours, avant l'ouverture de la foire. C'est ainsi que l'on dénombre environ 70 communes, traversées par cette caravane, tentant de provoquer l'intérêt ou d'étendre l'audience de Fougères. Cette campagne publicitaire couvre le canton de Fougères, mais aussi partiellement

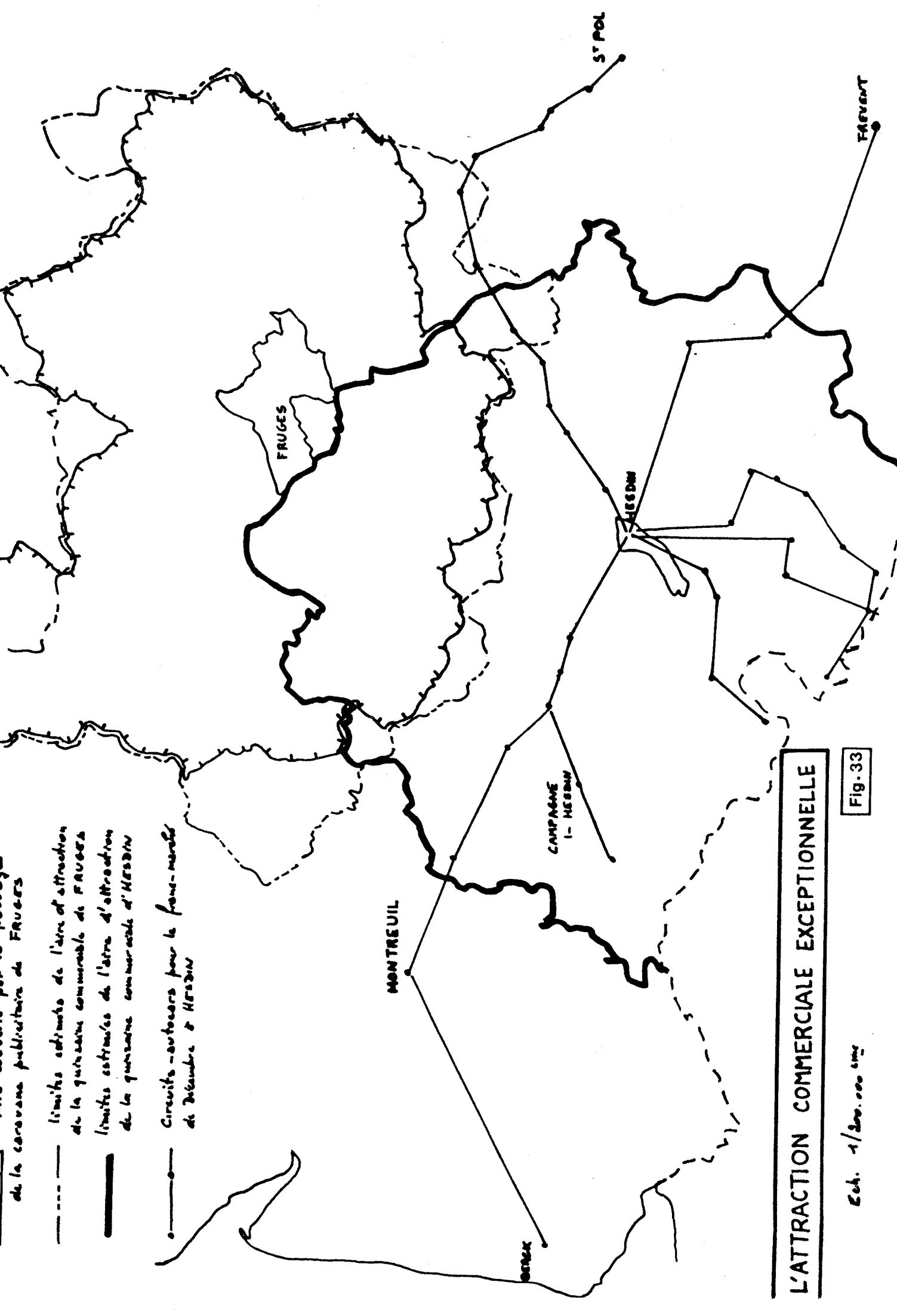
sont ceux d'Harquelliers, de Fauquerbergues et d'Harchin. En fait, un vaste quadrilatère allant de Sourthes à Soyseque, Fehvin-Palfert, Pouchin, Fressin et Humbert fut cerné. Plus intéressant encore, est de connaître la liste des nombreux gagnants aux divers tirages assurés au cours de cette manifestation de charité. Une nouvelle fois, la presse régionale fut d'un grand secours, puisqu'elle donna la liste exhaustive de ces gagnants avec leurs adresses de résidence. Pour faciliter alors les réclamations aux gagnants, on prit soin de leur adresser, par l'intermédiaire de la presse, la liste générale qui devait être présentée aux gagnants. Dans le but de mieux retrouver le programme de la manifestation qui avait été ébauché par la presse, on se procura, à Harchin, la notice de la 1911, qui fut léguée au Club. On avait tant des détails avec un profil de cerné, on avait la suppression des listes d'attention aux gagnants de Fehvin-Palfert jusqu'à partir d'Harquelliers et de Sourthes vers le nord-ouest, Fauquerbergues et Dubeu vers le nord, Harchin et Fehvin-Palfert vers le nord-est, Pouchin, Anvin et Blangy-sur-Terraines vers l'est et le sud-est, et enfin Harquelliers, Harchin et Soyseque vers l'ouest et le sud-ouest.

Sigoland par d'autres manifestations de charité les du type existant à Harchin, Fontenil-sur-Var, Fehvin et dans bien d'autres endroits, et qu'elles sont aussi les fruits des efforts des milliers de bénévoles locaux. Cependant par manque d'informations précises suffisantes, il n'a pas été possible de cartographier toutes ces listes d'attention commerciale. On peut toutefois expliquer l'audience régionale de la 2<sup>e</sup> édition de charité d'Harchin (Février-

une section par le passage  
de la caravane publicitaire de FRUGES

--- limites estimées de l'aire d'attraction  
de la quincaillerie commerciale de FRUGES  
— limites estimées de l'aire d'attraction  
de la quincaillerie commerciale d'HESDUN

o---o Circuits -autorosers pour le four-nourde  
de Décembre à HESDUN



**L'ATTRACTION COMMERCIALE EXCEPTIONNELLE**

Ech. 1/200.000 cm

Fig. 33

mars 1978) d'après la localisation des gagnants aux différents tirages au sort organisés par l'Entente commerciale. Cette approche cartographique contribue à situer avec plus de précision, le contact entre l'aire d'attraction commerciale de Fruges et d'Heudicourt. Même s'il s'agit de phénomènes exceptionnels, et que dès lors l'impact régional peut être exagéré, il nous paraît néanmoins intéressant de tenir compte de ces faits commerciaux pour saisir l'aire d'attraction de certains centres au sein ou à proximité des Hauts Terrains Artésiens. Par ailleurs, des enquêtes personnelles menées dans plusieurs communes ont permis de vérifier l'authenticité de certaines limites constatées précédemment, des aires d'attraction commerciale d'Heudicourt et de Fruges. Ainsi Heudicourt exerce bien son influence commerciale sur son canton et sur une partie du canton du Parcq, et s'étend même assez loin vers l'ouest, en direction de Compeigne-les-Bardis. Vers le nord, les aires d'attraction commerciale d'Heudicourt et de Fruges se chevauchent dans les communes situées dans la partie méridionale du canton de Fruges et dans la sud-ouest du canton d'Heudicourt. Par ailleurs, les informations livrées par plusieurs secrétaires de mairie du Haut-Pays d'Artés, confirmant nettement l'intérêt des limites de l'aire couverte par le passage de la circulaire publicitaire frugeroise à l'occasion de la quinzaine commerciale, en particulier en direction de Fouquerhargues et d'Esquelliers. Au-delà de ces limites, l'attraction commerciale de Saint-Sauveur, de Boulogne-sur-mer ou encore de Montreuil-sur-mer devient essentielle sinon exclusive.



La foire est une manifestation commerciale, économique et sociale très importante en milieu rural. Son rôle est en effet double: Elle possède une fonction économique et une fonction sociale. Dans la mesure où elle confronte des personnes et des marchandises, la foire est un lieu de rencontre de catégories sociales diverses dont les intérêts, les besoins sont différents. De ce fait, la foire n'exprime pas seulement une nécessité économique mais répond également à un besoin social de contacts humains. Certains sociologues vont même plus loin dans leur interprétation du rôle social de la foire ou du marché concret, en affirmant que ce dernier est conditionné par certaines structures sociales; Il permettrait notamment de faire apparaître ou d'exprimer des situations conflictuelles entre des catégories sociales qui détiennent le pouvoir économique et celles qui subissent plus ou moins ce pouvoir. N'est-ce pas une autre façon de traduire une certaine forme de relations entre la ville et le milieu rural environnant?

C'est à l'aide de l'enquête réalisée par le Crédit Agricole et le CETEM en 1975, qu'il nous a été possible de cartographier les aires d'attraction des différents centres de foires à travers tout le département du Pas-de-Calais, et en particulier au sein des Hautes Terres Artésiennes (Figure n°34). Le tableau n°35 donne le classement des 20 principaux centres de foires dans le département. Ce bilan confirme une fois de plus le rôle prépondérant de Saint-Pol-sur-Ternoise au sein de la région étudiée, distançant très nettement le second centre de foires du haut-pays, qui est

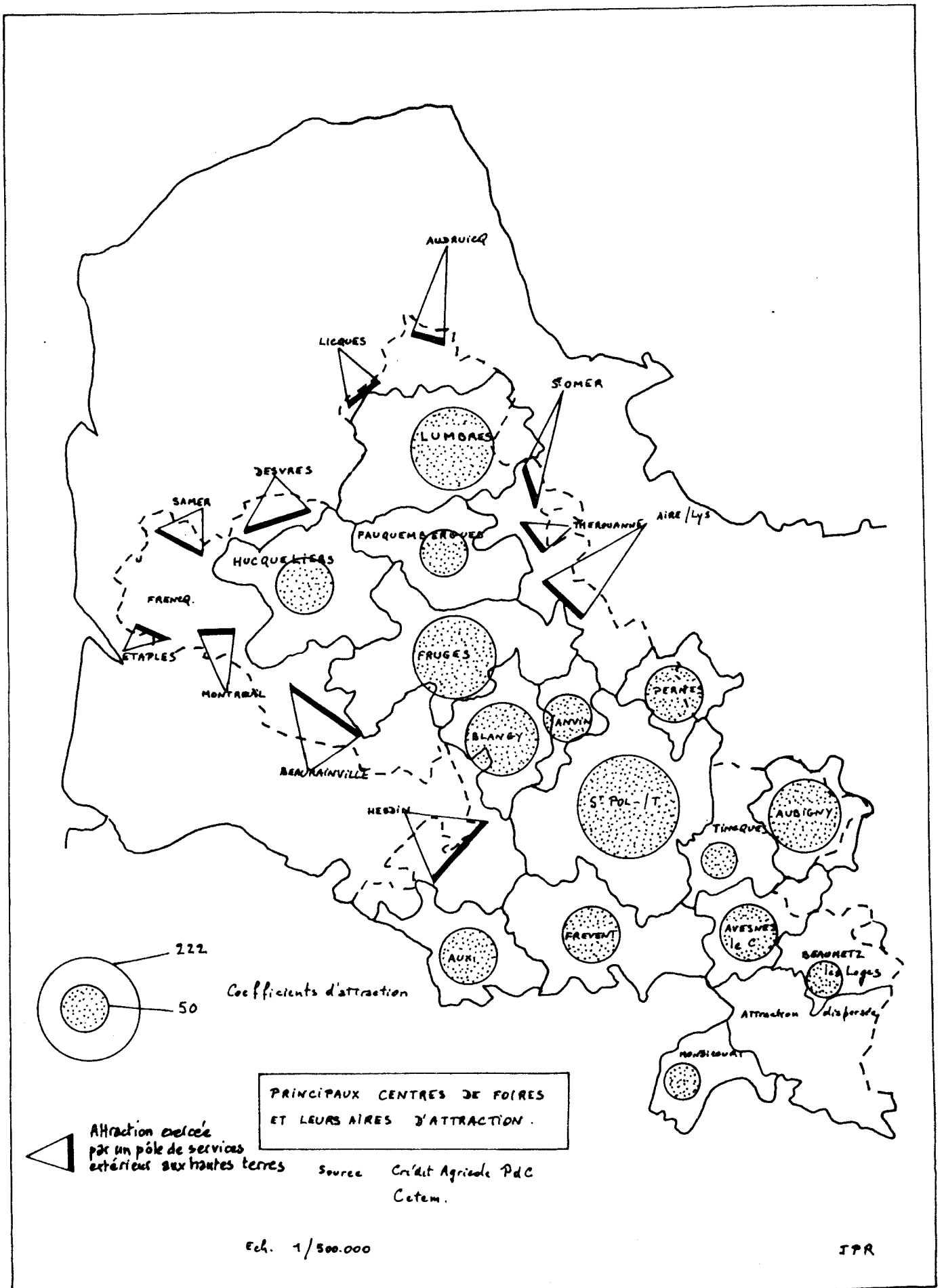


Fig. 34

Fruges. Quant à l'attraction de Frévent, de Pernes-en-Artois, d'Hucqueliers ou de Fauquembergues, dans ce domaine bien particulier, elle apparaît bien modeste. La plupart des chefs-lieux de cantons sont des centres de foires ou de marchés concrets; Toutefois certains d'entre-eux ont un rôle très faible comme Heuchin ou Pas-en-Artois. On pourra constater par exemple, que certains secteurs des hautes terres échappent à l'attraction de centres de foires situés dans la région. Ainsi, la partie septentrionale de notre terrain d'étude, à proximité de Tournesher-sur-la-Hem, est plutôt attirée par les foires et marchés d'Audruicq et de Licques. C'est le cas des communes de Journy, Bonningues-les-Ardres, Tournesher-sur-la-Hem, Mort-Laulinghem ou encore Montque-Fortbécourt. De même, sur d'autres marges occidentales, correspondent au plateau du Haut-Faulouain sont attirées par Desvres, Samer, Etaples et Montcauvrel-sur-Loos, ce qui confirme l'attraction modeste que procure la foire d'Hucqueliers. Ainsi tout le secteur compris entre Doucourt, Montcauvrel, Lefaux, Verlincthun et Doudaeville, échappe à l'attraction d'Hucqueliers. Cette polarisation incomplète est vérifiée au contact du Val de Sanche, où les communes concernées sont plutôt concernées par l'attraction concentrique de Houdin et Secoursville, que par celle de Fruges. De plus, d'anciennes existences existent également le long de l'occident de l'Artois où l'attraction de Thérouanna et surtout d'Aincourt-sur-la-Lys, pénètre à l'intérieur des hautes terres (communes de Pany, Fléchin, Erny-Saint-Julien..).

TABLEAU N° 35. Classement des 20 principaux centres de foires dans le PAS-de-CALAIS.

centres.....	Nombre de communes attirées	coefficient d'attraction
1. ARRAS	65	261
2. SAINT-POL/T	48	222
3. DESVRES	43	191
4. HESDIN	36	178
5. MONTREUILs/mer	37	149
6. SAINT-OMER	36	132
7. AIRE-sur-la-L	33	131
8. FRUGES	31	127
9. MARQUISE	29	121
10. BEAURAINVILLE	22	100
11. BAPAUME	24	98
12. LUMBRES	21	97
13. BETHUNE	23	89
14. AUBIGNY-en-A	18	82
15. BLANGY-sur-T	16	72
16. GUINES	18	70
17. HOUDAIN	14	64
18. AVESNES-le-C	14	62
19. AUXI-le-Chateau	12	60
20. LILLERS	13	60

Avec les équipements bancaires et financiers nous abordons un autre type de flux dont l'intérêt est reconnu par tous. Les deux éléments retenus sont le guichet bancaire et le guichet de caisse d'épargne. Pour chacun de ces deux critères, on considérera comme centre bancaire et financier, toute commune présentant d'une part un coefficient d'attraction au moins égal à 10, et qui, d'autre part, exerce son pouvoir attractif sur deux communes ou plus. Nous avons choisi un seuil quantitatif de sélection qui est très bas; malgré cela, peu de communes des Hautes Terres Artésiennes figurent dans ces deux classements. Ce sont par ailleurs les mêmes centres qui apparaissent dans les deux cas, essentiellement des chefs-lieux de cantons qui centralisent donc cette fonction financière. On insistera à nouveau sur l'importance de la fonction de chef-lieu de canton en milieu rural.

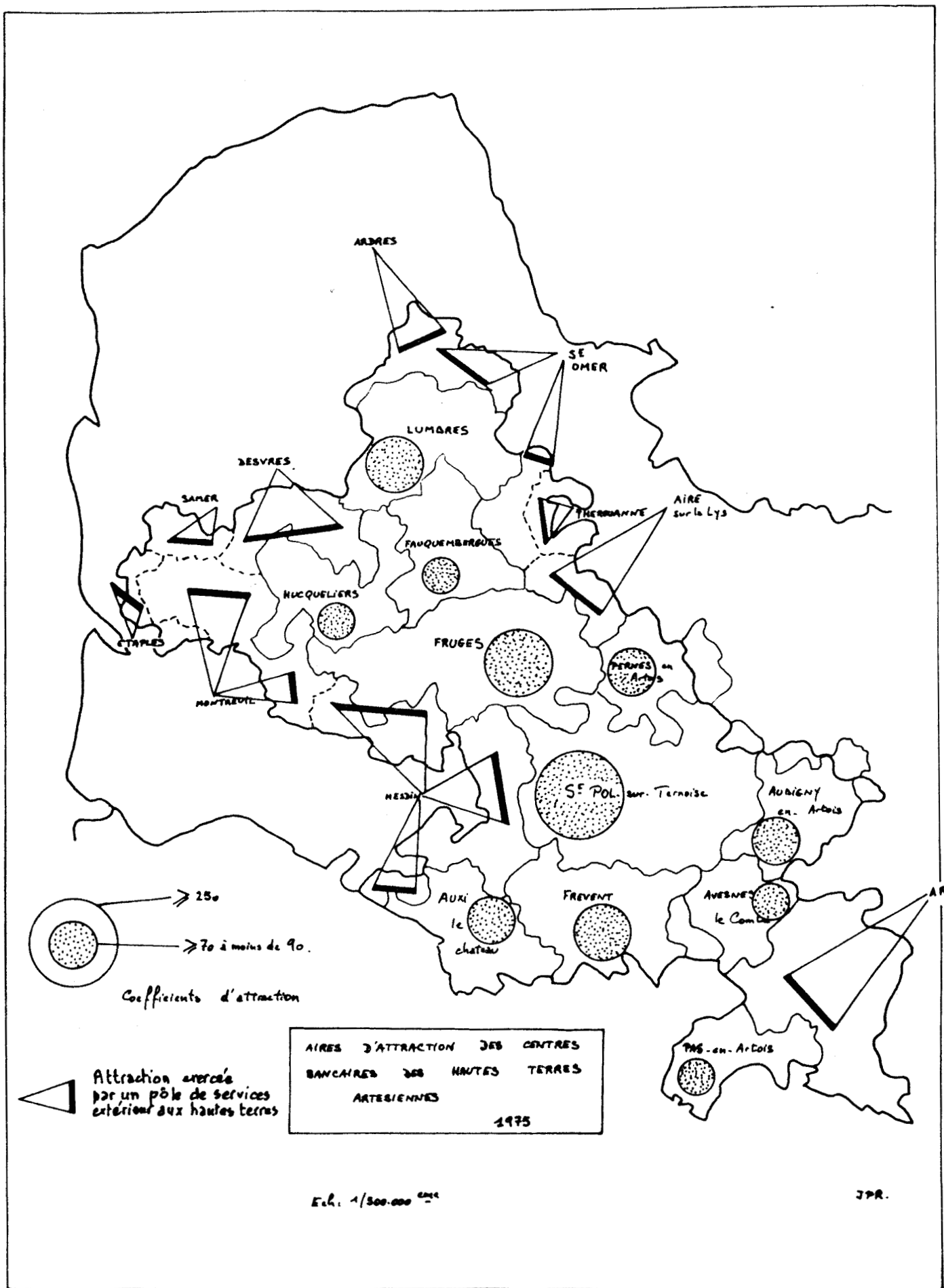


Fig. 35

Parmi ces centres attractifs, Saint-Pol-sur-Ternoise se détache nettement. Deuxième centre départemental selon PIATIER, cette petite ville devance très nettement les autres centres financiers des Hautes Terres Artésiennes, tant en ce qui concerne l'étendue spatiale de l'attraction, qu'en intensité. En cumulant les coefficients d'attraction globale, pour le guichet bancaire et pour celui de la caisse d'épargne, et cela pour chaque centre des hautes terres, nous obtenons une hiérarchie déjà connue. Cependant l'écart qui sépare Saint-Pol-sur-Ternoise de Fruges (deuxième centre financier et bancaire du haut pays) est considérable; Cette disproportion entre les deux premiers centres est bien exprimée par la figure n°35: alors que l'attraction de Saint-Pol-sur-Ternoise s'étend sur plus de 60 communes et plus de 20.000 habitants, celle de Fruges ne couvre qu'un peu plus de 30 communes et moins de 12.000 habitants. La carte des aires d'attraction des centres bancaires des Hautes Terres Artésiennes laisse apparaître une polarisation incomplète des hauts pays, comparable à celle que nous avons constatée à l'égard de l'attraction commerciale exceptionnelle. Les onze centres financiers retenus ne peuvent couvrir de leur influence tout l'espace étudié. Dès lors, d'importantes charges dépendent de centres extérieurs. A nouveau quelques communes situées au nord de Lumbres et à proximité de Tourneham-sur-la-Mer sont attirées par des centres financiers extérieurs aux hautes terres: les unes comme Fanningues-les-Andres, Tourneham-sur-la-Mer ou encore Mort-Laulinghem, regardant vers Andres qui est le 10° centre bancaire du département; les autres comme Moringhem et Zudausques sont

attirées par Saint-Omer(7° centre départemental);par ailleurs l'influence de Desvres,de Samer et de Montreuil-sur-mer pénètre assez profondément à l'intérieur du plateau du Haut-Boulonnais jusqu'à Bourthes,Beussent,et Parenty,limitant l'aire d'attraction d'Hucqueliers qui ne peut s'étendre que sur une douzaine de communes rurales.Au sud des Hautes Terres Artésiennes,l'influence d'Hesdin s'exerce aussi bien sur des communes se situant au sud du plateau de Fruges (Offin, Fressin,Wambercourt),que sur celles qui appartiennent au canton du Parcq,à la vallée de la Canche (Fillièvres) ou de l'Authie,comme Labroye.Vers l'est,l'aire d'attraction d'Avesnes-le-Comte et de Pas-en-Artois est très rapidement limitée par celle d'Arras qui pénètre jusqu'à Fosseux,Saulty et même Foncquevillers.Enfin au nord des Hautes Terres Artésiennes,Clarques,Herbelles,Delettes ou Enguinegatte dépendent de Théroouanne,alors que d'autres communes comme Bomy,Erny-Saint-Julien,Fléchin ou Febvin-Palfart regardent distinctement vers Aire-sur-la-Lys.On constatera ainsi de nombreuses analogies entre la carte des aires d'attraction des principaux centres de foires et celle des centres bancaires.

Enfin pour clore cet essai d'illustration des moyens de polarisation des Hautes Terres Artésiennes,un dernier exemple fut retenu.Il s'agit de l'attraction engendrée par les vétérinaires et les centres d'insémination en milieu rural.Parmi les 35 principaux pôles attractifs du

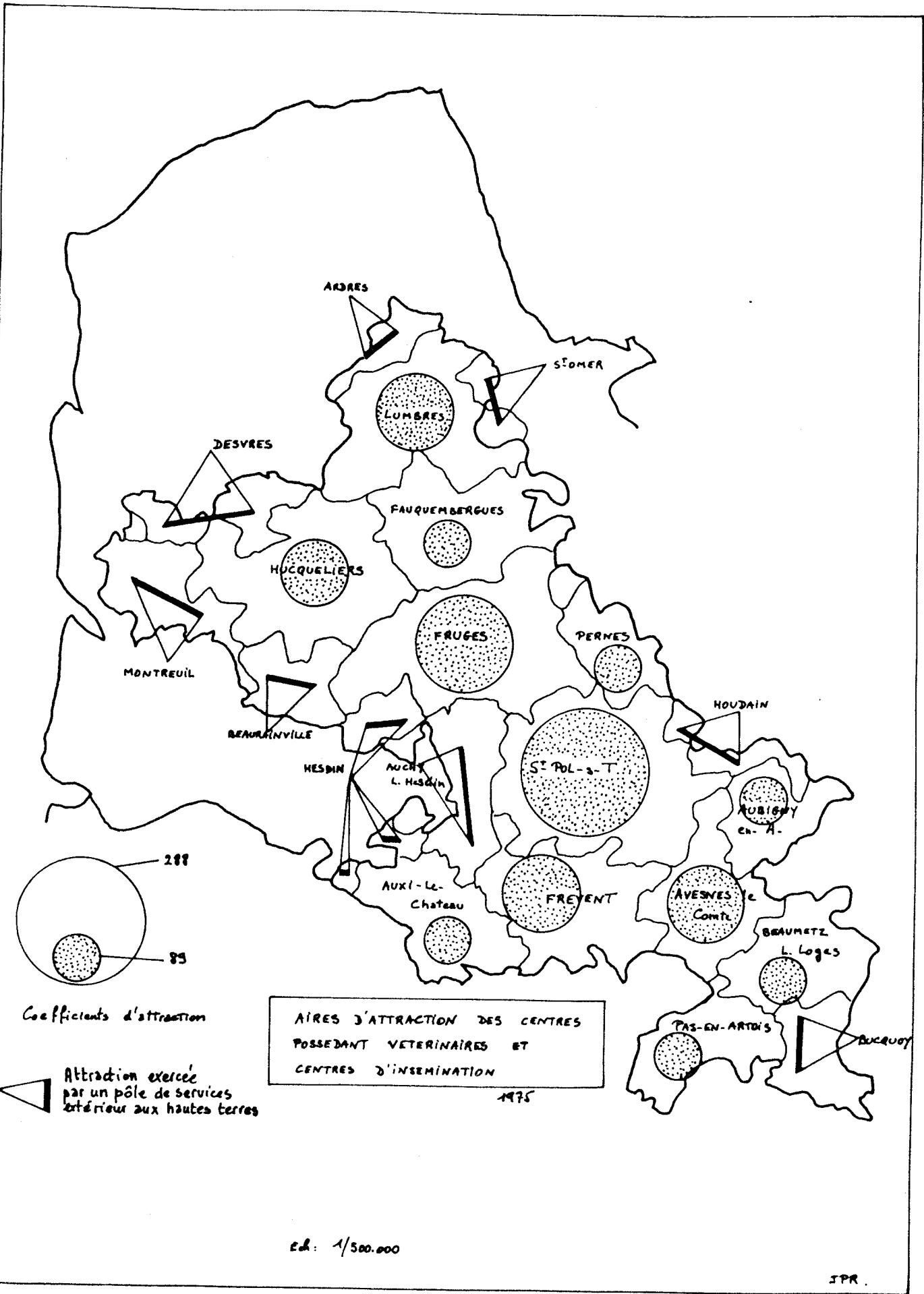


Fig. 36



département, 13 appartiennent aux hautes terres. Globalement leur classement confirme la hiérarchie des centres que nous avons déjà proposée. En effet Saint-Pol-sur-Ternoise se place en tête de liste, justifiant ainsi sa position au sein des centres attractifs de premier ordre régional, rayonnant sur plus de 60 communes. Viennent ensuite les pôles de deuxième niveau comme Fruges, Lumbres et Frévent dont l'aire de rayonnement varie entre 30 et 40 communes. Seuls ces quatre centres obtiennent un coefficient d'attraction supérieur à 150. Le pouvoir de polarisation est déjà beaucoup plus limité pour des centres tels que Auchy-les-Hesdin, Beaumetz-les-Loges, Aubigny-en-Artois, Pas-en-Artois, Auxi-le-Chateau, Pernes ou encore Fauquembergues, dans la mesure où l'aire de leur attraction est de l'ordre d'une vingtaine de communes rurales et leur coefficient d'attraction toujours inférieur à 100. Une fois de plus, la carte (figure n°36) montre que les marges des Hautes Terres Artésiennes sont polarisées par des centres extérieurs à la région comme Ardres, Desvres, Montreuil-sur-mer, Beaurainville, Hesdin, Houdain ou Saint-Omer.

TABLEAU N° 36. Classement des centres bancaires et financiers des Hautes Terres Artésiennes. Source Crédit agricole.

centres	guichet bancaire			guichet caisse épargne			D.	
	a	b	c	a	b	c		
Saint-Pol/T	2	61	293	St-Pol/T	2	70	342	635
Fruges	5	38	180	Fruges	8	27	127	307
Frévent	12	25	119	Frévent	12	18	88	207
Lumbres	14	19	91	Pernes	14	17	79	151
Aubigny/A	15	19	85	Lumbres	15	16	76	167
Pernes/A	17	18	82	Auxi-Ch	17	13	65	135
Auxi-Ch	19	14	70	Hucquelie.	18	14	64	122
Hucqueli.	26	12	58	Pas-en-A	21	12	58	98
Avesnes-C	29	11	55	Fauquemb.	23	11	51	97
Fauquemb.	33	10	46	Aubigny/A	28	7	31	116
Pas-en-A	34	8	40	Avesnes-C	30	6	26	81
				Foncquev.	48	2	10	

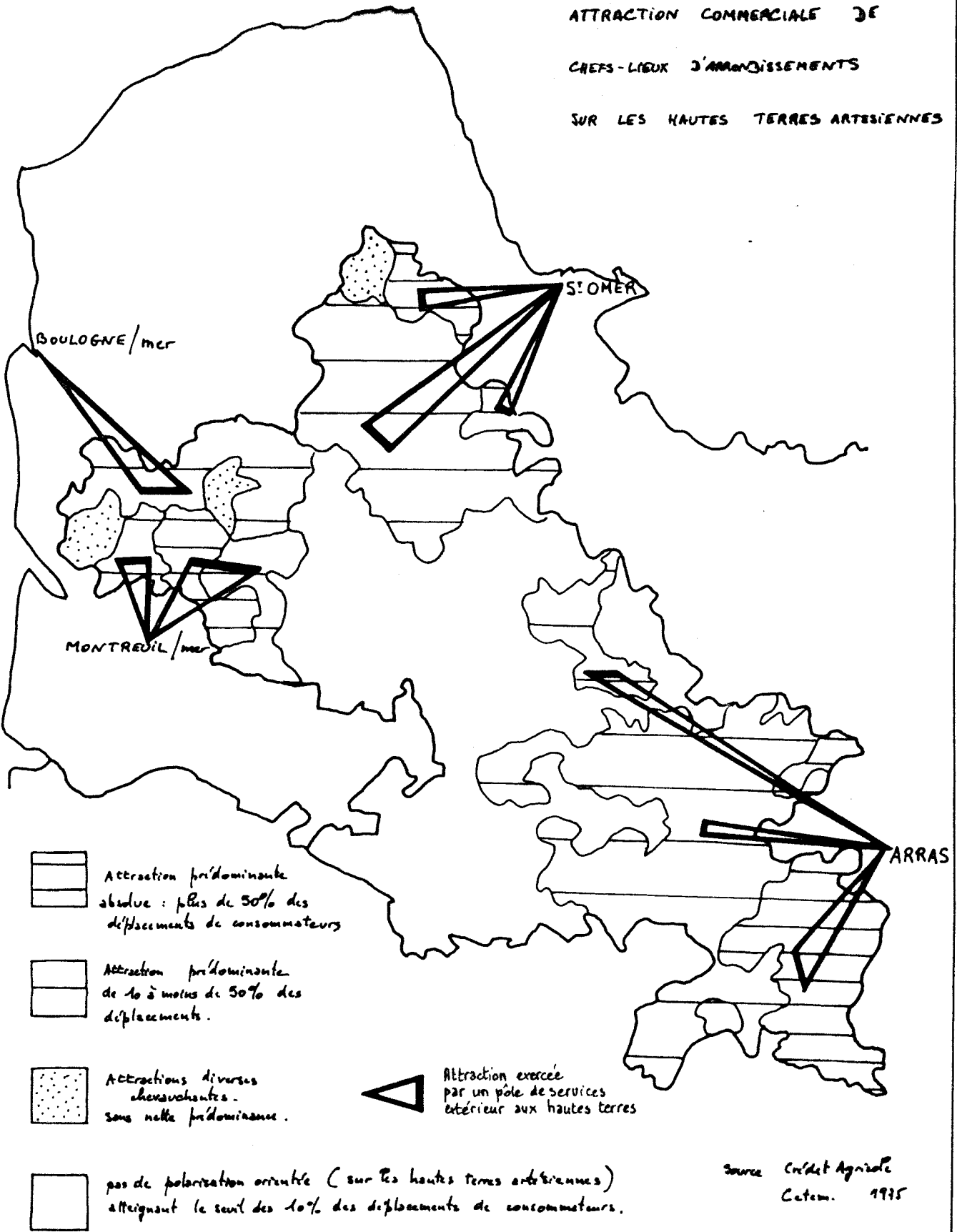
Pour interpréter les colonnes du tableau n° 36, on lira:

- a.....Position du centre au sein du classement départemental.
- b.....Nombre de communes attirées par le centre.
- c.....Coefficient d'attraction
- D.....Cumul des deux coefficients.

Désormais, il devient possible de proposer une synthèse en matière de flux et de polarisation de l'espace. Par rapport aux pôles de premier ordre régional, l'organisation des Hautes Terres Artésiennes laisse apparaître son originalité. Dans la mesure où plusieurs de ces centres se situent à la périphérie de la région, celle-ci est éclatée en plusieurs espaces fonctionnels. Dans la partie septentrionale de la région, l'attraction de Saint-Omer s'étend jusqu'aux communes de Ledingham, Renty, Radinghem, Dennebroeucq, Erny-Saint-Julien, couvrant ainsi le canton de Lumbres et une partie de celui de Fauquembergues. Cependant, alors que cette attraction prédominante est absolue, c'est-à-dire que plus de 50% des déplacements de consommateurs convergent vers Saint-Omer, dans les communes de bordure comme Mentque-Nortbécourt, Moringhem, Zudausques ou encore Cléty, Herbelles et Pihem, la fréquence des déplacements vers ce chef-lieu d'arrondissement varie entre 10 et moins de 50%, sur le reste de cet espace polarisé. En règle générale, l'intensité de l'attraction audomaroise diminue quand la distance à parcourir s'accroît. En revanche la partie occidentale des Hautes Terres Artésiennes, c'est-à-

dire toutes les communes situées à l'ouest d'une ligne allant de Bourthes à Loison-sur-Créquoise, dépend soit de Boulogne-sur-mer, soit de Montreuil-sur-mer. Hucqueliers et le nord de son canton, Doudeauville, Courset, Bécourt mais aussi Widehem ou Lacres sont situées dans l'aire d'attraction prédominante de Boulogne-sur-mer. Par contre, Cormont, Bernieulles, Beussent, Alettes, Bimont, ainsi que toutes les communes situées au sud des précédentes appartiennent à l'espace d'influence de Montreuil. On remarque même que le long de la vallée de la Course, l'attraction de Montreuil devient absolue puisqu'elle capte plus de 50% des déplacements de consommateurs. Au sud-ouest des hauts pays, de nombreuses communes appartiennent à l'espace polarisé par Hesdin. Cette attraction touche des communes comme Fressin, Sains-les-Fressin, Azincourt ou encore Maisoncelle, guère très éloignées de Fruges; Elle se prolonge le long des vallées de la Ternoise, vers l'amont, couvrant Rollancourt et Blangy-sur-Ternoise, de la Canche jusqu'à Fillièvres. Plus au sud des communes comme Caumont, Labroye, Vacqueriette-Erquières dépendent également d'Hesdin. Enfin toute la partie orientale des Hautes Terres Artésiennes appartient à l'aire d'attraction arrageoise: Arras draine vers elle plus de 10% des déplacements de consommateurs résidant même dans des communes du canton de Saint-Pol-sur-Ternoise, comme Ramecourt, Croix-en-Ternois ou Herlin-le-Sec. De même l'attraction arrageoise s'étire jusqu'à la source de la Canche et dans quelques communes proches de Frévent, mais aussi dans le canton de Pas-en-Artois. Par contre dès les communes de Fosseux, Saulty, Bienvillers-au-Bois et Hébuterne,

ATTRACTION COMMERCIALE DE  
CHEFS-LIEUX D'ARRONDISSEMENTS  
SUR LES HAUTES TERRES ARTESIENNES



Source Crédit Agricole  
Catem. 1975

Ech : 1/500.000

JTR

Fig. 37

plus de 50% des déplacements sont captés par Arras.

Cette marginalité des centres de premier niveau laisse apparaître également des "vides" à l'intérieur des hautes terres. Des espaces non polarisés couvrent l'essentiel du canton d'Auxi-le-Chateau, de Tollent à Canteleux et d'Aubrometz à Beauvoir-Wavans-sur-l'Authie; Cependant cette aire peu ou pas attirée par un centre de premier niveau régional, est d'une importance secondaire par rapport au fait essentiel qui est la bande dépressionnaire de l'attraction donc des flux dans le centre-ouest des hautes terres. (figure n°37).

En effet, aucune aire d'attraction des 9 pôles majeurs ne pénètre réellement dans le coeur du Haut-Pays d'Artois, critère supplémentaire qui mesure la ruralité profonde et l'isolement relatif de ces hautes terres. Une bande orientée d'abord nord-ouest à sud-est passant par Hucqueliers et Fruges se dessine, avant de se prolonger vers le nord-est en direction d'Isbergues. Elle couvre de façon continue un ensemble de 40 communes environ dont voici quelques exemples: Campagne-les-Boulonnais, Ergny, Aix-en-Ergny ou encore Rumilly dans le canton d'Hucqueliers, Coupelle-Vieille, Coupelle-Neuve, Fruges, Verchin dans le canton de Fruges, Bomy, Fléchin, Laires dans le canton de Fauquembergues, ou encore Lisbourg dans le canton d'Heuchin.

Comment s'articulent entre-elles ces aires d'attraction? Deux cas de figure sont possibles.

...Les aires se chevauchent, les flux sont attirés dans des directions opposées. L'attraction de Saint-Omer et celle de Calais s'affrontent dans les communes de Tournehem-sur-la-Hem et de Bonningues-les-Ardres. Boulogne -sur-mer et

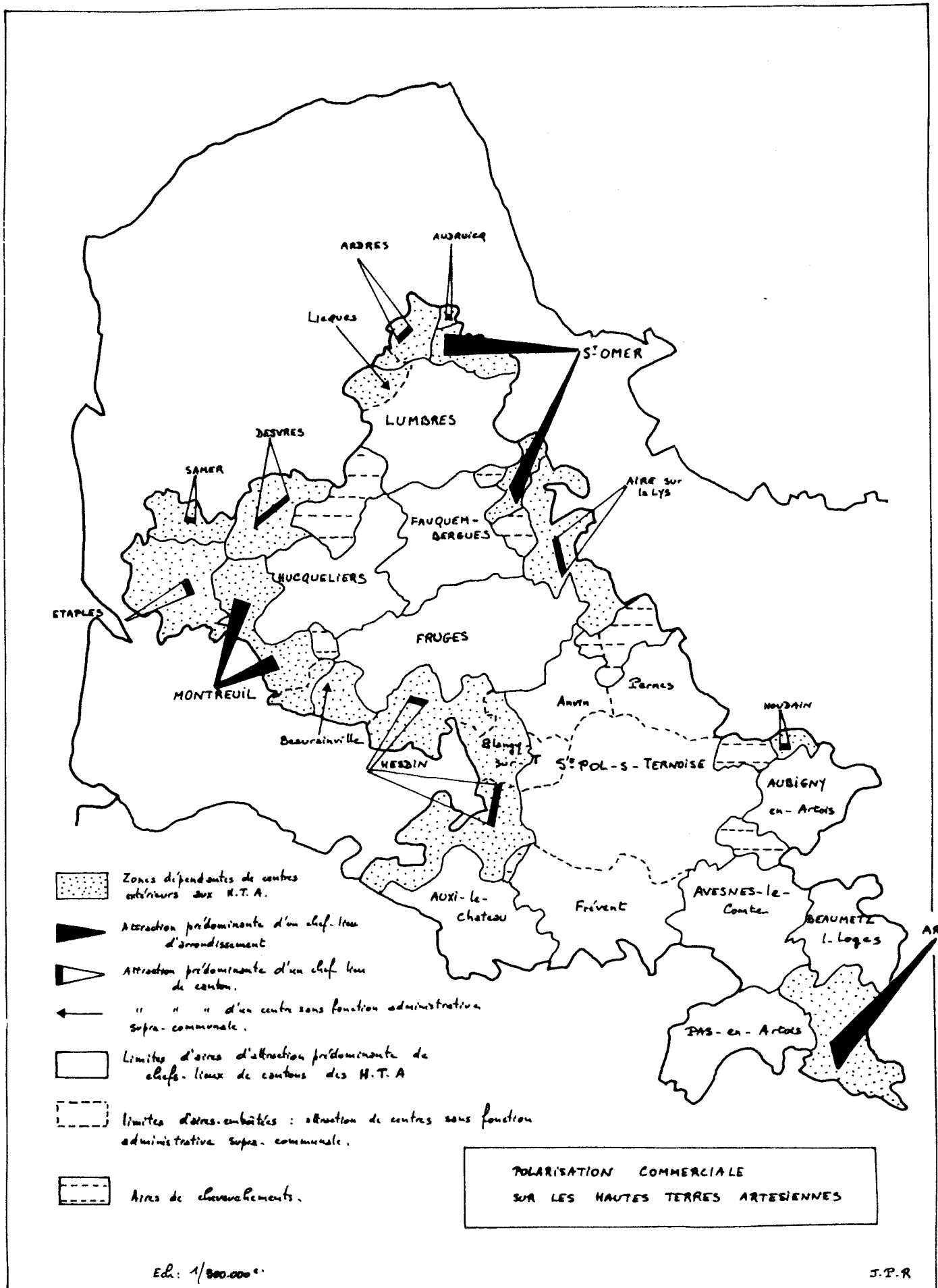


Fig. 38

Montreuil-sur-mer entrent en compétition dans les communes de Bezinghem, Enquin-sur-Baillons, Frencq et Lefaux. Enfin le cas le plus important de chevauchement met en présence l'aire d'attraction d'Arras et celle de Saint-Pol-sur-Ternoise, à travers la partie occidentale du canton d'Aubigny-en-Artois et dans le canton de Saint-Pol-sur-Ternoise.

...Les aires dessinent des coupures franches, sans chevauchement ou presque. Cela sous-entend que les flux sont nettement circonscrits. Les coupures les plus évidentes se situent entre Saint-Pol-sur-Ternoise et Hesdin, délimitant ainsi deux pays de part et d'autre de Blangy-sur-Ternoise, Eclimeux ou Wail. De même les aires d'attraction de Boulogne-sur-mer et de Saint-Omer sont nettement délimitées de part et d'autre de Bléquin, Ledinghem, Séninghem.

Sont considérés comme pôles de deuxième niveau, ceux qui parviennent à exercer une attraction supérieure à 40% sur plusieurs communes. Ainsi Hucqueliers ne figure pas dans cette catégorie car deux communes seulement ont un coefficient d'attraction qui frôle les 40%, situation assez comparable pour Pernes-en-Artois, alors que Fauquembergues a trois communes qui dépassent franchement ce seuil et deux autres qui l'atteignent tout juste. Les centres de deuxième niveau sont répartis en dehors des aires d'attraction intense des pôles de premier niveau et comblent les "vides" signalés précédemment. C'est le cas pour Auxi-le-Château, pour Frévent, et surtout pour Fruges (comme le montre la figure n°38), qui polarise partiellement la bande centrale laissée à l'écart par les neuf pôles majeurs. Notons d'ailleurs que leur distribution spatiale ne paraît pas régulière.

Ainsi à l'intérieur d'une bande ouest-sud-ouest à est-nord-est, couvrant les aires d'Hesdin et de Saint-Pol-sur-Ternoise, les centres de deuxième niveau n'existent pas. Par contre au nord de cette bande, Fauquembergues et Lumbres ont pu se développer au sein de l'aire d'attraction diffuse de Saint-Omer; de même au sud de cette bande centrale on retrouve quelques centres de deuxième niveau comme Auxi-le-Chateau, Frévent, Avesnes-le-Comte et Aubigny-en-Artois, se juxtaposant ou se superposant aux centres de niveau supérieur. Comment s'opère l'articulation entre ces deux strates de pôles? Il semble que l'on puisse définir plusieurs cas.

...Des centres de deuxième niveau sont marqués par une indépendance assez nette par rapport au pôle de premier niveau le plus proche. C'est le cas notamment d'Auxi-le-Chateau par rapport à Hesdin, ou de Fruges entre Hesdin et Saint-Omer.

...D'autres centres peuvent être qualifiés de relais, car ils sont dans la dépendance d'un pôle majeur mais en même temps, ils en prolongent indirectement l'aire d'attraction. Situés en bordure de l'aire d'attraction diffuse, ils la portent un peu plus loin en rayonnant à leur tour sur une zone partiellement polarisée. On peut donc les considérer comme de réels sous-centres. C'est le cas de Fauquembergues par rapport à Saint-Omer ou de Frévent par rapport à Saint-Pol-sur-Ternoise.

...D'autres encore occupent une position charnière entre deux ou trois aires d'attraction de pôles supérieurs. Répond à ce type de centres, Hucqueliers (cas de pôle de troisième niveau) dont l'aire d'influence chevauche partiellement celles de Boulogne-sur-mer et de Montreuil-sur-mer.



...Enfin des centres de deuxième niveau, bien qu'ayant une attraction non négligeable, sont complètement intégrés dans l'aire de l'un des neuf pôles majeurs. C'est le cas d'Aubigny-en-Artois et d'Avesnes-le-Comte par rapport à Arras, ou encore de Lumbres par rapport à Saint-Omer.

Une seconde série d'articulations entre les pôles attractifs reste à analyser: il s'agit de celles qui existent entre les centres de deuxième niveau. On distingue tout d'abord des chevauchements entre Fauquembergues et Lumbres au nord, et avec Fruges au sud. Par ailleurs les communes des Hautes Terres Artésiennes se situant à l'intérieur de l'aire de Thérouanne sont reprises par Aire-sur-la-Lys. Il s'agit donc dans ce cas d'intégrations. Enfin des exemples de juxtapositions existent avec d'une part Aubigny-en-Artois et Avesnes-le-Comte, d'autre part entre Auxi-le-Château et Frévent.

En ce qui concerne maintenant les pôles de troisième niveau, on constate qu'à l'exception d'Hucqueliers, tous se situent à l'est d'une ligne allant d'Hesdin à Aire-sur-la-Lys. (Blangy-sur-Ternoise, Anvin, Pernes-en-Artois, Pas-en-Artois, Beaumetz-les Loges). Pour comprendre cette spécificité de distribution régionale, plusieurs raisons peuvent être avancées. En premier lieu, on retiendra le rôle dominant du pôle arrageois qui semble faire le vide autour de lui, admettant peu de centres de deuxième niveau et se satisfaisant, pour le relayer, de pôles de troisième ordre. Par ailleurs, mais de façon moins évidente, il semble que le réseau hydrographique favorise le développement de tels centres. En remontant la Ternoise à partir d'Hesdin, on traverse successivement

Auchy-les-Hesdin, Blangy-sur-Ternoise, Anvin, tandis qu'Heuchin n'en est guère éloignée. Notons encore quelques types particuliers de localisation comme des "duos" provenant souvent de chefs-lieux de cantons dont la fonction de pôle exclusif est contestée: c'est le cas d'Heuchin, supplanté par Pernes-en-Artois. Tincques, quant à elle, se situe sur le front de chevauchement des aires polarisées par Arras et Saint-Pol-sur-Ternoise.

C'est d'après cette hiérarchie des pôles attractifs et de l'emboîtement des aires de polarisation, que nous pouvons proposer quelques modèles d'organisation micro-régionale.

...L'est des Hautes Terres Artésiennes comprenant les zones d'Aubigny-en-Artois, d'Avesnes-le-Comte et de Pas-en-Artois, de par sa dépendance à l'égard d'Arras, appartient à un système d'organisation horizontale intégré. En effet la structure pyramidale est très incomplète étant donné la primauté considérable d'Arras dans l'est du département.

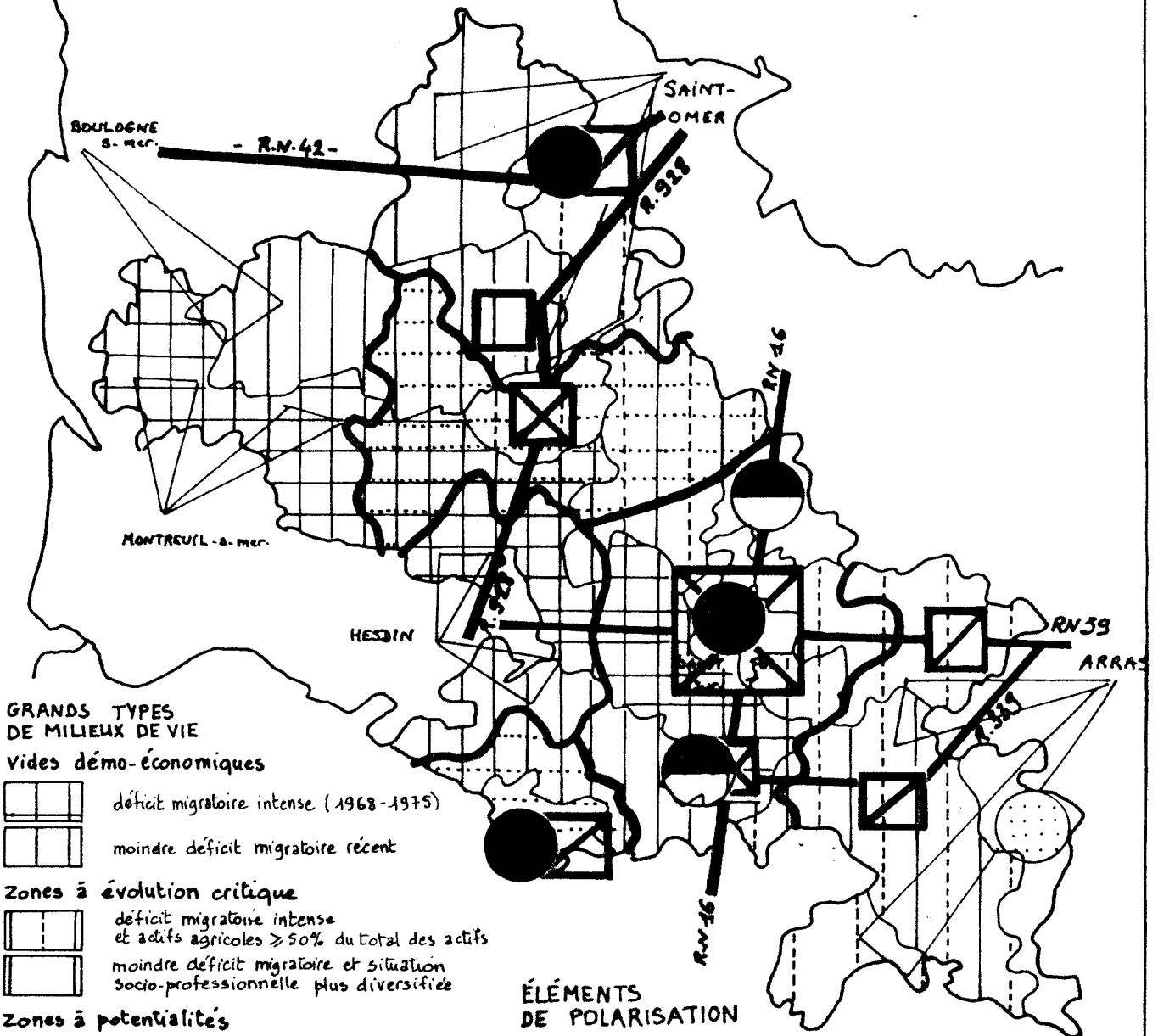
...On peut distinguer également un pays rural bien défini, comme celui de Saint-Pol-sur-Ternoise, qui peut être comparé aux pays d'Hesdin ou de Montreuil-sur-Mer. Il s'agit d'un espace rural dominé par un centre de niveau supérieur, héritier de l'histoire et éloigné des grandes masses démographiques de la région du Nord-Pas-de-Calais, mais dont le poids démographique est faible, n'ayant aucune commune mesure avec Arras ou Calais. L'étendue de son aire d'attraction constitue les limites du pays. Il s'agit en fait d'un type d'organisation spatiale, peut-être comparable à celui du Calaisis, mais en réalité, très

différent dans ses composantes. Alors que le Calaisis est un espace dominé par un centre urbain et industriel de grande taille, le pays de Saint-Pol-sur-Ternoise demeure très rural et très agricole. Sa profonde ruralité, la multitude de micro-communes de moins de 200 habitants, l'intensité du dépeuplement et la diminution des emplois agricoles insuffisamment compensée, rend très difficile l'affirmation de sous-centres de relais de deuxième niveau. Seules les vallées de la Canche et de la Ternoise offrent des conditions plus favorables au maintien de petits centres locaux de troisième niveau.

... Enfin avec le coeur du Haut-Pays d'Artois, on peut distinguer le cas d'un espace rural résiduel, c'est-à-dire essentiellement indépendant vis-à-vis d'un pôle supérieur et géré par quelques centres de deuxième ou de troisième niveau, organisant autour d'eux, de petites cellules rurales aux difficultés démographiques considérables.



# ESPACES HOMOGÈNES ET POLARISÉS SUR LES HAUTES TERRES ARTÉSIENNES

Echelle 1/500 000

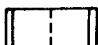
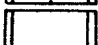


## GRANDS TYPES DE MILIEUX DE VIE

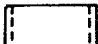

### Vides démo-économiques

-  déficit migratoire intense (1968-1975)
-  moindre déficit migratoire récent



### Zones à évolution critique

-  déficit migratoire intense et actifs agricoles  $\geq 50\%$  du total des actifs
-  moindre déficit migratoire et situation socio-professionnelle plus diversifiée

### Zones à potentialités

-  déficit migratoire limité
-  léger accroissement démographique "rurbanisation"

### Bases pour un développement

-  déficit migratoire limité
-  accroissement démographique parfois rapide

## ÉLÉMENTS DE POLARISATION



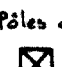



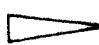


-  principaux axes routiers
-  pôle de services de 1<sup>er</sup> niveau régional
-  pôles de services de 2<sup>ème</sup> niveau régional:
  -  sous-centres authentiques
  -  sous-centres de 2<sup>ème</sup> ordre
  -  sous-centres intérieurs
-  attraction exercée par un pôle de services de 1<sup>er</sup> niveau régional extérieur aux Hauts de France
-  limites d'attraction de pôles de 1<sup>er</sup> niveau
-  zone non ou très peu polarisée par un centre de 1<sup>er</sup> niveau régional

Fig. 39

## NOTICE EXPLICATIVE DE LA FIGURE N° 39.

## CROQUIS DE SYNTHÈSE.

.....Les grands types de milieux de vie....

1°) Les Vides démo-économiques....sont caractérisés par de très faibles densités de population, inférieures à 40 hab/km<sup>2</sup> souvent même moins de 30 hab/km<sup>2</sup>, d'après le RGP de 1975. Ces milieux sont demeurés profondément ruraux et agricoles: les actifs agricoles représentent généralement plus de 50% du total des actifs; Le taux d'encadrement assuré par les communes de 800 habitants et plus est nul; En revanche l'on est frappé par la très forte diffusion des micro-communes; Enfin la population montre une très faible mobilité professionnelle.

...On distinguera deux sous-types:

a) Déficit migratoire intense entre 1968 et 1975, comme les zones de la transition Montreuillois-Boulonnais, le versant Montreuillois des hautes terres, ou encore la zone des affluents de rive droite de la Canche...

b) Moindre déficit migratoire récent, comme dans les zones géographiques suivantes: Le contact avec le pays d'Hesdin, ou encore la haute Aa et la haute Course...

2°) Les zones à évolution critique...présentent comme celles relevant du type précédent, des densités de population qui en 1975, étaient déjà très amoindries: de 40 à moins de 50 hab/km<sup>2</sup>. Il s'agit toujours d'un milieu très rural et agricole, pour lequel le taux d'encadrement assuré par les bourgs de plus de 800 habitants est soit nul soit très faible. Cependant quelques différences apparaissent avec le type précédent:

-La mobilité professionnelle est un peu plus importante.

-La tendance à la fonction résidentielle des communes rurales s'accroît: PAR est supérieure à PALT.

-Enfin on relève la présence de quelques petits centres attractifs à faiblement attractifs.

...Deux sous-types ont été définis en fonction de l'intensité de l'émigration et du profil socio-professionnel.

a) Le déficit migratoire est intense, alors que les actifs agricoles représentent plus de 50% du total des actifs au lieu de résidence. C'est le cas des zones suivantes: Le plateau de Fiefs, la zone de Saulty, d'Avesnes-le-Comte, la Moyenne Ternoise...

b) Le déficit migratoire est moindre alors que la situation socio-professionnelle apparaît plus diversifiée et que l'importance relative des actifs agricoles est atténuée. (Zones de Tournehem-sur-la-Hem ou du Bléquin...)

3°) Les Zones à potentialités.... sont caractérisées par:

- des densités de population déjà plus élevées, variant généralement entre 50 et 65 hab/km<sup>2</sup>.

- On constate une amélioration de l'encadrement du milieu rural par les bourgs de plus de 600 habitants. Le taux est toujours différent de zéro.

- Apparaissent quelques pôles de services et attractifs de deuxième niveau.

- Par contre la mobilité professionnelle demeure toujours faible, montrant les limites de la polarisation de l'espace rural.

- La moindre prédominance des actifs agricoles se confirme alors que les situations intercommunales peuvent être toutefois très diversifiées.

Le comportement migratoire récent permet à nouveau de définir deux sous-types:

a) Le déficit migratoire est limité, comme dans les zones de Fruges, d'Aubigny-en-Artois, le versant de Morinie, ou encore la petite zone de Pas-en-Artois.

b) On constate un léger accroissement démographique traduisant le processus de rurbanisation. C'est le cas de la zone de contact avec le Bas-Artois oriental.

4°) Enfin on définira les bases pour un développement...

de la manière suivante: Une ruralité moins profonde et surtout un isolement moins accentué car les densités de population y sont plus élevées, souvent plus de 65 hab/km<sup>2</sup>, et le taux d'encadrement de cette population par les centres de plus de

800 habitants est amélioré. En général plus de 75% de la population résident dans de tels centres. On relève par ailleurs dans ces zones, la présence de quelques pôles de services de premier ou de deuxième niveau régional. Enfin les actifs agricoles deviennent minoritaires, représentant parfois moins de 20% du total des actifs au lieu de résidence.

a) Un premier sous-type est défini en fonction d'un déficit migratoire récent limité comme dans les zones de Frévent ou de Pernes-en-Artois.

b) L'accroissement démographique parfois rapide permet de distinguer les zones de Saint-Pol-sur-Ternoise, de Lumbres ou d'Auxi-le-Château.

## CONCLUSION GENERALE.

Les Hautes Terres Artésiennes, en tant que système local situé au sein de la région Nord-Pas-de-Calais, présentent une forte homogénéité géographique. Le cadre physique, dont l'originalité réside dans la topographie accidentée, le modelé, la présence de quelques vallées très encaissées, quelques formes karstiques, une ambiance climatique qui est presque celle des moyennes montagnes atlantiques, une agriculture qui demeure plus traditionnelle et moins intensive que dans d'autres régions voisines comme le Houtland, le Bas-Artois et le Cambrésis..., le grand nombre de micro-communes, l'état des logements, l'émigration définitive... voici quelques critères géographiques qui permettent de définir et de délimiter cet espace.

Toutefois, la recherche de profils communaux, nous a montré que, quoique généralisée, la profonde ruralité de ces hauts pays, était néanmoins nuancée. La mobilité de la population, tant résidentielle que professionnelle, plus importante sur les marges des hautes terres qu'à l'intérieur de la région, la qualité de vie évaluée partiellement à l'aide de statistiques relatives aux logements, les relations villes-campagnes, permettent de dévoiler ces nuances intra-régionales, telles que peuvent l'exprimer la figure n°39 (carte de synthèse) et la notice explicative qui l'accompagne.

Néanmoins le problème essentiel qui affecte ces Hautes Terres Artésiennes demeure celui de la déprise humaine, ancienne et continue, qui désorganise ces milieux ruraux:



en multipliant le nombre de petites communes, en affaiblissant le taux d'encadrement en bourgs et petites villes de services, en compromettant l'avenir des services publics et privés, ou encore en accélérant le processus de vieillissement... Rares sont les centres qui possèdent les moyens suffisants pour engendrer dans leur espace environnant et dépendant, un phénomène de redistribution économique et démographique active. Saint-Pol-sur-Ternoise, grâce à ses emplois tertiaires, sa vocation agro-alimentaire, sa zone industrielle, est la seule ville qui puisse être classée parmi les centres régionaux du Nord-Pas-de-Calais: c'est-à-dire capable d'attirer vers elle la population active non agricole, de créer à proximité une auréole de dynamisme démographique, donc capable de définir un pays rural relativement autonome. Par contre, les autres centres de services des Hautes Terres Artésiennes sont tous, classés soit dans la deuxième catégorie des sous-centres, soit dans le troisième groupe des centres locaux ou des villages-centres. Ne pouvant suffisamment s'imposer comme d'authentiques pôles d'animation et d'ancrage, ils sont alors repris et intégrés dans les aires d'attraction des villes régionales situées à l'extérieur des hauts pays: c'est le cas notamment d'Aubigny-en-Artois, d'Avesnes-le-Comte, de Pas-en-Artois ou encore de Lumbres. Enfin d'autres secteurs sont qualifiés d'espaces-résiduels. Milieux ruraux et agricoles profonds en déclin démographique alarmant, ils ne sont partiellement gérés que par un centre de deuxième ou de troisième niveau régional, se situant généralement en dehors des aires d'attraction importante des grandes villes. C'est le cas du secteur d'Auxille-Château, pour qui l'attraction d'Amiens est déjà trop limité

ou du secteur allant d'Hucqueliers à l'est de Fruges et dessinant une bande centrale à faible mobilité de la population et à faible polarisation.

La politique d'aménagement rural s'est fixée pour objectif d'enrayer la désarticulation de ces milieux. Il faut en priorité, veiller à arrêter l'hémorragie humaine, en améliorant le cadre de vie tout en préservant son authenticité rurale; c'est-à-dire qu'il faut prouver qu'il est encore possible de vivre à la campagne et surtout de bien vivre, donc en y trouvant emplois et logements confortables, loisirs et services. C'est dans cette direction qu'oeuvrent les Comités d'aménagement rural du Haut-Pays d'Artois et du Ternois, en luttant pour le maintien et l'amélioration du cadre de vie rural, dans une perspective de dynamique économique régionale. C'est une politique certes difficile, que mènent les C.A.R, un travail peut-être de longue haleine, alors que l'on attend impatientement les premiers effets positifs des mesures prises. Cependant une définition et une analyse de cette notion de cadre de vie rural est indispensable. On distingue en effet plusieurs niveaux d'approche.

Le niveau le plus immédiat est représenté par la maison et l'exploitation. Celle-ci n'est pas seulement la ferme, c'est aussi la boutique du commerçant, l'atelier de l'artisan. La lutte peut être menée en fonction de quelques objectifs essentiels. Tout d'abord, en ce qui concerne le milieu de résidence, il apparaît important d'éviter la banalisation de ce cadre de vie immédiat, en ne se laissant pas tenter par de grandes opérations immobilières, de vastes lotissements à maisons serrées et standardisées, plus ou moins préfabriquées

et situées sur de petites parcelles, donc en évitant le processus désormais classique de la péri-urbanisation, même si ce dernier schéma permet aux communes de voir leur population croître à nouveau, mais parfois à quel prix!. En cela le choix des C.A.R est très intéressant, puisqu'il s'est orienté vers un programme de constructions disséminées en petites unités, de quatre à dix logements, comme nous pouvons le constater à Alettes, Leulinghem, Bécourt, Zoteux ou Hucqueliers, par exemple. Ce qui permet de mieux les intégrer aux paysages locaux.

"Après de multiples difficultés tenant au scepticisme de l'administration et notamment de la Direction Départementale de l'Équipement, et au peu d'intérêt porté par les sociétés de HLM pour de petites opérations, le Comité d'aménagement rural est parvenu à obtenir la programmation des financements puis la réalisation de onze lotissements HLM locatifs, soit 78 logements". (1). Par ailleurs, il est évident que les constructions neuves et confortables sont indispensables pour retenir les jeunes couples et actifs. Encore faut-il veiller à ce que ces nouveaux logements soient surtout soumis au régime de la location, et que le prix des terrains à bâtir se situe à un niveau raisonnable.

Il faut aussi par ailleurs éviter une trop forte densification de l'espace bâti, sinon le cadre de vie en serait profondément altéré. Dès lors il est nécessaire de contrôler et de maîtriser la croissance communale ainsi que l'évolution de l'espace bâti. Deux aspects de cette question doivent être abordés. D'une part, il faut éviter la création d'un second village au sein de la même commune, c'est-à-dire le dévelop-

(1): DUTILLEUL. J. 1978. L'aménagement rural dans le Pas-de-Calais

pement d'un noyau étranger, complètement différent du primitif, de par son architecture, sa composition socio-professionnelle, sa morphologie. D'autre part, il faut aussi pouvoir être en mesure de contrôler la construction individuelle afin d'éviter le mitage de l'espace rural et agricole. Cela suppose certaines règles, que d'aucuns pourront juger contraignantes prises notamment au niveau communal, comme la localisation des nouvelles constructions à proximité du village existant, ou le respect, dans certaines limites, de l'architecture locale. Cependant il apparaît également nécessaire de coordonner les attitudes communales afin de conserver une politique globale cohérente, et d'éviter ainsi les surenchères. En ce domaine, un C.A.R nous paraît pouvoir être tout à fait compétent.

En ce qui concerne maintenant le lieu de travail, les efforts entrepris visent à améliorer l'exploitation ou le siège du travail. Ceci s'est concrétisé soit sous la forme d'aides aux bâtiments agricoles afin qu'ils puissent être, selon le cas, modernisés et adaptés à la nouvelle orientation économique de l'exploitation, soit sous la forme d'incitations aux travaux d'aménagements agraires afin d'améliorer les structures d'exploitations. Par ailleurs, il est nécessaire de favoriser les opérations concertées, reposant sur des formes associatives, des solidarités rurales, en encourageant par exemple, les opérations groupées d'aménagement foncier. Les groupements provisoires ou temporaires d'artisans ont été suscités, notamment dans le domaine du bâtiment. Cette politique d'incitations présente plusieurs avantages, en particulier elle permet aux artisans ruraux de rivaliser avec des sociétés industrielles.

Il faut aussi faciliter les efforts d'adaptation de l'exploitation aux nouvelles conditions économiques, mais sans changer radicalement le cadre et le mode de vie. Pour cela la carte du tourisme peut être très utile sur les Hautes Terres Artésiennes, tout en sachant que certaines précautions doivent être prises. Ainsi il est sans doute préférable d'éviter les aménagements touristiques de grande envergure, créant des pôles de loisirs ou des bases récréatives, mais plutôt favoriser des opérations de saupoudrage d'animation et d'équipements touristiques, du type camping à la ferme, gîtes ruraux et gîtes d'étapes pour randonneurs; participer au développement de la petite hôtellerie et restauration. Citons pour mémoire, la conclusion de F. DUFOUR (1): "...Envisager d'une façon plus intensive le tourisme en tant qu'activités de complément dans l'économie du haut-pays, créant une source annexe de revenus dans l'économie et le budget des ménages ruraux, et quand les conditions s'y prêtent, une activité principale: cas de Merck-Saint-Liévin, Ouve-Wirquin ou Verchocq."

Mais là encore, il est nécessaire de contrôler la croissance de cette nouvelle activité afin de bien l'intégrer, et dans le paysage, et dans les unités de travail existantes, soit les exploitations agricoles, soit les hôtels-restaurants, soit encore les entreprises artisanales. Le développement du tourisme ne doit surtout pas devenir un processus anarchique et incontrôlé. Il est donc nécessaire de posséder un organisme de coordination pour assurer et organiser la publicité, la surveillance de l'esthétique des résidences secondaires et "fermettes" rénovées, pour instituer les concours d'embellissement des vallées, ou encore pour organiser des concours de pêche inter-communales, les fêtes villageoises...

(1): DUFOUR, F. 1974: La haute vallée de l'Aa. Son avenir touristique.

En effet il faut être conscient du fait que le tourisme peut être aussi un élément de perturbation profonde et parfois irrémédiable, du milieu rural. A cet effet, les conflits les plus spectaculaires et les plus souvent dénoncés ne sont pas toujours les plus graves: passage, occupation des parcelles, cueillette, vandalisme, pollution... Par contre d'autres conflits peuvent prendre naissance et n'éclater au grand jour qu'au moment par exemple, d'élections municipales. Dans ce cas la société rurale est éclatée en plusieurs groupes d'intérêt dont l'origine des motivations peut être soit l'augmentation du prix des terrains, par spéculation des terres à bâtir, soit la précarité de certaines exploitations, soit encore la consommation d'espace et le mitage des terres agricoles... Cependant ces conflits ne se développent qu'une fois franchi le seuil quantitatif de tolérance. Les Hautes Terres Artésiennes ne sont pas encore arrivées à ce stade de "saturation touristique".

"La perturbation par le tourisme du milieu rural est surtout vive dans les zones de grande fréquentation et de forte croissance des résidences secondaires que sont les espaces péri-urbains, certains milieux fragiles (marais, forêts...), les vastes zones rurales sub-littorales, et dans les campagnes où l'achat de terres et de biens par les étrangers est important". (BONNEAU.1)

Mais actuellement la surface occupée par les résidences secondaires sur les Hautes Terres Artésiennes est encore très faible, malgré un rythme de croissance très rapide. Alors qu'en 1962, dans les deux cantons de Fruges et de Fauquembergues, la surface occupée par les résidences secondaires ne représentait que 3.74 hectares, en 1975 cette superficie passait à 19.15 hectares. (source J.M. DEWAILLY).

(1): BONNEAU. M. 1979. Récréation et tourisme rural en France.

Donc si les Hautes Terres Artésiennes semblent pouvoir être en mesure d'absorber un nombre relativement important de résidences secondaires, il est toutefois nécessaire d'assurer une limitation et une "planification de l'extension de cette forme d'occupation de l'espace à des fins touristiques."

Le second plan du cadre de vie rural est représenté par le milieu environnant. On pourra distinguer à ce stade, le milieu banal qui est partagé quotidiennement par tous les ruraux, et le milieu spécifique qui est lui, directement lié à la profession.

Le milieu de vie banal est probablement l'élément environnant le plus menacé de nos jours par l'exode rural, l'abandon du patrimoine local immobilier et le redéploiement concerté des équipements et services pouvant renforcer l'isolement vécu. En effet nous avons constaté que ceux-ci étaient affectés par un mouvement général de concentration ou de repli sur les chefs-lieux de cantons ou sur quelques centres de services d'intérêt général. Ce milieu banal peut donc être appelé, espace de consommation (services, commerces, équipements les plus divers...). Diverses actions menées par les C.A.R du Ternois et du Haut-Pays d'Artois ont pour objectif de maintenir la population sur place et de ne pas déstructurer de façon irréversible ce milieu de vie. Cependant il faut aussi tenir compte des décisions des grandes administrations. En définitive, il est donc absolument nécessaire de:

-Conserver un minimum vital de services et d'équipements à l'échelle communale ou plutôt inter-communale, en s'appuyant sur l'existence de centres abritant plus de 500 habitants et sur les S.I.V.O.M. Ces derniers constituent les structures

syndicales inter-communales adéquates. Ces organismes de gestion commune sont en effet assez nombreux au sein des Hautes Terres Artésiennes: citons les exemples des SIVOM de: Tournehem-sur-la-Hem, Hucqueliers, Fauquembergues, Frencq, Fruges, Montcavrel, Fléchin, Heuchin, Pernes-en-Artois, Avesnes-le-Comte, Fillièvres...

-D'assurer la proximité de ces services.

Comme types d'actions allant dans ce sens on peut notamment citer: les actions de développement de la formation, comme les regroupements pédagogiques autour de quelques communes, tout en évitant des regroupements trop importants et trop vastes, l'abaissement du seuil de fermeture des écoles à classe unique de 16 à 9 enfants, la création d'écoles maternelles destinées à accueillir les enfants de plusieurs communes... En ce qui concerne le maintien indispensable des services publics en milieu rural, il semble que l'administration se soit dotée désormais de moyens nouveaux sur le plan national. De nouvelles structures ont été mises en place (groupe interministériel des services publics en milieu rural) en Novembre 1977, afin de revitaliser le monde rural. Ce groupe interministériel a pour but de s'intéresser aux problèmes d'adaptation et de fonctionnement des services, en particulier là où les densités de population sont faibles. Cependant cette action passe surtout par la voie des contrats régionalisés d'aménagement. Dans ce domaine quelles sont les directions nouvelles qui apparaissent?

-On pourra noter l'idée de la polyvalence des services administratifs et des équipements divers, en utilisant en particulier un réseau postal déjà bien implanté dans toutes les



campagnes. Les usagers, après enquête, semblent désirer la formule du bureau de poste à polyvalence administrative, pouvant fournir des renseignements concernant les questions suivantes: les droits sociaux des personnes âgées, la vérification des déclarations d'impôts, le retrait des imprimés nécessaires aux demandes de carte d'identité et de carte grise, des extraits de casiers judiciaires, la vignette...

-On suggère aussi l'utilisation à la carte des moyens de transports collectifs, assurant à la fois le ramassage scolaire, le déplacement des personnes âgées et même des liaisons spéciales les jours de marchés ou de foires vers le bourg ou le chef-lieu de canton.

-De même, il est certain que des salles des fêtes, des équipements sportifs, après un aménagement relativement léger, peuvent devenir des salles polyvalentes.

Par ailleurs, pour améliorer le cadre de vie spécifique, diverses priorités peuvent être rapidement dégagées en particulier dans le domaine de la vie professionnelle. Il est absolument indispensable de rompre l'isolement des commerçants et artisans ruraux en leur apportant l'assistance et l'information nécessaires. Pour ce faire, dans le cadre des PAR, des assistances techniques ont été assurées auprès des artisans de même que des sessions de formation professionnelle relatives aux questions de fiscalité et de gestion d'entreprises. Il est également souhaitable de dynamiser et de susciter l'activité des ententes commerciales ou artisanales, comme celle de Fruges. Cette formule présente de réels avantages en milieu rural, puisqu'elle redonne vie et dynamisme au commerce rural et aux anciennes foires.

Enfin, à notre avis, le rôle du chef-lieu de canton doit être capital. C'est de lui que peuvent venir les impulsions professionnelles. Il doit être réellement un point d'ancrage et de références fréquentes en milieu rural, pour tous les actifs qu'ils soient ruraux non-agriculteurs ou exploitants agricoles. Signalons par exemple les cours de formation agricole, afin de combattre la tendance à l'accentuation de l'isolement du cadre de vie agricole, le rôle des S.I.D.A également à Fruges, à Hucqueliers, le siège des services de remplacement agricole au chef-lieu de canton...

Le cadre de vie relationnel épisodique constitue le troisième niveau de cette approche. C'est le niveau le plus étendu mais aussi le plus difficile à cerner, constitué par les relations épisodiques, de distance variable. Ces relations peuvent être diversifiées, de nature juridique ou politique, professionnelle ou encore strictement personnelle. En règle générale, on peut considérer qu'il s'agit des relations avec la grande ville ou la ville moyenne (Saint-Omer, Boulogne-sur-mer, Arras). Ce troisième niveau pose le problème essentiel du désenclavement des milieux ruraux et de leur insertion dans un cadre régional plus vaste, polarisé et organisé par la ville, mais qui ne conçoit pas seulement l'espace rural comme un espace de détente et de tourisme, ou encore comme une réserve! En cela nous rejoignons entièrement ces quelques mots de A. CHADEAU (Lille le 01/09/1975)

"Le milieu rural de notre région est une de ses richesses essentielles. Loin de considérer que son avenir est condamné à terme par la concentration urbaine et économique, il nous faut travailler ensemble à poursuivre son aménagement en appliquant une politique cohérente de reconversion rurale. Nous devons bien nous garder de faire référence au seul modèle urbain, mais au contraire chercher à valoriser les atouts qui font l'originalité de ce milieu rural et qui le rendent complètement différent de la ville."

L'étude des disparités géo-économiques intra-régionales (1) a montré qu'entre 1968 et 1975, l'habitat rural des Hautes Terres Artésiennes fut nettement amélioré. Les travaux d'adduction d'eau ont en effet permis de donner aux logements ordinaires un minimum de confort qu'ils ne possédaient pas jusqu'alors, comme l'installation d'un WC intérieur, d'une salle d'eau avec baignoire ou douche, ou encore tout simplement l'arrivée de l'eau courante dans tous les logements.

Cette sensible amélioration du confort de l'habitat rural des Hautes Terres Artésiennes fut d'ailleurs plus importantes que dans les campagnes cambrésiennes ou de Thiérache par exemple. Il est évident que ce travail qui s'insère dans le cadre d'une politique d'aménagement rural, en partie financée par la Région, doit permettre d'atténuer les disparités intra-régionales au lieu de résidence, en particulier entre les espaces urbains et les régions demeurées profondément rurales, en matière de cadre de vie ou de qualité d'espace de vie. C'est à la lecture du budget d'investissements de l'Etablissement Public Régional que nous comprenons que cette politique, souhaitée par tous, est poursuivie après 1975. Le cumul des dépenses d'investissements de 1974 à 1979 de la Région, place le financement des programmes d'équipements communaux parmi les actions prioritaires. Donc il est très probable que le prochain RGP confirme cette tendance à l'amélioration des conditions de résidence en milieu rural profond.

Cette action, jointe à la construction de nouvelles maisons locatives, à caractère social, en milieu rural, répond très exactement au postulat premier du Plan d'Aménagement rural, c'est-à-dire que l'on admet de donner la priorité

(1): THUMERELLE, BARRE, DION, RENARD. 1980-81, à paraître.

à l'habitat sur l'emploi. Des responsables de Comités d'Aménagement pensaient en effet, au cours de la décennie 1970, qu'une partie des habitants des Hautes Terres Artésiennes accepterait d'effectuer d'importantes navettes quotidiennes entre leur domicile rural et leur lieu de travail extérieur au "pays" à condition toutefois de vivre dans un logement décent possédant le confort que chacun est en droit d'exiger. Nous avons déjà émis quelques réserves à ce sujet, en 1978, dans un article publié dans la revue *Hommes et Terres du Nord*. (1). Notre inquiétude grandit et elle semble être de plus en plus justifiée par l'évolution économique récente, tant régionale que nationale ou même internationale.

Déjà malgré la nette amélioration du confort de l'habitat rural entre 1968 et 1975, la population des Hautes Terres Artésiennes a poursuivi sa décroissance. L'exode rural fut entretenu tantôt avec moins d'intensité qu'auparavant, dans les cantons de Lumbres ou encore d'Auxi-le-Château et de Saint-Pol-sur-Ternoise, tantôt en se maintenant au même rythme ou encore en s'intensifiant, après le calcul des soldes migratoires moyens annuels, dans les cantons d'Avesnes-le-Comte, de Pas-en-Artois, Heuchin ou Hucqueliers. Dès lors les disparités démographiques intra-régionales continuent de s'accroître aux dépens des milieux ruraux profonds. De même on est frappé au cours de cette même période intercensitaire, par le déclin des activités économiques et de l'emploi au lieu de travail. La diminution de l'emploi est un phénomène général et intense sur les Hautes Terres Artésiennes, puisqu'il touche les deux sexes et à peu près toutes les branches de l'activité économique. Dès lors il apparaît clair que déjà avant

(1) RENARD, J.P. 1979. Migrations pendulaires dans le Haut-Artois.

que les effets de la crise économique actuelle ne perturbent profondément notre économie régionale, que la population rurale réagissait davantage aux évolutions de l'emploi plutôt qu'à celles de l'habitat, sauf à proximité de grands centres urbains.

Par ailleurs l'élargissement de l'aire spatiale des navettes quotidiennes constatées dans de nombreuses régions françaises et notamment sur les Hautes Terres Artésiennes est devenu de nos jours, un comportement paradoxal et qui risque fort d'être remis en cause par l'élévation très rapide et qui se poursuivra dans les prochaines années, des coûts de transports individuels et même collectifs (quand ils existent). La population est donc soumise maintenant à un choix douloureux et conflictuel: accepter de vivre en milieu rural pour une meilleure qualité de vie, pour échapper au sentiment de "ras-le-bol" partagé par de nombreux citadins, c'est aussi accepter des dépenses de transports de plus en plus lourdes; ou alors être contraint à l'émigration pour se rapprocher des lieux de travail.

De même les entreprises industrielles qui assuraient le ramassage en cars de leurs salariés, ce qui permettait par ailleurs de freiner dans certains cas, l'exode rural, de créer des axes de croissance démographique en milieu rural, ne vont-elles pas réajuster leur politique, compte tenu des dépenses sans cesse accrues, et dès lors renforcer ainsi l'isolement économique des ruraux non agricoles?

En définitive, nous sommes tentés de croire que les disparités démographiques et économiques entre le milieu rural profond et les espaces urbains et péri-urbains

iront encore en s'accroissant. Ainsi la crise énergétique, et la crise de l'emploi qui n'est probablement pas sur le point de se terminer dans le Nord-Pas-de-Calais, compte tenu des nouvelles menaces très inquiétantes qui touchent le textile et l'industrie automobile, risquent d'anéantir les effets positifs de la politique d'amélioration de l'habitat rural. En effet récemment des établissements industriels situés à la périphérie des Hautes Terres Artésiennes, notamment dans la vallée de la Canche, ont été contraints à fermer leurs portes ou à licencier une partie de leurs personnels (1); Par ailleurs eu égard aux structures des exploitations agricoles de cette région étudiée, et pour lesquelles nous avons déjà souligné l'importance des unités inférieures à 25 hectares, seuil moyen dorénavant pour la France, des exploitations qui en outre, vivent encore d'une polyculture trop traditionnelle et avec des revenus modestes, il nous est permis de penser que dans les années prochaines, le nombre de ces unités agricoles continuera de diminuer rapidement ainsi donc que l'emploi du secteur primaire.

C'est pour toutes ces raisons, que nous pensons qu'à court et moyen terme, la population des Hautes Terres Artésiennes, continuera de diminuer, avec peut-être une tendance à la réduction de l'intensité du mouvement de dépeuplement. Cependant il faut tout de suite se préserver contre les analyses trop hâtives que l'on pourrait définir à partir d'une telle évolution probable. En effet l'exode rural, s'il se poursuit encore de nos jours, tend fréquemment à perdre de son intensité dans la plupart des campagnes françaises ou encore dans celles des pays voisins comme la Belgique, où les démo-

(1): La Voix du Nord. Edition de Montreuil. 02/12/1980.

graphes estiment que le mouvement est presque tari. Pour l'ensemble des communes rurales françaises hors des Zones de Peuplement Industriel ou Urbain (ZPIU), l'on constate l'évolution suivante (Tableau n°37):

TABLEAU N°37. Solde migratoire moyen annuel.			
	1954/62	1962/68	1968/75
communes rurales			
hors ZPIU. FRANCE.	-1.23%	-1.07%	-0.61%
<u>communes rurales</u>			
canton Aubigny/A	-1%	-0.52%	-0.52%
canton d'Auxi-le-C	-1.36%	-1.37%	-0.92%
canton d'Avesnes-le-C	-1.3%	-0.9%	-1.21%
canton de Fauquembergues	-1.38%	-1.18%	-1.14%
canton de Fruges	-1.59	-1.15	-1.02
canton de Heuchin	-0.85	-0.98	-1.22
canton Hucqueliers	-1.71%	-1.02	-1.09
canton de Lumbres	-1.29	-1.15	-0.65
canton de Pas-en-A	-0.59	-0.77	-0.93
canton de Saint-Pol/T	-1.4	-1.38	-0.98

Dans l'ensemble, et quelle que fût l'évolution de chaque canton, on constate que le déficit migratoire des communes rurales des Hautes Terres Artésiennes est en général très supérieur en intensité relative à la moyenne nationale au cours de la période 1968-1975. Quoique très ancien et perturbateur, le dépeuplement n'a pas toujours entraîné une diminution catastrophique de la natalité car la fécondité rurale des Hautes Terres Artésiennes s'est souvent maintenue à un niveau supérieur à la moyenne nationale. Dès lors le vieillissement de la population a été moins rapide que dans la France rurale du Sud, laissant subsister une population de migrants potentiels (des jeunes adultes de 20 à 30 ans, surtout).

Toutefois une étude récente sur le vieillissement de la population rurale dans le Nord-Pas-de-Calais (1) a montré que les hautes terres seront à court terme de plus en plus affectées par ce phénomène. Dès lors, même s'il est probable que l'exode rural diminue progressivement en intensité, la population rurale risque encore de diminuer, ou alors le maintien quantitatif ne sera qu'apparent car il ne pourra cacher les profondes mutations qualitatives, en matière de structures par âges. En effet la dépopulation va peu à peu se substituer au dépeuplement.

Ainsi nous pensons que la crise économique actuelle, qui frappe durement les régions rurales parce qu'elles avaient à peine défini leurs objectifs et leurs moyens de politique d'aménagement en 1973 et 1974, remet en cause les efforts et l'efficacité des investissements accordés en faveur des Hautes Terres Artésiennes comme pour d'autres régions rurales profondes. Le coût des transports, en particulier de l'automobile et l'insuffisance des transports collectifs rapides dans cette région, vont annuler les effets que l'on pourrait attendre de la politique d'amélioration de l'habitat. Pour que la population rurale puisse être maintenue avec des structures par âges relativement harmonieuses, il apparaît de plus en plus indispensable de créer des emplois non agricoles au lieu de résidence des habitants ou à proximité.

Dès lors ces conditions nouvelles posent avec plus de gravité encore, le problème du devenir des petites communes rurales, et de leur capacité d'action et de gestion. (2). En effet le maintien de la population passe aussi par la voie de la réforme des collectivités locales et des finances municipales.

(1): THUMERELLE PJ et RENARD JP. 1978. déjà cité.

(2): GUINARD L. 1979. La Voix du Nord.



D O C U M E N T S . . . . .

A N N E X E S . . . . .

## DEFINITIONS INSEE. RGP 1975.

Logement confortable: logement ayant à la fois baignoire ou douche installée, W.C à l'intérieur et chauffage central.

Indice de peuplement des résidences principales.

Cet indice permet de caractériser le degré d'occupation des logements. Il est établi en confrontant le nombre de pièces du logement (voir la note n° 15) avec une « norme d'occupation » calculée d'après le nombre de personnes du ménage, leur répartition par sexe et âge et leur lien avec le chef de ménage (voir les notes n° 2 et 11). Cette « norme d'occupation » est calculée de la façon suivante en attribuant à chaque ménage :

- une pièce de séjour;
- une pièce pour chaque chef de famille;
- une pièce pour chaque personne hors famille non célibataire;
- une pièce pour chaque célibataire de 19 ans ou plus;
- un certain nombre de pièces pour les enfants célibataires de moins de 19 ans, à raison d'une pièce pour deux enfants, à condition qu'ils soient de même sexe (sauf s'ils ont tous les deux moins de 7 ans);
- une pièce pour l'ensemble des domestiques et des salariés logés.

L'indice de peuplement est alors déterminé de la manière suivante :

- *sous-peuplement accentué* : le logement a au moins deux pièces de plus que la norme;
- *sous-peuplement modéré* : le logement a une pièce de plus que la norme;
- *peuplement normal* : le nombre de pièces du logement est égal à la norme;
- *surpeuplement modéré* : il manque une pièce par rapport à la norme;
- *surpeuplement accentué* : il manque au moins deux pièces par rapport à la norme.

Les *pièces d'habitation* comprennent : les chambres à coucher, salles à manger, salles de séjour, salons, studios, etc., quelle que soit leur surface, ainsi que les chambres de service (ou autres pièces annexes) non cédées à des tiers.

Elles ne comprennent pas : les entrées, couloirs, salles de bains, penderies, alcôves, w.-c., buanderies, offices, etc., ni les pièces réservées à un usage *uniquement professionnel*.

Pour la confection des tableaux présentés dans ce fascicule, la *cuisine* a été comptée comme pièce d'habitation lorsqu'elle a plus de 12 m<sup>2</sup>, c'est-à-dire en se fondant sur une caractéristique physique objective.

Il résulte de cette convention que, dans le tableau D 27, les nombres de pièces d'habitation indiqués aux diverses lignes de la première colonne :

- ne comprennent pas la cuisine pour les logements figurant dans la colonne : « Logements pourvus d'une cuisine de 7 à 12 m<sup>2</sup> »;
- comprennent la cuisine pour les logements figurant dans la colonne : « Logements pourvus d'une cuisine de plus de 12 m<sup>2</sup> ».

En outre, par définition, il n'y a aucun logement d'une pièce d'habitation ayant une cuisine de plus de 12 m<sup>2</sup> (lignes « 1 », colonne « Logements pourvus d'une cuisine de plus de 12 m<sup>2</sup> »).

Pour une classification des commerces et services.

- I) ALIMENTATION.
  - II-boucherie
  - I2-boulangerie
  - I3-Epicerie
  - I4-pâtisserie
  - I5-négociant et marchand-détail, vins, liqueurs et spiritueux.
- 2) EQUIPEMENT DE LA MAISON.
  - 2I-marchand de meubles et ameublement.
  - 22-maçonnerie
  - 23-entreprise d'électricité.
  - 24-menuiserie
  - 25-entreprise de plomberie, couverture et chauffage.
  - 26-marchand et réparateur de radio-TV.
  - 27-entreprise de peinture et vitrerie.
- 3) EQUIPEMENT ET ENTRETIEN DE LA PERSONNE.
  - 3I-marroquinerie
  - 32-bijouterie
  - 33-parfumerie
  - 34-coiffeur
  - 35-marchand de chaussures.
  - 36-teinturiers-dégraisseurs.
- 4) EQUIPEMENTS ET SERVICES MEDICAUX, PARA-MEDICAUX.
  - 4I-médecins
  - 42-pharmaciens
  - 43-dentistes.
  - 44-infirmiers.
- 5) LOISIRS - ANIMATION.
  - 5I-libraires
  - 52-photographes
  - 53-agences de voyages.
  - 54-cinéma
  - 55-associations.
- 6) EQUIPEMENTS ET SERVICES ASSOCIES A L AGRICULTURE.
  - 6I-métiers ruraux traditionnels (sellier, charron, bourrelier)
  - 62-commissionnaires en bestiaux
  - 63-coopérative agricole
  - 64-négociants en engrais et produits du sol divers.
  - 65-vétérinaires
  - 66-centres d'insémination
  - 67-marchand et réparateur de machines agricoles.
- 7) HOTELS-RESTAURANTS.
  - 7I-hotels
  - 72-restaurants.
- 8) TRANSPORTS.
  - 8I-garages automobiles
  - 82-marchand et réparateur de cycles et motocycles.
- 9) SERVICES FINANCIERS ET HOMMES DE LOIS.
  - 9I-banques et établissements financiers.
  - 92-notaires
  - 93-huissiers de justice.
- 10) CAFE.

Pour un aménagement réaliste et concret.....S'il n'est guère probable que les employeurs viennent s'installer en nombre sur le haut-pays, peut-être est-il encore possible de retenir les jeunes adultes et couples, en leur proposant un meilleur cadre de vie :

la Voix du Nord, 03/03/1977. D.HUARD.

Une dizaine de maisons neuves, ce n'est pas beaucoup. Mais c'est, peut-être, le début d'une ère nouvelle pour le Haut-Pays. Des pavillons ont, en effet, été construits à Alette, village situé dans le canton d'Hucqueliers. D'autres programmes sont en cours, notamment à Leulinghem, Bécourt, Zoteux, Nielles-lez-Bléquin... Au total, une soixantaine de logements auront été bâtis d'ici à six mois. On espère ainsi maintenir les jeunes au pays ou, du moins, ralentir l'exode vers les villes.

Ces H.L.M. à la campagne constituent l'une des actions les plus spectaculaires entreprises par le Comité d'aménagement rural (C.A.R.). Celui-ci, lors de sa constitution, il y a pas trois ans, était fixé des objectifs prioritaires. Le premier d'entre eux fut de donner l'eau courante et l'électricité à tous les habitants. C'est pratiquement chose faite. Les dernières adductions d'eau sont financées et les travaux, bien couverts, en cours. C'est là, un retard insupportable qui est sur le point d'être comblé, grâce notamment à l'aide du Conseil général du Pas-de-Calais.

L'octroi du confort le plus élémentaire n'est toutefois pas de nature à freiner l'exode. Il fallait faire davantage. S'appuyant sur le plan d'aménagement rural, le comité, présidé par M. Gabriel de la Gorce, a donc décidé d'attaquer le problème sur plusieurs fronts, par des opérations relativement peu coûteuses et d'une rentabilité immédiate. Le comité aurait très bien pu réclamer des usines, puisque le départ des hommes est dû d'abord au manque de travail dans le Haut-Pays. Les emplois qui pourraient être créés seraient les bienvenus, mais comme l'indique crûment le plan d'aménagement rural : « L'absence de main-d'œuvre à tradition industrielle, parfois même l'absence de main-d'œuvre tout court (puisque'elle est partie) le manque d'équipements élémentaires, l'insuffisance

des moyens de communication ne compensent pas aux yeux des industriels l'absence de tradition syndicale et les profits réalisés par le paiement de salaires généralement inférieurs ». Mieux vaut donc ne pas rêver et partir des réalités. Or, que se passe-t-il dans cette région ? On constate que des centaines d'habitants du Haut-Pays acceptent de parcourir 10 à 25 km pour aller travailler dans les zones d'emploi périphériques : à Etaples (chez Duceulier), à Saint-Omer et Arques (C.G.C.T. et Cristalleries), à Boulogne et sur le littoral, dans la région minière. Une telle attitude dénote un certain attachement au pays. Mais l'attrait des équipements urbains finit souvent par l'emporter sur le désir de vivre au village. Le confort des appartements, la suppression des longs déplacements, les facilités pour l'école, le médecin, les courses finissent par peser plus lourd que l'attachement à la terre natale.

#### LE HAUT-PAYS FAIT FIGURE DE PIONNIER

Il fallait donc offrir aux hommes du Haut-Pays les mêmes facilités que la ville, au moins les plus essentielles. C'est à cette tâche immense que s'est attaqué le Comité d'aménagement. Donner à chacun un toit sous lequel il fasse bon vivre, c'est la priorité. Une grande partie des logements du Haut-Pays, nous l'avons déjà dit, ne dispose pas du confort le plus élémentaire (pas de chauffage central, ni de W.C. à l'intérieur, etc.) En lançant un important programme d'H.L.M. (ce sigle ne doit pas faire penser ici aux tours des ZUP ou autres ZAC, puisqu'il s'agit de maisons individuelles), le Comité ne va pas seulement satisfaire les demandes de jeunes couples, il va peut-être créer une certaine émulation : la rénovation et l'équipement des logements pourraient en être accélérés.

Dans cette affaire, il est juste de dire que le Haut-Pays fait figure de pionnier, grâce notamment à l'attachement de M. de la Gorce. Cette région est, sans doute, la pre-

mière du Nord - Pas-de-Calais à avoir ainsi misé sur la location de maisons individuelles en milieu rural. Les dossiers étaient prêts lors de la mise au point du plan de relance de l'économie en septembre 1975 et les premiers crédits furent débloqués à cette occasion.

Attaquer le problème sur tous les fronts, c'est, nous l'avons dit, la démarche du C.A.R. Il n'a pas failli à ce principe lors du lancement des programmes H.L.M. En effet, la construction des maisons a été entièrement confiée à des artisans du pays. Cela ne s'est pas fait tout seul. Il a fallu rassembler maçons, couvreurs, charpentiers, plombiers, électriciens, plâtriers... leur montrer l'enjeu, discuter avec eux. Mais le résultat est là. Ayant constitué un groupement, les artisans ont établi un devis et soumis leurs offres. Et c'est à la loyale, leurs prix étant très compétitifs, qu'ils ont emporté la totalité du marché.

#### RESPECTER L'ARCHITECTURE LOCALE

L'action en faveur du logement ne s'arrête pas là. Après la construction de locatifs, l'aide à la réhabilitation des vieilles habitations est lancée et l'édification de maisons en accession à la propriété est envisagée. Cependant, la seconde action spectaculaire, dans ce domaine, est, sans doute, la réalisation d'un plan-type de maison par un jeune architecte. Celui-ci a conçu, à la demande du comité, deux modèles de maisons, en s'inspirant de l'architecture du Haut-Pays : longueur de la façade, emplacement et grandeur des fenêtres, forme du toit, etc. Il a établi, avec le concours d'artisans locaux, un devis pour chaque corps de métier. Le résultat est une jolie maison de plain-pied et en construction traditionnelle pour un prix qui se situera vraisemblablement aux environs de 180.000 francs (sans le terrain). Propriétaire du plan-type, le C.A.R. pense pouvoir rivaliser avec les sociétés qui font du préfabriqué, d'autant qu'il se chargera de toutes les démarches administratives. Mais l'objectif est avant tout de donner du travail aux artisans et d'éviter le développement de constructions anarchiques, qui dénatureraient le paysage de cette région, pas encore souillée et très typée.

Cette politique en faveur du logement va s'accompagner d'autres mesures. La nécessité d'améliorer le réseau routier pour rompre un peu l'isolement du Haut-Pays et faciliter les déplacements de ceux qui travaillent dans les zones périphériques

De meilleurs logements, mais aussi un minimum de services...

L'éducation et la scolarité: un critère de choix qui oriente l'installation des parents.

est admise. Le maintien du maximum d'écoles dans les villages est également impératif. Il faut parfois jongler avec les chiffres pour y parvenir et il arrive que la fermeture de la classe unique soit inévitable. C'est ce qui allait se produire, lors de la dernière rentrée, à Vincly. Les hommes en ont décidé autrement, grâce à un regroupement pédagogique.

De quoi s'agit-il ? Simplement d'assembler les enfants de plusieurs villages et de les répartir en fonction de leur niveau scolaire. Ainsi, le regroupement pédagogique, dans lequel est entré Vincly, comprend sept communes. A l'exception de Radinghem et Hézeques, qui n'avaient déjà plus d'école, les cinq autres villages ont conservé leur classe, mais chacune est désormais spécialisée : cours élémentaire première année à Matringhem, cours préparatoire à Luy, CE 2 et CM A à Senlis, CM 2 à Mencas, section enfantine à Vincly. L'instituteur de Matringhem, M. Paul Caron, ne nous a pas caché que ce système offre d'incontestables avantages sur le plan pédagogique. Voyons d'abord ce qui se passe dans la classe unique : les enfants n'y sont évidemment pas du même ni-

veau (ils sont âgés de 4 à 11 ans) et le maître doit donner quatre ou cinq cours différents. C'est un surcroît de travail pour lui et un handicap pour les enfants qui ne bénéficient pas pleinement de la présence de l'instituteur. Avec le regroupement pédagogique, les enfants et le maître travaillent dans les mêmes conditions qu'en ville : un programme unique pour une classe généralement homogène.

#### MAINTENIR UNE CLASSE DANS CHAQUE VILLAGE

Cette formule a cependant un inconvénient : le transport. Il faut, en effet, regrouper les enfants de même niveau et les conduire à leur classe située parfois dans un village relativement éloigné de chez eux. Un car, ~~par le département~~, effectue le transport quatre fois par jour. Pour les sept communes citées plus haut, cela représente un trajet de dix-huit kilomètres à chaque fois. Evidemment, c'est là un parcours maximum, mais le temps passé dans le car est jugé un peu long par certains parents. Une accompagnatrice payée par les communes concernées s'occupe des « petits » pendant le trajet. Sa présence est indispensa-

ble, mais les municipalités voudraient bien que cette charge incombe à l'Etat. Ce qui représente un grain de sable dans le budget de la nation, est énorme dans celui d'une commune d'une centaine d'habitants.

Quoi qu'il en soit des avantages et inconvénients, le regroupement pédagogique semble être la seule parade pour empêcher la fermeture de nombreuses écoles en zone rurale. Le Comité d'aménagement soutient donc les expériences de ce genre, car elles ont aussi l'avantage, comme à Vincly, de permettre l'ouverture d'une classe enfantine, ce qui serait quasiment impossible autrement. Le transport par car — le plus court possible — est, sans doute, le prix qu'il faut payer pour maintenir les enfants et leur école dans les villages.

Ces quelques réalisations ne sont qu'une partie de l'action tous azimuts engagée dans le Haut-Pays. Il en est d'autres, notamment en ce qui concerne le tourisme, dont nous parlerons. Mais, d'ores et déjà, on constate l'importance de l'effort entrepris là-bas, compte tenu de moyens limités. Cela suffira-t-il pour revitaliser cette région ? C'est une autre histoire.

Le gouvernement veut encourager le maintien des services publics en milieu rural: la polyvalence de certains services.

La Croix. 27/09/1979.

#### ● Service public en milieu rural

Le Conseil des ministres a approuvé un projet de décret relatif à l'organisation des administrations en milieu rural et à la création de services postaux polyvalents.

Ce texte, qui tient compte d'expériences entreprises dans certains départements, permet aux préfets, dans des zones à faible densité de population, de confier aux bureaux de poste le soin d'assurer à leurs habitants des prestations pour le compte d'administrations ou d'organismes chargés d'un service public, comme les Caisses d'assurance maladie. Les formalités que pourront accomplir les administrés dans ces bureaux de poste polyvalents concernent par exemple les permis de chasser, des opérations d'état civil ou d'immatriculation de véhicules d'occasion, la réception des dossiers de Sécurité sociale, etc.

Le président de la République a souligné le rôle important et irremplaçable joué par la poste dans le pays, grâce notamment à ses 18 000 bureaux de poste répartis sur l'ensemble du territoire, et à la qualité des relations humaines que savent créer les agents de la poste avec leurs usagers. La création de services postaux polyvalents va permettre de maintenir un réseau actif de services publics en zone rurale.

Et cependant la lente érosion humaine, souvent très ancienne, accompagnée d'un mouvement de dénatalité, condamnent souvent les services publics d'absolue nécessité...

La Voix du Nord; édition de Montreuil-sur-Mer; Septembre 1980.

## FRESSIN

### LE CONSEIL MUNICIPAL : contre le regroupement pédagogique pour le maintien des classes primaires et de la maternelle

Un récent article paru dans nos colonnes à propos des problèmes scolaires, une erreur glissée que nombre de lecteurs n'ont pas manqué de remarquer. A propos du regroupement pédagogique intercommunal auquel Fressin appartient, nous nous sommes aperçus que l'assemblée des parents ne s'était pas tenue. Elle avait émis de nombreuses réserves et qu'à la question de savoir si la commune devait continuer à en être membre, 17 familles ont voté contre et dix pour. On a donc dit la majorité s'était prononcée pour le retrait et non pour le maintien, comme nous l'avions indiqué par erreur.

Après cette réunion de parents et suite à la dernière lettre du sous-préfet de Montreuil-sur-Mer demandant un réexamen de la situation scolaire dans la commune. Le conseil municipal de Fressin a tenu mardi soir une réunion exceptionnelle sous la présidence de M. Georges Delepine,

le président a d'abord fait connaître les derniers effectifs prévus pour la rentrée soit 62 élèves. L'assemblée a ensuite débattu sur les différentes solutions possibles aux problèmes scolaires. Au cours de la discussion, il est apparu que le conseil municipal est favorable à l'existence d'une

classe maternelle dans la commune, qu'il est prêt à en assurer financièrement le fonctionnement et qu'il serait très regrettable de la voir fermer. Les élus constatent au contraire que le regroupement pédagogique est l'objet de critiques de la part des parents. Le président fait d'ailleurs savoir qu'en cas de maintien de la commune dans le R.P.I. les charges financières qu'entraîne la classe maternelle seraient à supporter intégralement par les deux communes et qu'il faudrait envisager la participation de la commune de Sains-les-Fressins. L'assemblée a été ensuite amenée à se prononcer pour ou contre le maintien de la commune dans le R.P.I. A l'unanimité, les onze membres du conseil présents lors de cette réunion se sont prononcés contre, confirmant ainsi, la délibération du 13 mars 1980. Reconsidérant ensuite le tableau des effectifs prévus pour la rentrée, les élus constatent que ceux-ci dépassent le seuil de fermeture fixé à 56 élèves par la grille Guichard. En conséquence, l'assemblée demande à l'unanimité le maintien de deux classes primaires et d'une classe maternelle. Elle demande qu'en cas de refus de l'administration, les raisons lui en soient clairement données.

## BEURAINVILLE

### Après la fermeture d'une classe à l'école primaire le maire en appelle à l'inspecteur d'Académie

En raison d'effectifs scolaires légèrement inférieurs à ceux fixés par la grille Guichard, une classe vient d'être fermée aux écoles primaires de Beaurainville.

En réaction à cette décision qu'il regrette, M. Lejosne, maire de la commune, vient d'adresser une lettre à l'inspecteur d'Académie, au terme de laquelle il demande à celui-ci de procéder à la réouverture d'une classe aussitôt que l'effectif global aura atteint 201 élèves.

"Au nom du conseil municipal de Beaurainville, j'ai l'honneur d'élever une vive protestation contre la fermeture d'une classe à l'école primaire" écrit M. Lejosne qui poursuit en présentant un certain nombre d'observations :

"La commune n'a pas été avisée de cette fermeture, regrettable, et ce n'est qu'au lendemain de la rentrée que M. l'inspecteur départemental est venu annoncer à l'école la disparition d'une classe en raison d'un effectif inférieur à 201 (197 exactement).

"Municipalité et maîtres, poursuit-il, avaient préparé cette rentrée dans la perspective du maintien des huit classes existantes, le chiffre fatidique de 201 paraissant toujours possible".

Pour M. Lejosne, "ce n'est pas la fermeture de la huitième classe à 197 élèves qui suscite émotion et inquiétude, mais le fait que la grille Guichard ne rend possible la réouverture que lorsque l'effectif de 260 élèves sera atteint".

"Or, indique-t-il, compte tenu de trois classes de 25 élèves, c'est plus de 46 élèves de moyenne qu'il faut atteindre pour chacune des quatre autres classes. Ce qui signifie la condamnation définitive de la huitième classe et les conséquences que cela impliquera pour nos enfants au moment où près de la moitié d'entre-eux accusent déjà des retards scolaires à la sortie de l'école primaire".

Une situation encore aggravée selon le maire par les structures pédagogiques, c'est-à-dire la répartition par classes imposées.

M. Lejosne conclut sa lettre en insistant tout particulièrement sur les efforts de la municipalité dans le domaine de l'enseignement.

"Compte tenu de ces divers éléments, écrit-il, je vous renouvelle donc, M. l'inspecteur d'Académie la requête qui vous a été adressée par mes soins, à savoir la réouverture de la classe supprimée dès que l'effectif de 201 sera de nouveau atteint".

Le petit commerce rural: durement touché par le dépeuplement des campagnes. Cependant des solutions de sauvetage existent.

La Voix du Nord. Edition de Montreuil-sur-mer,  
du 04/10/1980.

**"Les problèmes du commerce rural ne peuvent laisser indifférent un élu local, affirma M. Lejosne car la disparition d'un commerce, c'est un pas de plus vers la désertification. Nous saluons donc tout effort fait en votre faveur d'où qu'il vienne. Or, actuellement, nota le maire, l'Etat semble avoir pris conscience de votre situation et se préoccuper davantage de votre survie. Mais le premier magistrat de Besurainville regrette la distance entre les discours officiels et la réalité, c'est-à-dire la disparition d'un grand nombre de petites entreprises commerciales.**

### **Le S.M.I.C., voire moins...**

Cette remarque allait servir quelques instants plus tard de point de départ à l'intervention de M<sup>me</sup> Carpentier de Cavour-Si-Martin, elle même épicrière et parlant au nom du groupe de travail : **"Il est nécessaire d'intervenir rapidement, affirma-t-elle, si l'on ne veut pas que les 90 épicerie des 124 communes représentées ici, ne soient plus que soixante ou cinquante dans trois ans."**

Si le nombre des commerces ruraux a sensiblement diminué ces dernières années, il faut concevoir également que les revenus de ceux qui se sont maintenus ont baissé : **"pour bon nombre d'entre nous, le salaire c'est le S.M.I.C. voire même moins"** remarque M. Carpentier qui énonce ensuite les causes profondes de cette évolution forcée : **"l'exode rural vers les villes, la création de nouvelles structures commerciales (hypermarchés, supermarchés), un besoin d'évasion de la ménagère avec l'achat du samedi dans la grande ville, ces trois phénomènes ont contribué à décliner notre profession dans nos villages."**

### **Tout n'est pas perdu**

Face à l'adversité, certains ont baissé les bras, d'autres, comme M<sup>me</sup> Carpentier, estiment que tout n'est pas perdu. Elle en veut pour preuve certaines actions réussies dans les communes de l'arrondissement et elle donne quelques exemples :

**"Une commune a créé un camping communal bien intégré dans le paysage avec 30 % de places réservées aux touristes de passage. Ce sont ces 30 % qui viennent chez nous et permettent de maintenir le chiffre d'affaires..**

**Ailleurs, un artisan d'art s'installe, la municipalité organise des fêtes estivales (brocante, intervillages, expositions) l'imagination est au pouvoir..."**

Dans un autre cas :

**"Dans le cadre du remembrement, ou postérieurement, une réserve foncière est faite pour, en priorité, des implantations commerciales ou artisanales, cette formule a le mérite de pouvoir proposer du terrain à un prix plus bas puisqu'il a été subventionné. Un artisan ou un commerçant s'installe avec ses enfants ce qui peut permettre le maintien de l'école."**

Autre exemple encore :

**"Le dernier café-épicerie ne trouvait plus d'acheteur. La commune avec une subvention devient propriétaire**

Pour éviter la désertification des hautes terres, quel avenir peut on assurer à l'exploitation agricole familiale, garante du maintien de la vie à la campagne?

- 1) Une politique agricole à long terme, cohérente.
- 2) Gérer l'exploitation agricole comme une entreprise dont le seul objectif est la rentabilité; Dès lors il ne faut plus commettre d'erreurs d'équipement; il faut adapter ce dernier à la taille de l'exploitation et à son économie.
- 3) Favoriser les C.U.M.A.
- 4) Assainir et organiser les circuits commerciaux.
- 5) La solidarité et la réflexion de groupe: une solution pour l'agriculture de demain?

d'après la Voix du Nord: 22 septembre 1979. "Ruisseauville 79"

Quarante ans de syndicalisme ajoutés à une grande passion pour son métier : tel est M. Michel Dransart le président de la Fédération Régionale des Syndicats Agricoles, un homme qui a toujours eu un avis averti sur l'agriculture, sa situation dans la région, les craintes et les espoirs qu'elle fait naître auprès de ceux qui en vivent. Or au début de cet automne 79, Michel Dransart ne cache pas son pessimisme « Parce que, dit-il, il n'y a plus de trésorerie dans notre profession et on ne sait pas comment on va faire pour en retrouver une ! ».

Les causes du mal, explique-t-il, sont multiples, mais la plus importante à son avis est un excès de libéralisme qui a conduit à une rapide augmentation de la production avec pour conséquence l'écroulement des prix. Il n'est qu'à voir ce qui se passe actuellement avec les productions hors-sol. L'écroulement de certains prix donc (calculés sur le « Franc vert ») avec en face l'augmentation constante des produits nécessaires à l'exploitation (achetés en francs commerciaux). « Cela conduit à un déséquilibre qui ne fait que s'accroître ». A côté de cela, il y a aussi les inquiétudes provoquées par le régime de protection sociale, particulier à l'agriculture mais qui est lui aussi en déficit.

« Dans l'opinion publique, note encore le président régional », « considère souvent le paysan comme faisant partie des gens riches ». Mais riches de quoi ? Du capital ? Peut-être, mais on ne peut y toucher avant la fin de ses jours et encore à la condition de ne pas avoir d'enfants qui s'installent. « Quant aux revenus il serait peut-être bon d'admettre, qu'hormis quelques cas particulier bien connus dans une région comme la nôtre, un hectare rapporte, bon an

mal an 100.000 centimes de revenu. Si l'on considère que dans le département du Pas-de-Calais la moyenne des exploitations est d'une vingtaine d'hectares cela fait 2.000.000 de centimes à diviser par douze mois. Avec de tels salaires il ne faut pas avoir trop d'emprunts à rembourser. Or, comment voulez-vous faire autrement quand le prix d'un tracteur vous coûte aujourd'hui 10 millions ?

Résultat, on cherche des à-côtés, la femme notamment essayant de rapporter un deuxième salaire, en prenant les emplois disponibles sur place. D'autant que dans un secteur comme le nôtre privé de grosses agglomérations, il n'y a pratiquement pas de vente au détail de pommes de terre, lait, etc...

Nous entrons donc dans le circuit commercial, qui, comme ce fut le cas cette année, on nous achète nos patates à 40 centimes pour les revendre à 80.

### Quel avenir ?

« Cet avenir sera ce que les hommes qui nous gouvernent voudront en faire, affirme Michel Dransart. Or, nous autres dirigeants syndicalistes on aimerait bien actuellement savoir un peu ce qui est envisagé. On souhaiterait que l'on parle peut-être un peu moins de « pétrole vert » mais que l'on nous intègre davantage dans le tissu social, en faisant en sorte que la coupure entre l'urbain et le rural soit moins prononcée en France que dans les autres pays d'Europe, comme c'est le cas actuellement. Au moment où dans notre profession il va y avoir beaucoup de départs d'ici à cinq ans, on aimerait conseiller les jeunes avant leur installation et leur dire s'ils doivent s'orienter exclusivement sur les céréales, les betteraves et les productions du sol ou s'ils peuvent encore croire en l'avenir de l'exploitation familiale, garante du maintien de la vie à la campagne.



Lorsqu'on lui demande de schématiser le paysan des années 60, le président de la Chambre d'Agriculture du Pas-de-Calais n'hésite pas un instant pour répondre: "ce sera un homme qui aura le servir autant d'un rayon que du levier de vitesse d'un tracteur, car demain, plus qu'aujourd'hui, l'agriculteur devra se comporter en véritable chef d'entreprise et calculer en permanence la rentabilité des investissements".

Foré Désiré Debaveleere, une des conditions de l'amélioration des revenus de la profession, face à l'augmentation des consommations intermédiaires, sera nécessairement... de ne plus commettre d'erreur d'équipement telle que trouver des tracteurs de 75 ou 80 chevaux, dans les exploitations de 15 hectares à 20 hectares!. Et tout en mesurant le poids des mots, il n'hésite pas à ajouter "dans une agriculture, qui pour son salut, va devoir être plus performante et plus compétitive, toute erreur d'équipement risque demain, de se ressentir beaucoup plus cruellement qu'aujourd'hui, non seulement au niveau de la trésorerie, mais aussi et surtout au niveau des revenus". Sans aller jusqu'à parler d'agriculture de groupe, celui qui est devenu, depuis peu le nouveau président du S.U.A.D. (Service d'Utilité Agricole et de Développement) se demande, s'il ne serait pas sage de promouvoir davantage le recours aux formules d'utilisation en commun du matériel agricole. "A la condition d'être bien organisées, explique-t-il, ces formules présentent beaucoup de souplesse et surtout débouchent sur une économie certaine".

**Faire du commerce**

Il reste, et sur ce point, le président de la Chambre d'Agriculture du Pas-de-Calais est tout aussi formel, que l'avenir de

l'agriculture ne dépend pas du seul agriculteur, mais bien aussi d'un contexte qui s'est sérieusement dégradé dans la dernière décennie. Car si le prix d'un tracteur a dans ce laps de temps augmenté de 170%, celui d'une moissonneuse-batteuse de 165% et celui du carburant de plus de 500%, en contrepartie le lait n'a augmenté que de 115% et le blé de 75%...

Alors? "Alors, répond M. Debaveleere, il est devenu indispensable que l'agriculture française se dynamise davantage encore, en s'organisant non seulement au niveau de la production, mais aussi et surtout, dans la mise en place de circuits commerciaux puissants et compé-

titifs, là où ils n'existent pas... Comme les Belges, les Hollandais et les Allemands, il nous faut aujourd'hui apprendre à faire du commerce — à la condition de trouver au sein de la Communauté européenne, l'unité de prix et de marchés. — Faire du commerce donc, en faisant fi, notamment de nos petites concurrence internes destructives, pour mettre en place une politique d'exportation importante". "Car, indique en conclusion le président de la Chambre d'Agriculture, il est choquant pour nous autres agriculteurs, d'entendre parler d'excédents invendables, quand on sait que les besoins alimentaires du monde sont loin d'être assurés".

Autour de Léonce Lafonte et d'un petit groupe d'agriculteurs dynamiques, il s'est créé en début d'année un Groupement de développement agricole du pays de Fruges qui s'est fixé pour buts:

- de favoriser la participation de la population à différentes activités agricoles et rurales à partir d'une pédagogie de groupes de travail, de dimension restreinte constitués autour d'un centre d'intérêt commun.
- d'aider à l'expression des besoins du pays et à l'établissement d'un programme d'action pour l'ensemble de la circonscription.
- d'assurer la mise à disposition des actions de développement au plus grand nombre d'agriculteurs et d'agricultrices.

Le rayon d'action de cette association, animée par un conseiller agricole, Jean-Pierre Fromentin, de Réty, qui est ingénieur I.S.A., s'étend à toutes les communes du canton de Fruges et à ceux du canton de Fauquembergues qui sont: Audinchtun, Avroult, Bomy, Coyecques, Dennebrœucq, Fauquembergues, Merck-Saint-Liévin, Reclinghem, Renty, Saint-Martin-d'Hardinghem et Thiembroune.

En dix mois de temps, le travail accompli par Jean-Pierre Fromentin, tant dans le domaine de l'animation que de la

formation technique, est déjà considérable. Il reste aujourd'hui à bien faire admettre que le G.D.A. est un instrument qui apportera sa contribution à toutes les sections de sauvegarde et de progrès du monde agricole du Haut-Pays.

La vie associative, le bénévolat et la solidarité: des garanties de survie, même dans une micro-commune?

l'exemple de Ruisseauville. La Voix du Nord 22/09/1979.

# Le Foyer Rural : la maison du village

Si Ruisseauville connaît une telle ambiance et une vie communautaire développée, c'est incon-

testablement au Foyer Rural qu'il le doit. « Ce Foyer, explique Guy Lyon, l'ancien instituteur qui en

est le fondateur et le principal animateur c'est littéralement la Maison du village. Elle est ouverte à

tous, toute l'année. Elle est le lieu de réunion et de rendez-vous des jeunes et des moins jeunes ».

## Un village pas tout à fait comme les autres

Pour beaucoup, Ruisseauville est un village qui ressemble à n'importe quel autre village. Ce qui est vrai en apparence est faux quand on découvre que là-bas on y développe une vie communautaire qui pourrait être citée en exemple. Il n'est pas courant, en effet, de rencontrer un patelin où les habitants ont pris l'habitude de se rencontrer pour apprécier ensemble quelques moments de détente à l'occasion des longues soirées d'hiver, pour partager quelques soucis éphémères ou même aborder des questions plus sérieuses telles que l'aménagement de la commune ou l'amélioration des conditions de vie.

### Une ambiance

Elles ne doivent pas être légion les localités où, le samedi après-midi, une garderie d'enfants est assurée pour permettre aux parents de sortir en ville et où, le dimanche matin, le maire en survêtement, entraîne dans sa foulée tous ceux qui le veulent pour un footing à travers la campagne. Pas plus qu'il n'est fréquent de rencontrer, comme ici une troupe de théâtre animée par les villageois pour... eux mêmes, ou encore un club de troisième âge qui soit pris en main régulièrement par quatre femmes bénévoles, ou encore un terrain de tennis accessible à tous et des salles ouvertes en permanence pour le développement de toutes les activités de loisirs souhaitées.

Bigre, diront certains à la lecture d'un tel catalogue, ils doivent se démener avec un sacré budget et avoir des ressources extraordinaires. Pas du tout, vous répondra-t-on : à Ruisseauville, on se prend en charge nous-mêmes. Ainsi, c'est la communauté qui a construit son foyer, ce sont les jeunes qui ont aménagé la place du village, le fleurissement c'est l'affaire de tous...

L'affaire de tous, c'est sans doute ce qu'on cultive le mieux dans cette petite commune autour du catalyseur qu'est le foyer rural. Ce foyer rural qui, bien avant la finale du championnat de France de labours, a fait connaître Ruisseauville au-delà des frontières de la région. Ph. C.

Bâtie dans la cour de l'école, cette maison du village est l'œuvre de tous. Chacun, en effet, apporta sa contribution pour l'édifier. Deux générations l'ont déjà fréquentée et on peut être certain que les petits-enfants et arrière-petits-enfants des bâtisseurs s'y retrouveront dans le même climat d'amitié et de joie.

Chacun peut y trouver ce qu'il vient y chercher. Sans distinction d'âge, de sexe, de condition sociale ou d'opinions. Les gens y ont appris à vivre ensemble, à travailler ensemble et surtout à se connaître et à s'estimer.

Plus que toutes les activités qui y sont déployées (théâtre, bibliothèque, sports divers, voyages, conférence, club photo, centre aéré, club des aînés, club féminin, formation permanente, etc.), ce Foyer est comme nous l'a dit Jean-Michel Henguelle, le maire de la commune, une structure souple de dialogue et d'action qui permet à l'équipe municipale de mieux travailler dans un large esprit de concertation pour une vie toujours plus agréable à Ruisseauville.

En conclusion, l'aménagement du milieu rural, par le biais du C.A.R., est l'expression de la réaction d'une société rurale qui ne veut pas mourir et qui est décidée à se donner les moyens d'une réorganisation totale et cohérente.

la Voix du Nord. Edition de Montreuil-sur-Mer, du 22 septembre 1979.

Le comité d'aménagement rural du Haut-Pays, dont l'action s'étend sur les quatre cantons de Fruges, Hucqueliers, Fauquembergues et Lumbres a été créé pour mettre en œuvre les objectifs définis par le plan d'aménagement rural. Depuis plus de quatre ans maintenant, ce comité a orienté son action en tenant compte de la situation préoccupante du Haut-Pays (exode rural, disparition des emplois agricoles, faible importance des emplois secondaires et tertiaires, faible niveau d'équipement, vétusté de l'habitat, etc.). Une ébauche de solution a déjà pu être apportée aux problèmes que ressentent la majorité des communes. Mais le chemin reste long pour que se réalisent pleinement les deux objectifs du P.A.R., à savoir maintenir la population et conserver le cadre de vie rural dans la région.

C'est dans cette optique que deux axes principaux ont été retenus : le développement des activités économiques et l'amélioration du bien-être des habitants.

### **Le développement des activités économiques**

#### ● Agriculture :

Le remembrement est en cours dans une dizaine de communes de ce Haut-Pays. Et la création de structures de développement agricole a été retenue sur l'ensemble du territoire. C'est ainsi qu'après le service intercommunal de développement agricole du canton d'Hucqueliers, créé il y a

10 ans, le groupement de développement (G.D.A.) du pays de Fruges et Fauquembergues a été mis en place grâce à des crédits du conseil régional, du S.U.A.D. et des S.I.V.O.M. concernés. Seul le canton de Lumbres ne dispose pas de telles structures. Encore que des contacts soient en cours actuellement.

#### ● Artisanat :

Dans le cadre du contrat régionalisé d'aménagement (2,4 millions de francs pour la réalisation d'ici à 1980 de près de 6 millions de francs d'investissements communaux et intercommunaux), un assistant technique économique a été embauché. Son action vise les commerçants et artisans des cantons de Fruges et Hucqueliers (relevant de la circonscription de la chambre de commerce et d'industrie de Boulogne-sur-Mer). Un autre assis-

tant devrait être recruté par la C.C.I. de Saint-Omer. A la demande du C.A.R., il travaillerait notamment sur les cantons de Lumbres et Fauquembergues.

A noter également dans ce domaine la mise en place de groupements d'artisans (70 environ) qui sont tour à tour chargés de la réalisation des lotissements qui sont construits sur l'aide du C.A.R. Une maison type qui s'inspire de l'architecture existante a été élaborée. Seuls les artisans membres du groupement sont habilités à la réaliser.

#### ● Tourisme :

Depuis 1978, le Haut-Pays est un « pays d'accueil ». A ce titre, le C.A.R. a obtenu des financements lui permettant de s'assurer les services d'une animatrice touristique. Une action en faveur du développement des formules d'accueil en milieu rural a été entreprise. Elle sera renforcée en 1980, grâce à des crédits régionaux destinés à favoriser la création de gîtes ruraux, caravanings à la ferme, etc.

Onze circuits pédestres, quatre circuits cyclotouristes ont été balisés. Un circuit automobile va être réalisé autour de l'Aa et ses affluents. Des actions de sensibilisation (expositions, concours de dessins ont également été menées).

### **L'amélioration du bien-être des habitants**

#### ● Logement :

Plus d'une centaine de logements H.L.M. locatifs ou en accession à la propriété ont été construits depuis moins de 4 ans. Une cinquantaine devraient encore sortir de terre d'ici à la fin 1980.

En collaboration avec le P.A.C.T., le comité a assuré la constitution de nombreux dossiers de demande de prime à l'amélioration de l'habitat. A ce sujet d'ailleurs il est prévu pour 1980, une ou plusieurs opérations programmées d'amélioration de l'habitat.

Dans ce chapitre il convient également de noter l'élaboration de la maison-type et l'enveloppe du contrat régionalisé qui a été affectée à la participation aux charges communales pour la mise en viabilité des lotissements ainsi que pour l'amélioration des propriétés communales.

#### ● Personnes âgées :

Deux contrats de secteur ont été signés en 1978. Outre l'animation de base, ces contrats permettent de participer financièrement à la création de clubs de 3<sup>e</sup> âge. Huit clubs existaient en novembre 1978. Onze nouveaux ont été créés depuis. Et il est permis d'espérer qu'une commune sur trois au moins aura un club de 3<sup>e</sup> âge d'ici à la fin 1980.

#### ● Equipements communaux :

Grâce à différents crédits de l'Etat et de la Région, le C.A.R. a pu inciter à la création, par

exemple, de salles polyvalentes, terrains de sports, écoles maternelles, mise en viabilité de lotissements, etc.

Telles sont les principales actions du Comité d'Aménagement Rural du Haut-Pays. D'autres parallèles ou complémentaires

ont été entreprises. C'est ainsi que le C.A.R. est de plus en plus amené à assurer un rôle important de soutien et de conseil aux collectivités locales dans leurs démarches administratives. Beaucoup a été fait donc, « mais il reste beaucoup à faire », convient l'animateur de ce comité Jean-Marius Lance, avant d'ajouter « on se propose dans les mois qui viennent d'engager une action en faveur du développement des activités culturelles, domaine dans lequel, pour l'instant, le C.A.R. n'est pas encore intervenu ».

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

---

1°) SOURCES STATISTIQUES ET DOCUMENTAIRES.

11-Sources publiées.

111-INSEE.

Annuaire et revues.

-Profils de l'économie régionale Nord-Pas-de-Calais.

(Bulletin de statistiques régionales)

-Suppléments à la revue Profils de l'économie régionale Nord-Pas-de-Calais; en particulier: le fascicule des établissements ayant plus de 50 salariés, par commune. Région Nord. 1974 et 1978.

Recensements.

-Fascicules départementaux (bleus), Nord et Pas-de-Calais.

RGP 1962.1968.1975.

-Population légale et statistiques communales complémentaires fascicules départementaux (orange) Nord et Pas-de-Calais.

RGP 1962.1968.1975.

112-DIVERS.

-La presse régionale, notamment la Voix du Nord. Edition de Montreuil-sur-mer, en particulier.

-Annuaire Ravet-Anceau. Hellemmes-Lille. Fascicule Pas-de-Calais. 1975.1979.

-D.D.E: Direction départementale de l'équipement. Pas-de-Calais. Comité technique départemental des transports. Liste spéciale des services de ramassages scolaires. Mise à jour au 01/01/1979.

- Banque de France. Région Nord-Pas-de-Calais. Lille. Répertoire des implantations bancaires. Mars 1976.
- Service statistique rectoral. Département enquêtes et sondages Académie de Lille. Liste des établissements publics du second degré de l'académie de Lille. Année 1978-79.
- Bulletin historique du Haut-Pays. Comité d'histoire du Haut-Pays, avec le concours du Syndicat d'Initiative de Fruges. 62310 Fruges.

#### 12-Sources non publiées.

- Recensements généraux de population. INSEE. Lille. données sur microfilms ou microfiches. RGP 1968 et 1975.
- Population par commune de 1801 à 1975. fichier manuscrit. INSEE Lille.

#### 2°) BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE.

- BARRE A et DION R. 1978. La transition Boulonnais-Montreuillois Hommes et Terres du Nord. N°1-1978. p.61-89.
- BIAYS P. 1968. Esquisse climatologique du Nord de la France. OREAMN. Lille.
- BONNEAU M. 1979. Récréation et tourisme rural en France. Hommages à F. DUSSART. LIEGE.
- BRUNET R. 1979. Systèmes et approche systémique en géographie. B.A.G.F n°465. Décembre 1979. p.399-407.
- BRUYELLE P. 1973. Les migrations quotidiennes dans la région du Nord en 1962 et 1968. Essai de typologie communale. Hommes et Terres du Nord. 1973 n°1 p 7-36.
- BRUYELLE P. 1976. Délimitation et structure des principales zones urbaines de la région du Nord. Hommes et Terres du Nord n°1-1976. p.49-96.

- CALMES R, Mme DELAMARE A, DURAND-DASTES F, GRAS J, PEYON JP.  
1976. L'accès aux équipements scolaires dans la France rurale.  
Approche géographique. Communication au colloque des journées  
rurales de Neuchatel. 1976.
- CALMES R, Mme DELAMARE A, DURAND-DASTES F, GRAS J, PEYON JP.  
1978. L'espace rural français. Collection Géographie Masson.
- COUDOUX J. 1971. La pratique religieuse dans le diocèse d'Arras  
entre 1962 et 1964. Revue du Nord. T L III, n°208. janvier-  
mars 1971.
- COURGEAU D. 1978. Les migrations internes en France de 1954  
à 1975. Vue d'ensemble. Revue population n°3 mai-juin 1978.  
p.525-545.
- DELOUX M. 1978. Maîtrise et aménagement de l'eau dans la  
C.U.D.L Mémoire de Maîtrise. UER géographie LILLE 1
- DEMANGEOT J. 1979. Intervention au débat d'un colloque de  
l'AGF. (les systèmes en géographie). Paris rue St-Jacques.  
BAGF n°465. décembre 1979 p.407
- DEWAILLY JM. 1979. La consommation d'espace par les résidences  
secondaires dans le Nord-Pas-de-Calais. Communication à l'UGI  
Tourisme. MÜNSTER. mai 1979.
- DION R. 1974. Premières observations sur le régime de la Lys.  
Cahiers de géographie physique n°2-1974. Travaux du laboratoire  
de climatologie et d'hydrologie. UER géographie Lille 1.
- DUCLERCQ. 1980. Conférence donnée à l'institut de géographie  
de Lille 1, dans le cadre des activités du L.A. CNRS 288.  
L'évolution de l'agriculture dans le Nord-Pas-de-Calais.
- DUFOUR F. 1974. La haute vallée de l'Aa. Son avenir touristique.  
Mémoire de maîtrise. UER de géographie. Lille 1.

- DUPLESSIS-KERGOMARD.CL. 1973. La neige dans l'ouest de la région du Nord. Mémoire de maîtrise UER de géographie. Lille 1.
- DUTILLEUL J.1978. L'aménagement rural dans le Pas-de-Calais. Une expérience de recherche et d'animation. Thèse. Lille I. E.R.A. 214.Strasbourg. 1976. Espaces et régions en Europe occidentale.CNRS. Collection des ATP.Sciences humaines n°10. Paris.
- FLATRES P. 1980. Nord et Picardie. Atlas et géographie de la France moderne. Flammarion.
- GAILLARD L.1963. L'industrie papetière de la vallée de l'Aa. Hommes et Terres du Nord. n°2-1963.
- GAMBLIN A. 1963. Les régions du Nord de la France. Hommes et Terres du Nord.n°1-1963.p8-23.
- GAMBLIN A.1973.Le Nord. Collection découvrir la France. Larousse.
- GEHU JM. 1980. Carte phytosociologique de la végétation naturelle potentielle du Nord de la France. 1/250.000°. OREAM Nord-Pas-de-Calais.Atlas du Nord-Pas-de-Calais.fasc.2 Lille 1.
- GUINARD L.1979.La grande misère des communes rurales. Enquête parue dans la Voix du Nord.Edition Montreuil-sur-mer. 7 articles du 11/01/1979 au 19/01/1979.
- HERBERT M et RENARD JP. 1980. Eléments géographiques d'organisation des espaces de consommation.Le cas du Pas-de-Calais. Communication au colloque "migrations" Lille. 16-18 oct.1980.
- KIRALY Y.1971. Précipitations et températures à Frévent. Mémoire de maîtrise. UER de géographie Lille 1.

- LACHERE M. 1973. Situation, évolution et avenir de l'agriculture d'un secteur du Haut-Pays d'Artois. Zone de Lumbres. Mémoire de maîtrise. UER de géographie. Lille 1.
- LANDRIEU J. 1979. La qualité de vie dans un canton rural: Hucqueliers. Publication diffusée par le Comité d'histoire du haut-pays. Fruges.
- LASSELIN P. 1974. Les transports routiers collectifs interurbains de voyageurs dans la région du Nord-Pas-de-Calais. Mémoire de maîtrise. UER de géographie. Lille 1.
- LENTACKER F. 1974. La frontière franco-belge. Etude géographique des effets d'une frontière internationale sur la vie de relations. Thèse d'Etat. Paris.
- LENTACKER F. 1976. Les dénominations régionales dans le Nord-Pas-de-Calais sous l'effet du voisinage de la Belgique. Actes du 101<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes. Lille.
- MENDRAS H. 1978. Rapport de synthèse du colloque: Associations et vie sociale dans les communes rurales. A.R.F Lille 23-24 nov. 1978.
- MICHELET C. 1979. Des grives aux loups. Roman publié chez R.Laffont.
- PETIT C. 1965. Les centres ruraux dans le cadre de trois cantons du Haut-Artois: Auxi, Le Parcq, Hesdin. D.E.S UER de géographie. Lille 1.
- PETIT-RENAUD G. 1979. Précipitations mensuelles, annuelles et caractères généraux et nuances du climat. 3 planches de l'Atlas du Nord-Pas-de-Calais. Fascicule 2-1979.
- PETIT-RENAUD G. 1979. Le climat de la région du Nord. Le Nord-Pas-de-Calais au seuil des années 80. Publication CRDP. Lille. Décembre 1979. Tome 1 p.63-94.



PIATIER A. 1979. Radioscopie des communes de France. Ruralité et relations villes-campagnes. Une recherche pour l'action. Economica.Paris.

PINCHEMEL PH. 1954. Les plaines de craie du Nord-ouest du Bassin parisien et du sud-est du Bassin de Londres,et leurs bordures. Etude de géomorphologie. Thèse d'Etat. Paris. A.Colin.

RENARD JP. 1975. Les limites régionales du Haut-Artois: l'intérêt d'une analyse des résidus de régression.

L'Espace géographique n°3-1975.p.213-217.

RENARD JP. 1976. Les Bas-Champs, aspects régionaux et problème des limites. Hommes et Terres du Nord.n°1-1976.p.97-106.

RENARD JP. 1976. Equipements commerciaux dans le Haut-Pays d'Artois.Etude régionale.Communication aux journées de géographie rurale de Neuchatel. nov.1976.

RENARD JP. 1977. Structures par âges des chefs d'exploitations agricoles dans les "hauts pays" du Nord. Hommes et Terres du Nord.n°1-1977. p 31-44.

RENARD JP. 1978.Le maximum de peuplement 1801-1975. Planche de l'Atlas du Nord-Pas-de-Calais. Fascicule 1.Lille 1.

RENARD JP. 1978. Les tendances de l'évolution des résidences principales de 1962-68 à 1968-75. Planche de l'Atlas du Nord-Pas-de-Calais. Fascicule 1. Lille 1.

RENARD JP. 1978. Les associations dans le Haut-Pays d'Artois. Communication au colloque de l'ARF. 23-24 nov.1978. Lille. Associations et vie sociale dans les communes rurales.

RENARD JP. 1979. Migrations pendulaires dans le Haut-Artois. Hommes et Terres du Nord. n°1-1979. p.63-70.

- RENARD JP. 1979. Dévitalisation régionale et état de l'équipement artisanal de production. L'exemple du Haut-Pays d'Artois. Hommes et Terres du Nord. n°1-1979. p71-83.
- RENARD JP. 1979. Structures d'un espace rural: le TERNOIS. Travaux de l'institut de géographie de REIMS (T.I.G.R) n°37-1979. p27-43.
- RENARD JP. 1980. Etude géographique de limites politico-administratives, le cas du Cambrésis. Cahier n°2 du labo. FLUX L.A. CNRS 288. Lille 1. Flux et limites territoriales, Régionalisation. p.57-132.
- RENARD JP. 1980. L'organisation d'un espace sous-régional de contact: l'exemple des Collines guinoises. B.A.G.F 1980 n°467 p 89-97.
- SOMME J. 1966. Les pentes dans diverses régions du Nord. Hommes et Terres du Nord n°1-1966.
- SOMME J. 1975. Les plaines du Nord de la France et leur bordure Etude géomorphologique. Thèse d'Etat. Paris 1. 2 tomes.
- SOMME J. 1978. Formations superficielles, quaternaire et géomorphologie. Les données de la région Nord-Pas-de-Calais. Hommes et Terres du Nord. n°2-1978. p5-18.
- THIERRY F. 1974. Du livre blanc au SDAU et au POS. Hommes et Terres du Nord. n°2-1974; p.5-11. N° spécial POS.
- THUMERELLE N et PJ. 1978. Les densités de population en 1975. planche de l'Atlas du Nord-Pas-de-Calais. Fasc.1 Lille 1.
- THUMERELLE N et PJ, RENARD JP. 1978. Diminution de la population depuis l'année du maximum. Planche de l'Atlas du Nord-Pas-de-Calais. Fasc.1 Lille 1.
- THUMERELLE PJ et RENARD JP. 1978. Le vieillissement de la population rurale de la région Nord-Pas-de-Calais. Cahier n°1 du LA. CNRS 288. Lille 1.

THUMERELLE PJ. 1979. La population de la région du Nord-Pas-de-Calais. Etude géographique. Thèse d'Etat. RENNES. 5 tomes.

THUMERELLE PJ, BARRE A, DION R, RENARD JP. Equipe flux de population au sein du L.A CNRS 288. Lille 1.

Les disparités intra-régionales et leurs tendances dans le Nord-Pas-de-Calais. A paraître en 1981.

TONNERRE. 1969. Description du réseau hydrographique du bassin de la Lys canalisée. Agence du Bassin Artois-Picardie.

Douai Avril 1969.

VAUDOIS J. 1979. Production agricole finale et Revenu brut moyen par exploitation. RGA 1970. Deux planches de l'Atlas du Nord-Pas-de-Calais. Fasc.2. Lille 1.

## LISTE DES TABLEAUX....

N° tableau	Page	Titre
1	23	Quelques micro-communes en 1975. Population sans doubles comptes.
2	25	Les actifs agricoles en 1975. CSP, quelques exemples communaux.
3	32	Le cumul des superficies agricoles utilisées en blé tendre, plantes industrielles, légumières et betteraves industrielles. En % de la S.A.U totale. RGA 1970. Cantons.
4	33	Répartition des cultures en % de la SAU. RGA 1970. Cantons.
5	35	Indice de valorisation du système agricole par l'élevage. RGA 1970. Cantons.
6	35	Densité de l'élevage des bovins et des porcins. RGA 1970. Cantons.
7	41	Importance des rideaux dans quelques communes du Haut-Pays d'Artois.
8	47	Répartition mensuelle des précipitations à Frévent et à Lille-Lesquin. Moyennes en mm sur la période 1947-1976
9	49	Comparaison de la distribution des températures mensuelles dans quelques stations du Nord-Pas-de-Calais. 1947-1976.
10	52	Date d'enlèvement des récoltes dans plusieurs régions du Nord-Pas-de-Calais.
11	64	Densités de population au sein de l'Europe communautaire. 1977. Etats et régions.

- 12            68            Evolution en % de la population de quelques communes depuis leur maximum de peuplement. 1801-1975.
- 13            112            Quelques résultats livrés par une analyse factorielle en correspondances. 1552 communes X 67 variables. Tableau des principales valeurs propres.
- 14            115            Quelques résultats livrés par une analyse factorielle en correspondances. 1552 communes X 50 variables. Tableau des principales valeurs propres.
- 15            129            Résultats du premier tour des législatives du 12/03/1978, pour les quatre grandes familles politiques françaises.
- 16            151            Cumul de l'inertie des axes factoriels.
- 17            151            Méthode de classement des communes d'après les synthèses factorielles.
- 18            152            Le cas des affectations typologiques délicates. Quelques exemples.
- 19            157            Les C.S.P et les caractéristiques de population. RGP 1975. Quelques exemples communaux représentatifs de certains groupes.
- 20            169            Quelques éléments de présentation de communes rurales. RGP 1975.
- 21            186            Le poids démographique relatif de chaque zone au sein des Hautes Terres Artésiennes en 1968 et 1975.

- 22           190       Distribution communale comparée en 1975, par  
taille de communes. Région Nord et les Hautes  
Terres Artésiennes.
- 23           199       Evolution de l'emploi de 1962 à 1975.
- 24           219       Etat du peuplement des logements en 1975.
- 25           222       Le nombre moyen d'occupants par résidence  
principale (INSEE). Evolution 1962-1975. Cantons
- 26           235       Bilan des migrations alternantes dans le  
Haut-Pays d'Artois en 1975.
- 27           236       Le rapport population active au lieu de tra-  
vail, sur population active au lieu de résiden-  
ce, par C.A.E relevant du secteur tertiaire.  
1975. Haut-Pays d'Artois.
- 28           249       Les C.S.P dans quelques communes en 1975.
- 29           251       Quelques exemples de résultats d'élections  
cantonales récentes. 1<sup>o</sup> tour Mars 1979.
- 30           264       Comparaison entre l'intensité du rayonnement  
et l'étendue spatiale du rayonnement des pôles  
attractifs sur les Hautes Terres Artésiennes  
et leurs marges.
- 31           268       Aide à l'interprétation d'un axe factoriel.
- 32           275       Typologie des pôles d'équipements au sein des  
Hautes Terres Artésiennes.
- 33           279       Exemples de distributions différentes: fréquen-  
ce des notes codées de 0 à 5 par type de cen-  
tres d'équipements.
- 34           285       Quelques résultats d'enquêtes sur l'attraction  
286                   des centres de travail et de services.
- 35           297       Classement des 20 principaux centres de foires  
dans le Pas-de-Calais.

- |    |     |   |
|----|-----|---|
| 36 | 302 | Classement des centres bancaires et financiers des Hautes Terres Artésiennes. |
| 37 | 332 | Solde migratoire moyen annuel en milieu rural.                                |

## LISTE DES FIGURES....

N° Figure	Page	Titre....
1	mobile	Carte de présentation des Hautes Terres Artésiennes.
2	37	Rapport de la valeur vénale moyenne des prairies naturelles sur la valeur vénale moyenne des terres labourables. 1980
3	38	Barème indicatif de la valeur vénale moyenne des terres agricoles dans les régions du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie. Analyse de régression.
4	39	Analyse de régression linéaire entre la valeur vénale des prairies naturelles et celle des terres labourables. Nord-Pas-de-Calais et Picardie.
5	52 b	Les Hautes Terres Artésiennes: un écosystème de haut-pays atlantique.
6A	81	Coupe dans le Haut-Boulonnais. Partie sud
6B	81	Coupe dans le Haut-Boulonnais. Partie nord.
7	85	Coupe sur le plateau artésien à l'ouest de Lumbres.
8	85	Coupe en pays de Guines.
9	89	Coupe de Quercamps à Saint-Omer.
10	89	Coupe du Bas-Pays de Lillers au plateau de Fiefs.
11	95	Coupe à travers la boutonnière d'Houdain: contact par escarpements et boutonnière.
12	101	Carte de la corrélation et de la régression entre le % d'actifs agricoles et la population des communes.



13	114	Carte des limites socio-économiques des Hautes Terres Artésiennes.
14	125	A chaque administration, sa logique et son découpage.
15	128	Carte des circonscriptions électorales partageant les Hautes Terres Artésiennes.
16	136	Carte de la diversité des limites des régions "voulues".
17	155	Carte des types de profils communaux sur les Hautes Terres Artésiennes.
18	156	Graphique aidant à l'interprétation de la typologie communale.
19	172	Carte de délimitation des 27 micro-zones.
20	183	Carte des densités de population pour chacune des 27 micro-zones.
21	184	Evolution démographique par zone de 1968 à 1975.
22	188	Evolution de la population par zone de 1962 à 1975.
23	189	Tendances de l'évolution de la population par zone: 1962-68 et 1968-75.
24	197	Carte des % de personnes employées dans l'agriculture et l'agro-alimentaire. 1975
25	214	Pourcentage de logements construits avant 1914. RGP 1975.
26	215	Pourcentage de logements surpeuplés. 1975

- 27            216            Pourcentage de population vivant dans des logements ne possédant ni eau, ni WC intérieurs. RGP 1975.
- 28            217            Pourcentage de ménages propriétaires du logement qu'ils habitent en 1975.
- 29            230            Pourcentage de population établie dans la commune avant 1968. RGP 1975.
- 30            233            % d'actifs travaillant et résidant dans la même commune. 1975.
- 31            274            Graphique de synthèse d'une analyse factorielle. Axes 1 et 4.
- 32            289            Carte de l'aire des ramassages scolaires dirigés vers Saint-Pol-sur-Ternoise.
- 33            292            Carte de l'attraction commerciale exceptionnelle.
- 34            295            Principaux centres de foires et leurs aires d'attraction.
- 35            298            Aires d'attraction des centres bancaires des Hautes Terres Artésiennes.
- 36            301            Aires d'attraction des centres possédant vétérinaires et centres d'insémination.
- 37            305            Attraction commerciale des chefs-lieux d'arrondissements sur les Hautes Terres Artésiennes.
- 38            307            Polarisation commerciale sur les Hautes Terres Artésiennes.
- 39            313            Croquis de synthèse de régionalisation: espaces homogènes et polarisés.

## PLAN...RESUME...MOTS CLES...

Avant-propos p 3

PREMIER PARTIE: POSITION ET DELIMITATION DES HAUTES TERRES  
ARTESIENNES. p 5 à 146.

introduction: de la notion de position et d'environnement  
géographique. p 6

1) POSITION GEOGRAPHIQUE DES HAUTES TERRES ARTESIENNES.

.....11-L'une des multiples pièces du puzzle nordiste.

-multiplicité des sous-systèmes régionaux dans le  
Nord-Pas-de-Calais. p 7

-leurs supports sont tantôt naturels, tantôt politiques  
ou historiques. p 8

111-Originalité du milieu naturel.

-Haut pays accidenté: plateau parfois disséqué et  
entouré par l'isohypse de 80 mètres. p 9

-Notion de vallées: encaissement; vallées sèches; fonds;  
ravins et vals; les creuses; pente des talwegs; asymé-  
trie des vallées. p 10

-Versants - pentes - sommets - monts et montagnes. p 12

-Diversité paysagère sur les hautes terres. p 13

- Un important château d'eau pour la région p 14.

112- La géologie contribue également à positionner les  
Hautes Terres Artésiennes au sein de la région  
Nord-Pas-de-Calais. p 15.

-Diversité du substrat anté-quadernaire. p 15

-Pays de la craie crétacée: Cénomaniens mais surtout  
Turonien et Sénonien. p 17

-L'apport des formations superficielles. p 18

- 113-Position humaine et économique de ces hautes terres
- Le Nord-Pas-de-Calais est une terre de contacts multiples. p 18
  - Contacts et rivalités politiques et historiques p 19
  - Limites géographiques et anciennes limites historiques
  - Toponymie et contacts régionaux p 20
  - Les civilisations agraires p 21.
- .....12-Une contre-image du Nord-Pas-de-Calais. p 21
- 121-Le Nord-Pas-de-Calais est une région organisée selon le modèle rhénan. p 21
- de fortes densités de population et un réseau urbain riche et complexe. p 21
- 122-Les Hautes Terres Artésiennes:une ruralité profonde; un espace peu urbanisé. p 23
- Faiblesse des activités secondaires et tertiaires p 25
  - Un espace éclaté et marginal p 26
  - Conclusion p 27
- 123-La contribution des systèmes agricoles p 28
- deux critères pertinents: P.A.F (production agricole finale) et R.B.E (revenu brut par exploitation) p 29
  - Une polyculture céréalière et fourragère partiellement valorisée par un élevage mixte de bovins et de porcins relativement important. p 30
  - Les Hautes Terres Artésiennes n'appartiennent pas aux régions de cultures intensives. p 31
  - Une polyculture traditionnelle de transition. Une orientation certaine vers l'élevage. p 32
  - La recherche des éléments explicatifs ?
    - .La contribution du milieu naturel;relief,ruptures de pentes;rideaux,géologie et pédologie. p 36
    - .L'effet climatique des hautes terres p 43

- . Structures agraires et mentalités paysannes:  
 taille des exploitations et état du parcellaire. Peu de  
 passion pour le remembrement... p 53  
 Comportement individualiste ; comportements économiques  
 anciens et nouveaux chez les agriculteurs; tendance au  
 vieillissement de la population agricole p 55
- .....13- Une région isolée sans vocation européenne. p 56
- 131- Une région sans autoroute. p 57
- 132- Le réseau routier ordinaire: l'état des méridiennes et  
 des transversales p 59
- 133- Voies ferrées et lignes régulières de cars p 62
- .....14- Un sous-système régional destabilisé, à la recherche  
 d'un nouvel équilibre. p 64
- 141- Depuis 1830 environ, la population diminue; les phases  
 de dépeuplement avec tendance progressive à la géné-  
 ralisation du processus. p 65
- 142- Origines et aperçu sur quelques conséquences de la  
 déprise humaine p 69
- 143- Un nouveau souffle; un nouvel espoir de redistribu-  
 tion économique et démographique avec les P.A.R p 74
- Conclusion-résumé p 75.

## 2) LES LIMITES DES HAUTES TERRES ARTESIENNES.

- .....21- La diversité des limites physiques p 78
- Au sud-ouest: le plateau du Haut-Boulonnais et la fa-  
 laise morte p 79
- La cuesta crétacée dominant la fosse du Bas-Boulonnais  
 p 80

- La boutonnière du Petit Boulonnais p 83
- La vallée de la Hem et la question des "Collines guinoises" p 84
- La retombée sur l'ancien golfe marin audomarois p 88
- Au sud-est de la haute Lys:contact par escarpements, gradins et petites boutonnières. p 90
- Le contact topographique et hydrographique avec le Bas-Artois oriental p 96
- Le contact avec le plateau montreuillois p 98
- .....22-La recherche d'une délimitation socio-économique p 99
- 221-Réflexions méthodologiques préalables
  - L'analyse quantitative:une démarche complémentaire p 100
  - De la fiabilité des informations statistiques en milieu rural. p 102
  - Le traitement des données quantifiées. p 104
  - L'analyse quantitative: une science expérimentale p 105
  - Les types d'analyses et les besoins du géographe p 107
- 222- Un essai d'analyse factorielle à répétition.
  - Recherche d'une délimitation des Hautes Terres Artésiennes à partir des résultats de trois analyses factorielles successives.Interprétation des concordances et des différences. p 110
  - Les apports de cette analyse multivariée p 120
- .....23-La région géographique confrontée aux multiples procédures de découpage de l'espace. p 121
- 231-De multiples cloisonnements de l'espace.

- Les Hautes Terres Artésiennes ne reposent sur aucune entité administrative. p 122
- Elles ne constituent guère plus une région politique ou historique. p 126
- Les thèmes économiques et le découpage de l'espace: les régions agricoles, les bassins d'emplois, les Z.P.I.U p 130
- La région géographique constatée et la région créée: les "terrains" d'aménagement et de développement: P.A.R, S.D.A.U et P.M.E p 135
- 232- Un bilan, une synthèse p 139
- La liste exhaustive des communes des hautes terres.
- Conclusion et transition
- Fin première partie p 146

DEUXIEME PARTIE: LA RURALITE PROFONDE DES HAUTES TERRES ARTESIENNES. Unité et diversité du monde rural. Pour une approche du monde rural p 147

-Introduction: de la complexité du concept de ruralité. La recherche d'une définition p 148

1) UNE RURALITE PROFONDE GENERALISEE MAIS LOCALEMENT NUANCEE. La recherche de types de profils communaux sur les hautes terres

.....11-La méthode utilisée et sa finalité.

111-Reprise des analyses factorielles répétées p 149

112-Mesure du degré d'homogénéité interne de cet espace p 150

113-Problèmes méthodologiques p 151

.....12-Les résultats obtenus: une distribution typologique très contrastée p 152

121- Les communes d'habitat dispersé sur 20% des communes en 1964

partissent dans deux classes, les 12% qui restent, se dispersent dans six autres groupes. p 152

#### 122-Interprétation géographique de la typologie communale

-Les exemples les plus rares sur les hautes terres

p 153

-le profil urbain de Saint-Pol-sur-Ternoise et de

Lumbres p 154

-Le cas de quelques chefs-lieux de cantons et centres de services p 157

-L'expression géographique du contact régional, et du relief accidenté. p 158

- De la pertinence de deux principes d'organisation régionale de l'espace haut artésien: les principales vallées à ruralité plus dynamique et les marges nord et est des hautes terres affectées par la ruralisation p 160

- Etude typologique des communes les plus représentées: le choix d'une méthode d'agrégation p 162

Divers types de ruralité p 167

#### .....13-Proposition d'un micro-zonage des Hautes Terres

Artésiennes, d'après le principe de l'homogénéité intercommunale. p 171

131-Présentation et délimitation des 27 micro-zones retenues. Leurs principales caractéristiques démographiques p 171

132-On peut dégager certaines disparités démographiques inter-zones, en opposant en particulier un versant nord-est et un versant sud-ouest p 182

Toutefois le problème majeur: 23 zones sur 27 subissent les effets du dépeuplement.



133-Peut-on dégager une tendance à l'accentuation des  
disparités ? p 185

2) LA MESURE DE LA RURALITE PROFONDE DES HAUTES TERRES  
ARTESIENNES. p 187

.....21-Un cadre de vie marqué par le grand nombre de micro-  
communes.

211-Etude statistique comparée. Une distribution très  
déséquilibrée du fait communal. p 188

- Existe-t-il un seuil statistique de non-viabilité  
du milieu rural? p 192

-Le comportement démographique des communes de plus de  
500 et de plus de 800 habitants. Les chefs-lieux de  
cantons. p 193

212-Causes et conséquences d'une distribution communale  
aussi peu structurée. p 194

-Une ruralité profonde traditionnelle p 194

-L'agriculture demeurerait l'activité motrice essentielle  
p 195

↳Le dépeuplement ancien qui s'est généralisé a paraly-  
sé le développement urbain. p 195

-Une région qui dépend toujours de l'agriculture p 196

- Des emplois agricoles supprimés et non compensés p199

213-La qualité de vie dans cette région rurale est profon-  
dément affectée par l'évolution économique et démo-  
graphique p 200

-L'avenir compromis des services publics et privés.

Un secteur très touché par l'exode rural:Le commerce et l'artisanat. p 200

-Situation alarmante dans quelques zones définies p201

-Le rôle des bourgs de plus de 500 habitants p 203

-Difficultés accrues dans le domaine de l'encadrement scolaire p 204

.Le niveau d'instruction:un critère de ruralité p 205

. Taille des communes et équipements scolaires

. Le rôle de l'école communale dans la vie associative p 208

-L'état des logements: ancienneté-notion de densité d'occupation-critères de confort-le mode d'occupation:le sens de la propriété p 212.

.....22-La ruralité n'est pas seulement un cadre de vie,c'est aussi un mode de vie spécifique. p 227

Etude de quelques comportements.

221-L'attachement au pays. L'apport du milieu géographique p 227

222-La faible mobilité de la population

.Faible mobilité résidentielle récente p 229

.L'apport des migrations alternantes d'actifs (navettes) p 231

-Faible mobilité professionnelle

-Là où les migrations alternantes existent,elles laissent presque toujours apparaître un bilan déficitaire.

Analyse de mouvements centrifuges p 232

-Une esquisse typologique de comportements migratoires communaux. p 238

223-Certains modes de pensées confirment la résistance  
ou le maintien de l'éthique rurale traditionnelle.

p 243

.Méfiance-individualisme-goût du secret et  
de la discrétion p 243

.Présentation d'exemples concrets p 244

- L'expression des comportements ruraux à travers la  
vie politique et religieuse. p 248

.Phénomène d'endocratie;les élections can-  
tonales;la permanence dans les choix poli-  
tiques;position modérée de l'électorat ru-  
ral p 251

. Forte participation religieuse;un confor-  
misme social p 254

23-La ruralité:recherche d'une définition à travers les  
relations villes-campagnes. p 255

231-Une typologie des centres structurant l'espace p 258

-Situation des centres attractifs des Hautes Terres  
Artésiennes au sein du département:quelques remarques  
à propos de l'étude de A.PIATIER

.Inégale distribution hiérarchique p 258

.L'expression d'une destructuration lente  
et ancienne p 259

.Repli partiel,concentration et disparition  
partielle de certains services p 259

-Notre proposition hiérarchique;la définition du  
concept de pôle p 260

-Intensité du rayonnement et l'étendue spatiale de  
l'attraction.

.Exemples d'attraction intense et diffuse  
p 263

.Exemples de structures spatiales éclatées  
et centralisées p 266

-La mise en évidence d'équipements sélectifs p 267

"Pour une meilleure compréhension de la hiérarchie des centres  
attractifs" .Utilisation de l'analyse factorielle p 267

.Calcul d'un coefficient global d'équipe-  
ments p 273

. Etude corrélative et analyse distributive  
p 276

232-Analyse géographique de certains flux p 279

-l'attraction scolaire:son intérêt;plusieurs situa-  
tions p 280

-L'attraction et l'animation commerciale exception-  
nelle p 290

.Exemple de la "quinzaine commerciale" de  
Fruges p 290

. La fonction de "foire" p 294

-Les flux associés aux équipements bancaires et finan-  
ciers p 297

- L'attraction engendrée par l'implantation de centres  
d'insémination et de vétérinaires. p 300.

233-Une synthèse en matière de flux et de polarisation de  
l'espace. p 303

-Position des hautes terres par rapport aux centres  
attractifs de premier niveau régional:

.Un éclatement en plusieurs espaces fonction-  
nels p 303

.L'existence de "vides" p 306

.Les articulations entre les aires polarisées p 306

-L'intérêt des pôles de deuxième niveau p 308  
définition-localisation-articulations.

-Localisation géographique des pôles de troisième niveau p 310

Conclusion: Proposition de quelques modèles d'organisation spatiale p 311.

CONCLUSION GENERALE. p 317

Le problème essentiel: la déprise humaine. Comment enrayer la désarticulation de ces milieux ? Les Objectifs de la politique d'Aménagement rural: défendre et améliorer le cadre de vie rural.

-Actions destinées au cadre de vie immédiat: maison-exploitation

-Améliorer le cadre de vie environnant: banal et spécifique.

-Le cadre de vie relationnel épisodique.

-Perspectives d'aménagement régional.

-L'avenir de cette région rurale.

DOCUMENTS ANNEXES "petite revue de presse" p 334

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE p 345

Liste des tableaux p 353

Liste des figures p 357

Plan-Résumé et mots-clés p 360-370





09 1121 775